This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

U
101
.S234
v.3

In Memory of
STEPHEN SPAULDING
1907 – 1925
CLASS of 1927
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mgt 52

M 80 yang
11 dkn

III. 27.5.93
Rania Lucia Nkn

Santa Cruz de Mareenado, Mar. de Navia Osorio, marques de.

REFLEXIONS MILITAIRES ET POLITIQUES,

TRADUITES DE L'ESPAGNOL

De M. le Marquis de SANTA CRUZ DE MARZENADO;

PAR M. DE VERGY.

TOME TROISIE'ME.

A PARIS,
Chez JACQUES ROLLIN fils, Libraire,
Quay des Auguſtins, à S. Athanaſe,
& au Palmier.

M. DCC. XXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du R

U
101
.S234
V.3

Nicolaus MedniÿantzKÿ ſ. Medgyes
K.K. General-Feldt-Wachtmeiſter.

Stephen Spaulding Memo
68-506-336
L. Rosenthal
5-16-68 355906

TABLE
DES CHAPITRES
de ce troiſiéme Volume.

DES PREMIERES démarches d'un Général au commencement de la Guerre.

CHAPITRE I. *Par quels moyens on peut porter les ſujets à contribuer volontiers aux frais de la Guerre*, page 1.

CHAP. II. *Autres moyens, afin que les ſujets contribuent volontiers aux frais de la Guerre*, 7.

CHAP. III. *Précautions, qu'il eſt à propos de prendre au commencement d'une Guerre contre un païs de Religion differente; afin que les ſujets y contribuent volontiers, & que les Princes neutres n'y mettent pas obſtacle*, 13.

CHAP. IV. *Comment un Général, qui n'eſt pas aſſez connu dans les deux*

Ennemis, 61.
CHAP. XIII. *Du bon traitement, dont il faut uſer envers les Priſonniers*, 69.
CHAP. XIV. *Il faut éprouver la vigilance de vos Troupes, & châtier la négligence de vos Sentinelles*, 72.
CHAP. XV. *Comment on peut reconnoître les Soldats poltrons qui ſont dans l'Armée, & de quelle maniere on doit en uſer à leur égard*, 74.
CHAP. XVI. *Différens moyens pour accoûtumer l'Infanterie à perdre la crainte, qu'elle a ordinairement de la Cavalerie*, 80.
CHAP. XVII. *Comment il faut agir à l'égard d'un Officier ou d'une Troupe d'Infanterie ou de Cavalerie, qui dans les occaſions militaires ne fait pas ſon devoir par crainte. De quelle ſorte de Nation il faut ſe ſervir pour une expédition, qui ſe fait de jour*, 87.
CHAP. XVIII. *Raiſons, pour ne pas donner trop de licence aux Troupes*, 93.
CHAP. XIX. *Il faut faire publier peu de bans & donner peu d'ordres : mais les faire bien obſerver*, 96.
CHAP. XX. *Moyens, pour empêcher vos Troupes de deſerter, & de paſſer dans le païs ami, neutre, ou ennemi*, 102.

CHAP. XXI. *Suite ſur le même ſujet ;* 108.
CHAP. XXII. *Expédiens dont un Général peut ſe ſervir pour empêcher la deſertion,* 118.
CHAP. XXIII. *Des précautions, que le Général doit prendre à l'égard des Officiers, qu'il veut charger de l'exécution de ſes ordres, ſuivant les différentes occaſions qui ſe préſentent,* 121.
CHAP. XXIV. *Suite du même ſujet,* 126.
CHAP. XXV. *Avertiſſement ſur le même ſujet,* 128.
CHAP. XXVI. *Quelles précautions le Général doit prendre à l'égard des Officiers, qui aiment la gloire avec une ambition démeſurée,* 132.
CHAP. XXVII. *Dernier avis par rapport aux Commandans des Détachemens,* 135.
CHAP. XXVIII. *De la Récompenſe dûe aux Troupes,* 139.
CHAP. XXIX. *Avis au Général, lorſqu'il doit employer les Troupes à quelque expédition extrémement penible, ou très-perilleuſe,* 160.
CHAP. XXX. *Précautions, que le Général doit prendre par rapport aux*

ordres qu'il donne, ou qu'il reçoit, & touchant les repreſentations, qu'il fait à la Cour, 165.

DES CAMPEMENS.

CHAP. I. *Avis, lorſqu'on change frequemment de Camp,* 173.

CHAP. II. *Avis, lorſqu'on veut camper long-tems dans le même endroit,* 181.

CHAP. III. *Suite du même ſujet. Avis ſur les poſtes de differentes Nations, qui ſont dans une Armée,* 185.

CHAP. IV. *Une Armée, quoique ſupérieure à celle des Ennemis, ſe doit fortifier dans un Camp, qu'elle doit occuper quelque-tems,* 196.

CHAP. V. *Des précautions utiles & néceſſaires par rapport au retranchement d'un Camp,* 200.

CHAP. VI. *Des précautions par rapport aux travaux, qui ſe font à la vûë des Ennemis, & derniers avis ſur les Ouvrages de campagne,* 202.

CHAP. VII. *Des différentes précautions à prendre pour la défenſe d'un Camp déjà retranché, contre une attaque de vive force, & contre les acci-*

dens du feu, 207.
CHAP. VIII. *Briéves observations sur les Convois & les Fourages de l'Armée, qui doit camper plusieurs jours dans un même lieu*, 235.
CHAP. IX. *Précaution, pour n'être pas épié dans votre Camp*, 236.
CHAP. X. *Pour ne pas manquer de Vivandiers dans votre Camp, & empêcher les Maraudeurs d'en sortir. Avis, lorsque vous campez dans un païs ami*, 243.
CHAP. XI. *Briéves observations, pour apprendre à bien camper, & sur la maniere de décamper.* 256.

DES MARCHES.

CHAP. I. *OBservations, que le Commandant doit faire par rapport aux Guides de son Armée*, 261.
CHAP. II. *Des Officiers des Partis avancés, ou destinés à observer les mouvemens des Ennemis*, 270.
CHAP. III. *Des Marches dans un païs où il y a des Montagnes, des Bois, ou autres défilés; & dans celui, qui est couvert de grandes moissons, ou*

d'herbes fort hautes, 276.
CHAP. IV, *Poſte de la Cavalerie en marchant par des Défilés. Moyens pour éviter, que les Eſpions ennemis ne comptent le nombre de vos Troupes, qui défilent. Avis, lorſqu'il faut repaſſer par un chemin difficile*, 284.
CHAP. V. *Des Marches dans un païs de plaine, ou coupé ſucceſſivement par des plaines & des défilés. Des Marches à la vûë de l'Armée ennemie, ou d'un de leurs Détachemens, ou d'une de leurs Places. Avis touchant le Bagage, l'Artillerie, les Vivres, & les Hôpitaux*, 287.
CHAP. VI. *Combien les Marches de nuit ſont perilleuſes, ſur tout dans un païs qu'on ne connoit pas. Avis, lorſque vous ſerez obligé de marcher de nuit*, 304.
CHAP. VII. *Avis pour une Marche accelerée, principalement lorſqu'elle ſe fait de nuit*, 309
CHAP. VIII. *Des Marches ſecretes*, 316.
CHAP. IX. *Par quel païs vous devez prendre votre Marche, ſelon le nombre & la qualité de vos Troupres.* 322.
CHAP. X. *Des Marches dans un païs, où l'eau manque pendant quelques*

lieuës. 326.

CHAP. XI. *Moïens pour ſe mettre en campagne avant les ennemis; & expédiens pour franchir un paſſage difficile, qu'ils gardent déja.* 330.

CHAP. XII. *Suite des moïens pour franchir un paſſage difficile, gardé par les ennemis.* 336.

CHAP. XIII. *Expédiens, pour franchir un paſſage difficile. Avis ſur le chariage de l'armée dans un païs, où il y a beaucoup de Défilés.* 338.

CHAP. XIV. *Avis de l'Empereur Leon par rapport au fourage, lorſque vous marchez pour aller camper près des ennemis. Réflexion à ce ſujet, & Obſervations pour ne pas donner dans une embuſcade.* 343.

CHAP. XV. *Pour mettre en peu de tems l'armée en Marche, ſans lui rien retrancher des heures néceſſaires à ſon repos. Marche par un païs ami, lorſqu'il n'eſt pas néceſſaire de la précipiter.* 347.

DES OCCASIONS OU il faut tâcher d'en venir à un combat ; & comment on peut y obliger les ennemis.

CHAP. I. *Quelles ſûretés il faut avoir, avant que de prendre la réſolution de livrer bataille. En quelle rencontre il eſt preſque indiſpenſable de tâcher d'en venir à un combat.* 353.

CHAP. II. *De certaines occaſions, où il eſt à propos d'attaquer les ennemis, & dont il eſt parlé plus amplement dans les autres Traités de cet Ouvrage.* 363.

CHAP. III. *Occaſions avantageuſes d'attaquer les ennemis ſur leur Marche, ou lorſqu'ils ſortent d'un camp retranché.* 373.

CHAP. IV. *C'eſt une occaſion favorable d'attaquer les ennemis lorſqu'il manque beaucoup de monde de leur armée. Moïens d'y réüſſir. Avantage de les attaquer, après avoir inondé leur Camp.* 381.

CHAP. V. *Avantage d'attaquer les ennemis, lorſqu'ils ſe ſont débandés pour le pillage, ou un peu après ; lorſ-*

que dans leur marche, ils ſont embarraſſés d'un grand nombre de Priſonniers, ou d'un gros Convoi ; lorſque vous avez des intelligences avec des Officiers des ennemis, ou avec un nombre de vos Deſerteurs, que vous avez fait paſſer à ce deſſein parmi les ennemis, 386.

CHAP. VI. *Afin d'engager les ennemis à une bataille, feignez vous-même d'avoir des motifs de crainte, & des ordres de votre ſouverain pour ne pas en venir à un combat,* 398.

CHAP. VII. *Exemples, que l'Hiſtoire fournit pour attirer les ennemis à un combat par de doubles intelligences d'Officiers de vos Troupes, ou par une fauſſe apparence d'un tumulte ſurvenu dans votre armée,* 407.

CHAP. VIII. *Avis, lorſqu'une Riviere, qui ſépare les deux armées eſt le ſeul obſtacle, qui empêche les ennemis d'en venir au combat, où vous voudriez les engager,* 411.

CHAP. IX. *Expédiens, pour engager les ennemis à vous attaquer, en leur perſuadant, que vous avez moins de Troupes, que vous n'en avez réellement,* 419.

CHAP. X. *Comment on peut forcer les*

ennemis de donner bataille, au en excitant les plaintes de leurs peuples, ou en faiſant le Siege d'une de leurs Places, 426.

CHAP. XI. *Comment on peut déloger les ennemis d'un terrain avantageux, ou d'un paſſage difficile pour pouvoir enſuite leur livrer bataille,* 433.

CHAP. XII. *Autres moïens d'obliger les ennemis d'en venir à un combat en les reſſerant dans leur terrain, & en leur coupant les vivres ou l'eau,* 438.

CHAP. XIII. *Précautions à prendre contre les ennemis, qui ſe voïant dans un danger prochain de perir faute de vivres, d'eau, ou de fourage &c. peuvent prendre la réſolution d'attaquer l'armée qui les a inveſtis,* 444.

CHAP. XIV. *Afin que les ennemis n'évitent pas un combat en feignant d'avoir reçû un ſecours de Troupes, ou en faiſant ſecretement retraite,* 448.

Fin de la Table des Chapitres du troiſiéme Volume.

REFLEXIONS

REFLEXIONS MILITAIRES ET POLITIQUES.

DES PREMIERES DE'MARCHES d'un Général au commencement de la Guerre.

CHAPITRE PREMIER.

Par quels moïens on peut porter les ſujets à contribuer volontiers aux frais de la Guerre.

§. I. DÈS que la guerre ſera déclarée, tâchez par les raiſons les plus fortes de porter les ſujets à contribuer de bon cœur à ce qui eſt néceſſaire pour

la ſoûtenir, & donnez à cette guerre les couleurs les plus propres, afin qu'elle paroiſſe juſte, & qu'elle ſoit par conſéquent approuvée.

§ Lorſque Louis XII. Roi de France, & Don Ferdinand le Catholique ſe joignirent pour conquérir le Royaume de Naples; ils publierent, que leur fin étoit de pouvoir plus facilement aller de là inveſtir le païs des Turcs. Don Ferdinand ajoûtoit, que cette guerre étoit juſte, à cauſe que Frederic d'Aragon, alors Roi de Naples, avoit voulu faire alliance avec les Ottomans. (1)

§. II. Ne penſez pas, que je veuille vous inſpirer la maxime de Platon, qui conſeille « de ne ſe parer, que de l'image » de la juſtice & de l'ombre de la ver» tu, & de cacher ſous ces dehors la » ruſe & la fourberie du Renard. » (2) Je ſoûtiens au contraire avec Æſchile, qu'il faut préférer d'être bon à le paroître; & j'ai ſeulement prétendu dire, que ce qui eſt juſte en ſoi, doit encore paroître honnête aux autres. Je ne par-

(1) Guichardin hiſt. d'Italie.

(2) *Induere itaque imaginem opportet juſtitiæ, & quædam præ ſe ferre virtutis adumbrationem, à tergo verò illam ſapientis Archilochi vulpem aſtutam ac vafriam trahere.* Dial. 2. de Rep.

le donc que d'une guerre, que je suppose juste ; & mon unique intention est de faire connoître, que cette guerre étant juste, elle doit encore paroître telle : car selon S. Paul « il faut non » seulement faire le bien devant Dieu, » mais encore devant les hommes. » (1)

Si la guerre est défensive, vous représenterez aux Peuples la nécessité, où ils se trouvent de faire leurs efforts pour vous aider à la soûtenir ; afin de conserver leurs maisons, leurs biens, leur vie, l'honneur de leurs familles, & la Couronne du Prince qui les aime en pere, au lieu que le conquérant les traiteroit en ennemi. §. III.

¶ Par de semblables représentations Camille des Ursins, Gouverneur de Rome pour le Pape Paul IV, porta les Romains à contribuer aux préparatifs nécessaires pour pouvoir se défendre contre l'armée Espagnole, qui sous les ordres du Duc d'Albe menaçoit Rome. (2)

Si les ennemis dans les guerres précédentes s'étoient emparés de quelque partie des Etats de votre Prince, il sera §. IV.

(1) *Providentes bona non tantum coram Deo, sed etiam coram hominibus.* Epit. aux Rom. c. 12. v. 17.

(2) Guerres d'Albert Lazzari.

aiſé de porter les ſujets à contribuer volontiers, afin de la recouvrer; parce que chacun voit avec regret, qu'une portion de la République ou du Roïaume, où il eſt né, ait été démembrée; & une guerre entrepriſe ſur un pareil fondement eſt juſte.

les motifs de faire la Paix & la Guerre, p. 7.

§ Achab, Roi d'Iſraël, pour engager ſon peuple à la guerre contre les Syriens, lui rappelloit, qu'ils avoient enlevé aux Iſraëlites la place de Ramothgalaad: « Avez-vous oublié, lui diſoit-« il, que Ramothgalaad nous appartient, « & nous négligeons de la repren-» dre ſur le Roi de Syrie. » (1)

§ Guichardin rapporte, que les Milanois contribuérent avec plaiſir à la guerre que Louis XII. Roi de France, maître alors de l'Etat de Milan, réſolut de faire aux Venitiens; parce que ce Prince publioit, que c'étoit pour rerecouvrer les terres du Milanez, dont la République de Veniſe dans les troubles précédens s'étoit emparée. (2)

§. V. Par les raiſons que je rapporterai bientôt, il y a lieu de croire, que vos ſujets

(1) *Ignoratis, quod noſtra ſit Ramothgalaad, & negligimus tollere eam de manu Regis Syriæ.* 3. Reg. c. 22. v. 3.

(2) Guichardin hiſt. d'Italie.

verront avec plaiſir, que vous portez la guerre dans le païs ennemi; cependant ſi l'idée de guerre offenſive les choque, tâchez de détourner cette idée en prenant pour prétexte, que vous ne prenez ainſi les devans en entrant dans les Provinces des ennemis, que pour les empêcher de venir fondre dans les vôtres.

¶ Servius Sulpicius Galba aïant remarqué, que le peuple Romain s'oppoſoit à ce que ſon armée portât la guerre en Macédoine, réuſſit à l'y faire conſentir en lui repréſentant, que c'étoit la ſeule voie pour éloigner la guerre de l'Italie; qu'autrement Philippe y entreroit avec ſon armée, & lui feroit éprouver tous les maux, qu'elle avoit ſoufferts lors de la guerre d'Annibal. (1)

¶ Athenagoras de Syracuſe repréſentoit à ſes Concitoïens, que pour empêcher les ennemis d'exécuter leurs deſſeins, il falloit les prévenir & les abattre. (2)

Une guerre défenſive à laquelle on ſe voit forcé pour ſa propre défenſe, paſſe preſque toûjours pour plus juſte, qu'une guerre offenſive. D'ailleurs un

(1) Tite-Live, hiſt. Rom.
(2) Thucyd. hiſt. l. 6.

Souverain, qui fait voir de l'ambition, allarme tous les Princes voiſins; & ne ſe croïant pas en ſûreté en demeurant dans l'inaction, ils ſe tiennent dès lors ſur leurs gardes, ils ſe précautionnent, & s'uniſſent enſemble pour obſerver ce Guerrier, & pour ſe déclarer contre lui, dès que leur ſoupçon ſe changera en certitude, qu'il a deſſein de faire des conquêtes.

¶ Solis rapporte, que Hernan Cortez ne vouloit pas, qu'on pût donner le nom odieux de guerre offenſe à celle qu'il faiſoit; & qu'étant arrivé au fleuve de Tabaſco il défendit à tous ſes ſoldats de faire aucun mouvement, juſqu'à ce que les Indiens fuſſent venus à la charge, en leur diſant: « qu'ils devoient dans » cette occaſion ſe ſervir premierement » du bouclier, avant que d'en venir à » l'épée; parce que cette guerre ne paſ- » ſeroit pour juſte, que lorſqu'on ver- » roit, qu'on y avoit été provo- » qué. » (1)

(1) Conq. de la nouv. Eſpagne.

CHAPITRE II.

Autres moïens, afin que les ſujets contribuent volontiers aux frais de la Guerre.

EXAGEREZ les forces de votre Prince & la facilité que vous avez de faire ſubſiſter votre armée ; uſez-en de la même maniere pour faire ſentir, combien les ennemis vous ſont inférieurs en moïens & en troupes, pour pouvoir ſoûtenir la guerre ; parce que ſi les ſujets croient, qu'elle aura un heureux ſuccès, & qu'elle ſera de peu de durée, ils contribueront de bon cœur aux frais de cette guerre. §. I.

¶ Les Conſuls Quintus Martius Philippe, & Titus Quintius Capitolin s'y prirent de cette maniere, le premier pour animer les Romains contre Perſée Roi de Macedoine ; & le ſecond contre les Eques & les Volſques, lorſque le peuple Romain refuſoit de vouloir entrer dans l'une & l'autre de ces guerres, qu'il entreprit enfin à la per-

ſuaſion de ces Conſuls. (1)

§. II. Si vous réuſſiſſez à perſuader, qu'il vous ſera aiſé d'exécuter votre deſſein, & d'entrer dans le païs ennemi pluſieurs viendront volontairement prendre parti dans votre armée, & ſous prétexte de chercher la gloire, & de ſervir leur patrie, ils ſatisferont leur inclination au pillage, ou voudront à peu de frais s'acquérir la réputation de vainqueurs.

¶ L'Hiſtorien, qui raconte comment Xerxés, en faiſant croire, qu'il avoit de grandes intelligences en Grece, avoit attiré dans ſon armée un grand nombre de volontaires, dit: « Que croïant aller » au triomphe plûtôt qu'au combat, ils » venoient à l'envi ſe ranger ſous ſes » étendarts, & que même pluſieurs Bar» bares de leur plein gré étoient venus » ſe joindre à lui. » (2)

En donnant à connoître aux ſujets ou aux troupes la diſpoſition où vous êtes d'entrer dans le païs ennemi, exagerez-en les richeſſes & les délices; afin que leur imagination flatée ne donne

(1) Tite-Live, hiſt. Rom.

(2) *Arbitrantes igitur ſe non ad pugnam, ſed ad victoriam evocari, promptiùs congregabantur: multi etiam Barbari ſua ſponte ſe ſocios adjungerant.* Poliem. Maced. apud Beyerl. de Mil. & Milit.

pas à l'eſprit le tems de la réflexion.

¶ Jacques Benigne Boſſuet Evêque de Meaux remarque, que Dieu, en rappellant à ſon Peuple le ſouvenir de la terre promiſe, l'appelle la terre graſſe, la terre abondante, où le lait & le miel découlent de toute part. (1)

Si les expédiens, que j'ai propoſés §. III.
juſqu'ici, ne ſuffiſent pas pour porter les peuples à contribuer volontiers aux frais de la guerre, rappellez-leur toutes les inſultes, tous les mauvais traitemens, ou tous les dommages qu'ils ont reçûs de la Nation dont vous voulez qu'ils ſe déclarent ennemis : car peut-être le deſir de ſe vanger fera ce que l'amour pour leur Prince, ni la vûë de quelque autre interêt n'ont pû faire.

¶ La veille, que les Grecs devoient déclarer la guerre à Xerxés, le Conſeil général de la Grece ordonna, que les maiſons que Xerxés avoit ruinées ne ſeroient pas rétablies ; afin que la vûë de ces ruines entretint la haine des Grecs contre les Perſes. (2)

¶ Les Gabaonites aïant exercé les plus exécrables infamies ſur la femme d'un Levite, dont ellemourut peu après;

(1) Polit. tirée de l'Ecrit. l. 1. propoſ. 3.
(2) For. Mapam. hiſt.

le Levite fit douze parts du cadavre, & en envoïa une à chaque Tribu : ce qui fit que onze ſe joignirent pour déclarer une cruelle guerre à celle de Benjamin, qui n'avoit pas fait ſouffrir aux Gabaonites, ſujets de cette Tribu, le châtiment, qu'un crime ſi énorme méritoit. (1)

¶ Judas Machabée, pour exciter les Iſraëlites à faire la guerre à Nicanor, leur rappelloit le ſouvenir des affronts, & des mépris qu'ils avoient reçûs, tant de la part de Nicanor, que de celle de ſes ſujets. (2)

§. IV. Quelques-uns ne trouvant pas, que les peuples euſſent lieu de ſe plaindre de ceux, dont on vouloit qu'ils devinſſent ennemis, leur en fourniſſoient artificieuſement l'occaſion, en les engageant dans quelque rencontre, où ils en recevoient quelque inſulte ; afin que dans le deſir d'en tirer vengeance, ils ſe portaſſent volontiers à leur faire la guerre.

¶ Accius Tullius, Prince des Volſques

(1) Liv. des Juges, c. 19.

(2) *Ante oculos habentes contumeliam, quæ loco ſancto ab his injuſtè eſſet illata, itemque & ludibria habitæ civitatis injuriam, adhuc etiam veterum inſtituta convulſa.* Mach. c. 8. v. 17.

avoit deſſein de déclarer la guerre à Rome : mais il craignoit, que ſa Nation ſi ſouvent défaite par les Romains ne voulût pas s'y engager, excepté qu'elle n'en eut quelque nouveau ſujet. Un jour qu'il y avoit à Rome un grand concours de Volſques pour y voir les jeux publics, Tullius faiſant ſemblant de vouloir prévenir toute occaſion de rupture, dit aux Conſuls Romains, que le concours de tant de Volſques étoit dangereux, à cauſe de leur genie turbulent & inquiet. A cette repréſentation les Conſuls ordonnérent, que tous les Volſques euſſent à ſe retirer des jeux. Cet ordre les irrita extrémement, ainſi que l'avoit prévû Tullius, qui exagerant alors aux Volſques la grandeur de l'affront, qu'ils venoient de recevoir & la néceſſité où ils étoient d'en tirer une ſanglante vengeance, leur perſuada aiſément, comme il le ſouhaitoit, de déclarer la guerre aux Romains. (1)

J'ai dit, que ce n'eſt pas aſſez, qu'une guerre ſoit juſte, qu'elle doit encore le paroître, & qu'il eſt important de déguiſer le nom de guerre offenſive, pour éviter les périls à craindre, quand on paſſe pour aggreſſeur. Si ces deux prin- §. V.

(1) Tite-Live, hiſt. Rom.

cipes ſont vrais, la pratique, que je viens de propoſer, eſt fort utile; puiſque ſous prétexte de venger une injure on peut commencer par faire des conquêtes; & quoiqu'on ait plus de droit à déclarer la guerre, qu'il ne le paroît; ce droit devient encore plus plauſible parmi le peuple, lorſque le Prince prend les armes, ſous prétexte qu'il a été offenſé.

¶ Comme Auguſte apprehendoit, que les Romains ſans un puiſſant motif n'approuvaſſent pas la guerre, qu'il avoit deſſein de faire à Marc Antoine, qui avoit épouſé Octavie, ſœur d'Auguſte, & qui la mépriſoit à cauſe de l'amour qu'il avoit pour Cleopatre, il envoïa Octavie en Egypte pour y vivre avec ſon mari; prévoïant que Marc Antoine ne voudroit pas la recevoir, comme cela arriva; & que cet affront lui ſerviroit de prétexte honnête, pour déclarer la guerre à ce Prince, qu'il défit dans la bataille d'Actium, & ſe rendit ainſi maître de la portion de l'Empire que Marc Antoine poſſedoit (1).

(1) Plutarque, v. de M. Antoine.

CHAPITRE III.

Précautions, qu'il eſt à propos de prendre au commencement d'une guerre contre un païs de Religion différente; afin que les ſujets y contribuent volontiers, & que les Princes neutres n'y mettent pas obſtacle.

AFIN que les ſujets approuvent la guerre que vous voulez entreprendre, j'ai dit qu'il falloit leur en faire connoître la néceſſité, la facilité, l'utilité, la juſtice, & même ce qu'on y peut trouver de gracieux. Comme ces deux dernieres circonſtances ſont plus ſenſibles dans une guerre contre des Infidelles, que dans une autre; il eſt naturel de croire, que les peuples y contribueront volontiers: ſur-tout ſi vous leur rappellez les irrévérences que vous ſçavez, que vos ennemis ont commiſes à l'égard des Temples, des Images, des Prêtres, &c. parce que ce ſouvenir, qui commence par attirer leur compaſſion, excite enſuite leur haine, & ſe termine enfin à §. I.

leur inſpirer le déſir de ſe venger.

¶ L'Armée de l'Empereur Ferdinand étant ſur le point de combattre contre celle des Hérétiques de Bohême, un Carme Eſpagnol anima extrêmement les Autrichiens à ce combat, où ils furent victorieux, en leur montrant une image de la Sainte Vierge, dont ces ennemis avoient déchiré le viſage (1).

§. II. En pareil cas faites paſſer cette guerre pour une guerre de Religion, & tâchez d'obtenir de l'Etat Eccléſiaſtique les ſecours que le Pape par ſes Bulles, par l'*Excuſe* *, par le ſubſide, &c. a accordé à l'Eſpagne, pour entretenir les garniſons d'Afrique, & pour continuer la guerre par mer contre les Infidéles. Et quoique la défenſe de la foi ſoit un motif aſſez puiſſant pour porter le Prince à cette guerre; comme il ne peut pas la ſoûtenir ſans argent, il ſera à propos, que le Prince, qui n'a pas tout celui, qui eſt néceſſaire, prenne des meſures avec la Cour de Rome touchant ces ſecours, avant que d'en venir à une rupture, & de s'engager à une guerre, qui, faute de moïens pour pouvoir la ſoûtenir, pourroit être d'un plus grand préjudice pour la Chrétienté.

* *C'eſt une impoſition ſur les biens des Eccléſiaſtiques pour contribuer aux frais de la guerre contre les Infidéles.*

(1) Foreſti Mapam. hiſt.

¶ Il paroît, que c'eſt ce que les Allemans obſervérent parfaitement en 1716. car quoiqu'ils euſſent fait ligue avec les Venitiens, ils n'agirent, que lorſque le Pape eut accordé à l'Empereur le dixiéme des rentes Eccléſiaſtiques dans les païs, que la Maiſon d'Autriche poſſede.

Vos ſujets ſe porteront plus facilement à contribuer par des dons gratuits à une guerre déclarée pour cauſe de Religion, ſi des Prédicateurs reconnus pour ſçavans & vertueux les y exhortent continuellement; parce que les peuples alors donnent par dévotion, & redoublent leur liberalité dans l'eſpérance d'en recevoir une récompenſe éternelle & temporelle.

¶ Quoique la guerre ne regardât en aucune maniere la Religion, nous ne laiſſâmes pas de recevoir en Aragon, en Catalogne, & dans le Roïaume de Valence un grand préjudice de quelques ſujets imprudens, qui abuſant des lieux les plus ſacrez parloient continuellement en faveur du droit, qu'ils prétendoient que l'Archiduc avoit, & ils jettérent dans un ſi grand ſcrupule une partie du peuple de ces Provinces, que déjà pluſieurs, plûtôt par perſuaſion que par amour, s'obſtinoient à vouloir ſacri-

fier leurs vies & leurs biens pour les Autrichiens ; & j'ai vû un Miquelet, qui mourant des bleſſures qu'il avoit reçûës, au lieu de recommander ſon ame à Dieu, repetoit en expirant, qu'il mouroit pour Charles III.

§. III. Lorſque le Prince ne peut pas réuſſir à faire paſſer cette guerre pour une guerre de Religion, il ſera bon qu'il mette le Souverain Pontife dans ſes interêts ; ou du moins qu'il cherche les moïens les plus efficaces pour éviter, qu'il ne paroiſſe contraire. Comin Ventura(1) approuve extrémement cette maxime, & Guillaume le Conquerant eut grand ſoin de la mertre en pratique, lorſque ſous le Pontificat d'Alexandre II. il entreprit la conquête du Roïaume d'Angleterre qu'Haralde II. poſſedoit (2). Je ne m'arrête pas davantage ſur cette matiere, parce que pluſieurs l'ont traitée fort au long, & entr'autres Jean-François Lotin dans un diſcours qui commence à la page 482. du premier tome du Treſor Politique.

§. IV. Je me ſuis propoſé juſqu'ici de faire voir, que la guerre doit être juſte ; afin que les ſujets y contribuent volontiers,

(1) Threſ. Polit.
(2) Suplem. de Foreſti.

&

& que les autres Princes n'y mettent point d'empêchement. Peut-être trouvera-t-on, que je n'ai pas dit grand chose ſur ce ſecond point, & que ſur le premier j'ai omis d'indiquer quels ſont les moïens les plus efficaces & les plus doux pour tirer des peuples ces contributions : mais j'en parle dans divers autres endroits de mes Réflexions, où les avis ſur cette matiere ſeroient plus déplacés, s'ils ne s'y rencontroient pas, qu'ils ne le ſont en manquant ici.

De la guerre offenſive c. 22. & ſuiv.

Des motifs de faire la paix ou la guerre, c. 26 & ſuiv.

CHAPITRE IV.

Comment un Général, qui n'eſt pas aſſez connu dans les deux armées, doit d'abord établir la réputation de ſa bonne conduite.

LORSQU'UN Général n'eſt pas encore bien connu dans l'armée qu'il commande, & que ſa réputation n'eſt pas encore établie dans celle des ennemis, les troupes de part & d'autre ſeront attentives à obſerver les commencemens de ſon commandement ; & comme les hom-

mes ſe laſſent d'attendre, ils décident d'abord, & donnent à l'inaction le nom de lenteur, & quelquefois même celui de poltronerie. Il faut donc que ce Général cherche d'abord l'occaſion de donner des preuves de ſa valeur, de ſon habileté, & de ſon activité.

¶ Guillaume III. de Naſſau, qui eſt de ce ſentiment, remarque qu'Annibal tâcha d'en venir à un combat contre les Romains, dès qu'il eut paſſé les Alpes (1). Les Empereurs Ottomans, pour ſe faire eſtimer de leurs ſujets, cherchoient à ſe diſtinguer par quelque action militaire, dès qu'ils étoient montés ſur le trône (2).

¶ Tacite, parlant de P. Oſtorius nouvellement élû Vice-préteur d'Angleterre, dit : qu'Oſtorius ſçachant, que la réputation dans la guerre dépend des premiers ſuccès, marcha d'abord avec quelques Cohortes pour chercher l'ennemi (3).

§. II. Non ſeulement le nom, qu'un Général s'eſt fait : mais même une action de quelqu'un de ſes Guerriers peut mettre en réputation ſes troupes : ſur-tout

(1) Annibal & Scipion.
(2) Du Verdier, hiſt. des Turcs.
(3) Tacite, ann. l. 12.

au commencement d'une guerre contre une Nation de qui elles ne ſont pas aſſez connuës. Quoique les exemples que je vai rapporter ſoient communs, ils ſuffiront pourtant pour me diſpenſer de recourir à une autre preuve.

¶ Ageſilas, fils de Themiſtocle, allant reconnoître le camp des Perſes ſes ennemis, forma le deſſein de tuer leur Roi; & aïant frappé le Satrape Mardonius, qu'il prit pour le Roi, il fut arrêté. Aïant été conduit devant Xerxés, qui aſſiſtoit à un ſacrifice, Agaſilas mit une de ſes mains ſur les charbons ardens de l'encenſoir. Voïant les Perſes étonnés de cette action, il leur dit, « tels ſont tous les Atheniens, & ſi vous » ne voulez pas m'en croire, je brû» lerai l'autre main avec la même fer» meté » (1). Tite-Live (2) rapporte que Mutius Scevola Romain avoit fait la même choſe en préſence du Roi Porſenna, qui auſſi bien que Xerxés craignit d'avoir pour ennemis une Nation, dont un particulier donnoit une ſi grande preuve de conſtance.

¶ L'Empereur de Trebiſonde ne regarda pas les Genois comme des enne-

(1) Foreſti Mapam. hiſt.
(2) Hiſt. Rom.

mis moins formidables par l'action d'un de leurs Citoïens nommé Mergolo Lercari, qui aïant reçu à la Cour de ce Prince une insulte d'un jeune homme, que l'Empereur refusa de punir, arma deux galeres des deniers de ses parens & de ses amis; & fit des actions si hardies contre les Trebisondains, & causa tant de ravages dans leur païs, que l'Empereur pour faire la paix avec Lercari fut obligé d'accorder des privileges aux Genois, qui s'apperçurent dès lors, qu'on faisoit beaucoup plus de cas d'eux à Trebisonde (1).

§. IV. Aïant érabli pour principe, qu'une expédition faite au commencement de la guerre contribuë à la réputation du Général, & à celle de son armée, il reste à examiner les exceptions & les circonstances, qui doivent servir d'éclaircissement à cette regle.

Mon premier avertissement est, qu'au commencement de la guerre on ne doit faire d'autres entreprises, quand même elles ne seroient pas d'une grande importance, que celles où l'on est probablement assuré de réussir; parce que les premieres actions, qui ont un heureux succès, donnent de la réputa-

(1) Foresti Mapam. hist.

tion au Général, raniment le courage des ſoldats, & empêchent par l'impreſſion qu'elles font d'abord, qu'on ne s'apperçoive de quelque petite faute, qu'on peut faire dans la ſuite : au contraire, ſi l'évenement en a été malheureux, elles intimident les troupes, font mépriſer le Chef, rendent les ennemis plus orgueilleux.

¶ Dolce rapporte, que le bon commencement du Gouvernement de l'Empereur Leon I. acquit beaucoup de réputation à ce Prince, & fut cauſe, que l'Afrique, l'Aſie & la Perſe n'oſérent pas lui déclarer la guerre, comme elles l'avoient déclarée à ſes prédeceſſeurs (1).

¶ Solis, parlant de la premiere rencontre de Cortez avec les peuples de Tabaſco, dit · qu'il prit beaucoup de précautions dans cette premiere entrepriſe de ſon armée ; parce que ce ſont les bons commencemens, qui donnent la réputation aux armes, & qui relevent le courage des ſoldats (2).

¶ Saluſte, qui raconte tous les avantages que Marius remporta, pour avoir heureuſement commencé la guerre con-

(1) Hiſt. des Emp. Rom.
(2) Solis conq. de la nouv. Eſpagne.

tte Jugurtha, dit que dans la ſuite on mettoit au rang des entrepriſes les mieux concertées juſqu'à ſes propres étourderies (1).

¶ M. de Montmorency, qui connoiſſoit, qu'un mauvais ſuccès au commencement de la guerre abat le cœur de celui qui l'éprouve, conſeilloit à Montian d'agir en Provence avec beaucoup de circonſpection contre les troupes de l'Empereur Charles V. (2).

Il eſt ſur-tout dangereux de s'expoſer à avoir du deſavantage dans la prémiere occaſion, lorſqu'on commande à de nouvelles troupes; parce que n'aïant pas encore éprouvé les changemens de la fortune, elles s'imagineroient, que le ſort des armes leur ſeroit toûjours contraire.

¶ C'eſt ſur ce fondement que Nicias exhortoit ſi fort les Atheniens à combattre contre les Syracuſains, qui étoient moins aguerris, & par conſéquent plus ſujets à être intimidez par le premier coup d'une fortune contraire (3).

(1) *Poſtquam tantam rem Marius ſine ullo ſuorum incommodo patravit, magnus & clarus antea, major atque clarior haberi cœpit: omnia non bene conſulta, in virtutem trahebantur.* Bell. Jugurth.

(2) Fracheta Semin. des Gouv.

(3) Thucyd. hiſt. l. 7

§. VI.

Pour vous être acquis de la réputation, gardez-vous, comme dit le Proverbe vulgaire, de vous endormir ſur elle, parce qu'une fin indigne ternit le plus glorieux commencement ; & pour me ſervir des termes de Platon, *Dans la carriere ce n'eſt pas celui, qui part avec le plus de viteſſe, qui remporte le prix : mais celui qui conſtant dans ſa courſe arrive le premier au terme marqué* (1). Il ſeroit même extrêmement honteux pour un Chef de faire des fautes, après avoir donné des preuves d'habileté : car comme dit Strada : « Il y a » moins de honte à ne pas monter juſ» qu'à un certain degré d'élévation, » que d'en tomber après y être par» venu » (2).

(1) De Rep. Dial. 10.

(2) *Turpius eſt de gradu deturbari, quàm ad eum non attolli.* De Bell. Belg.

CHAPITRE V.

Il faut acquérir à votre Armée la réputation d'être supérieure en forces.

§. I. LEs personnes éclairées s'attachent à la qualité des choses, les ignorans n'en considérent que la quantité, ou le nombre: ainsi aïant proposé par rapport aux premiers, le moïen de donner de la réputation à la conduite du Chef, & à la valeur des troupes, examinons par rapport aux seconds, comment vous pourrez faire passer votre armée pour être supérieure en nombre.

§. II. Vous y réüssirez à l'égard de ceux, qui n'entendent pas le fin de la guerre, & qui sont le grand nombre, en présentant la bataille aux Ennemis, lors même que vous n'avez aucune envie de la donner: mais que ce soit dans des lieux si avantageux, qu'ils soient obligez de la refuser. Si les ennemis, pour être mieux reçus des peuples, ou pour se rendre formidables à vos troupes, font courir le bruit, qu'ils sont les plus forts; faites les mouvemens

les plus propres à donner à connoître, que vous leur êtes ſupérieur en forces.

¶ Pompée n'avoit pas deſſein d'en venir à un combat à Munda : il ne laiſſa pourtant pas de ranger ſon armée en bataille en préſence de celle de Céſar : mais ce fut dans un terrain, où il ne pouvoit être attaqué ; parce qu'il avoit derriere lui une place amie, & par devant un ruiſſeau & divers marais ; & s'il fut battu dans la ſuite, c'eſt que contre ſon premier projet il abandonna ce terrain avantageux. (1)

¶ Céſar étoit campé près de Lugubi, dans un poſte fort & avantageux ; les troupes de Pompée lui crioient à tout moment de venir en raſe campagne ; & en même tems Pompée écrivoit que Céſar refuſoit le combat. Céſar, pour éviter qu'on ne le crut, abandonna ce poſte, & préſenta la bataille ; & Pompée alors ne ſortit point de ſon camp. Ce qui fait voir, que la maxime de ces deux grands hommes étoit de vouloir paſſer chacun pour ſupérieur en forces ; afin que le païs n'embraſſât pas le parti de l'autre (2).

Sur de bons avis, que vous recevrez

(1) Com. de Céſar.
(2) Com. de Céſar.

envoïez des détachemens pour commettre des actes d'hoſtilité dans le païs ennemi, pour enlever les convois & les fourrages de l'armée ennemie, & quelques-unes de ſes gardes avancées : car le vulgaire, tant parmi les peuples, que parmi les troupes, ne juge des choſes, que par ce qu'il voit, ſans porter ſes réflexions plus loin.

Cette réputation de ſupériorité en forces, commencera à répandre une certaine crainte dans le païs, & parmi les troupes des ennemis, tandis qu'elle relevera le cœur de vos ſoldats, & de vos peuples. Souvent dans la guerre la réputation ne vaut pas moins que la force. Quinte-Curce a dit d'Alexandre: « Qu'il avoit ſoumis plus d'ennemis par » ſa réputation, que par ſes armes (1).

(1) *Famâ plura, quàm armis everteret.* Vie d'Alex.

CHAPITRE VI.

De la Frontiere & de la ſaiſon, que vous devez choiſir pour faire la guerre, lorſque ce choix eſt en votre pouvoir,

§. I. EN ſuppoſant une commodité égale dans les autres circonſtances, il faut préférer de faire la guerre ſur la frontiere, dont les peuples ſont moins belliqueux; parce que s'ils étoient accoûtumés à manier les armes, ſur tout dans un païs de montagnes, vous en ſeriez autant incommodé, que l'armée du Roi mon maître le fut en Catalogne, où les païſans lui donnérent plus de peine que les troupes ennemies, & où chaque campagne il falloit ſix à huit mille hommes, pour empêcher les courſes des Miquelets, & éviter que les convois n'en fuſſent inſultés.

§. II. Il y a des nations, qui ſont très-guerrieres hors de leur païs, & qui ne le ſont pas tant, lorſqu'elles n'en ſortent pas. Il y en a d'autres, qui portent la valeur à ſon plus haut point,

De la Guerre offenſive, c. 4.

pour la défenſe de la patrie, & qui manquent de courage ou de fermeté, lorſqu'il s'agit de conquérir des Etats éloignés. Sur cette obſervation il me paroît, que vous devez faire une guerre offenſive aux premiers de ces peuples, & vous tenir ſur la défenſive contre les ſeconds.

Emploïez vos principales forces contre les provinces, dont les hommes ſe ſont rendus plus redoutables à vos troupes; car il y a des peuples, qui font voir beaucoup de valeur en combattant contre certaines nations, & qui ſe battent avec timidité contre quelques-autres.

§. III. *Des Diſpoſitions avant de commencer la Guerre, c. 8.* Si vous êtes ſupérieur en cavalerie, vous devez porter la guerre dans un païs de plaine, abondant en eau & en fourages; & chercher un païs différent, ſi les ennemis ont plus de cavalerié que vous; ſans vous engager pourtant dans un terrain extrêmement coupé par des défilés, ſi le païs eſt ennemi. *Des Marches, c. 9.*

§. IV. Il ne faut pas porter la guerre dans un païs, où il y a un grand nombre de Places fortes; & il ſeroit déſavantageux de vouloir faire vos conquêtes dans une Province ſi fort dépourvûë de ces Places, que vous ne puiſſiez pas en trou-

ver, pour établir les magazins & les hôpitaux, & couvrir de-là vos convois & vos retraites; ſur tout lorſque le païs eſt ennemi: inconveniens que les Alliés éprouvérent en Caſtille, où faute de places, leur armée n'aſſujettiſſoit que deux ou trois lieuës de païs à l'entour: car les habitans des autres lieux, fermoient le paſſage à leurs recruës, inſultoient leurs convois, & enlevoient leurs Maraudeurs & leurs Fourageurs; de ſorte, que leur armée ſupérieure en nombre ſans contredit, ſe vit deux fois obligée de ſe retirer; parce qu'elle étoit en quelque maniere bloquée par les gens du païs, qui n'étoient pas aſſujettis par des Places, & qui n'obéïſſoient plus aux Allemands, dès qu'ils s'étoient éloignés de deux marches.

Si vous avez lieu de croire, que quelque Province ennemie, à la vûe de votre armée, pourra ſe déclarer pour votre Prince, tâchez d'y faire entrer vos troupes. Les exemples de Naples & de la Sardaigne, que je rapporte en traitant de la guerre offenſive, en ſont une preuve. §. V. *De la Guerre offenſive, c. 1.*

Lorſque vous n'êtes pas bien aſſûré de la fidélité de quelques uns de vos peuples, choiſiſſez, pour faire la guerre, §. VI.

quelque endroit, d'où votre armée les puiſſe couvrir.

Enfin tâchez de porter la guerre dans une Province, où vous receviez vos convois plus facilement, que les ennemis ne recevront les leurs. On peut avoir cet avantage par des batteaux ſur des rivieres navigables ; ou par des vaiſſeaux, lorſque vous en avez un plus grand nombre que les ennemis ; ce qui alors doit vous déterminer à faire la guerre ſur des Côtes maritimes. Les avis que je donne ailleurs, afin que les ennemis aïent de la peine à recevoir leurs convois, & afin que vous aſſûriez les vôtres ; pourront vous fournir quelques réflexions, pour juger en quel terrain l'armée des ennemis, ou la vôtre trouvera plus de commodité pour recevoir les vivres, les fourages, les recruës, les armes, les habits, & l'argent pour les troupes.

De la Guerre offenſive, c. 8. & 10.

De la Guerre défenſive.

Des occaſions où il faut éviter le combat.

§. VII. Trois raiſons peuvent déterminer à porter la guerre dans la Province la plus riche, que les ennemis ont ſur votre frontiere. La premiere eſt, afin de ruiner ce païs, qui pourroit fournir aux ennemis des ſecours conſidérables en vivres, en argent, en chevaux, &c.

La ſeconde eſt, afin que ſi l'argent &

les vivres pour les troupes viennent à vous manquer, vous en puiſſiez tirer de ce païs par des quartiers d'hyver, ou par des contributions.

¶ En 1513. Don Raimond de Cardona, Général des troupes du Roi Don Ferdinand le Catholique en Italie, ne ſe trouvant pas des fonds, pour entretenir ſon armée, abandonna toute autre entrepriſe, pour la conduire dans le voiſinage de Veniſe, qui alors étoit ennemie de l'Eſpagne, & la fit ſubſiſter aux dépens de ces peuples, riches par eux-mêmes, & encore plus par les denrées, que les habitans des autres lieux y avoient apportées, croïant, qu'elles y ſeroient plus en ſûreté (1).

La derniere raiſon, qui doit déterminer à porter la guerre dans la Province la plus riche des ennemis, eſt lorſqu'on a deſſein de conſerver les conquêtes, qu'on veut faire : car s'il en doit coûter autant, pour réüſſir, d'un autre côté, il y auroit de l'extravagance à choiſir le pire. D'ailleurs, les peuples des païs les plus riches ſont ordinairement moins robuſtes, & moins belliqueux,

¶ Commazzi remarque, que l'Empe-

(1) Guichardin, hiſt. d'Italie.

reur Carus voulant faire quelque conquête, porta la guerre en Perſe, païs riche & agréable, plûtôt qu'en Sarmatie, qui étoit ſtérile & pauvre (1).

VIII. Aïant formé le deſſein, & pris vos meſures pour conquérir, ou pour ruiner le meilleur païs des ennemis, ſi vous prévoïez, que la paix tardera long-tems à ſe faire, & ſi vous eſpérez pouvoir réduire vos ennemis en les appauvriſſant, & en leur ôtant les moïens de pouvoir ſoûtenir la guerre, portez la guerre ſur la frontiere la plus éloignée des Provinces, qui fourniſſent à leur armée le blé, l'avoine, la viande, les habits, les armes, le fer, & le bois pour l'artillerie, & toutes les autres choſes principales, dont, dont elle a beſoin, & dont les tranſports ne peuvent ſe faire ſans de gros frais: car, ſi par bonheur vous trouvez de ce côté-là ces commodités, que les ennemis n'ont pas, il eſt impoſſible que la guerre ne les jette dans des embarras extrêmes, & qu'elle ne leur coûte beaucoup. Je laiſſe aux Politiques à refléchir, ſi ce ne fut point par ces motifs, que Louis XIV. tâcha de faire la paix avec un certain Prince,

(1) Moral. des Princ.

avant de la conclure à Riſwic, avec les Eſpagnols, les Allemands, les Anglois, & les Hollandois (1).

La raiſon, que vous pouvez avoir pour faire la guerre dans un païs chaud, ou froid, en été, ou pendant cette partie de l'hyver, du printems, ou de l'automne, que les pluïes le permettent, eſt peut-être; parce que vos troupes, & celles des ennemis ſont d'un climat différent, & par conſéquent les unes plus propres que les autres à réſiſter à l'ardeur du ſoleil, ou à la rigueur de la gelée. Dans ce cas, tâchez de vous ſervir du fort de vos ſoldats contre le foible des ennemis: c'eſt-à-dire, portez la guerre offenſive ſous un climat, & dans une ſaiſon, qui ſoient les plus incommodes à vos adverſaires, & contentez-vous de vous tenir ſur la défenſive dans les Provinces, où le climat & la ſaiſon ſont plus contraires à votre nation, pour pouvoir tenir la campagne. §. IX.

Des Diſpoſitions avant de commencer la Guerre, c. 21 §. 4

¶ Les Suédois, ſous le Roi Guſtave Adolphe, qui trouvoient les froids d'Allemagne très-ſupportables, en comparaiſon de ceux de la Suéde, attaquérent & prirent Conigsberg, & Greyfenagen pendant la rigueur de l'hyver,

(1) Abrégé de la Vie de Louis XIV.

lorſque les Allemands ne pouvoient pas tenir la campagne dans cette ſaiſon trop rude pour eux (1).

¶ Une des raiſons, que Guichardin (2) donne, de ce qu'en 1503. l'armée Françoiſe s'étoit ſi fort diminuée, & de ce que par-là elle avoit perdu la bataille de Cerignoles, eſt que le grand Capitaine fit la guerre cette année dans un tems ſi rude, & dans un païs ſi marécageux; que les François & les Suiſſes ne pouvant pas réſiſter à ces incommodités, & à pluſieurs autres, tombérent malades, & déſertérent par douzaine; au lieu que les Eſpagnols, plus accoûtumés à toutes ſortes de travaux, ſupportoient patiemment, & en ſanté ces mêmes fatigues.

Vous ne devez pas mener vos troupes dans un païs où l'air eſt mal ſain, lorſqu'elles ſont nées ſous un meilleur climat; excepté que ce ne ſoit en hyver & au printems, ſaiſons auſquelles on ſe ſent moins de l'intemperie de l'air.

§. X. Par un très-grand nombre d'autorités, d'exemples, & de raiſons, je ferai voir, en traitant de la guerre offenſive, qu'il faut toûjours donner des

De la Guerre offenſive, c. 20. & 22.

(1) Supplem. de Foreſti.
(2) Hiſt. d'Italie.

bornes à ſes conquêtes ; qu'elles ne doivent pas être diſperſées & ſéparées les unes des autres, pour pouvoir les conſerver, & pour n'y pas trouver de l'oppoſition, par la jalouſie, ou par la politique des Princes voiſins.

CHAPITRE VII.

Expédiens, lorſque la Frontiere, par où vous voudriez entrer dans le païs ennemi, manque de grains, & de fourages.

§. I.

SI le païs, où il vous convient de porter la guerre, & de commencer la campagne, manque de grains & de fourrages, donnez ordre, que pour le compte du Roi, & ſur les terres de la frontiere, qui ſont à couvert par vos Places, on ſeme une quantité de blé & d'avoine, dont une partie ſervira pour donner le verd à votre cavalerie, & pour vous mettre en campagne avant les ennemis, d'où vous retirerez des avantages conſidérables ; & le reſte de l'avoine & du blé ſervira pour en amaſſer en ſon tems le grain & la paille.

De la guer offenſive. 12.

Par-là, vous épargnez au Prince des frais immenſes, pour en faire tranſporter de bien loin, & peut-être de 60. & 80. lieuës. Dépenſe à laquelle le Roi mon maître ſe vit obligé en 1709. aïant fait venir de Caſtille, & de France le blé & l'avoine, pour ſon armée de Catalogne, & aïant tiré une partie du fourage de l'Aragon.

¶ Les Suiſſes, en ſe précautionnant pour ſoûtenir la guerre contre Céſar, firent ſemer dans les endroits les plus commodes, une moitié plus de blé, qu'on en ſemoit ordinairement.

La paille, que cette moiſſon vous donnera, fera que votre cavalerie pourra tenir la campagne, même après que les ennemis, aïant conſumé tout le fourage du païs, ſe verront contraints d'éloigner la leur. Alors votre armée, n'aïant plus de cavalerie ennemie qui lui faſſe tête, aura plus de liberté d'agir pendant tout le tems, que le retardement des pluies & du froid lui permettra de camper en Automne.

On peut encore ajoûter, qu'aïant recours aux fourages du Roi, vous n'êtes pas obligé de couper ceux des habitans: car ſi vous les appauvriſſés, & ſi vous les mettez hors d'état de pouvoir nourrir

dans la contrée leurs troupeaux & leurs beſtiaux, ils les meneront dans une autre Province, ce qui dépeuplera ce païs; & votre armée manquera de vivandiers, de charettes, & autres voitures, dont elle ſe trouve avoir beſoin chaque jour. *Des marches*

Pour ces ſemailles de blé & d'avoine, que je viens de propoſer, il faut s'adreſſer à des hommes du païs; afin qu'ils les faſſent comme ſi elles étoient pour eux : car ſi les ennemis venoient à découvrir, qu'elles ſont pour le compte du Roi, & que vous vous préparez à porter la guerre de ce côté là, ils en feroient autant ſur la même frontiere. Il faut donc, que les perſonnes, qu'on chargera d'une pareille commiſſion, ſoient ſecretes, affectionnées à votre Prince, & riches; afin que par ignorance ou par malice elles ne découvrent pas le ſecret, & qu'on ne trouve pas étrange, qu'elles faſſent un ſi gros trafic, pour lequel elles peuvent prendre pour prétexte, qu'elles ſe ſont engagées à fournir une quantité de grains à certaines Provinces : ſur-tout ſi le païs eſt près de la mer, & s'il eſt arrivé qu'autrefois quelques autres nations aïent envoïé leurs vaiſſeaux pour y venir chercher du blé & de l'avoine. §. II.

Un autre expedient, lorſque la frontiere où l'on veut porter la guerre manque de grains & de fourages, eſt de faire par avance de gros magazins de blé, d'avoine, de paille & de foin : mais j'y trouve deux inconveniens ; par là on incommode beaucoup les particuliers de qui on les prend ; & aïant beſoin de pluſieurs mois pour les tranſporter ſur les frontieres, on inſtruit les ennemis de l'endroit, où vous avez deſſein de faire la guerre, excepté que le courant des rivieres navigables ne vous ſoit favorable.

De la guerre offenſive, c. 11. & 12.

CHAPITRE VIII.

Raiſons, pour former divers détachemens d'une armée fort ſupérieure en nombre à celle des ennemis.

§. I. SI vous avez beaucoup plus de troupes que les ennemis, après vous en être réſervé aſſez pour leur être un peu ſupérieur par rapport à leur qualité, à leur nombre, au terrain qu'ils doivent occuper, & aux expéditions que vous devez entreprendre, formez un ou deux

détachemens, qui agiſſent ſéparément; parce que les armées exceſſivement nombreuſes ne rendent pas tant de ſervices, qu'elles cauſent d'embarras. C'eſt ainſi que le penſoit le Vicomte de Turenne (1), & M. de la Nouë (2).

¶ Les armées de Céſar & d'Alexandre étoient ordinairement de trente-cinq à cinquante mille hommes; rarement même arrivoient-elles à ce dernier nombre: & certainement ce n'eſt pas faute de monde ni d'argent, que ces deux grands Princes, dont on pouvoit à peine compter les Provinces, n'ont pas voulu entretenir des armées plus nombreuſes (3).

Lorſque je cherche les raiſons ſur leſquelles le ſentiment du Vicomte de Turenne & de M. de la Nouë étoit fondé j'en découvre pluſieurs & très-fortes. La premiere eſt, qu'il y a bien de la difficulté à trouver aſſez de vivres & de fourrages pour faire ſubſiſter une armée extraordinairement nombreuſe (4).

(1) Du Buiſſon, Vie de Turenne.

(2) Maniere de chaſſer les Turcs de l'Europe.

(3) Com. de Céſar, & Quinte-Curce, Vie d'Alexandre.

(4) *Magnam multitudinem eſſe damnoſam, tùm quia difficilius regitur, tùm quia laboriosius in victualibus providetur.* Thomas de Reginine princip. liv. 4. ch. 10.

Don Sancho de Londogno fait obſerver, que ſouvent l'eau, qui ſe trouve dans un camp, qui d'ailleurs ſeroit avantageux, ne ſuffit pas pour une armée extrémement nombreuſe, & que l'air dans l'endroit où une ſi groſſe armée campe pendant quelques jours, s'infecte facilement, d'où naiſſent pluſieurs maladies dangereuſes (1).

Une autre raiſon eſt, que rarement on trouve un terrain où toute une grande armée puiſſe combattre, & alors pluſieurs troupes deviennent inutiles. C'eſt la remarque de Tacite (2). Strada fait la même obſervation, & ſe ſert à ce ſujet de la comparaiſon d'une pique, qui, quelque longue qu'elle ſoit, ne bleſſe pourtant que par le peu de fer qu'elle a au bout (3).

Lorſqu'une armée eſt de plus cinquante mille hommes, le moindre défilé l'arrête un jour entier; ce qui cauſe beaucoup d'embarras & de retardement dans les marches, comme toute perſonne

(1) Diſcipline Militaire.

(2) *Etiam in multis legionibus pauci ſunt, qui prælia profligant.* Ann. l. 14.

(3) *In ipſa multitudine pauci demùm ſunt illi qui bella conficiant: uti ex haſta, quantumvis oblonga, palmus tamen ferreæ cuſpidis plagam facit.* De Bell. Belg.

qui

qui a ſuivi les troupes, peut y avoir pris garde.

La derniere & la plus forte raiſon pour perſuader, qu'il faut former des détachemens d'une armée beaucoup ſupérieure en nombre à celle des ennemis, eſt qu'il n'y a pas de la prudence à expoſer toutes les troupes du Souverain à un ſeul évenement de la Fortune. Vous m'objecterez, que le moïen pour n'être pas vaincu en aucun endroit eſt de ne combattre qu'avec une armée plus groſſe que celle des ennemis? Je réponds que cette regle ſe trouve très-ſouvent fauſſe, comme je le prouve en traitant des occaſions où il faut éviter le combat.

¶ Les Romains, dans le tems où leur République étoit ſi bien gouvernée, avoient pluſieurs armées : mais elles étoient peu nombreuſes, & pour l'ordinaire elles n'étoient pas compoſées de plus de douze mille Romains & de douze mille hommes de troupes auxiliaires. Lorſqu'il étoit beſoin que les deux armées ſe joignifſent, elles faiſoient enſemble vingt-quatre mille Romains, & vingt-quatre mille hommes de troupes auxiliaires. En tout elles ne paſſoient que très-rarement cinquante mille hommes : par là quoiqu'une de leurs armées

fût défaite ; ils pouvoient facilement ſe relever par les troupes de l'autre.

§. II. En formant des détachemens d'une armée beaucoup ſupérieure vous rendrez vos actions plus glorieuſes, ſans que vos armes courent plus de riſque : car les troupes qui ſont de trop ne ſervent de rien. « Pour détruire cette Ville, diſoit Joſué, il n'eſt pas beſoin » que toute l'armée ailla à l'attaque ; » deux ou trois mille hommes ſuffiſent, » parce que ce ſeroit la fatiguer inutilement, que d'oppoſer tant de monde contre ſi peu d'ennemi » (1).

Avec pluſieurs corps de troupes vous formez en un même tems plus d'entrepriſes, vous avancez vos conquêtes, & vous mettez plûtôt fin à la guerre, qui pourroit, ſi elle étoit prolongée davantage, donner moïen aux ennemis de faire de nouvelles alliances, & cauſer dans vos Etats des révoltes, des maladies épidémiques, ou quelque autre malheur, qui ſeroit un obſtacle à vos projets.

¶ Louis XIV. diviſa ſa grande armée de Flandres en trois corps, dont Sa

(1) *Non aſcendat omnis populus, ſed duo vel tria millia virorum pergant, & deleant civitatem : quare omnis populus fruſtrà vexabitur contra hoſtes pauciſſimos.* Joſué, c. 7. v. 3.

Majeſté Très-Chrétienne commandoit un, & deux de ſes Généraux les deux autres. Par là il falloit beaucoup moins de tems à la France pour faire les conquêtes, qu'elle fit ſur les Hollandois.

¶ Egbert aïant deſſein de conquérir les ſept Royaumes d'Angleterre, comme il y réuſſit, diviſa en deux corps ſon armée qui étoit beaucoup ſupérieure en nombre, & tandis qu'avec l'un il inveſtit les Etats d'Etelulfe Roi des Saxons Orientaux, ſon fils entra avec l'autre dans le païs de Kent occupé alors par le Roi Baldrede. Par là Egbert mit moins de tems à faire ſes conquêtes (1). Leolin Prince de Galles ſuivit la même maxime, lorſqu'il porta la guerre dans les Etats d'Edouard IV. Roi d'Angleterre, ou Edouard I. en comptant depuis la Maiſon d'Anjou (2).

§. III. L'armée ſupérieure doit principalement obſerver la regle de ſéparer des détachemens pour rendre ſes conquêtes plus rapides, lorſqu'elle combat contre une Nation, qui n'eſt pas accoûtumée à faire la guerre; parce que les ennemis, excepté qu'ils ne ſoient extrémement groſſiers, apprendront dans peu

(1) Supplem. de Foreſti.
(2) Supplem. de Foreſti.

d'années ce qu'ils ignoroient faute d'exercice : ainſi que ſelon la remarque de Tacite, il arriva aux Allemans par la continuation de la guerre, qu'ils eurent à ſoûtenir contre les Romains (1).

¶ Les Macédoniens étoient dans les armes le mépris des Grecs ; cependant à force de ſouffrir & de faire la guerre, ils donnérent la loi à ceux là même de qui ils la recevoient ; & conduits enſuite par Alexandre ils ne ſe rendirent pas ſeulement maîtres de toute la Grece, mais encore des vaſtes domaines de la Perſe (2).

§. IV. On doit conclure de ce que je viens de dire, que ſi un Prince, qui a des troupes diſciplinées, fait la guerre contre une Nation peu belliqueuſe, il doit dabord faire de puiſſans efforts, afin de pouvoir terminer ſon entrepriſe, avant que ſes ennemis ſe ſoient aguerris. C'eſt pour cela que le Général Montecuculi dit, qu'il faut que la guerre des Allemans contre les Turcs ſoit courte & vigoureuſe. A cette raiſon on peut encore ajoûter, que ſi vous finiſſez promtement les conquêtes, que vous avez projettées, vous ne donnez pas aux

(1) Ann. l. 2.
(2) Quinte-Curce, Vie d'Alex.

Princes neutres, qui en conçoivent de la jalouſie, le tems d'armer pour vous les empêcher. Je m'étendrai davantage ſur ce point en traitant de la guerre offenſive.

CHAPITRE IX.

Divers avis à un Commandant par rapport au Général ennemi.

RIEN n'eſt plus important, ſelon Polybe, pour un bon Général d'armée, que de connoître le génie & le caractere du Commandant ennemi. Selon cet Ecrivain, « c'eſt une erreur, & même » une folie de penſer autrement » (1). §. I.

Guillaume III. de Naſſau convient qu'un Général eſt déjà demi vainqueur, lorſque connoiſſant le caractere de ſon adverſaire, il a aſſez d'attention & d'activité pour profiter des occaſions (2). §. II.

L'exemple de Quintus Fabius Maxi- §. III.

(1) *Nec enim aliter ego dixero quàm ſi quis cenſet aliud magis proprium eſſe boni ducis officium, quam hoſtium imperatoris ingenium, naturamque noſſe, errare eum, imò inſanire.* Polybe. 3.

(2) Annibal & Scipion.

mus nous apprend, qu'il eſt dangereux de faire quelque entrepriſe ſans cette connoiſſance : car le Conſul Marcus Livius étant ſorti de Rome pour aller commander l'armée contre Annibal, Quintus Fabius lui donna pour conſeil de ne pas combattre contre les Carthaginois, qu'il n'eût penétré le génie de leur Commandant. Annibal aimoit beaucoup les ſtratagemes, & n'agiſſoit jamais ſans y avoir recours (1).

En ſuppoſant donc, qu'il eſt avantageux de connoître le caractere du Commandant ennemi, examinons par quels moïens on peut parvenir à cette connoiſſance.

§. IV. Informez-vous de ſon génie par des Officiers habiles, qui aïent ſervis autrefois ſous ſes ordres, & faites faire à votre armée divers mouvemens, pour obſerver par ceux que la ſienne fera, s'il eſt timide ou intrépide, ou ſi ſa bravoure eſt accompagné de prudence ; s'il ſçait prendre le terrain, qui lui eſt convenable ; s'il eſt prompt ou lent à réſoudre & à exécuter, s'il aime mieux emploïer la ruſe, que la force ouverte ; ſi le mépris ou la diſgrace le porte à ſortir de ſon caractere ; ſi un leger com-

(1) Tite-Live, hiſt. Rom.

mencement de fortune lui donne trop de confiance, &c.

M. de Saint Evremont, décrivant les qualités d'un grand Capitaine, dit qu'un bon général doit prendre adroitement ſon ennemi par ſon foible : par exemple qu'il doit le fatiguer & mettre a bout ſa patience, s'il le connoît impétueux & violent ; l'endormir par des négligences affectées, s'il eſt lent & pareſſeux ; lui donner à connoître qu'il le mépriſe, s'il eſt préſomptueux ; afin que l'obligeant de ſortir des regles de la diſcipline ordinaire pour ſuivre quelqu'une de ces paſſions, il lui faſſe faire quelque faute : car la plûpart de celles, qui ſe font, ne viennent que de ce qu'on ſe laſſe d'être aſſujetti aux maximes de l'art, & qu'on ſe laiſſe gouverner par le temperamment (1).

§. V. Prenez toutes les meſures poſſibles pour découvrir quels ſont les ordres, que le Général ennemi a de ſon Prince ; parce qu'ainſi il vous ſera plus aiſé de vous oppoſer à ſes deſſeins, en feignant de les ignorer, & ſi ces ordres ne viennent pas à changer, vous pourrez prendre des précautions pour les éluder & les rendre inutiles.

(1) Oeuvres de ſaint Evremont.

§ Tacite rapporte, que Germanicus ſçavoit profiter des réſolutions, que ſes ennemis prenoient, & dont ſes eſpions lui donnoient avis; & parlant d'une embuſcade, qu'ils avoient réſolu de lui dreſſer pour charger ſon arriere-garde durant une bataille, il dit que Germanicus, qui n'ignoroit rien de tout ce qui ſe paſſoit de plus ſecret dans le Conſeil des ennemis, faiſoit retomber tous leurs artifices ſur eux-mêmes (1).

§ Ottoman fut prié de ſe trouver à une aſſemblée, où il ſçavoit, qu'on vouloit l'aſſaſſiner. Il ſe rendit au lieu marqué, ſans faire paroître aucune défiance: mais il y fit venir quelques ſoldats habillés en femmes, qui tirant à propos les épées, qu'ils tenoient cachées, prévinrent les ennemis d'Ottoman, & les maſſacrérent. En quoi il n'auroit pû réuſſir, s'il n'avoit fait ſemblant d'ignorer le deſſein de ſes ennemis (2).

§. VI. Si le Commandant de l'armée ennemie par ſon peu d'habileté, par ſa témérité ou par quelque autre défaut eſt ſujet à faire des fautes, ne donnez à connoître à perſonne, que vous les avez

(1) Tacite, Ann.

(2) Le Marquis Suarez, hiſt. des Emp. Ottom.

remarquées.

remarquées. Laiſſez-lui au contraire remporter quelques petits avantages dans une occaſion peu importante. Donnez quelquefois à entendre dans la converſation, que vous n'avez pû le pénétrer. Plaignez-vous de ce qu'il n'eſt pas poſſible, que vos Eſpions découvrent rien de ſes deſſeins. Enfin faites tout ce que vous pourrez, pour que ſa réputation augmente, & que ſon Prince continuë de lui laiſſer le commandement; juſqu'à ce que ſon peu d'habileté vous donne lieu de faire un coup, qui ſerve de recompenſe à votre diſſimulation: en quoi il ne vous ſeroit peut-être pas auſſi aiſé de réuſſir, ſi à la place de ce Général les ennemis en envoïoient un autre plus capable de commander l'armée.

¶ Céſar, étant aſſiégé dans Alexandrie par l'armée des Egyptiens commandés par Aquilas & Ganiméde, mit en liberté Ptholomée Roi de ce païs, qu'il tenoit priſonnier. Il ſe perſuada, que ſi Ptholomée, jeune homme ſans expérience & ſans conduite, prenoit le commandement de l'armée, comme il étoit naturel de le croire, les Egyptiens deviendroient chaque jour moins à craindre: au lieu que leur armée ſous les ordres

de Ganiméde & d'Aquilas pouvoit donner de l'inquiétude. La choſe réuſſit, comme Céſar l'avoit penſé : car dès que Ptholomée ſe fut mis à la tête des Egyptiens, Céſar l'obligea non ſeulement à lever le Siége, mais il battit ſon armée en raſe campagne, & Ptholomée fut tué dans la mêlée, ou noyé dans ſa fuite (1).

VII. Quoique le Général ennemi ſoit peu habile, vous ne devez pas tant compter ſur ſon ignorance, que ſur votre conduite; parce qu'il ſe peut, que votre adverſaire affecte celle qu'il tient; ou qu'un accident, ou quelque bon conſeil lui donne lieu de réuſſir; & alors votre défaite pourroit être d'autant plus conſidérable que vous vous y étiez moins attendu. Votre malheur ſeroit la ſuite de votre préſomption, & votre chagrin augmenteroit même par le peu de réputation, qu'avoit votre ennemi.

§ Beliſaire avoit coûtume de dire que celui-là couroit grand riſque d'être vaincu dans la guerre, qui mépriſoit ſes ennemis, & avoit trop de confiance en lui-même (2). Iſocrate parlant aux Athéniens les avertiſſoit, qu'il y avoit

(1) Ablancour, traduct. des Com. des C
(2) Procope, Guerre Gothique, l. 3.

de l'imprudence de compter plus ſur les fautes des ennemis, que ſur ſa propre conduite (1).

Les exemples de Sabinus, d'Orcan, & de quelques autres armées, qui ont été défaites, prouvent qu'on s'eſt ſouvent engagé ſans réflexion dans des combats ſur une crainte & un déſordre, que les ennemis ont affecté.

Des occaſions où il faut tâcher d'engager à un combat, c. 6.

CHAPITRE X.

Suite des avis à un Commandant par rapport au Général ennemi.

§. I.

SI, au contraire de ce que je viens de ſuppoſer, la conduite du Général ennemi eſt ſi bonne, qu'elle ſoit d'un plus grand obſtacle à vos deſſeins, que celle d'un autre ; profitez de ſes maladies & de ſes abſences pour faire les plus importantes expéditions : principalement ſi celui, qui prend le commandement à ſa place, n'a pas tant d'habileté, ou ſi les troupes ennemies n'ont pas la même confiance en ſervant ſous ſes ordres ; parce que, comme dit Strada, « c'eſt

(1) Iſocrate, Diſcours ſur la Paix.

» ſouvent la ſeule réputation du Géné-
» ral, qui décide du ſort des armes (1) ».

§ Tite-Live rapporte, qu'Annibal ſouhaitoit d'en venir aux mains avec l'armée Romaine, tandis qu'il étoit encore impoſſible à Publius Cornelius Scipion, le plus habile des deux Conſuls, de ſe trouver au combat; à cauſe de la bleſſure, qu'il avoit reçûë peu auparavant dans la bataille du Teſſin; parce qu'Annibal ſe perſuadoit, qu'il lui ſeroit plus aiſé de vaincre Tibere Sempronius l'autre Conſul: ainſi qu'il y réuſſit, l'aïant défait dans la bataille de Trebie (2).

§. II. Si un ſeul homme, comme je l'ai prouvé, peut faciliter la victoire, empêcher la ruine de ſon païs, ou la défaite de l'armée; il me paroît, que ſi l'on fait priſonnier quelque Officier des ennemis fort diſtingué par la réputation, qu'il s'eſt acquiſe parmi eux, ou par la crainte qu'il aura inſpirée à vos peuples, ou à vos troupes, vous devez d'abord l'envoïer dans les Provinces les plus éloignées; afin d'avoir un prétexte d'en différer l'échange, que vos ennemis vous propoſeroient avec un autre Officier du

(1) *Sola ducis fama interdum bella profligat.* De Bel. Belg. Dec. 2.

(2) Tite-Live, hiſt. Rom.

même rang, & qui ne ſeroit peut-être pas de la même importance pour la guerre.

¶ Céſar Campana obſerve, qu'il fut fatal aux Eſpagnols d'avoir échangé M. de la Nouë leur priſonnier avec le Comte Philippe d'Egmont ; parce que la Nouë après le Prince d'Orange étoit celui, qui par ſon excellente conduite ſoûtenoit principalement le poids des affaires de la Ligue contre l'Eſpagne (1).

¶ Nos ennemis dans la derniere guerre contre les deux Couronnes, aïant fait priſonnier le Lieutenant Général Don Michel Pons, l'envoïérent ſur le champ à Maillorque. Ce fut, à ce que je crois, afin qu'il ne pût être ſi-tôt échangé, à cauſe de la terreur qu'il avoit inſpirée avec beaucoup de raiſons aux Miquelets, qui s'étoient déclarés contre nous.

§. III. Vous trouverez peut-être, que dans quelques endroits de cet ouvrage j'ai cité ce Chapitre ſur une circonſtance, que je jugeai dans la ſuite à propos de ſupprimer : j'en avertis, afin que par cette citation, qui ſe rencontre fauſſe, on ne concluë pas, que les autres le ſont auſſi.

(1) Hiſt. du Monde.

CHAPITRE XI.

Précautions à prendre contre les soins, que le Général ennemi peut se donner pour découvrir en vous ce que vous avez voulu reconnoître en lui.

§. I. COMME il est naturel, que le Général ennemi fasse par rapport à vous ce que je vous ai conseillé de faire à son égard, pour connoître son génie & découvrir les ordres qu'il a ; je crois que vous devez, sans pourtant vous éloigner des regles fondamentales de la guerre, agir à l'exterieur d'une maniere différente de la conduite que vous voulez tenir, & changer quelquefois cette méthode ; parce qu'autrement une même irrégularité de conduite serviroit de regle aux ennemis pour pénétrer vos desseins.

§. II. Si au contraire dans le tems, que les ennemis pensent avoir compris votre maniere de faire la guerre, vous venez d'abord à la changer ; vous ne les trouverez peut-être pas en état de pa-

rer le coup, que vous leur prépariez, lorſqu'ils s'étoient formés de fauſſes idées ſur votre conduite.

¶ Varillas, parlant de Louis XI. Roi de France, dit, qu'afin qu'on ne pût pas pénétrer ſes maximes, il alloit toûjours par des détours, qui rendoient ſa maniere d'agir incompréhenſible (1).

¶ J'ai oui dire à pluſieurs habiles Officiers, qui dans la grande guerre derniere avoient ſervi ſous les ordres du Duc de Vendôme & du Prince Eugene de Savoye, que chacun de ces deux grands hommes avoit fait pluſieurs expéditions par des méthodes, qui paroiſſoient extraordinaires, & qu'ils y avoient toûjours réuſſi; parce que l'un ſçachant, que ſon compétiteur avoit coûtume de ne pas ſuivre les routes ordinaires de la guerre, il falloit auſſi que l'autre agit par les voies extraordinaires, que les occaſions pouvoient lui préſenter.

¶ Epaminondas, qui n'avoit coûtume de marcher à l'ennemi qu'au lever du Soleil, changea cette heure dans le Peloponeſe contre les Lacédémoniens, qu'il défit; les aïant trouvés ſans être ſur leurs gardes, & endormis la nuit, qu'il les attaqua; parce qu'ils s'étoient

(1) Hiſt. de Louis XI.

trop confiés dans l'obſervation qu'ils avoient faite ſur ſa conduite, qu'il ſçut fort à propos changer dans cette occaſion (1).

¶ Xenophon ſuppoſe, que Cambiſe conſeilloit à Cyrus de tâcher de découvrir les ordres ou les deſſeins des ennemis, & de leur cacher les ſiens (2).

§. III. Pour éviter, que les ennemis ne pénétrent vos idées, vous pouvez donner à entendre, que vous avez des ordres différens de ceux, que vous avez reçûs réellement, en conférant avec certaines perſonnes ſur ces faux ordres. Par là vous trouverez peut-être les ennemis moins vigilans pour s'être fiés aux avis de leurs Eſpions.

Des Qualités d'un Général, §. 2. ſ. 3.

§. IV. On peut auſſi tromper les ennemis par des Eſpions doubles, dont ils ſe ſervent contre vous; par leurs propres priſonniers, que vous laiſſez adroitement échaper; par de faux déſerteurs; par des inſtructions feintes, que vous ſuppoſez ſignées du Miniſtre; par des ſoldats, que vous mettrez à portée d'être faits priſonniers; par des Eſpions doubles contre les ennemis; par le terrain, que vous occupez; enfin en emploïant tous

Des occaſions où il faut tâcher d'en venir à un combat, c. 6.

(1) Polien. Maced.
(2) Pœdia.

les moïens pour empêcher, que les ennemis n'aïent connoiſſance ni de vos deſſeins, ni de vos diſpoſitions.

§. V.

Dans un très-grand nombre d'endroits de mes Réflexions vous rencontrerez ces expreſſions, *dites, faites voir, donnez à entendre, feignez, &c.* Quoique Platon enſeigne, « que s'il eſt permis à quelqu'un de mentir, c'eſt principalement à ceux qui gouvernent la » République; lorſque, s'agiſſant des » ennemis ou des Citoïens, cela peut » tourner à l'utilité publique (1). » On ſçait, que par les principes de notre Religion le menſonge eſt défendu, & comme il eſt très-ſouvent néceſſaire de diſſimuler, & que le ſeul ſilence ne ſuffit pas toûjours pour cela, il faut néceſſairement avoir recours à une diſſimulation, qui ſans tenir de menſonge cache la vérité. Par exemple, ſi l'on vous demande quelque choſe, que vous voulez faire croire véritable, ce ſera peut-être aſſez d'un ſourire d'approbation; d'un mouvement des lévres, qui marque de la joie; d'un leger coup de main ſur l'é-

Des Qualit. d'un Génér. c. 37.

(1) *Rempublicam adminiſtrantibus, præcipuè, ſi quibus aliis mentiri licet, vel hoſtium, vel civium cauſa, ad communem civitatis utilitatem.* Dial. 3. de Rep.

paule de celui, qui vous parle ; d'un *on le dit*, &c. Et pour en diſſuader il ne faudra quelquefois qu'un geſte, ou un ris moqueur ſur la demande qu'on vous fait ; un froncement de ſourcils, comme étonné d'une telle ſingularité ; une réplique accompagnée des difficultés les plus apparentes ; une réponſe, qu'il y a des hommes dans le monde, qui croïent tout ce qu'ils entendent dire ; ou mille autres geſtes, où paroles, qui cachent la vérité. Or il paroît qu'une pareille diſſimulation n'eſt pas un menſonge ; parce que S. Luc écrit (1) de Jeſus-Chriſt notre Sauveur, « qu'il feignit d'aller plus loin » ; & Cornelius à Lapide commentant ce paſſage ajoûte, « que quoique Jeſus marchât, comme » s'il avoit voulu aller plus loin, ce » n'étoit pourtant pas ſon deſſein » (2). Ainſi je proteſte, que toutes les fois, que dans cet Ouvrage je me ſers des expreſſions, dont je viens de parler, ou d'autres ſemblables, & même plus fortes, mon intention eſt ſeulement de conſeiller une fiction, ou une diſſimula-

(1) *Et ipſe finxit longius ire.* Evang. S. Lucæ.

(2) *Licet Jeſus ita componeret greſſus ſuos, quaſi longius ire vellet, revera tamen longius ire nolebat.* Com. Evang. S. Lucæ, c. 27. v. 28.

tion, qui ne tienne pas du menſonge.

Si le Général ennemi, parce que votre ſage conduite lui donne de l'inquiétude, tâche, ſans être retenu par la conſcience, de vous mettre mal dans l'eſprit de votre Prince, en cherchant le moïen de lui perſuader, que vous êtes d'intelligence avec le ſien, ainſi que cela fut pratiqué par Annibal, rompez d'abord tout commerce particulier avec ce Général; & dans celui, que vous ſerez encore obligé d'avoir par rapport aux troupes, uſez de la précaution de ne recevoir les Trompettes ennemis, qu'en préſence de quelqùes-uns de vos Officiers. Liſez devant eux les lettres, qui vous ſeront renduës de la part du Commandant ennemi, & celles que vous lui écrirez. N'en recevez aucun préſent; & ne lui en envoïez aucun. Enfin ſi vous découvrez en lui un pareil deſſein, n'aïez à ſon égard d'autre politeſſe, que celle que la politique de la guerre exige indiſpenſablement. *Des Révoltes c. 49.*

§ Dès que le Duc de Guiſe eut reçû une lettre, qui lui fut renduë de la part de Don Jean d'Autriche, & dont le contenu ſuppoſoit, que c'étoit une réponſe à une autre, dans laquelle le Duc lui parloit de la ſomme d'argent,

qui lui avoit été promiſe, & qu'il devoit toucher à Genes, pour faciliter aux Eſpagnols l'entrée dans Naples, il lut cette lettre en public, & par cette précaution le peuple de Naples ajoûta foi à ſa ſincerité (1).

§ Guſtave Troïle, Archevêque d'Upſal reçût une lettre, par laquelle Guſtave Vaſſa Chef du parti oppoſé à Chriſtierne II. Roi de Suede l'exhortoit d'entrer dans ce parti : mais l'Archevêque, aïant d'abord porté cette lettre au Vice-Roi de Chriſtierne, ſe mit ainſi à couvert d'être ſoupçonné par le Roi de favoriſer le parti des Révoltés (2).

§ Le Duc de Guiſe envoïa un préſent de deux chevaux au Duc d'Andria, & à Don Fabrice Spineli, dans le deſſein de les rendre par là ſuſpects à Don Jean d'Autriche, & de les obliger ainſi à ſe retirer du ſervice d'Eſpagne : mais ils renvoïérent l'un & l'autre les chevaux au Duc de Guiſe, & lui firent réponſe : qu'ils n'ignoroient pas qu'il y avoit dans ſon préſent autant de malice, que de généroſité (3).

§ Alexandre envoïa un riche préſent

(1) Memoires du Duc de Guiſe.
(2) Supplem. de Foreſti.
(3) Memoires du Duc de Guiſe.

en argent à Phocion Capitaine Athenien, qui demanda à celui, qui le lui préſenta, pour qu'elle raiſon Alexandre lui faiſoit cette politeſſe ? L'envoïé lui aïant répondu, que c'étoit, parce qu'il le croïoit plus homme de bien que le reſte des Atheniens ; Phocion lui répliqua : « Puiſqu'Alexandre me croit » honnête homme, qu'il n'empêche pas » du moins, que les autres me croïent » tel » ; & il lui renvoïa ſon préſent (1).

Je parlerai ailleurs de pluſieurs autres précautions à prendre pour empêcher, que vos ennemis ne viennent à bout de vous mettre mal dans l'eſprit de votre Souverain : principalement lorſque vous êtes vainqueur. §. VI. *Des Diſpoſitions après une bataille.*

(1) Plutarque, Vie de Phocion.

CHAPITRE XII.

Par quels reſſorts de Politique on peut rompre la Ligue des ennemis.

LA guerre eſt le fruit, qu'on recueille des diſcordes qu'on ſeme, dit l'ancien proverbe : mais celui, qui a déjà la guerre, ne riſque pas beaucoup de ſemer des §. I.

diſcordes. Il y a des remedes qui nuiſent, lorſqu'on eſt en ſanté, & qui ſont ſalutaires dans la maladie. On court moins de dangers à ſe ſervir de la plume, que de l'épée. Une négociation, qui ne réuſſit pas, ne cauſe pas tant de préjudice, qu'une bataille perduë; parce qu'il eſt plus aiſé de remettre de l'encre dans une écritoire qu'on a miſe à ſec, que de rétablir une armée défaite.

¶ Après que le Prince Thomas de Savoye eût été battu, les Eſpagnols, n'aïant pas aſſez de troupes ſur pied pour s'oppoſer à la Hollande & à la France, ſemérent ſi bien la diviſion parmi ces deux Nations, que les Hollandois choqués du mépris avec lequel les François les traitoient, furent cauſe, que l'armée Françoiſe manqua de vivres : ce qui l'obligea de lever le Siége de Louvain (1).

¶ George Poggibrace, Roi XIVe. de Bohême, voïant que pluſieurs Princes de l'Empire s'étoient ligués pour ſa ruine, para ce coup en ſuſcitant des diſſentions parmi ces Princes, qui ſe déclarérent les uns contre les autres (2).

§. II. Comme je parle ailleurs des moïens;

(1) Du Buiſſon, Vie de Turenne.
(2) Foreſti Mapam. hiſt.

qu'il faut emploïer, afin que les troupes & les peuples des ennemis embraſſent le parti de votre Souverain; de ceux qu'il faut mettre en uſage pour ſemer des méfiances & des diviſions entre divers corps de métier révoltés contre votre Prince; & pour profiter des diſſentions, qu'il y a entre les Généraux & les Miniſtres des ennemis; je ne propoſerai à préſent que quelques expédiens propres à rompre l'union & l'intelligence parmi les Princes vos ennemis.

Des Révoltes, c. 49.

De la guerre offenſive, c. 5. 6. & 7.

§. III.

Quelques-uns de ces expédiens pourront peut-être paroître peu juſtes, ou peu décens, pour être emploïés dans toute ſorte de guerre : mais prenez garde, que je ne les admets, que lorſqu'il n'y a pas d'autre reſſource pour défendre les Etats, dont on veut s'emparer injuſtement, ou pour recouvrer ceux, qu'on a viſiblement uſurpés; ou contre des Princes perſécuteurs déclarés de la Chrétienté; & dans pareils cas on peut ſans ſcrupule ſemer la diviſion entre les ennemis.

De la guerre défenſive, c. 13.

Des motifs de faire la paix ou la guerre, c. 4. & 7.

§. IV.

Pour mettre, ou pour entretenir la diviſion entre les Alliés ennemis, traitez, s'il eſt poſſible, ou du moins faites ſemblant de traiter en même-tems, & ſéparément avec l'un & avec l'autre;

afin que chacun d'eux ſe hâte de vouloir faire la paix avec votre Prince; de peur qu'on ne le laiſſe ſeul dans l'embarras de ſoûtenir la guerre, & qu'il ne puiſſe plus alors faire un traité avantageux.

¶ C'eſt de cette maniere qu'en 1502. le Duc de Valentinois fit rompre la Ligue formée contre lui par les Urſins, par Vitelozzo Viteli, Jean-Paul Baloni, Liveroto de Fermo, & Pandolfe Petruci (1).

¶ Teribaze, Général des troupes d'Artaxerxe contre les Caduſiens commandés par deux Rois, traita avec l'un, & envoïa ſon fils pour traiter avec l'autre. Chacun des deux diſoit au Roi, avec qui il étoit en négociation; « que » ſon Allié avoit des pratiques ſecretes » avec Artaxerxe, & que s'il ne ſe hâ» toit de faire la paix, il auroit a ſoûte» nir la guerre; parce que l'autre ſe » preſſeroit de s'accommoder avec Ar» taxerxe, afin de faire un meilleure » traité ». Par cet artifice ces deux Princes dans une défiance mutuelle ne penſérent plus qu'à faire au plûtôt la paix à l'envi l'un de l'autre (2).

Lorſqu'une place, qui dépend de vo-

(1) Guichardin, hiſt. d'Italie.
(2) Plutarque, Vie d'Artaxexce.

tre

tre commandement ſe trouve réduite à la néceſſité de ſe rendre à l'armée des Alliés ennemis, avertiſſez le Gouverneur, qu'il tâche de faire mettre dans la capitulation, qu'il n'entrera dans cette place d'autre garniſon, que les troupes de tel, ou de tel Prince, & qu'il nomme celles de celui, qui peut être plus ſuſpect à ſes Alliés. Quoique par là vous ne tiriez d'autre avantage, que de faire voir votre intention; il eſt naturel de croire, que les autres Princes ligués craindront quelque intelligence entre votre Souverain, & celui à qui vous voulez remettre la place, & que cette défiance fera naître la diviſion parmi tous ces Alliés: ſur-tout ſi le Prince, entre les mains de qui vous voulez laiſſer la place, a interêt de la conſerver pour quelque avantage particulier, qui lui en revient.

§ On croit, que c'eſt cette maxime, que Louis XII. Roi de France mit en pratique en 1513, lorſqu'il ordonna à M. d'Aubigny Gouverneur du Château de Gaette, que s'il ſe trouvoit obligé de le rendre à l'armée de la Ligue entre Veniſe, l'Empereur Maximilien, & le Roi Don Ferdinand le Catholique, il le remît aux troupes de ce dernier; afin de

ſuſciter par ce moïen la défiance & la diviſion entre les Allemans & les Eſpagnols (1).

¶ La grande union, qu'il y avoit entre Salomon I. Roi de Hongrie, & le Duc Geyſa ſon couſin germain, fut rompuë; parce que ſe trouvant tous les deux à l'attaque d'Albe-Royale, un plus grand nombre de ceux, qui s'étoient réfugiez dans le Château de cette place, vint implorer la clemence & la protection de Geyſa plûtôt que de Salomon, qui jaloux de cette préférance, & irrité par là contre Geyſa ne ſongea plus qu'à lui déclarer la guerre, où Salomon fut enfin vaincu (2).

Comines cité par Fracheta veut, qu'on puiſſe faire naître de la défiance parmi les Princes Alliés vos ennemis, en donnant à entendre, que les avis, que vous recevez par vos Eſpions, vous viennent de la part d'un de ces Princes Alliés (3).

Nous avons dit, qu'en traitant avec différens Princes de la Ligue ennemie, on peut parvenir à ce que dans la défiance, où ils ſeront les uns contre les

(1) Guichardin, hiſt. d'Italie.
(2) Foreſti Mapam. hiſt.
(3) Fracheta Semin. des Gouvernemens.

autres, la crainte leur faſſe faire la paix. Si ce moïen ne ſuffit pas, il faut eſſaïer de détacher une des deux Puiſſances ennemies par une vûë d'interêt, en lui offrant ſecretement de l'argent ou des terres, qui puiſſent ſatisfaire ſon ambition, appaiſer ſa colere, & lui faire quitter ſon ancienne alliance pour embraſſer la vôtre.

A-ſa, Roi de Juda ſe ſervit de ce moïen pour détacher Benadad, Roi de Syrie de la Ligue, qu'il avoit faite avec Baaſa, Roi d'Iſraël, & pour le porter à entrer dans la ſienne (1). « Je l'appaiſerai par » des préſens », diſoit Jacob, parlant de ſon frere Eſaü, qui étoit devenu ſon ennemi (2).

De la guer offenſive v 23.

En traitant de la guerre offenſive, je dirai quelle place, ou quel païs vous devez ceder au Prince ennemi, dont vous achetez l'alliance ou la neutralité, ſi la guerre qu'il fait à votre Souverain eſt viſiblement injuſte.

§. V.

Des motifs faire la p ou la guer c. 25.

Dans la même ſuppoſition, que la guerre n'eſt pas juſte de la part du Prince, avec qui vous voulez faire la paix; & que cette paix, aux conditions que

(1) 3. Reg. c. 15. v. 17.

(2) *Placebo illum muneribus.* Gen. c. 32. v. 20.... *Munus abſconditum extinguit iras.* Prov. c. 21. v. 14.

De la guerre défensive, &c. vous la propoſez, lui eſt véritablement avantageuſe, tâchez de gagner ſecretement ſon Miniſtre ; afin qu'il l'y porte, & lui rende difficiles les moïens de continuer la guerre.

En ſuppoſant toûjours, que la guerre, que l'un des Princes ennemis fait au vôtre, eſt injuſte & déſavantageuſe à ce Prince, ſi vous avez gagné ſon Miniſtre, tâchez, que ſous prétexte de l'interêt, ou de l'honneur de ſon Maître, il l'engage à quelque choſe, qui donne aux autres Alliés un ſujet de défiance, ou de mécontentement, qui puiſſe rompre leur alliance.

¶ Adalgiſie, fils de Déſiré dernier Roi des Lombards en Italie, réuſſit par ſes menées ſecretes à empêcher le mariage d'une fille de Charle-Magne, fiancée avec l'Empereur Conſtantin Capronime, qui s'en ſentit très-offenſé. Alors Adalgiſie n'eut point de peine à porter Conſtantin à ſe déclarer contre Charle-Magne maître de l'Italie, qu'il avoit conquiſe. Par ce ſtratageme Adalgiſie réuſſit à recevoir un ſecours de Grecs, que Conſtantin & l'Imperatrice Irene ſa mere lui envoïérent (1).

(1) Foreſti Mapam. Hiſt.

CHAPITRE XIII.

Du bon traitement, dont il faut uſer envers les Priſonniers.

LA politeſſe ſeule ne doit pas engager à bien traiter les priſonniers, mais encore l'interêt de vos troupes, qui recevront le même traitement, dont on aura uſé envers les ennemis. §. I.

§ Romain Diogene, Empereur d'Orient, traita fort bien les priſonniers de l'armée d'Arſlan, ſecond Sultan des Selucides, qu'il défit: mais bientôt par la politeſſe du Sultan il joüit du fruit de la ſienne: car Arſlan, aïant battu l'Empereur, & l'aïant fait priſonnier, lui accorda la paix & la liberté ſous des conditions peu déſavantageuſes (1).

Le bon traitement dont on uſe à l'égard des priſonniers étouffe en eux cette haine naturelle, que les troupes ont les unes contre les autres; & vous les préparés par là à ne pas s'oppoſer avec tant d'obſtination à ce qui vous eſt avantageux. Peut-être même réuſſirez-vous

(1) Suarez, hiſt. des Calif. & Emp. Ottom.

par ce bon procedé à vous faire des amis de ceux, qui auparavant étoient vos ennemis. Dans cette vûë les Atheniens apprehendoient, que les Villes confédérées n'embraſſaſſent le parti oppoſé; à cauſe du bon traitement, que recevoient les ſoldats & les Villes, qui tomboient ſous le pouvoir de Braſidas, Général de l'armée ennemie (1).

§ Siſebute XXI. Roi des Goths en Eſpagne, aïant défait l'armée Romaine commandée par Ceſarée Patrice, païa de ſes deniers aux Goths ſes ſujets la rançon des priſonniers Romains qu'il avoit faits, & qu'il mit d'abord en liberté; de ſorte que les Romains ſenſibles à ce bienfait devinrent amis de Siſebute à qui dans le traité de paix ils accordérent de grands avantages (2).

§ Foreſti rapporte, que Craco ſecond Prince de Pologne s'attira par ſes manieres polies & honnêtes l'amitié de pluſieurs puiſſans ennemis. Il dit la même choſe de Lecho III. Prince VIII. de Pologne (3).

§ Lorſque Darius apprit par le rapport de Tiriote le traitement honora-

(1) Thucyd. hiſt. I. 4.
(2) Foreſti Mapam. hiſt.
(3) Foreſti Mapam. hiſt.

le, qu'Alexandre faiſoit à ſes filles &
ſa mere, & qu'il avoit pleuré la mort
ſa femme, toutes priſonnieres d'A-
xandre, il éleva ſa voix vers le Ciel,
ſupplia les Dieux, que s'il ne pou-
it pas remonter ſur le trône de Per-
, il ne fut occupé que par Alexandre.
tte bienveillance, qu'Alexandre s'at-
i de ſes ennemis, ſervit infiniment à
faciliter ſes conquêtes : car après la
rt de Darius preſque tous les Perſes
leur plein gré le ſervirent fidelle-
nt ; & Siſigambis, mere de Darius
ſi touchée de ſa mort, qu'elle ſe la
ina à elle-même (1).

§. III.

e déduirai plus au long en traitant la guerre offenſive les raiſons, qui vent vous porter à traiter avec cle- ice ceux qui ſe ſont rendus, à l'ex- ion des Rebelles obſtinés.

De la guerre offenſive, c. 14. Des Révoltes, c. 50. §. 3.

) Quinte-Curce, Vie d'Alexandre.

CHAPITRE XIV.

Il faut éprouver la vigilance de vos troupes, & châtier la négligence de vos ſentinelles.

§. I. LEs regles, que je viens d'établir, ne ſont, que par rapport au Prince ennemi, à ſon Commandant, & à ſes troupes. Parlons à préſent de ce qu'un Général au commencement de la guerre doit faire par rapport à ſon armée.

§. II. Pour éprouver la ponctualité de vos troupes, lorſqu'elles ſont aſſemblées, après avoir ordonné à chaque régiment ce qu'il doit faire en cas d'alarme, vous en ferez donner une fauſſe; & attentif à obſerver avec quelle réſolution, quel ſilence, & quelle promptitude chacun accourt à ſon poſte, vous donnerez des loüanges à ceux, qui auront été ponctuels, & vous avertirez ceux, qui ne l'auront pas été aſſez, de l'être davantage une autre fois. Ces fauſſes alarmes ſervent certainement à rendre les troupes vigilantes: mais il en faut faire donner

ner rarement, de peur qu'on ne confonde enſuite une véritable avec les fauſſes : ainſi après en avoir fait donner une, avertiſſez, que vous n'en ferez pas donner davantage ; afin que les troupes, ſans ſe fier ſur ce qu'une ſeconde fauſſe allarme pourroit encore être fauſſe, occupent leur poſte ſans le moindre retardement.

¶ Frontin cité par Beyerlinx rapporte, qu'Hermocrate de Syracuſe pour rendre ſes troupes vigilantes fit une nuit approcher juſqu'auprès d'elles quelque cavalerie, comme ſi cette cavalerie eût été ennemie (1).

§. III. Qu'une ſentinelle s'endorme, ou qu'elle ne ſoit pas attentive à ce qui ſe paſſe, ce n'eſt là, à ce qu'il paroît, qu'une legere faute ; parce qu'il n'y a point de malice : cependant c'eſt la plus préjudiciable, qu'on puiſſe faire dans la guerre ; puiſque c'eſt par là ſouvent que les armées & les places ſont ſurpriſes : ainſi il n'y auroit pas trop de ſévérité de punir ce ſoldat d'une maniere à ſervir d'exemple aux troupes, pour faire obſerver la vigilance.

¶ Epaminondas, trouvant un ſentinelle de ſon camp endormi, le tua dans

(1) Frontin, l. 2. c. 9.

ſon poſte ; & diſoit enſuite, qu'il l'avoit laiſſé, comme il l'avoit trouvé (1).

(1) *Apud* Beyerl. de Milit. & Milit.

CHAPITRE XV.

Comment on peut reconnoître les ſoldats poltrons qui ſont dans l'armée ; & de quelle maniere on doit en uſer à leur égard.

§. I. LEs ſoldats extrémement vicieux ſont d'un très-mauvais exemple dans une armée. Ceux, qui ne craignent pas d'enfraindre la bonne diſcipline, expoſent à de grands malheurs ; & les poltrons donnent par leur fuite entrée à l'ennemi, ou mettent en déſordre leurs camarades par le trouble, qu'ils cauſent dans un cambat. Il importe de congedier de l'armée ceux, qui malgré vos ſoins, & le châtiment exercé contre eux, ſont incorrigibles : mais comme quelques uns, pour avoir leur congé, & retourner chez eux, pourroient affecter leur lâcheté, ou quelqu'autre défaut, vous devez examiner avec at-

tention leur conduite, & envoïer aux galeres, ou aux Iſles ceux, qui par malice manquent à leur devoir. De quelque maniere que ce puiſſe être, il faut en purger votre armée (1).

¶ Xenophon ſuppoſe, que Cyrus ordonna à ſes Généraux de chaſſer de l'armée les ſoldats, qui manquoient de valeur, & dont les mœurs étoient perverſes; de peur que leur dépravation, ou leur poltronerie ne fût d'un pernicieux exemple pour les autres (2).

¶ Hernan Cortez, voïant quelques-uns de ſes ſoldats ſe plaindre des fatigues, qu'ils ſouffroient dans une guerre, qu'il falloit continuer, fit embarquer pour l'Iſle de Cuba tous ceux, qui voulurent ſe retirer; & Solis dit, « que cette » ſorte de gens eſt préjudiciable dans » un quartier, qu'elle eſt inutile dans » une action, qu'elle trompe dans ſon » nombre; parce qu'on les compte pour » ſoldats, tandis que dans une armée ils » ſervent un peu moins, que les abſens » (3).

¶ Dieu dans le Deuteronome, donnant des inſtructions pour la guerre,

(1) *Auferes malum de medio tui.* Deuter. c. 22.
(2) Pœdia.
(3) Conq. de la nouv. Eſp. liv. 5. c. 6.

parle ainſi : « Si quelqu'un eſt timide, » & a la fraïeur dans le cœur, qu'il » s'en aille & retourne dans ſa maiſon ; » de peur qu'il ne jette dans les cœurs » de ſes freres l'épouvante, dont il eſt » lui-même ſaiſi » (1).

§. II. Pour connoître les ſoldats poltrons, faites ſemblant de vous préparer à quelques entrepriſes périlleuſes. Donnez ordre enſuite, que tous ceux, qui ne ſe portent pas bien, ou qui n'ont pas leurs chevaux, ou leurs armes en bon état, aïent à le dire ; afin qu'ils demeurent dans le camp, ou qu'ils ſe retirent dans une place voiſine. Lorſque ſous ce prétexte, quelques-uns ſe ſeront mis à l'écart, vous ferez viſiter leurs perſonnes par des Chirurgiens de l'Hôpital, leurs armes par des Officiers des autres corps, & leurs chevaux par des Maréchaux ; afin de voir quels ſont ceux, qui ont un véritable empêchement, & ceux qui le ſuppoſent. On dreſſera une liſte de ces derniers, qui contiendra leur nom, & celui de leur Regiment & de leur Compagnie.

(2) *Quis eſt homo formidaloſus, & corde pavido ? Vadat & revertatur in domum ſuam, ne pavere faciat corda fratrum ſuorum, ſicut ipſe timore perterritus eſt.* Deuter. c. 20. v. 8.

¶ Iphicrate Capitaine Athenien, conduiſoit ſes troupes contre les ennemis. Voïant que quelques-uns de ſes ſoldats, le viſage pâle, ne le ſuivoient qu'en tremblant, il ordonna, que ceux, qui avoient laiſſé quelque choſe derriere eux, retournaſſent pour le chercher. Sous ce prétexte les plus lâches ſe retirérent. Iphicrate fut charmé de n'avoir plus dans ſon armée, que des valeureux ſoldats, avec leſquels aïant livré la bataille; il remporta la victoire (1).

En parlant des *Occaſions où il faut éviter le combat*, je donnerai quelques autres moïens pour éprouver le courage de vos ſoldats; & je prouverai qu'il ne ſuffit pas d'en faire faire l'épreuve par vos Officiers. *Des occaſ. où il faut éviter le combat.* c. 6.

Après avoir découvert ceux, qui dans votre armée manquent de courage, faites ſemblant de croire, que leurs feintes indiſpoſitions ſont réelles, ou que leurs armes, ou leurs chevaux ſont en mauvais état. Sous ce prétexte envoïez les en garniſon dans les places où il y a moins à craindre, & d'où pour les remplacer vous tirerez un égal nombre de ſoldats choiſis des corps, qui y ſont. Ces détachemens pourront à la §. III

(1) Polien. Maced. ſtratag. de guer.

fin de la campagne rejoindre leurs compagnie ; parce qu'ainſi les Colonels donneront toûjours les meilleurs ſoldats ; afin qu'en ſe diſtinguant dans l'armée, ils faſſent honneur à leurs Regimens : au lieu que ſi les Officiers de ces corps voïent, qu'on ne leur rend pas leurs détachemens, ils n'enverroient une ſeconde fois, dans un pareil cas, que les moindres ſoldats. Il ne ſuffiroit pas même pour y remedier, que les Gouverneurs des places, ou les Inſpecteurs euſſent ordre de les choiſir ; parce qu'il y a dans chaque compagnie des hommes de bonne mine : mais dont les actions ne répondent pas à leur belle apparence, & dont les Officiers ſeuls connoiſſent les défauts.

¶ L'Empereur Leon recommande extrémement de n'entreprendre aucune expédition, avant d'avoir éprouvé la valeur des ſoldats : mais en même-tems il conſeille au Général de ne pas divulguer la lâcheté de ceux, qu'il aura reconnu manquer de courage ; de peur qu'ils ne deviennent encore plus lâches (1) ; au lieu que ſi vous faites ſemblant de ne pas vous en appercevoir, ſur-tout à l'égard des nouvelles

la guerre iſire, c.

(1) Maximes de guerre.

troupes, peut-être qu'avec le tems & la pratique de la guerre, elles ſe rendront valeureuſes.

§ Céſar envoïa ſes plus mauvais ſoldats aux garniſons de Theſſalie & d'Etolie, & ſe reſerva les bons pour les faire camper & les oppoſer à Pompée (1).

§ En 1711. ou 1712. on demanda aux regimens Eſpagnols, qui étoient en Catalogne un détachement de quatre cens hommes avec promeſſe, qu'une certaine expédition finie on rendroit chaque ſoldat à ſon corps. Les Colonels donnérent leurs meilleurs ſoldats : mais aïant vû qu'on les avoit fait paſſer à Porto Longon pour recruter les bataillons d'Oſſone & d'Almanſa ; lorſque peu de mois après on leur demanda un autre détachement de cinq cens hommes, il ne s'en trouva pas vingt dans ce nombre, qu'on pût compter pour ſoldats. Je puis l'aſſurer ; parce qu'une bonne partie des ſoldats de cette derniere recruë échût à mon regiment des Aſturies, & je les renvoïai preſque tous, dès que j'eûs occaſion d'en recruter d'autres.

En traitant des occaſions où il faut §. IV

(1) Com. de Céſar.

caſions ut évi- oidat, *éviter le combat*, je donnerai divers avis, qui ſouvent peuvent être fort utiles, lorſqu'on change des corps entiers, à cauſe qu'ils ſont intimidés.

CHAPITRE XVI.

Différens moïens pour accoûtumer l'Infanterie à perdre la crainte qu'elle a ordinairement de la Cavalerie.

I. *diſpoſi- ivant la , c. 8.* J'Ai déjà parlé des avantages que l'infanterie a, lorſqu'elle eſt bonne, ſur quelque cavalerie que ce ſoit : mais comme ce n'eſt pas aſſez, que le Commandant

II. comprenne ces avantages, ſi l'infanterie elle-même n'en eſt pas perſuadée, je vai lui propoſer les moïens de connoître ſa propre force; afin que par la confiance, qu'elle y aura, elle perde la crainte, qu'on peut avoir, quand on l'ignore.

III. Pour diſſuader l'infanterie d'une fauſſe prévention, & du peu de raiſon qu'elle a de craindre la cavalerie, détachez quelque parti d'infanterie pour attaquer de

chement d'infanterie contre une
de Garde de cavalerie ; pourvû que
etraite juſqu'à votre armée ne ſoit
longue, ou que vous mettiez à une
nce raiſonnable un corps de trou-
aſſez fort pour ſoûtenir votre dé-
ement contre les piquets des enne-
qui ne tarderont pas à le venir
ger.

n voit ſouvent des partis de Dra-
s ou de Cuiraſſiers ennemis s'avan-
devant les places, qui n'ont point
avalerie. C'eſt là une des meilleu-
occaſions, pour envoïer un pareil
bre de ſoldats d'infanterie pour les
battre ; parce que la vûë de leur
iſon les portera à faire de plus grands
rts ; & s'ils commencent à plier on
promptement ſortir un gros corps
fanterie, qu'on aura poſté à cet effet
e chemin couvert. Lorſque dans ces

Des dispositions avant la guerre, c. 8. & 9.

pérance de les vaincre : ſur-tout, ſi les Officiers d'infanterie repréſentent ſouvent à leurs ſoldats les avantages, que j'ai dit, que l'infanterie a ſur la cavalerie, & leur rappellent les occaſions dans leſquelles cette même infanterie a mis en déroute la cavalerie ennemie.

¶ Céſar à force de repréſenter à ſon infanterie les avantages qu'elle avoit ſur la cavalerie en nombre égal, & de mettre ſouvent aux mains la premiere contre la ſeconde, fit que ſon infanterie eut un parfait mépris pour la cavalerie (1).

¶ Dans la retraite fameuſe, que les dix mille Grecs firent après la mort du jeune Cyrus, Xenophon leur Chef les voïoit triſtes, de ce qu'ils n'avoient point de cavalerie, tandis que celle de Tiſſapherne en grand nombre les chargeoit chaque jour. Entre pluſieurs repréſentations que Xenophon leur fit, il leur diſoit : « Que dix mille hommes » à cheval n'étoient que dix mille com» battans, parce que perſonne ne mou» roit de la morſure des chevaux ». Par cette raiſon, & autres ſemblables il anima ſi bien ſes ſoldats contre cette

(1) Com. de Céſar.

cavalerie, qu'elle les pourſuivit toûjours en vain (1).

¶ Motin, Officier diſtingué parmi les Suiſſes, avant de les conduire à la bataille de Novare, leur rappella les occaſions, où l'infanterie de la Nation avoit toûjours battu en raſe campagne toute ſorte de cavalerie; & ces Suiſſes avec leur ſeule infanterie gagnérent en 1513. cette bataille contre les François (2).

Les Officiers de votre infanterie doivent auſſi faire comprendre à leurs ſoldats, que s'ils viennent à fuir, ils ne pourront jamais échapper à la cavalerie ennemie, qui court mieux, & qui les maſſacrera à diſcretion; au contraire, s'ils ſe tiennent ſerrez, en bon ordre, & ne perdent pas tout d'un coup courage, il eſt preſque impoſſible, que la cavalerie leur nuiſe; & que par conſéquent la ſûreté de leur vie dépend de leur fermeté & de leur diſcipline; ce qui eſt certain: car dit Ariſtote, « le fantaſſin ſans l'ordre & ſans la diſcipline, » eſt un ſoldat inutile » (3).

(1) Xenophon, entrep. du jeune Cyrus.
(2) Guichardin, hiſt. d'Italie.
(3) *Pedilatus enim niſi ordo ac diſciplina ad ſit, inutilis eſt.* Ariſt. polit. l. 4.

§ Mironidas, étant ſur le point de combattre contre les Thebains, qui lui étoient ſupérieurs en cavalerie, avertit les Atheniens, qu'il commandoit, de faire attention à la grande plaine, où ils ſe trouvoient; & de conſiderer, que s'ils venoient à prendre la fuite leur perte étoit certaine; parce qu'ils ſeroient atteints par les ennemis: mais que s'ils ſe tenoient ſerrez & en bon ordre, ils avoient lieu d'eſpérer de remporter la victoire; & cette repréſentation fit que l'armée d'Athenes tint ferme (1).

§ Il ſemble, qu'Alexandre le Grand avoit la même vûë de perſuader à ſes ſoldats, qu'il y a plus de ſûreté à combattre qu'à fuir, lorſqu'il leur donna ſeulement des plaſtrons de cuiraſſe ſans épaulieres; afin qu'ils couruſſent moins de danger en faiſant face à l'ennemi, qu'en lui préſentant les épaules (2).

Je dois avertir, que les partis d'infanterie, que j'ai conſeillé d'envoïer contre ceux de cavalerie, doivent être de ſoldats d'élite, commandez par les plus vaillans Officiers, qui pour la premiere fois choiſiront un terrain plus avantageux à l'infanterie, qu'à la cavalerie;

(1) Polien. Maced. ſtratag. de guerre.
(2) Polien. Maced. ſtratag. de guerre.

parce que ſi ces partis étoient défaits, bien loin d'arriver à la fin, que vous vous propoſez, vous tomberiez dans un inconvenient contraire.

J'avertis encore, que ſi votre détachement d'infanterie vient à mettre en déroute celui de la cavalerie ennemie, il ne doit le pourſuivre qu'en bon ordre, & ſeulement juſqu'à ce peu d'éloignement néceſſaire pour s'aſſurer la victoire; parce qu'il y auroit à craindre, que l'infanterie ne rompit ſes rangs en voulant pourſuivre la cavalerie, qu'elle ne peut jamais atteindre; ou qu'elle ne tombât dans quelque embuſcade. A l'égard de la récompenſe, qu'il faut promettre aux Officiers & aux ſoldats de la premiere troupe d'infanterie, qui mettra en déroute un autre de cavalerie de pareil nombre, voïez les exemples, que pour une ſemblable fin je rapporterai en parlant des diſpoſitions avant une bataille, & des précautions à prendre avant de donner l'aſſaut à une place.

Des diſpoſitions avant une bataille.

Vos Officiers d'infanterie doivent en préſence de leurs ſoldats faire monter ſur un cheval fort & robuſte tel homme, qu'on voudra choiſir, qui viendra fondre enſuite ſur un fantaſſin, qui l'attendra de pied ferme, ſeulement un bâton à la

main ; & ils verront, qu'en ne faiſant que voltiger le bâton aux yeux du cheval, ou en le touchant à la tête, ce cheval fera un écart ſans vouloir avancer, à moins qu'il ne ſoit dreſſé à ce manége. De là les Officiers prendront occaſion de repréſenter aux ſoldats, que ſi un cheval s'effarouche d'un homme qui tient ferme, n'aïant qu'un bâton à la main ; à plus forte raiſon ils trouveront, que les efforts de la cavalerie ſont inutiles contre des bataillons ſerrez, dont les bayonetes, les bales, l'éclat des armes, la fumée, & le bruit de la poudre ſont plus capables d'épouvanter les chevaux.

Je dis encore, qu'afin que l'infanterie ſoit bonne, & qu'elle ne craigne rien tant que le deshonneur, il faut avoir ſoin de la remplir de Nobleſſe, qui a une réputation à perdre. On y réuſſira en donnant aux Officiers d'infanterie des récompenſes proportionnées aux plus grands périls, & aux plus grandes fatigues, où l'on eſt expoſé davantage dans l'infanterie. que dans la cavalerie, ſans pourtant négliger la cavalerie, qu'il faut toûjours avoir bonne, & dont on a quelquefois beſoin d'un grand nombre : ainſi que je l'ai déjà prouvé.

Des diſpoſitions avant la guerre, c. 10.

CHAPITRE XVII.

Comment il faut agir à l'égard d'un Officier, ou d'une troupe d'Infanterie, ou de Cavalerie, qui dans les occaſions militaires, ne fait pas ſon devoir par témérité, ou par crainte. De quelle ſorte de Nation il faut ſe ſervir pour une expédition, qui ſe fait de jour

§. I.

LORSQU'UN Officier, ou un Regiment fait mal ſon devoir dans une action, ſi c'eſt pour la premiere fois, vous appellerez en particulier cet Officier, ou ceux de ce Regiment, & vous leur direz, « qu'ils ſe ſont bien peu diſtingués : mais, » que pour ne pas leur ôter leur répu» tation, & afin qu'on attribuë ce mau» vais ſuccès à un malheur, plûtôt qu'à » leur manque de vaillance, vous les » mettrez bientôt dans l'occaſion de » réparer leur faute. » Vous leur fournirez effectivement cette occaſion, ſans pourtant riſquer avec eux quelque choſe de fort important. Vous ajoûterez :

« Que vous oubliez le passé ; parce » qu'il n'y a point de si brave homme, » qui ne soit exposé à un fatal moment: » mais qu'ils feront juger d'eux cette » seconde fois par la maniere, dont ils » se comporteront. »

¶ J'ai oüi dire à des Officiers, qui avoient servi sous le Vicomte de Turenne, que ce Général en avoit usé ainsi à l'égard de plusieurs, qui s'étoient ensuite distingués, & qui n'auroient jamais servi avec honneur, s'ils avoient crû, qu'il ne leur étoit plus possible de rétablir leur réputation, ni de meriter l'estime de leurs Généraux.

¶ Quelques Thébains, repoussés dans un assaut, qu'on donnoit à Lacédémone, perdirent leurs boucliers, que la peur leur fit abandonner. Epaminondas, leur Général, bien loin de les en punir, voulut au contraire couvrir leur faute, & mettre leur réputation à couvert. Il donna ordre sur le champ à ceux même, qui étoient encore armés, de ne plus porter de bouclier; afin qu'on ne pût connoître les Thébains, qui les avoient perdus, & qui, sensibles à ce bienfait, servirent dans la suite avec une extrême valeur (1).

(1) Pol. Maced. stratag. de guerre.

S'il

S'il faut uſer d'indulgence à l'égard de celui, qui ne fait pas ſon devoir par défaut de valeur ; à plus forte raiſon doit-on en uſer envers celui, qui pour la premiere fois y a manqué par témérité ; pourvû que vous ſoïez aſſûré, qu'il ſe corrigera, en lui faiſant connoître ſa faute.

¶ La premiere fois que Galerius combattit contre Narſée, il eut la témérité de l'attaquer avec beaucoup moins de troupes. Aïant enſuite voulu excuſer ſa défaite auprès de l'Empereur Dioclétien : « Allez, lui répondit cet Empe» reur, aſſemblez une autre armée, & » tâchez de réparer votre honneur. » Ce que Galerius exécuta, & il remporta en Armenie la victoire contre Narſée (1).

Je traiterai plus bas des téméraires de profeſſions. A l'égard des lâches, qui ne ſe corrigent pas, je dis, que ſi malgré le premier avis, que j'ai donné, l'Officier continuë dans ſa lâcheté, vous devez le dégrader à la tête de l'armée, comme indigne de porter les armes. Si c'eſt un corps entier, qui retombe dans cette faute, vous devez le réformer §. II. c. 26.

(1) Foreſti Mapam. hiſt.

avec certaines marques de deshonneur, ou, ce qui vaut encore mieux, le punir de quelque peine, qui dure autant, qu'il différera de réparer ſa gloire; afin qu'il ſe hâte davantage de recouvrer ſa réputation.

¶ Solis parlant de l'action de Cortez, qui fit couper un pied au principal Matelot du vaiſſeau, ſur lequel quelques-autres prétendoient ſe ſauver avec lui de la Veracruz, dit : « Que ce juge-» ment extraordinaire étoit fort conve-» nable dans cette occaſion; afin qu'a-» vec le tems on n'oublia pas la faute, » qui avoit mérité un ſi ſévére châti-» ment. » (1).

¶ Céſar fit marcher pendant quelques jours ſa cavalerie à la queuë de toute l'armée; parce que dans le païs de Gueldres elle n'avoit pas fait ſon devoir contre les Tencturiens & les Uſipétes; & il lui fit tenir ce poſte, juſqu'à ce qu'aïant dans une autre occaſion rétabli ſon honneur, il lui permît de prendre le rang, qu'elle occupoit auparavant (2).

¶ Un grand Prince de nos jours ôta

(1) Conq. de la nouv. Eſp. l. 3. c. 13.
(2) Com. de Céſar.

à ſes dragons la genoüillere d'une botte ; parce que dans une action, ils avoient fait mal leur devoir ; & il leur laiſſa cette marque de leur faute, juſqu'à ce que dans une autre affaire, ils eurent recouvré leur réputation.

§ Les anciens, lorſque les ſoldats s'étoient comportés avec lâcheté dans quelque expédition militaire, avoient coûtume d'en faire mourir un de dix. Lucius Apronius en uſa ainſi en Afrique à l'égard de la cohorte de Decrius, laquelle malgré le bon exemple de ſon Chef, prit lâchement la fuite devant les rebelles, qui avoient Tacfarinas à leur tête (1).

Lorſque vous commandez à une Nation, qui a l'honneur extrêmement à cœur, emploïez-la plûtôt de jour que de nuit, ſi l'on peut agir avec une égale commodité dans l'un & l'autre tems ; en avertiſſant auparavant les troupes, que vous ſerez témoin de leur bravoure ; afin de faire enſuite récompenſer chacun ſelon qu'il ſe ſera diſtingué. On peut mettre les Eſpagnols dans le nombre de cette ſorte de Nation. §. III.

§ Une des raiſons, que Céſar donna pour ne pas accepter le combat, que les

(1) Tacite, Ann. l. 3.

Egyptiens lui préſentoient dans le Cherſoneſe, fut qu'étant nuit alors, il ne pourroit pas diſtinguer la bravoure, ou la lâcheté de chacun de ſes ſoldats ; & qu'il ſeroit par conſéquent inutile de les animer (1).

§. IV. Il y a encore quelques-autres expédiens, qui peuvent ſervir à relever le courage abattu de vos troupes intimidées ; parce qu'elles ſont nouvelles, ou parce qu'elles ont été pluſieurs fois défaites par les mêmes ennemis, qu'elles ont à combattre ; ou que ne les aïant pas encore vûës, elles ſont épouvantées de leur fiére contenance, ou de la grandeur de leur taille, &c. J'entrerai dans ce détail en traitant *des Occaſions où il faut éviter le combat.*

s occaſions il faut évi- le combat, 6.

(1) Com. de Céſar.

CHAPITRE XVIII.

Raiſons pour ne pas donner trop de licence aux troupes.

QUOIQUE vous deviez faire à vos troupes tous les plaiſirs poſſibles, excepté que quelque inconvenient conſidérable ne le permette pas, je vous avertis pourtant, qu'il ne faut pas que votre complaiſance tourne au préjudice de votre conſcience : car juſque dans le tribunal de l'éternité, on vous demandera compte des déſordres, que vos troupes auront commis par votre tolérance. « Je lui ai promis, *dit le Seigneur*, que je punirois ſa maiſon pour » jamais, à cauſe qu'aïant eu connoiſſance des actions indignes de ſes enfans, il ne les a pas corrigés (1). §. I.

On vous imputera les vols, que vous aurez tolérés à vos troupes; & à meſure, qu'on trouvera à redire ſur votre con- §. II.

(1) *Prædixi enim ei quòd judicaturus eſſem domum ejus in æternum, propter iniquitatem, eò quòd noverat indignè agere filios ſuos & non corripuerat eos.* 1. Regum. c. 3. v. 13.

duite, on attaquera votre réputation ſur le déſintéreſſement. C'eſt ce que Mecenè (1) fit entendre bien clairement à Auguſte, lorſqu'il lui donna pour conſeil, de ne pas laiſſer à ſes amis, ou à ſes miniſtres un pouvoir trop abſolu de pardonner aux coupables.

§. IV. L'exacte diſcipline eſt ennemie de toute ſorte de faute, & rien ne peut moins s'accorder avec elle, que le trop de licence. Comme le païſan païe ordinairement les libertés, que les ſoldats ſe donnent, il tâche de ſe mettre à couvert des maux qu'on lui cauſe, en prenant les armes pour ſe révolter: à quoi il n'auroit peut-être pas penſé, s'il avoit été moins foulé. Enfin, quand les troupes ne ſont pas retenues par le frein d'une diſcipline, qu'on doit faire obſerver, elles ruinent en peu de jour un païs, qui auroit pû leur fournir de quoi ſubſiſter pendant pluſieurs mois.

§ Les François & les Bourguignons étant en marche, pour porter la guerre dans les Etats de Leobigilde, Roi

(1) *Nulli amicorum aut officialium tuorum, nimia ſit indulgendi potentia; ſed ita iis moderandum, ut ne te in culpam, aut reprehenſionem conficiant; quidquid enim ii rectè vel malè egerint, id vero tibi adſcribatur, talem te cuncti cenſebunt, qualia eos facta excuſare permiſeris.* Dion, hiſt. 52.

XVI. des Gots, commirent des déſordres conſidérables en paſſant par le païs de Toulouſe & de Nîmes; les Officiers s'étant perſuadés, qu'en les tolérant, ils s'attireroient davantage l'affection de leurs ſoldats. Cette licence fut la cauſe de leur ruine; car aïant été défaits à Carcaſſonne, ils furent exterminés dans leur retraite par les habitans de Toulouſe & de Nîmes, qui ſe ſouvenant des mauvais traitemens, qu'ils avoient reçus, firent main-baſſe ſur le reſte de ſes troupes, qui d'ailleurs ſouffroient extrêmement dans leur retraite, faute de vivres & de fourages, pour avoir auparavant brûlé le païs, & tué un grand nombre de laboureurs (1).

§. V. *Des campemens, c. 10.*

On eſt encore expoſé à pluſieurs autres inconveniens conſidérables, lorſque les troupes maltraitent les vivandiers & les païſans.

§. VI.

Le Commandant, qui tolere le vice parmi les troupes, peut cauſer le malheur & la ruine de toute l'armée, en punition du crime ou du ſcandale qu'il ſouffre. C'eſt pour cela que je vous ai conſeillé de chaſſer de l'armée, & même d'envoïer aux Galéres ou aux Iſles les ſoldats indociles, qui, ſans eſpérance

(1) Couronne Goth. de Saavedra.

d'amandement, continuent dans leurs déſordres. Lorſqu'Acham, fils de Zaré, tranſgreſſa le commandement du Seigneur, ſa vangeance ne retomba-t-elle pas ſur tout le peuple d'Iſraël ? « Cependant, *dit l'Ecriture Sainte*, ce » n'étoit qu'un ſeul homme, & plut à » Dieu, qu'il eût ſupporté ſeul la peine » de ſon crime. » (1).

(1) *Nonne Acham filius Zare prætertit mandatum Domini, & ſuper omnem populum Iſraël iræ ejus incubuit ? Et ille erat unus homo, atque utinam ſolus periiſſet in ſcelere ſuo.* Joſué, c. 22. v. 20.

CHAPITRE XIX.

Il faut faire publier peu de bans, & donner peu d'ordres : mais les faire bien obſerver.

§. I. *De la guerre offenſive*, c. 32.

IL peut arriver de grands malheurs de vouloir altérer les anciennes loix d'un païs par des nouvelles. Cette regle a pourtant ſes exceptions ; & il y a toûjours des précautions à prendre, lorſqu'on eſt obligé de changer quelques-unes des coûtumes, des loix, ou des ordonnances. Comme je m'étendrai davantage

vantage ſur ce ſujet, en cherchant les moïens propres, pour vous attirer l'affection des peuples d'un païs conquis. J'y renvoïe le Lecteur; afin d'éviter l'ennuïeux défaut de répéter pluſieurs fois la même choſe. *De la guerre offenſive, &c.* 324.

Pour faire des loix, dit Amelot, il eſt néceſſaire de ſe conformer à la diſpoſition des peuples. Il n'y en a point de plus préjudiciables, que celles, qui preſcrivent ce qui tend à la derniere perfection; parce qu'elles deviennent inutiles par la difficulté, qu'il y a de les obſerver (1). Selon ce ſentiment, que j'approuve, il y aura moins d'inconvenient à tolérer un petit mal, qu'à s'expoſer à être déſobéï, en ordonnant quelque choſe de bien, qu'il eſt trop difficile de faire. §. II.

Vous ne devez pas auſſi, pour éviter un leger déſordre, vous mettre dans l'obligation d'en venir à de ſanglans châtimens. Que vos nouvelles ordonnances, vos bans, ou vos défenſes, ſoient donc en petit nombre, ou pour parler plus juſte, n'en faites que de néceſſaires; parce que dans le grand nombre des choſes, que l'on ordonne, on hazarde toûjours de ne pas trouver beau-

(1) Com. ſur les Ann. de Tacite, l. 3.

coup de ponctualité dans ceux, qui doivent obéïr. On lit dans les Actes de Apôtres, « il a semblé bon au Saint » Esprit & à nous, de ne vous imposer, » que ce qui est nécessaire. » (1).

¶ Tacite parlant du doute où Tibére étoit, s'il feroit publier une certaine loi contre les désordres d'un trop grand faste, dit : « Qu'il examinoit, si cette » loi pourroit guérir le mal, qu'il vou» loit détruire ; si la réforme, qu'il pré» tendoit établir ne pourroit point tour» ner au préjudice de la République ; » & combien il lui seroit honteux de » n'y pas réüssir ; ou fâcheux de n'en » pouvoir venir à bout, que par un » sévere châtiment contre les transgres» seurs » (2).

§. III. Il ne suffit pas de dire, que si vous voïez, que ce que vous ordonnez est trop difficile, ou impossible, vous avez un expédient, qui est de révoquer l'ordre ; parce que ce seroit là une preuve claire, que vous l'avez donnée inconsidérément. Il étoit bien plus à propos d'y avoir bien refléchi auparavant, que

(1) *Visum est enim spiritui sancto & nobis, nihil ultra imponere vobis oneris, quam hæc necessaria.* Act. Apost. c. 15. v. 28.

(2) Ann. l. 3.

d'y vouloir enſuite apporter le remède : car, comme dit Strada, « rien ne prouve mieux, qu'on s'eſt trompé, que de changer ce qu'on avoit fait » (1).

Il y a peu d'inconveniens plus grands, que celui de laiſſer ſans punition la déſobéïſſance à un ordre qu'on a donné ; & comme la prudence demande de bien réflechir ſur un ordre avant que de le faire publier ; il n'eſt pas moins néceſſaire d'avoir enſuite une continuelle attention à le faire exécuter ; en exceptant néanmoins les cas, où il ſurvient des obſtacles conſidérables, qu'on n'avoit pas imaginés, & que quelque accident, qu'on ne peut pas toûjours prévoir, a fait naître. *Des qualités d'un Général. c. 53.*

§ Dioclés, Athénien, fit une loi, par laquelle à peine de la vie, il étoit défendu d'aller à la place de la Ville avec des armes. Allant lui-même un jour contre les ennemis, qui commettoient quelques actes d'hoſtilité, ſur les confins de la République, il entendit une querelle dans la place, & il s'en approcha ſans faire attention, qu'il étoit armé. On lui demanda alors, pourquoi il rompoit la loi, qu'il avoit faite ? Je

(1) *Erroris confeſſio eſt mutanda feciſſe.* De Bel. Belg. Dec. 2.

vai la confirmer, répondit-il, & tirant ſur le champ ſon épée, il ſe donna la mort (1).

¶ Carondas, Légiſlateur des Turiens, nous fournit un pareil exemple. (2).

¶ Le Conſul Titus-Manlius Torquatus fit publier un ban, pour défendre aux Romains de n'accepter aucun combat particulier, qui leur ſeroit propoſé par les Latins leurs ennemis. Son fils y fut appellé par Geminius Metius Latin, & il tua Geminius dans le combat ſingulier : mais ſon pere le fit mourir ; parce qu'il avoit contrevenu à la défenſe. Après ce ſanglant exemple, dit Tite-Live, l'obéïſſance, l'exactitude & la vigilance, furent plus grandes dans l'armée des Romains (3).

¶ Le Dictateur Poſthumius Tiburtus, fit auſſi mourir ſon propre fils Aulus Poſthumius ; parce que contre l'ordre, qu'il avoit de ne pas combattre, il avoit livré la bataille aux ennemis, quoiqu'il les eût défaits (4).

¶ Epaminondas, Capitaine Thébain, en uſa de la même ſorte à l'égard de

(1) Monarchie Eccl. de Pineda.
(2) Foreſti Mapam. hiſt.
(3) Tite-Live, hiſt. Rom.
(4) Valère Maxim.

ſon fils Steſimbrote, qu'il fit mourir immédiatement après, que ce fils eut vaincu l'armée de Sparte (1).

¶ Entre pluſieurs autres loix, que fit Zeleucus, Légiſlateur des Locriens, il étoit porté par une, que celui, qui ſeroit coupable d'adultere, auroit les yeux arrachés. Son fils aïant encouru cette peine, les citoïens demandoient à haute voix, qu'on lui pardonnât, par la conſidération qu'ils avoient pour le pere, qui, faiſant refléxion, que la loi par cette clémence perdroit de ſa force, s'arracha un œil, & en fit arracher un à ſon fils (2).

¶ Licurge, Queſteur d'Athénes, propoſa de faire une loi, que les Athéniens établirent enſuite. Par cette loi, il n'étoit pas permis aux femmes d'aller en carroſſe, ou en char au temple de Cerés. Sa femme contrevint à cette loi, & Licurge païa d'abord un talent, qui étoit la peine impoſée contre celles, qui oſeroient l'enfreindre (3).

(1) Foreſti Mapam. hiſt.
(2) Foreſti Mapam. hiſt.
(3) Foreſti Mapam. hiſt.

CHAPITRE XX.

Moïens, pour empêcher vos troupes de déſerter, & de paſſer dans le païs ami, neutre, ou ennemi.

§. I. J'Ai déjà traité des expédiens propres à ôter aux troupes les motifs de crainte ou de dégoût, qui pourroient les porter à vous abandonner. S'ils penſent à le faire par un mécontement, qui tend déjà à une ſédition ; voïez mon traité des *Révoltes :* ainſi je parlerai ſeulement ici de la déſertion ordinaire, qui me paroît d'autant plus préjudiciable, qu'elle eſt plus fréquente ; puiſqu'il n'y a point de campagne, où par la déſertion les armées ne diminuent preſque de la moitié de leur nombre. Pour l'empêcher, outre les moïens, qu'on peut regarder comme un peu plus extraordinaires, il y en a d'autres qui ſont généralement connus ; & comme je ne laiſſe pas pour cela de les croire efficaces, je les rappellerai preſque tous.

§. II. Afin que les ſoldats ne ſongent pas à déſerter, il ne faut pas qu'ils man-

quent de païe, d'habits, de pain, de lits dans leurs quartiers, & de bons hôpitaux ; car, lorſqu'outre la dure fatigue du métier, le ſoldat ſe voit encore privé de quelqu'une de ces choſes, il ſe dégoûte ; & ne trouvant d'autre reſſource contre ſon dépit & ſon mécontentement, contre la faim, le froid, la honte de ſe voir nud, & la crainte d'être mal ſoulagé, s'il a le malheur de tomber malade ou d'être bleſſé, il ſe détermine à déſerter. Il faut donc, que le Général tâche d'obtenir du Prince, non ſeulement ce qui eſt néceſſaire, mais encore ce qui peut ſervir à une raiſonnable commodité de ſes troupes.

§. III.

Les ſoldats ne ſeroient pas porté à déſerter, ſi pendant qu'ils ſervent, ou lorſqu'aïant eu leur congé, après vingt ans de ſervice, eux & leurs familles joüiſſoient de quelque privilege : comme d'exemption de logemens de gens de guerre, d'une petite diminution de taille, ou de la préférence pour remplir les charges municipales de leurs villages, &c. car pluſieurs ne déſertent, que pour retourner dans leur païs. Or dans ma ſuppoſition, les peres & les freres ne les recevroient pas à cauſe des avantages & des exemptions, dont ils

ſe verroient privés par la déſertion de leurs parens.

C'eſt par ce motif, que notre nation a donné autrefois un ſi grand nombre de vaillans ſoldats : mais cet uſage étant venu inſenſiblement à ſe perdre, elle perdit en même tems cette inclination pour la guerre. Il ſemble que le Roi mon Maître l'ait reconnu ; puiſqu'en 1710. il fit publier un Edit, qui exemptoit de certain tribut les familles, qui avoient un fils à la guerre : ce qui attira à ſon armée aſſez de ſoldats, pour lui faire remporter la victoire à Villaviciosa, dans le tems qu'il venoit d'être mis en déroute à Sarragoce. Dans la ſuite on laiſſa ſans effet un Edit auſſi juſte, & dès-lors on vit ceſſer ce concours de volontaires.

Des diſpoſitions avant la guerre, c. 13, §. 3.

J'ai dit en parlant des *Diſpoſitions avant la guerre*, que les ſoldats déſerteront moins, s'ils ſont aſſurés d'avoir leur congé au bout de ſix ans de ſervices ; & j'ai donné la raiſon pourquoi on peut eſperer, que l'armée ne manquera pas pour cela de vieux ſoldats. A cette raiſon on peut encore ajoûter, que pluſieurs demeureront dans les troupes pour accomplir le tems de vingt années de ſervice ; afin de procurer à

rs familles les avantages & les exemp-
ns, que je viens de propoſer.

§. IV.

Il eſt encore fort à propos de ne pas
ſer pluſieurs jours les troupes dans
ſiveté; parce que l'inaction leur don-
le loiſir de penſer à leurs maiſons & à
rs parens: au lieu que le travail les
détourne, & les fatigue; de ſorte
'aïant achevé ce à quoi on les occu-
, chacun ne penſe plus, qu'à ſe reti-
dans ſon quartier pour s'y repoſer.

Des diſpoſitions avant la guerre, c. 28. 29. & 31.

§. V.

La compagnie du Prevôt empéchera
ſieurs déſertions, ſi elle eſt ſoigneu-
de battre le païs, qui eſt hors des
rnes, au-delà deſquelles il n'eſt pas
mis aux ſoldats de s'écarter de leur
giment, principalement de nuit, dont
bſcurité les favoriſe pour ſe ſauver
retement des Sentinelles, & de Gar-
s avancées de l'armée ou des Pla-
: mais touchant le détail du ſervice
la compagnie du Prevôt, je renvoie
'explication de mes *Calculs Militai-*
, à l'article qui traitera de cette Com-
gnie.

Les grandes Gardes & les partis, qui
nt pour enlever les beſtiaux, pour
ndre langue, pour eſcorter les con-
is, ou pour obſerver les mouvemens
ennemis, &c. auront un ordre pré-

cis d'arrêter tout Soldat, Tambour, Sergent, ou païſan, qui ſans Officier, ou ſans une permiſſion par écrit ſera trouvé au-delà des limites, qu'il eſt défendu à chacun d'eux de paſſer : ce qui ſervira non ſeulement contre les Déſerteurs, mais encore contre les Eſpions.

Ces partis ou détachemens viſiteront d'abord les hommes, qu'ils arrêteront; afin qu'ils n'aïent pas le tems de jétter les lettres, qu'ils portent. Il eſt ſur-tout néceſſaire de rendre les Juges des lieux attentifs à faire arrêter ſans rémiſſion, non ſeulement tout ſoldat, qui ſans une valable permiſſion paſſe par leurs Juriſdictions, ou qui y va demeurer : mais encore les habitans, qui auront donné aux ſoldats des habits pour ſe déguiſer. On ne viendra jamais à bout ni de l'un ni de l'autre, ſi l'on ne punit pas rigoureuſement les Juges lorſqu'ils y contreviendront par malice ou par négligence.

Ce que je propoſe ſe trouve déjà preſcrit par l'Ordonnance du Roi, qui n'eſt nullement obſervée par la nonchalance des Juges, & des autres perſonnes, qui y doivent tenir la main. Lorſque le Prince Pio, Capitaine Général, faiſoit exécuter en Catalogne cette Or-

nance avec toute l'exactitude, que
importance le demandoit ; & qu'il
oit donner ſur le champ dix écus aux
ſans pour chaque déſerteur, qu'ils
toient ; des Officiers qui étoient
s cette Province m'écrivirent, qu'ils
perdoient plus un homme ; parce
après l'ordre que ce Général venoit
donner les païſans arrêtoient tout
lat, qui déſertoit de quelque nation
il fût.

§. VI.

orſque la déſertion eſt fort fréquen-
on met pluſieurs petites embuſcades
environs de l'armée & hors des
nes, au-delà deſquelles les ſoldats
peuvent s'écarter ſans permiſſion,
ır arrêter comme déſerteur ceux,
auront paſſé ces limites preſcrites
un ban, que vous aurez fait publier
aravant ; afin que les ſoldats ne puiſ-
t pas alleguer, qu'ils l'ignoroient.
Il eſt néceſſaire d'avertir, qu'il faut
ndre, que ces détachemens, qui vont
mer ces embuſcades, ſont comman-
pour quelque autre endroit. Par
expédient on peut arrêter la déſer-
n, parce que les ſoldats intimidés par
emple, qu'on aura fait de ceux, qui
ont été pris, craindront toûjours de
nner dans le même piége. Je puis

du moins assurer, que j'ai vû ce moien réussir parfaitement à Cherta en Catalogne, tandis qu'on en avoit inutilement emploïé plusieurs autres, pour empêcher la désertion des troupes, qui y campoient.

CHAPITRE XXI.

Suite du même sujet.

§. I. *Des marches, n. 1.*

EN parlant des *Marches*, je dirai quels soins le Commandant d'une troupe doit se donner, pour empêcher durant la marche la désertion des soldats, qui par malice, par lassitude, pour s'être égarés du chemin, sont hors de leur rang; & qui se trouvant ensuite sans Officiers désertent, quoique ce n'eût pas été d'abord leur dessein.

§. II. J'ai dit un peu plus haut, que pour ôter aux soldats la pensée de déserter, il ne faut pas leur faire tort touchant la paye & l'habillement qu'ils doivent avoir, & ne pas les laisser long-tems dans l'oisiveté: ce qui regarde moins le Commandant de l'armée, que les Officiers des corps; parce que c'est à eux à distribuer

aux ſoldats le prêt & l'habillement que le Roi leur donne ; à ne pas leur compter trop haut ce qui s'achette de l'argent de la petite maſſe, & à occuper continuellement les regimens en des exercices utiles.

Pour empêcher la déſertion dans un lieu de paſſage, le Commandant de chaque regiment peut ordonner des patrouilles pendant la nuit autour de ce même lieu, aïant auparavant fait publier la défenſe d'en ſortir, principalement de nuit ; parce qu'alors ceux, qui y contreviennent, n'ont d'autre vûë, que de déſerter, ou de voler quelque choſe dans les jardins & les maiſons des champs, ou d'enlever les troupeaux des environs.

Si le lendemain matin quelques ſoldats ne ſe trouvent pas à la revûë, on les envoie chercher dans les maiſons, où ils ont été logés, que les ſergens ſçauront par l'état du logement, qu'ils auront conſervé, qui contiendra le nom du ſoldat, celui du maître de la maiſon qui le loge, & celui de la ruë, où la maiſon eſt ſituée.

Si après cette recherche les ſoldats, qui manquent, ne ſe trouvent pas, le Colonel a recours aux Juges du lieu ;

afin que par un cri public, qui déclarera les peines portées par l'Ordonnance militaire ſur ce fait, il ſoit enjoint à tout habitant, qui aura quelque ſoldat chez lui, de le repréſenter. On verra auſſi, s'ils ne ſe ſont pas réfugiés dans quelque Egliſe; & s'il s'en trouve quelqu'un, après avoir promis au Supérieur Eccléſiaſtique, que le ſoldat ne ſera pas puni de mort, on le mene pendant la marche priſonnier aux drapeaux.

Enfin ſi lorſque ſur le point de ſe mettre en marche le nombre des ſoldats, qui manquent; eſt conſidérable, comme cela arrive ordinairement, lorſqu'une troupe a ſéjourné long-tems dans un lieu; parce que des femmes de mauvaiſe vie, qui s'en ſont renduës amoureuſes, les incitent à déſerter, & les cachent; le Commandant du regiment laiſſera pendant quelques jours deux ou trois Officiers ou ſergens déguiſés ſous un habit bourgeois pour arrêter ces déſerteurs, qui ſortiront ſans doute de l'endroit, où ils ſe tenoient cachés, dès que le regiment ſe ſera éloigné.

Dans les places ou dans les quartiers un Officier de chaque compagnie les paſſera en revûë le matin, un autre à midi, & un autre le ſoir; & lorſqu'il

manque quelques ſoldats, on demande au Gouverneur, ou au Commandant deux ou trois partis de cavalerie, qui ſortent auſſi-tôt par différens chemins pour chercher les déſerteurs. Il y aura avec chacun de ces partis un Officier des regimens, d'où ſont les ſoldats, qui ont déſerté : car autrement ces partis de cavalerie ne feront cette recherche, que fort négligemment ; ou ils les laiſſeront du moins réfugier dans quelque Egliſe : ce qui devroit être ſévérement puni : mais l'Ordonnance à cet égard eſt ſi mal obſervée, que quoiqu'un déſerteur trouve cent Officiers, s'il n'en rencontre quelqu'un de ſon corps, il eſt en ſûreté.

Je vois bien, que par l'expédient, que je viens de propoſer il n'y aura pas beaucoup de déſerteurs arrêtés ; parce que le jour ils ſe tiennent cachez loin des chemins, & que lorſqu'ils marchent la nuit, ils s'en écartent au moindre bruit des chevaux, qu'ils entendent. Cependant le ſoldat ne laiſſe pas de craindre davantage, lorſqu'il voit, que l'on fait tout ce que l'on peut pour arrêter ceux, qui déſertent; & comme il y en a toûjours quelqu'un de pris par ces partis, le châtiment de ce peu de ſoldats

ſert d'exemple pour en intimider pluſieurs.

Lorſqu'on ſoupçonne, que quelque païſan pour de l'argent, pour profiter d'un habit, ou par une averſion qu'il a contre ſon Prince, donne aux ſoldats les moïens de ſe traveſtir, ou les guide par des ſentiers inconnus; on lui envoie un ſoldat de confiance, qui fait ſemblant de vouloir déſerter; ſi le païſan conſent à favoriſer ſon deſſein, le ſoldat donnera avis de l'endroit où l'on pourra ſurprendre ce païſan en flagrant délit, afin qu'il ſoit châtié. On peut aiſément faire la même choſe à l'égard des ſoldats, en ſe ſervant des uns pour éprouver les autres; & comme l'artifice & la ſollicitation, dont on uſe tant envers ces ſoldats qu'à l'égard des païſans, ſemblent ne pas exiger, qu'on les mette au Conſeil de guerre, on ſe contentera de les punir de quelque peine legere. De cette maniere on a du moins l'avantage, que les ſoldats, venant à ſe défier les uns des autres, ne ſe communiquent pas le deſſein de ſe ſauver, & ne déſertent pas par conſéquent pluſieurs enſemble.

Il ne faut pas ſans raiſon maltraiter les ſoldats. On ne doit pas auſſi priver

un brave ſoldat du petit avancement où il aſpire d'être fait Caporal, & un Caporal d'être fait Sergent, lorſque c'eſt ſon rang; parce que ceux, qui ſe croïent offenſés de ce qu'un autre leur enleve une récompenſe qu'il n'a pas méritée, déſertent moins dans la vûë de retourner chez eux, que de cauſer ce préjudice à leur Capitaine. Pour mieux s'en venger, ils tâchent d'en porter pluſieurs à déſerter avec eux : auſſi l'on voit très-rarement, qu'un Caporal, ou un vieux ſoldat déſerte ſeul.

Le même danger & plus conſidérable encore s'éprouve dans les déſertions de ceux, qui ont été Sergens; parce qu'ils ſe ſont faits un plus grand parti dans les Compagnies, où il ſervent en qualité de ſoldats. C'eſt pourquoi il me ſemble, que toutes les fois, que l'on ôte la halebarde à un ſergent, il faudroit lui donner permiſſion de ſe retirer, ou l'envoïer dans quelque garniſon pour tout le tems, qu'on veut punir la faute, qu'il a commiſe. Ce qui arrive à l'égard des ſoldats & des Caporaux, arrive auſſi à l'égard des Sergens en pied; lorſque le drapeau vient à vaquer ſouvent, & qu'on ne le leur donne pas; ſur-tout parmi notre Nation, où l'on

ſert uniquement pour l'honneur : car parmi nous, de trois Enſeignes ou Cornettes, on doit pour le moins en tirer un des Sergens d'infanterie & de cavalerie, ſi on tire les deux autres des cadets. On peut ſur cela pratiquer l'expédient que je propoſerai au Chapitre XXVIII.

Dès qu'un ſoldat fait quelque faute, il prévoit bien, qu'il en ſera puni. C'eſt pourquoi il faut le faire arrêter ſur le champ, ou lui faire entendre d'abord, qu'on lui pardonne. Les ſoldats, qui ſervent leurs Officiers, tombent fréquemment dans ce cas ; parce qu'ils ont coûtume de jouer l'argent, qu'on leur remet pour la dépenſe, ou de faire quelque autre ſottiſe. Je me ſouviens, que Don Michel d'Eſtrada Capitaine de Grenadiers de mon regiment m'aïant dit, qu'un ſoldat, qui le ſervoit dans ſa maiſon, lui avoit noïé un cheval, en le faiſant boire dans l'Ebre ; je lui répondis, qu'il pouvoit auſſi compter le ſoldat pour perdu, s'il ne le faiſoit promptement arrêter, ou s'il ne lui donnoit à entendre, qu'il étoit perſuadé, que ce n'étoit pas ſa faute. Le Capitaine négligea cet avis, & le ſoldat déſerta. Comme ces accidens arrivent continuellement, &

que le ſoldat accoûtumé à bien manger, & à peu travailler dans la maiſon des Officiers ſe déplait dans le quartier, lorſqu'il y a été renvoié, il faudroit qu'on obſervât avec plus d'exactitude l'Ordonnance du Roi, qui défend à l'Officier de prendre ſon ſoldat pour domeſtique.

Une autre raiſon, qui donne encore plus de lieu à la déſertion de l'infanterie, eſt le peu de ſoin, qu'on prend de faire obſerver l'Ordonnance, portant défenſe de recevoir dans un corps les ſoldats d'un autre : car je ne ſçache pas, que depuis trente ans on ait puni des Officiers, à l'exception d'un ſeul, par rapport à ce déſordre, qui eſt pourtant conſidérable, & tend à la ruine des troupes ; parce qu'en Eſpagne la plûpart des ſoldats commencent à ſervir dès leur tendre jeuneſſe, ſans avoir appris aucun métier, & ſans s'être même adonnés à cultiver laterre, & n'ont pas pour l'ordinaire de quoi vivre chez eux ; ainſi ils ne déſertent pas pour retourner dans leur païs : mais ſeulement pour paſſer dans les autres regimens : au lieu qu'ils reſteroient dans les leurs, s'ils ſçavoient, qu'on ne les recevra pas dans les autres.

On ne ſçauroit ſur-tout exprimer le dommage, que ſouffrent les corps d'infanterie, lorſque leurs déſerteurs ſont reçûs dans les Dragons, dans la Cavalerie, & dans les Gardes du Roi. Il ſe trouve même des ignorans, qui voudroient juſtifier ce déſordre; parce que, diſent-ils, ces ſoldats ſervent auſſi-bien le Roi dans ces corps, comme dans les autres: mais ce raiſonnement, faux dans la politique, n'eſt pas plus juſte dans la morale, car tout ce tems, que le déſerteur met pour aller de ſon regiment à un autre fort éloigné, & où il n'appréhende par la rencontre de ſes Officiers, eſt-il emploïé à autre choſe, qu'à voler ſur les chemins? Et qui eſt-ce, qui rembourſe au Capitaine de la compagnie, dont il déſerte, les frais de l'enrôlement d'un autre ſoldat, la valeur des armes, & le prix de l'habit, que le premier emporte?

Je dis enfin, qu'il dépend beaucoup des Officiers d'empêcher la déſertion en puniſſant le déſerteur dénoncé au Conſeil de guerre, ſelon que l'Ordonnance le preſcrit, & non pas en devenant les défenſeurs des coupables, au lieu d'être leurs Juges; car pour l'ordinaire leur intention n'eſt pas de ren-

parfaitement la mécanique des troupes, qu'il a fait voir, qu'il ſçavoit la guerre dans ſa glorieuſe défenſe de la Citadelle de Meſſine. Par là le ſoldat avoit de quoi ſuppléer à toute ſorte de dépenſe extraordinaire, tant pour l'ornement uniforme du regiment, que pour ſe ſecourir, lorſque par quelque accident le prêt venoit à manquer pendant les deux ou trois mois; ou pour s'en aider pendant la convaleſcence d'une longue maladie, après être ſorti le l'Hôpital.

§. II. Amilcar, voïant que la déſertion étoit fréquente dans ſon armée, s'adreſſa à quelques-uns de ſes plus fidelles ſoldats, qui faiſant ſemblant d'être déſerteurs, paſſérent chez les ennemis; & aïant pris parti parmi les Romains, cherchérent l'occaſion de faire un coup de main ſur eux, ce qui fut cauſe, que dans la ſuite les Romains ne ſe fiérent pas même aux véritables déſerteurs, & que les Carthaginois par conſéquent ne ſe hazardérent plus à déſerter (1).

§. III. Par une voie toute oppoſée à celle d'Amilcar, Annibal parvint à la même fin: car quelques-uns de ſes ſoldats aïant paſſé chez les Romains, il fit publier le jour ſuivant, qu'on ne devoit pas les

(1) Beyerl. de Mil. & Mil.

regarder comme déſerteurs, & que par ſon ordre ils étoient allés pour obſerver l'armée ennemie. Les Romains apprenant cette nouvelle renvoïérent les déſerteurs, après leur avoir fait couper les mains (1). Je n'approuve pas ce ſecond expédient; parce qu'il me paroît peu conforme à la ſaine morale.

§. IV. Il ſeroit à propos de convenir avec les Princes voiſins neutres, qu'on ne recevroit pas les déſerteurs, qui de vos Etats paſſeroient dans les leurs, ni des leurs dans les vôtres; & que dès-lors qu'ils ſeroient arrivés, on les feroit conduire ſur la frontiere de laquelle ils avoient déſerté, ſous une promeſſe réciproque, qu'ils ne ſeroient pas punis. Cette convention ſeroit auſſi avantageuſe aux Princes neutres, qu'à votre Souverain. Je l'ai vûë mettre utilement en uſage à Porto-Longon, à l'égard de Porto Ferraio place du grand Duc de Toſcane, lorſque le Général Don Jean Etienne Bellet commandoit à Porto-Longon. Ce même traité s'obſerve en Piedmont & en Savoye, avec Genes, l'Etat de Milan & la France; & il n'y a que trois années, que le Roi mon

(1) Beyerl. de Mil. & Mil. ou juſte Lipſe, exemp. olit.

Maître

Maître fit le même traité avec le Roi de France, à quelque petite différence près.

§ Guillaume Roi d'Ecoſſe & Henri Roi d'Angleterre ſe firent une loi réciproque de ne pas recevoir chacun dans ſes Etats les criminels de l'autre (1).

(1) Supplem. de Foreſti.

CHAPITRE XXIII.

Des précautions, que le Général doit prendre à l'égard des Officiers, qu'il veut charger de l'exécution de ſes ordres, ſuivant les différentes occaſions, qui ſe préſentent.

UNE des plus eſſentielles attentions, que le Général doit avoir, eſt de ne pas ſe tromper dans le choix des Officiers, qu'il doit charger de l'exécution de ſes ordres. Ainſi ne choiſiſſez pas un intrépide pour des entrepriſes, qu'il faut conduire avec beaucoup de circonſpection ; ni un lent pour celles, qui veulent de la promptitude. N'emploïez pas le ſévére ou l'intéreſſé, lorſqu'il eſt §. I.

important de ſe rendre agréable au pe
ple ; ni l'indulgent, lorſqu'il eſt à pr
pos de faire punir ; ni celui qui ne ſç
uniquement que le métier de la gue
dans des affaires, qui demandent un gra
Politique, &c. Il y a des hommes, c
à la tête des troupes ſont capables
faciliter pluſieurs conquêtes à leur Pri
ce, & qui ruineroient en peu de te
ſes Provinces, s'ils y exerçoient le go
vernement politique. D'un autre cô
on voit des perſonnes, qui incapabl
de commander un ſeul regiment, ſo
aſſez habiles pour remettre par leurs d
cours & leurs négociations la tranqui
té dans un Roïaume ſoulevé. Chaq
homme a ſon talent particulier, qui
s'étend pas ſur tout. J'obſerve, dit P
ton, « que tous les hommes ne ſe r
» ſemblent pas ; que nous naiſſons d
» férens les uns des autres ; & que
« nature donne à chacun des diſpo
» tions particulieres pour une ſorte
» choſes » (1). Comme nous avons d
dons différens, dit S. Paul, « ſelon
» grace, qui nous a été donnée, il fa
» que celui, qui a reçû le don de P

(1) *Conſidero naſci nos quidem non admodum ſim
ſed diferentes invicem, ſinguloſque ad ſingula o
promptos natura produci.* De rep. Dial. 2.

» phetie en uſe ſelon la regle de la foi; » que celui qui eſt appellé au miniſtere, » s'attache à ſon miniſtere; que celui, » qui a reçû le don d'enſeigner, s'ap- » plique à enſeigner; & que celui, qui » a reçû le don d'exhorter, exhorte (1).

Emploïer quelqu'un à des choſes, qui ſont au delà de ſa capacité; ſans vous en ſervir dans celles, dont il eſt très-capable, c'eſt faire comme celui, qui au lieu de tenir l'épée par la poignée la prendroit par la pointe; changeant ainſi en un danger contre lui, ce qui devoit faire ſa défenſe. Salomon déplorant la mauvaiſe conduite des hommes nous avertit, « qu'il a vû ſous le So- » leil, que ce ne ſont pas les plus legers » qui s'exercent à la courſe, ni les plus » vaillans qui font la guerre » (2). C'eſt pourquoi Mathathias conſeilloit au peuple de Dieu de ſe ſervir de ſes deux fils Simon & Judas dans ce, dont chacun d'eux pouvoit mieux s'acquitter, ſelon les diſpoſitions naturelles, qu'on leur re-

(1) *Habentes autem donationes ſecundum gratiam, quæ data eſt nobis, diferentes; ſive prophetiam ſecundum rationem fidei, ſive miniſterium in miniſtrando, ſive qui docet in doctrina, qui exhortatur in exhortando, &c.* Aux Rom. ch. 12. v. 6.

(2) *Vidi ſub ſole nec velocium eſſe curſum, nec fortium bellum.* Eccleſiaſte, cap. 9. v. 11.

connoiſſoit : « Vous voïez ici Sim
» votre frere, lui diſoit-il ; je ſçai, qu
» eſt homme de conſeil, écoutez-
» toûjours, & il vous tiendra lieu
» pere. Judas Machabée a été fort
» vaillant dès ſa jeuneſſe, qu'il ſoit
« Commandant de vos troupes,
» il conduira vos ſoldats dans la gue
» re » (1).

Le Cardinal de Richelieu commen
un chapitre de ſon Teſtament poli
que par ces paroles : « Le plus gra
» avantage, qu'on puiſſe procurer à
» Etat, eſt de deſtiner chaque ſujet
» l'emploi pour lequel il ſe trouve le pl
« propre ».

¶ Pendant que Céſar porta la guer
hors de l'Italie, il en laiſſa le gouvern
ment à Marc-Antoine : mais aïant r
connu dans la ſuite, qu'il n'étoit p
propre pour cet emploi ; parce qu
irritoit l'eſprit des peuples ; qu'au co
traire ſa bravoure, ſon activité, & ſ
autres qualités étoient d'heureuſes di
poſitions pour la guerre, il l'y e

(1) *Ecce Simon frater veſter, ſcio quod vir conſ
eſt ; ipſum audite ſemper, & ipſe erit vobis pater.
Judas Machabæus fortis viribus à juventute ſua,
vobis princeps militiæ, & ipſe aget bellum populi.*
Machab. c. 2. v. 65.

ploïa, & lui ôta le maniement des affaires publiques, où il l'avoit d'abord occupé (1).

¶ Duncan à la tête d'une armée défit dans une bataille Donalde VIII. Roi d'Ecoſſe, & lui enleva la Couronne, qu'il perdit enſuite lui-même, dès qu'il eut paſſé du commandement des troupes au gouvernement politique des peuples, qui ſe ſoulevérent contre lui; & l'on vit en la perſonne de ce Prince, qu'on peut être très-bon guerrier, & très-mauvais politique (2).

¶ Demoſthene, qui agit avec une lâcheté extrême dans la guerre, & qui donna des marques d'une inſigne poltronerie dans la bataille de Cheronée, ainſi que Plutarque le rapporte, appaiſa cependant pluſieurs fois par ſes diſcours les troubles du dedans de la République d'Athenes (3).

(1) Plutarque, Vie de Marc Antoine.
(2) Supplem. de Foreſti.
(3) Plutarque, Vie de Demoſthene.

CHAPITRE XXIV.

Suite du même ſujet.

§. I. VOus devez charger d'une exécution celui, qui vous demande de l'en charger, préférablement à celui qui ne fait que la conſeiller; & en donner le commandement à ce dernier, plûtôt qu'à celui, qui la déſaprouve; parce que les deux premiers ſe trouvent plus engagés à faire leurs efforts pour réuſſir.

¶ L'Archiduc Arneſte chargea Louis de Velaſco Meſtre de camp de ſoumettre par la force les Eſpagnols, qui s'étoient révoltés à Sichen; parce qu'il en avoit donné le conſeil à l'Archiduc: ce qui l'obligea à ne rien oublier pour ſoûtenir ſon engagement, & il y réuſſit (1).

¶ Mardonius conſeilloit à Xerxés de continuer la guerre contre les Grecs, & Artaban tâchoit de l'en diſſuader. Xerxés, aïant ſuivi le ſentiment de Mardonius, lui donna le principal commandement de cette guerre, préférablement à Ar-

(1) Bentivoglio, hiſt. de Flandres.

taban, quoiqu'il fût ſon oncle (1).

¶ Jerôme Laſchi, qui avoit conſeillé à Jean Scepuſe, Roi de Hongrie, de demander du ſecours aux Turcs contre Don Ferdinand d'Autriche, fut chargé par ce Prince de cette négociation ; & Laſchi, engagé de réuſſir dans ce qu'il avoit propoſé, obtint de Soliman II. les ſecours, que ſon Prince ſouhaitoit (2).

¶ Solis, parlant des Ambaſſadeurs Zempoalens, que Cortez envoïa pour demander le paſſage à la République de Tlaſcala, dit : « Qu'il en chargea ceux, » qui a Zocotlan lui avoient propoſé » de prendre le chemin de Tlaſcala ; afin » qu'aïant toûjours préſent le conſeil, » qu'ils avoient donné, ils fuſſent plus » intéreſſés dans la réuſſite de leur né- » gociation » (3).

(1) Foreſti Mapam. hiſt.
(2) Suarez, hiſt. des Emp. Ottom.
(3) Conq. de la nouv. Eſp. l. 2. c. 15.

CHAPITRE XXV.

Avertissement sur le même sujet.

§. I. PAR ce que je viens de dire, je ne prétends pas, que vous donniez aveuglément le commandement d'une entreprise à tout Officier, qui vous demandera de l'en charger, ou qui vous l'a conseillée; parce que ce n'est pas assez, qu'il vous l'ait proposée sur de bonnes regles; il faut encore, que vous lui connoissiez assez de conduite pour l'exécuter : car peut-être dans l'occasion son manque d'expérience renverseroit les principes de sa théorie, & selon Aristote, « on » ne doit pas faire moins de cas de l'ex- » périence, que de la science » (1).

Il y en a aussi plusieurs, qui sont bons pour conseiller, & qui ne valent rien pour agir; parce qu'ils ont d'autant moins de valeur, qu'ils ont plus de raisonnement, & sont aussi forts dans le conseil, que lâches dans l'exécution. On disoit communément parlant d'un cer-

(1) *Tribuimus verò judicium non minus expertis quàm scientibus.* Polit. lib. 3. lect. 9.

tain Général, qui dans la pénultiéme guerre ſervoit parmi les Hollandois, qu'il avoit un bon conſeil, & une mauvaiſe épée. Selon Thucydide, « il y a » des hommes, qui donnent leur avis » avec une extrême aſſûrance, & qui » tremblent lorſqu'il le faut exécu- » ter » (1).

Une cauſe contraire peut auſſi produire ce mauvais effet ; parce qu'il y en a, qui combinent parfaitement la maniere d'agir dans quelque occurrence que ce ſoit : mais, qui au premier pas, qu'ils font vers l'ennemi ſe laiſſent emporter par un courage ſans regle, & devenant purement ſoldats, ils oublient la conduite, qu'ils avoient réſolu de tenir, & n'agiſſent plus en Généraux.

§. II.

Pour reconnoître à quoi chacun eſt propre, refléchiſſez ſur la maniere avec laquelle ils ſe ſont comportés, lorſqu'ils avoient été chargés d'entrepriſes ſemblables à celle dont il s'agit. Cette épreuve, ſelon le Chevalier Borri, eſt l'unique pierre de touche, qui vous fera découvrir ce que les hommes valent. Profitez de la même obſervation, lors même, que les mauvais ſuccès précé-

(1) *Cum ſupina fiducia ſententiam dicunt, in re ipſa trepidantes deficiunt.* Lib. I.

dens, que l'Officier aura éprouvé, c été plûtôt l'effet de ſon malheur, c ſa mauvaiſe conduite; & quoiqu'i fatalité du ſort ne doive pas paſſer pc une faute, c'eſt aſſez dans ces occaſio pour qu'elle ſerve d'obſtacle; ainſi q le bonheur ſert de recommandation, l'emporte ſouvent ſur le mérite.

¶ Ciceron croit, que ſi les Roma accordérent ſi ſouvent le comman ment de leurs armées à Marcellus, Scipion, & à Marius; ce ne fut pas ſi lement par rapport à leur conduit mais encore à cauſe de leur bonheur (

¶ J'ai oüi ſouvent raconter, que Lo XIV. dans la derniere guerre apprena qu'un de ſes plus chéris, & de ſes p ſages Généraux venoit de perdre u bataille, entra dans l'appartement Madame la Ducheſſe de Bourgogi qui joüoit, & que le Roi ſe plaign du malheur de ce Général, la Duch continuant ſon jeu, lui répondit: « pu » qu'il eſt ſi malheureux, je ne v» » drois pas lui remettre mes cartes; » le faire joüer pour moi ».

§. III. Une ſeule faute ne doit pas détru pour toûjours la réputation d'un ho me; ni un ſeul malheur, qu'on éprou

(1) Pro L. Man. Apud. Lipſ. l. 5. Doct. ci

ne doit pas faire perdre entiérement l'eſpérance d'être à l'avenir plus heureux. L'expérience au contraire nous apprend, que les plus fameux Guerriers ont commencé par être battus, j'en ai donné la raiſon en traitant des *Qualités d'un Général*; & j'ai prouvé, un peu plus haut, que lorſqu'un Officier s'eſt mal tiré d'une premiere occaſion, vous devez lui en fournir une ſeconde; afin qu'il répare ſa gloire, en uſant pourtant des précautions néceſſaires : ainſi cela ſe doit s'entendre, ſuppoſé qu'il ne s'agiſſe pas d'une entrepriſe de la derniere importance; ou que les fautes que cet Officier continuë de faire dans le commandement, & l'obſtination de ſon malheur ne laiſſe aucun lieu d'eſperer, qu'il aura une meilleure conduite, ou que la fortune lui deviendra plus favorable. C. 17. §. 1.

CHAPITRE XXVI.

Quelles précautions le Général d prendre à l'égard des Officiers, aiment la gloire avec une ambit démesurée.

§. I. IL se trouve des Officie qui sont excellens pour ob & seulement propres p commander. Nous voïo que cette différence vient pour l'ordi re de ce qu'ils ont de la valeur sans hab té. Plusieurs même, qui sont vigila actifs, entendus & jaloux de la gl de leurs Princes ne doivent pas détachés en chef, si par expérie on les reconnoît, pour de ces av gles ambitieux de la gloire, qui n tent toute leur attention à s'acquéri l'applaudissement, & ne font pas ré xion au blâme, qu'ils s'attirent de v loir le rechercher à contre-tems ; ni risque, qu'ils courent de ne pas ré en agissant en téméraires. Si vous pourtant obligé de les charger en c de quelque expédition, prescrivez

bien clairement ce qu'ils doivent faire; ſur-tout ſi vous les deſtinez à agir de concert avec des troupes, commandées par un Officier d'un rang égal, ou plus élevé; car alors pour empêcher, que cet Officier n'ait part à la gloire, qu'ils veulent s'acquérir eux ſeuls, ils précipiteront l'action au riſque de ne pas réuſſir; quoique leur intention ne ſoit pas de mal ſervir leur Souverain.

¶ J'ai vû un Officier, qui après avoir pris une ville d'aſſaut, vouloit à toute force, que d'un même pas les troupes allaſſent ſe placer dans le Château, qui avoit des murailles de trente pieds de haut, & dont le pont-levis étoit levé. Cependant cet Officier juroit continuellement, que le pont étoit baiſſé, & que les murailles étoient ſi baſſes dans pluſieurs endroits, qu'un enfant les franchiroit. L'obſcurité de la nuit, qui ne permettoit pas au Commandant de ſe détromper ſur ce que l'intrépidité de l'Officier lui faiſoit imaginer, & les inſtances réiterées de cet Officier déterminérent les ſoldats à aller tête baiſſée, pour entrer dans le Château: mais ce fut inutilement, & avec une perte conſidérable.

¶ Je détachai une autre fois le mê-

me Officier avec un parti pour en aller renforcer un autre, parce que je ſçavois que les ennemis étoient en marche pour le venir attaquer. Comme je connoiſſois déjà ſon génie, je le menaçai de le ſuſpendre de ſon emploi, s'il ne diſoit de ma part au Commandant du premier détachement, de me venir joindre ſur le champ à grand pas, ſans ſe battre, à moins que les ennemis ne l'attaquaſſent dans ſa retraite. Mon homme arriva où étoit l'autre Commandant, qui étoit d'un rang plus élevé, & la maniere, dont il s'acquitta de ſa commiſſion fut en ces termes : « Notre Commandant vous ordonne de vous retirer » ſur le champ ; » & ſe tournant vers les ſoldats, il les prit pour témoins d'avoir rapporté mon ordre, & tout de ſuite s'adreſſant à l'Officier : » Voïez, » M. lui dit-il, les ennemis ſur cette » montagne, ſi nous ne les attaquons » pas, nous ſommes tous des poules mouillées.

¶ Ptolomée détacha deux corps de troupes par différens chemins, avec ordre de charger en même tems celles de Mithridate de Pergame, lorſqu'il marchoit pour s'aller joindre à Jule Céſar. Le Commandant d'un de ces détache-

mens, voulant s'attirer tout l'honneur, & croïant que ſa troupe ſuffiſoit ſeule pour défaire Mithridate, n'attendit pas l'autre, & fut battu par Mithridate près de Delta (1).

§. II. Quelques Officiers du caractere, dont nous venons de parler, ſont très-utiles dans une armée pour les emploïer dans les occaſions, qui demandent de la valeur, ſans qu'il ſoit beſoin de prudence; parce qu'il y a des dangers ſi évidens, que pour les ſurmonter, on peut dire, qu'il faut de la témérité pour s'y expoſer, & que c'eſt un bonheur de ne pas les conſidérer. Je parlerai des commiſſions, dont il faut charger ces ſortes de gens, en traitant des *Batailles*, & des *Siéges*.

(1) Com. de Céſar.

CHAPITRE XXVII.

Derniers avis par rapport aux Commandans des détachemens.

§. I. IL n'eſt pas à propos de détacher enſemble deux Officiers d'un même rang, excepté, que dans le détachement il n'y en ait un troiſiéme d'un rang

ſupérieur ; parce que d'égal à égal on commande avec beaucoup de retenuë & on obéit avec plus de répugnance.

¶ Tacite parlant de la perſonne, que Tibere envoïa en Aſie pour remédier aux maux, que ce païs venoit de ſouffrir, dit, qu'il choiſit M. Aletus, qui étoit de l'ordre Prétorien, de peur que s'il choiſiſſoit un Conſulaire, tel qu'étoit celui, qui gouvernoit en Aſie, il n'y eût de la jalouſie entre ces deux égaux, & par conſéquent du retardement dans les affaires (1).

§. II. Lorſque ſur les obſervations propoſées vous connoiſſez, quel eſt l'Officier, qui eſt propre pour commander l'expédition que vous projettez ; ſi ce n'eſt pas encore ſon tour, détachez ceux, qui ſont devant lui, quand ce ne ſeroit, que pour quelques heures, & ſans autre fin, que d'empêcher les murmures & le mécontentement de ceux, qui s'offenſeroient de voir, que vous en préférerez un autre, en le détachant, quand ce n'eſt pas encore ſon tour ; car votre premier ſoin doit toûjours être de ne pas vous faire des ennemis : maxime qui fut obſervée avec beaucoup d'attention par Nicoclés, qui diſoit,

(1) Tacite, ann. l. 2.

qu'il

» qu'il ne falloit faire injure à perſonne,
» & faire du bien à pluſieurs ».

§. III. ¶ Lorſque vous chargerez d'une expédition importante un homme intéreſſé, faites lui ſentir les avantages, qu'il en peut retirer, s'il réuſſit. Si c'eſt un homme vain, repréſentez-lui la réputation, qu'il s'attirera dans l'armée & dans le païs, auprès du Prince, & dans l'eſprit des Miniſtres; ſi c'eſt un homme qui ait de l'émulation, parlez-lui de la diſtinction, qu'il méritera au-deſſus de ſes compétiteurs; & ſi c'eſt un Officier qui vous aime, engagez-le par ce motif à s'acquitter parfaitement de ſa commiſſion. En un mot vous vous ſervirez à l'égard de tous des termes & des repréſentations, que vous jugerez les plus propres à faire plus d'impreſſion ſur chacun d'eux; car pourvû, qu'ils exécutent vos deſſeins, que vous importe, que leurs paſſions ſoient flatées. Je trouve dans S. Paul une ſemblable réflexion ſur une matiere infiniment plus grave, lorſque parlant des différentes fins, que pluſieurs avoient en prêchant la doctrine de Jeſus-Chriſt: « Qu'importe, dit-il, pourvû que Je-
» ſus-Chriſt ſoit annoncé en toute ma-
» niere, ſoit par occaſion, ou par un

» véritable zéle, je m'en réjoüis » (1).

§. IV. *Des qualités d'un Général, 144. & suiv.*

J'ai donné au Général divers avis par rapport aux perſonnes qu'il doit admettre à ſon Conſeil. Quelques-uns de ces avis peuvent être regardés comme des précautions à prendre par les Commandans des détachemens ; parce qu'il eſt important, que ces derniers connoiſſent auſſi les paſſages difficiles, & les génies des peuples du païs, où ils doivent commander ; qu'ils ne ſoient pas prévenus, ni pour ni contre les peuples de ce même païs ; qu'ils n'aïent pas le défaut d'être lents à prendre une réſolution, pour vouloir faire trop de réflexions, ni celui de ne pas réflechir aſſez, en choiſiſſant quelques-uns de ces partis, qui éblouiſſent par un certain éclat, & trompent par une apparence d'utilité, qui s'évanouit par les difficultés ; qu'ils n'aïent point d'antipathie contre les Commandans voiſins, avec qui il ſe peut faire, qu'ils ſoient obligés d'agir de concert, qu'ils aïent du déſintéreſſement, de la clemence, de la juſtice, du ſecret, & toutes les autres qualités néceſſaires à un Général d'armée.

(1) *Quid enim ? Dum omni modo, ſive per occaſionem, ſive per veritatem, Chriſtus annuntietur ; & in hoc gaudeo.* Epit. ad Philip. c. 1. v. 18.

CHAPITRE XXVIII.

De la Récompenſe dûë aux troupes.

§. I.

LA ſignification du terme *Recompenſe* eſt fort étenduë ; tantôt c'eſt accorder à un Officier, ou a un ſoldat qui s'eſt diſtingué, un emploi, ou un rang plus haut, que celui où il eſt. Tantôt c'eſt ſolliciter auprès du Souverain quelque autre bienfait, ou une gratification pour ceux, qui s'en ſont rendus dignes, ou pour leurs familles. Quelquefois c'eſt demander pour toute l'armée cet entretien ordinaire tel qu'il eſt convenable ; & quelquefois c'eſt recevoir de ſon Général des dons & des gracieuſetés. Je traite de toutes ces ſortes de recompenſe dans les différens endroits de cet Ouvrage, où il convient plus directement d'en parler. Je ne dois donc m'étendre ici, que ſur ce qui n'a pas été dit ailleurs ; & à cauſe de l'importance de la matiere, je rappellerai en abrégé ce qu'on trouvera ailleurs plus au long, en y ajoûtant quelques preuves, quelques raiſons & quelques avis, qui ne

m'étoient pas venus dans la penſée, lorſque j'écrivois ſur ces mêmes matieres.

§. II. Demoſthene (1) diſoit, que les ſoldats ne s'expoſoient pas aux dangers, lorſqu'ils n'attendoient point de recompenſe ; & Ovide parlant à Romulus lui diſoit qu'on ſe faiſoit volontiers ſoldat, parce qu'il avoit ſçû le premier ſi bien recompenſer les gens de guerre.

Romule militibus ſciſti dare commoda ſolus,
Hæc mihi ſi dederis commoda, miles ero.

Vous me direz peut-être, que Demoſthene & Ovide n'entendoient parler, que de ces ames viles, qui ſervent pour l'utilité ; & non pas de ces ames nobles, qui trouvent la recompenſe de leurs fatigues dans la gloire de leurs propres actions : car il eſt certain, que le bas peuple ſert par interêt, comme la Nobleſſe ſert par honneur ; & que perſonne ne ſe dégoûte plus de la guerre, que la Nobleſſe, quand elle n'eſt pas avancée ; parce qu'elle croit, que c'eſt faire tort à ſa réputation, que de différer de donner à connoître par-là, qu'on eſt content de ſes ſervices.

révoltes, §.

§. III. J'ai prouvé par l'exemple du Maréchal de Briſſac, & par les autorités d'A-

(1) Ph. 2. N. 3.

grippa, de Salomon, & de S. Thomas, qu'en ne recompensant pas celui qui l'a mérité, le Prince est exposé à être mal servi dans la suite. J'ai dit aussi, que le Général ne satisfait pas au devoir de sa conscience, lorsqu'il ne sollicite pas l'avancement de ceux, qui servent sous ses ordres à proportion du mérite de chacun (1). *Des qualités d'un Général, c. 19.*

J'ai donné la raison pour laquelle il me paroît, qu'il seroit à propos d'avoir l'avis des Capitaines Généraux, lorsqu'il s'agit de nommer aux emplois vacans des corps; afin d'être plus sûrs par là, qu'on avance les Officiers, qui ont le mieux servi; & que cela fit davantage considérer le Chef de l'armée. Après l'impression du premier volume de cet Ouvrage un Politique m'objecta qu'il y auroit toûjours de l'inconvenient, si mon sentiment étoit suivi dans la pratique, parce que, me disoit-il, si le Prince n'a pas égard à ce qui lui sera représenté par le Capitaine Général, bien loin alors, que votre idée ait son effet, c'est au contraire un sujet de dégoût pour le Général; & si le Souverain suit ce que le Commandant lui propose, ce Com- *Des qualités d'un Général, c. 19. §. deux.*

(1) *Statera dolosa abominatio apud Dominum: & pondus æquum voluntas ejus.* Salom. Prov. c. 11. v. 1.

mandant pourra faire de ſes créatu
parti trop puiſſant, qui quelquefoi
ne de la jalouſie à ſon Maître.

Des diſpoſitions avant la guerre, c. 23. §. 6. Des révoltes, c. 75.

Comme j'avois déjà moi-mêm
ces réflexions, je lui répondis que
conſeillois pas de donner pouv
Général de nommer aux emplois
ſeulement d'y propoſer, & de pré
trois ſujets pour chaque emploi ;
lui dont la Cour feroit choix rec
troit toûjours en avoir plus d'obli
au Souverain, qui l'auroit préfé
deux autres, qu'au Commandar
l'avoit mis en parallele avec eu
alors la repréſentation du Géné
ſçauroit jamais préjudicier au ſu
pouvoir du Prince. Dieu, qui n
donné tant d'exemples dans la co
qu'il a tenuë à l'égard de ſon très
Fils, & que nous devons ſuivre
près, que la fragilité de notre
le permet, revêtit Jeſus Chriſt d
torité de juger ; afin de lui attir
vantage le reſpect de ceux, qui l
voient obéir ; & ce pouvoir, d
honoroit le Fils, faiſoit briller la
re du Pere : car, dit S. Jean, « le
» ne juge perſonne : mais il a do
» ſon Fils tout pouvoir de juger
» que tous honorent le Fils, c

» ils honoroient le Pere qui l'a envoïé ». (1) Ainſi il ſuffit au Prince, pour ſe conſerver la diſtinction & les prérogatives de Souverain, de ſe réſerver le choix de ceux, qui lui ſont propoſés ; & que ce pouvoir, que le Général a de propoſer, ſoit émané du Prince même (2).

§. IV. *Des diſpoſitions avant la guerre, c. 3.*

J'ai fait voir combien le ſervice de votre Prince & votre qualité de Général vous obligent de ſolliciter à la Cour, pour en obtenir ce qui eſt néceſſaire pour une raiſonnable commodité des troupes.

§. V.

Faites en ſorte, que vos troupes trouvent quelque utilité aux dépens des peuples ennemis, dont un crime qu'ils auront commis, donnera lieu, ſelon les loix de la guerre, à une contribution, ou à un pillage ; afin que l'intérêt ſous l'apparence de la gloire les faſſe expoſer avec plaiſir aux dangers, & ſupporter avec conſtance les fatigues du métier.

¶ Après des liberalités infinies, que

(1) *Neque enim pater judicat quemquam, ſed omne judicium dedit filio, ut omnes honorificent filium ſicut honorificant patrem, qui miſit illum.* Ev. S. Joan. c. 5. v. 22.

(2) *Non poſſum ego à me ipſo facere quidquam. Sicut audio, judico : & judicium meum juſtum eſt : quia non quæro voluntatem meam, ſed voluntatem ejus qui miſit me.* Ev. S. Joan. c. 5. v. 3.

Céſar fit à ſes troupes, quand il
pris Aléxie, n'aïant plus rien à leur d
ner, il fit préſent à chaque ſoldat d
priſonnier; afin qu'il le vendît pour
propre compte, ainſi que Céſar ven
tous ceux de cette place en punit
de leur révolte (1).

De la guerre offenſive, c. 15.

Je ferai voir ailleurs quelles dan
reuſes ſuites les pillages peuvent av
tant à l'égard des troupes mêmes,
font le pillage, qu'à l'égard de
Prince, & je propoſerai un moïen d
le Général peut ſouvent ſe ſervir p
recompenſer les troupes d'une man
équivalente au pillage, qu'il leur défe

Des diſpoſitions avant une bataille, c. 17.

Mais en cas que le Général ne pu
pas l'empêcher, je dirai quel expédi
il doit prendre; afin que la répartit
en ſoit juſte, & je ferai voir, que
peut tirer des avantages conſidéra
de cette pratique.

§. VI. Il faut, quand une compagnie, ou
corps entier ſe diſtingue, lui accor
quelque honneur durable, qui pu

ſouvenir perpetuë le deſir de les imiter. Je crois que c'eſt ſur une ſemblable vûë, qu'eſt fondée la coûtume de permettre aux regimens de Dragons d'avoir des timbales, lorſque dans une action ils les ont enlevées aux ennemis.

¶ Lorſque Céſar étoit devant Durazzo, Pompée attaqua vigoureuſement ſes lignes; & parce que le Centurion Sceva & ſa Cohorte ſe diſtinguérent en les défendant, outre une groſſe récompenſe en argent, que Céſar donna à Sceva, de la huitiéme ligne où étoit ſon poſte, il le fit paſſer à la premiere, & il accorda à chaque ſoldat de cette Cohorte double ration, & double païe pour toute leur vie, indépendemment des gratifications conſidérables, qu'il leur avoit fait immédiatement après l'action (1).

§. VII. Je conclus de ce que je viens de dire, & de l'exemple de Céſar, qu'il ſeroit important d'avoir quelques regimens, qui euſſent une plus haute païe que les autres; afin de faire paſſer à ces regimens de plus haute païe, ceux des Soldats, des Caporaux, & des Sergens des autres corps, qui aïant mérité par leur valeur d'être en quelque maniere diſtingués, ne ſont pas capables d'être Offi-

(1) Com. de Céſar.

ciers ; comme il arrive ordinairement aux pauvres ſoldats de fortune, qui aïant eu le malheur d'être mal élevés ne ſçavent ni lire, ni preſque parler, & n'ont ni génie, ni éducation, & qui cependant ſe diſtinguent par leur courage dans les occaſions les plus périlleuſes : il faudroit donc les recompenſer du côté de l'intérêt ; puiſque leur peu de talent eſt un obſtacle, pour les pouvoir élever au rang d'Officier. On pourroit encore établir pour ces ſortes de gens des rangs d'honneur, qui ne leur donneroient jamais droit au commandement.

¶ Don François-Bernard de Quiros Lieutenant Colonel dans mon Régiment, homme de très-bon ſens, parlant d'un certain Colonel Eſpagnol, auſſi connu par ſa valeur, que par ſon ignorance, avoit coûtume de dire, qu'il faudroit pour chacune de ſes actions lui donner la païe des Officiers d'un rang immédiatement plus élevé, que celui où il eſt, juſqu'à ce qu'il parvint à celle de Capitaine Général : mais qu'il faudroit le laiſſer toûjours dans l'emploi de Sergent.

Ces Régimens de plus haute païe ſeroient encore utiles, pour y mettre, comme par entrepôt, les ſoldats de

fortune, qui ſe ſont diſtingués, & qui ſont capables d'un poſte plus élevé, en attendant qu'il y ait des places d'Officiers vacantes dans ces Régimens, ou dans les autres.

Les emplois de ces Régimens de haute païe devroient être deſtinés preſque tous pour les ſoldats de fortune. Alors ils ne ſe plaindroient pas, qu'on avance à leur préjudice des Cadets, qui ont moins de ſervice ; & les Cadets n'auroient pas lieu d'être mécontens, quand on avanceroit ces hommes d'une moindre condition. Cette idée eſt de Charles V. Duc de Lorraine, qui dans ſon *Teſtament Politique* la propoſe à l'Empereur Leopold, & il conviendroit encore mieux de la mettre en pratique à l'égard de notre Nation, par la raiſon que j'ai déjà touchée. c. 12. §. 2.

Vous me direz peut-être, que comme notre Nation eſt naturellement avide de la gloire, un homme du commun hors de ſon païs, ſur-tout quand il s'eſt poli, & qu'il a appris un peu l'uſage du monde, ſe fait paſſer pour être d'une honnête famille, que le bourgeois veut paſſer pour Gentilhomme, & le Gentilhomme pour un puiſſant Seigneur ; qu'il ſe trouve par con-

séquent dans ce que je viens de proposer un inconvenient, qui est, de dégoûter tous ceux, qui seroient dans ces Régimens *de Fortune*; parce qu'ils sont en quelque façon déclarés pour être de basse extraction? Il y a pourtant remede à tout. Nommez ces Régimens, *Régimens de valeur*, & parmi neuf ou dix Officiers de basse naissance mêlez-y un Gentilhomme de distinction. Usez-en de la même maniere à l'égard des autres corps, où parmi plusieurs Officiers, hommes de condition, vous mettrez quelque homme de fortune.

VIII. J'ai dit que la Noblesse sert par honneur, & le bas peuple par intérêt. On peut mettre encore au nombre de ceux qui servent par intérêt les pauvres Gentilshommes, qui n'ont pas de leurs maisons dequoi soûtenir leur qualité, & qui quelquefois sont plus avides qu'il ne faudroit pour en acquérir. C'est ce que je ferai voir dans la suite par l'autorité de Strada, & l'exemple de Tibere, de Pison, de Don Raimond de Cardona, & de Marcus Manlius Capitolinus. Je rappelle cette observation, afin que le Prince l'ait présente, lorsqu'il voudra recompenser de quelqu'une des manieres, dont je vai parler.

s révoltés, 30.
e la guerre fensive, c. 5.

Les riches, & les Nobles par l'eſprit & par la naiſſance, qui ne travaillent, que pour leur gloire & celle de leurs deſcendans, peuvent être recompenſés par des lettres du Prince, qui témoignent, combien il eſt content de leurs ſervices, ou par quelque Ordre Militaire, dont il les honore. On peut les avancer dans les charges de l'armée, ou leur donner des emplois à la Cour, quand ils ſeroient même ſans exercice, & ſans appointemens, lorſque ces graces ſont accordées par des Brevets, dont les clauſes ſont encore plus d'honneur, que la grace même : car comme diſent les Politiques, le ſeul tréſor des Souverains, qui ne s'épuiſe jamais, eſt celui des paroles.

¶ Chez les anciens, quelques lettres, gravées ſur le bronze, ou ſur le marbre, étoient la deſirée récompenſe des plus longues fatigues, & des plus grands dangers. Les généreux Athéniens étoient contens, pourvû que le Polémarque d'Athénes écrivît ſur les Livres de la République les noms de ceux, qui mouroient en combattant valeureuſement pour elle (1). L'Ordre du Saint Eſprit, que Henri III. Roi de France

(1) Foreſti Mapam. hiſt.

inſtitua, ne lui fut pas d'un petit ſecours. Les principaux Seigneurs du Roïaume; les uns, par le deſir de l'obtenir; & les autres, par reconnoiſſance d'avoir reçû cet honneur, ſuivirent avec une ſignalée conſtance le parti de ce Prince dans les guerres civiles, qu'il eut à ſoutenir (1).

Je ſuppoſe, que le Souverain, pour épargner ſes revenus, en donnant à ſi peu de frais de ſemblables récompenſes, ne les rendra pourtant pas trop communes; parce qu'on ne les eſtimeroit plus dans la ſuite.

Pour récompenſer les pauvres Gentilshommes, il y a la voye des Commanderies, & des penſions ſur les Evêchés par titre de * *Cavallerat* avec des Bulles du Pape, comme nous voïons, que par la piété & la juſtice du Roi mon Maître, cela ſe pratique en Eſpagne.

* *Titre que le Pape par une Bulle accorde en Eſpagne à des Seculiers, qui entre autres prérogatives ont celle de pouvoir joüir d'une penſion ſur un Benefice.*

Un autre moïen juſte & ſans dépenſe, que les Souverains ont pour récompenſer, eſt d'interpoſer une partie de leur autorité, ſans violence pourtant; afin que leurs meilleurs Officiers épouſent des perſonnes riches de leur condition; ou que les héritiers des familles, qui ont beaucoup de bien, prennent

(1) Foreſti, hiſt. des Rois de France.

pour femmes les filles ou les ſœurs de ces mêmes Officiers.

¶ Le Roi mon Maître s'intéreſſa, pour que Don Balthaſar Moſcoſo, Lieutenant Général, épouſa la Marquiſe de Navalmazquende, & cet illuſtre & riche mariage ſervit en partie de récompenſe aux ſignalés ſervices de la maiſon du Comte de Las Torres, plus noble, qu'elle n'étoit opulente.

¶ Victoire Amedée, Duc de Savoye, Roi de Sardaigne, en uſe de la même maniére, par un effet de ſa roïale bonté.

Le Prince peut auſſi récompenſer ſes bons Officiers, en donnant les Bénéfices Eccléſiaſtiques de nomination Roïale, les Judicatures, les Charges des Hôtels-de-Ville à ceux de leurs fils ou de leurs freres, qui en ſont dignes; ou en les recommandant aux Prélats, & même à leurs ſujets ſéculiers, dont les familles nomment à des Bénéfices, ou à des Judicatures.

Le Roi mon Maître a établi la regle très-équitable, de recevoir pour Pages, pour Camariſtes, & pour Dames d'honneur du Palais, ſelon leurs différentes qualités, les fils, les filles, & les femmes des Officiers, & autres perſonnes, qui ſervent, ou qui ont ſervi avec zéle Sa Majeſté.

§. IX. Je parlerai de l'obligation dans laquelle le Général eſt d'aſſiſter, & de conſoler les bleſſés, en traitant de ce qu'il doit faire après une bataille gagnée ; & des meſures qu'il faut prendre par avance ; afin que vos bleſſés aïent les ſecours convenables, ſuppoſé que vous perdiez la bataille ; & je ferai voir que les veuves, & les familles de ceux, qui ſacrifient leurs vies pour le ſervice de leur Prince, ont droit à la même récompenſe, que ces guerriers pourroient prétendre, s'ils vivoient.

Des diſpoſitions après la bataille, c. 4.

Des diſpoſitions avant la bataille, c. 16.

Des diſpoſitions après la bataille, c. 41.

Je ne ſçaurois rien ajoûter à la bonté, dont le Roi mon Maître uſe à l'égard des Invalides ; puiſqu'outre les penſions & les Commanderies, qu'il accorde aux plus diſtingués, il donne à tous une païe raiſonnable, leur laiſſant le choix de la Province, où il leur convient mieux d'aller demeurer, à cauſe du bien ou des parens, qu'ils y ont ; & il n'admet pas ſeulement au nombre des Invalides, ceux, qui par les bleſſures, qu'ils ont reçûës, ont été eſtropiés à ſon ſervice ; mais ceux encore, qui après avoir ſervi dix ans conſécutifs ſe trouvent manquer de ſanté, par des maladies habituelles, qu'ils ont contractées.

Il eſt juſte, que les Invalides, qui ſont extrêmément vieux & incapables de tout ſervice, joüiſſent de leurs ſoldes dans leurs maiſons, ſans être obligés à autre choſe, que d'envoïer tous les trois ou quatre mois une atteſtation de vie dans les Villes capitales, où l'on les païe; & comme les enfans portent toûjours le ſurnom de leurs peres, & ſouvent leur nom; & qu'il arrive ordinairement, que les fils, après la mort des peres, rapportent des atteſtations de vie, l'Intendant de la Province doit tâcher, par le moïen de ſes Subdelegués, de remedier à ce déſordre. J'ai entendu dire, qu'il y avoit eu des Invalides en Eſpagne, qui pour avoir la païe ont vêcu à la faveur des certificats des lieux de leur réſidence, depuis Philippe III. juſqu'à Philippe V.

Les autres Invalides devroient être repartis par compagnies dans les Places, où ils feroient chaque jour un ſervice moderé. Par-là on purgeroit les chemins publics d'un grand nombre de voleurs; & dans certaines Gardes de peu de fatigue, un Invalide fait autant, qu'un autre ſoldat. D'ailleurs, ces Invalides peuvent parfaitement ſervir pour ſurveiller aux travaux, pour garder les

vivres, les munitions, & les autres pro-
viſions, que dans les défenſes des Pla-
ces on diſtribuë en pluſieurs endroits
& pour inſtruire dans leurs converſation
les nouveaux ſoldats. On éviteroit en-
core par-là le honteux inconvenient de
voir les Invalides demander l'aumône.
Il eſt vrai, que pour mettre à exécution
ce que je viens de propoſer, il faut leur
donner l'habit, le pain, & le prêt, com-
me aux ſoldats des autres Régimens.

Pluſieurs de ceux, qui ſont deſtinés
pour les Invalides, guériſſent entiére-
ment de leurs maladies, ou de leurs
bleſſures; & tout le mal qui leur reſte,
eſt la bande, ou l'écharpe, qu'ils ne
quittent pas; parce que préférant cette
vie moins pénible à celle qu'ils menoient
dans les Regimens, ils tâchent de paſſer
toûjours pour eſtropiés. Du moins cela
étoit ainſi, lorſque tous les Invalides
d'Eſpagne étoient à Palencia. Le re-
méde, que l'on peut y apporter, eſt
d'envoïer chaque année des Chirur-
giens des Régimens pour les viſiter, &
des Commiſſaires de guerre, pour exa-
miner ceux, qui peuvent encore ſervir
dans les troupes: & par rapport à leur
avancement, on leur comptera pour
années de ſervice celles, qu'ils auront

paſſé aux Invalides avec cauſe légitime,

Vous me direz, qu'il y a toûjours eu des Commiſſaires, qui aïant ſoin de s'informer des Chirurgiens de la Ville, où ces Invalides ſe trouvent, pouvoient ſçavoir tous les ans, quels étoient ceux qui étoient bien guéris ? Je réponds, que les Invalides, qui ſéjournent long-tems dans un lieu, font peu-à-peu amitié avec les Chirurgiens, ou avec des perſonnes, qui ont beaucoup d'autorité ſur eux ; de ſorte, que le certificat ſe donne tel, que l'Invalide le ſouhaite. Ces Commiſſaires fixes des Invalides, prennent quelquefois par un long commerce trop d'affection pour eux, & ſont bien aiſes d'avoir l'inſpection ſur un plus grand nombre de gens : ainſi il eſt à propos de les changer de tems-en-tems, ou de ſe ſervir d'autres Commiſſaires de la maniére, que je l'ai propoſé.

§. X.

Comme le Prince ſe détermine à récompenſer par les informations, qu'on lui donne ſur le mérite de la perſonne, vous volez à cette perſonne la récompenſe, qu'elle peut eſpérer, ſi vous vous attribuez la gloire de ſes actions ou de ſes conſeils. Je l'ai déjà prouvé ; & j'ajoûte, qu'en punition du tort que vous lui faites, Dieu permettroit, que votre in-

Des qualités d'un Général, c. 17.

juſtice vint à être découverte, &
vous attireriez pour ennemis tous
à qui vous auriez porté préjudice ;
ce qu'il n'y a rien de ſi caché, qui
découvre (1).

§. XI. *Des qualités d'un Général, c. 54.*

J'ai conſeillé à un Commandan
tre affable envers ceux, qui ſont
ſes ordres ; & j'ai prouvé que l'a
d'un Général dans les ames nobles,
pour une ſorte de récompenſe. J'a
voir les avantages, qu'il peut tire
voir un commerce étroit avec les
de Lettres & de bien ; & je ſupp
que ſi ces deux qualités ne ſe ren
trent pas dans un même homme,
préférerez celui qui poſſede la dern
car on ne doit pas mettre au nomb
ſes intimes amis, ceux qui ne ſon
hommes de bien ; quoique le m
leur donne le nom de Sages. Le
ſert d'obſtacle aux plus habiles
réüſſir ; & Dieu en punition per
que ceux, qui par leurs talens p
ſoient les moins capables de ſe troi

(1) *Revelabunt cœli iniquitatem ejus, & ter*
ſurgat adverſus eum. Job. c. 20. v. 27. N

ent dans leur conduite (1).

§. XII.

Des qualités d'un Général, c. 17.

Des dispositions avant la guerre, c. 3.

l'ai dit, que la libéralité du Comman- it à l'égard de ceux, qui ſont ſous ordres, étoit une ſorte de récom- nſe. J'ai fait voir dans quelles occa- ns cette libéralité convenoit davan- e : mais elle ſera mieux, & plus juſte- nt emploïée envers ceux, qui par leur rite ont droit d'y prétendre, & qui it d'un aſſez bon caractére, pour en voir faire cas. Celui qui ſeme ſur la che aride ne ſçauroit recueillir beau- up. Il y a des terrains ſi ingrats, qui ident toute culture inutile, & ne font e donner des épines, ſans jamais pro- ire des roſes. « Si vous faites du bien, çachez à qui vous le faites » (2).

Je vous ai encore fait obſerver, e ſi de la libéralité vous paſſez à la odigalité, vous prendrez bientôt de ite main, & vous ſerez haï de cha- n. Ajoûtez encore, que ſi vous de-

1) *Non erudietur, qui non eſt ſapiens in bono. Eſt m ſapientia, quæ abundat in malo: & non eſt ſenubi eſt amaritudo.* Eccleſiaſticus, c. 21. v. 14.

2) *Si beneficeris, ſcito cui feceris.* Eccleſiaſt. 2. v. . . . . *Eſt datum quod non eſt utile: & eſt dacuſus retributio duplex.* Idem, c. 20. v. 10. . . . . *fac juſto & invenies retributionem magnam: & ſi ab ipſo, certè à Domino.* Idem, c. 12. v. 2. . . . . *fac humili & non dederis impio: prohibe panes tuos, ne in ipſis potentior te ſit.* Idem, c. 12. v. 6.

venez pauvre par votre faute, vous ſe-
rez mépriſé de ceux même, qui auront
profité de votre diſſipation : « Car le
» pauvre ſera odieux, même à ſes plus
» proches ; & il n'y a que les riches, qui
» aïent beaucoup d'amis » (1). Modé-
rez donc votre liberalité ſelon votre
bien, & ſuivant le conſeil de Tobie :
« Donnez beaucoup, ſi vous poſſedez
» beaucoup, & donnez peu, ſi vous
» n'avez que peu » (2).

Je dis enfin, que par certaines gra-
ces, ou certains bienfaits, qui ne ſont
pas des emplois vacans, ni des dons de
votre argent, vous pouvez faire aux Offi-
ciers de mérite quelques plaiſirs, qui
par l'eſtime qu'ils en feront, tiendront
lieu de récompenſe de leurs fatigues.

Il y a une maniére de donner qui of-
fenſe, & une façon de refuſer, qui obli-
ge. « Le Sage ſe rend aimable dans ſes
» paroles, & les inſenſés répandent inu-
» tilement leurs bienfaits » (3) ; & ſaint
Paul nous apprend : « Que Dieu même

(1) *Etiam proximo ſuo pauper odioſus erit : amici verò divitum multi.* Prov. c. 14. v. 20.

(2) *Si multum tibi fuerit abundanter tribue ; ſi exiguum tibi fuerit etiam exiguum libenter impertiri ſtude.* Tob. c. 4. v. 9.

(3) *Sapiens in verbis ſe ipſum amabilem facit, gratia autem fatuorum effundentur.* c. 20. v. 13.

veut qu'on lui donne de bonne grace, & avec joïe » (1).

Je vous ai averti de prendre garde de pas promettre ce que vous n'êtes s assûré de pouvoir accorder ; & je us ai fait voir, que l'ingratitude de lui, qui a reçû un bienfait, ne de- it pas vous porter à témoigner, que us vous en repentez. J'ajoûte, qu'a- ès une faveur galamment faite, il ne it pas en perdre le mérite en rappel- it un ſouvenir, qui ne peut être que ſobligeant, pour celui, qui l'a reçuë ; rce qu'il ſemble, que c'eſt chercher à ut moment une reconnoiſſance inté- ſſée d'une grace, qu'on n'a accordée 'une fois ; donnant par là à connoître, ie ce que l'on croïoit auparavant un fet de votre généroſité, n'avoit qu'u- ſorte d'intérêt pour motif (2).

Des qualités d'un Général, c. 21.

(1) *Unuſquiſque prout deſtinavit in corde ſuo, non triſtitia aut ex neceſſitate : hilarem enim datorem igit Deus.* Ep. ad Cor. 2. c. 9. v. 7.

(2) *Datus inſipientis non erit utilis tibi . . . Exigua et, & multa & improperabit. . . . Hodie fœneratur s, & cras expetit. Odibilis eſt homo hujuſmodi. uo non erit amicus, & non erit gratia bonis illius.* cleſiaſticus, c. 20. v. 14.

CHAPITRE XXIX.

Avis au Général, lorſqu'il doit emploïer les troupes, à quelque expédition extrêmement pénible, ou très-périlleuſe.

§. I. SI vous donnez quelque ordre, dont l'exécution ſoit réellement, ou dans l'idée de vos ſoldats périlleuſe, pénible, ou difficile, préſentez-vous le premier pour diſſiper par votre exemple les craintes, les repliques, & les difficultés; parce qu'il n'y a point de fatigue ni de danger, que le ſoldat oſe refuſer, quand le Chef s'y expoſe. Si au contraire, vous vous diſpenſez de faire ce que vous ordonnez, peut-être par chagrin ou par mépris, ils vous diront avec Strada : « Qu'il eſt bien plus difficile de » faire ce qu'on commande, que de » commander ce qu'il faut faire » (1). « Les Iſraëlites craignoient de paſſer à » la vûe des troupes de Cendebée le » torrent, qui les ſéparoit : mais aïant

(1) *Difficilius eſt imperata facere, quàm imperare facienda.* De Bel. Belg. l. 2.

vû

» vû, que Simon, leur Général, l'avoit » traverſé le premier, ils ſuivirent ſon » exemple, & paſſérent après lui » (1).

§ Après la priſe de Perſepolis, Alexandre arriva dans un païs ſi fort couvert de nége, que ſes ſoldats déſeſpérant de pouvoir paſſer, refuſérent abſolument de marcher. Alexandre aïant mis pied à terre marcha le premier, il fut ſuivi des principaux Officiers & de ſon armée, le reſte des troupes les imita ſans replique (2).

§ Au paſſage du Tigre, près d'Arbelle, où l'eau de ce fleuve, extrêmement rapide, venoit preſque juſqu'au cou des chevaux, le même Alexandre fut auſſi le premier, qui parut ſur l'autre bord, aïant paſſé à pied en préſence de ſon infanterie (3).

§ Muſtapha, Général des troupes d'Amurat III, voïant que ſon armée refuſoit ouvertement de paſſer la riviere de Canac, la traverſa le premier; les troupes ſuivirent d'abord ſon exemple, parce qu'elles conſidérent combien il ſeroit honteux pour elles, de ne pas faire, ce

(1) *Vidit populum trepidantem ad transfretandum torrentem, & transfetavit primus: & viderunt eum viri, & transierunt poſt eum.* 1. Machab. c. 16. v. 6.
(2. & 3.) Quinte-Curce, Vie d'Alex.

que leur Commandant avoit fait (1).

§ Caton traverſant les deſerts de la Libie, où toute l'armée ſouffroit une ſoif extrême, un ſoldat découvrit un peu d'eau, & la lui préſenta : mais Caton la répandit ; afin qu'on ne pût pas dire, que lui ſeul avoit étanché ſa ſoif, lorſqu'il n'y avoit pas aſſez d'eau pour appaiſer celle du reſte des troupes (2).

§ On préſenta de l'eau à l'Empereur Rodolphe, dans un tems, que ſes troupes étoient dans une ſemblable néceſſité : mais il refuſa d'en boire, en diſant, que ſa ſoif étoit celle de ſon armée, qui par cet exemple l'endura avec patience (3).

§ Mr.... dans ſon *Parfait Homme de guerre*, dit, que le Comte d'Harcourt, attaquant la citadelle de Turin, & le Marquis de Leganés, aïant fermé le paſſage à ſes vivres, des domeſtiques du Comte cherchérent pour ſa perſonne quelques barils de vin, dont ce Général ne voulut en aucune maniére ſe ſervir, & les envoïa aux malades, & aux ſoldats de ſa Garde ; afin que le reſte

(1) Du Verdier, hiſt. des Turcs.
(2) Fulg. l. 4. c. 3.
(3) Æneas, Silv. l. 3. *Commentariorum de geſtis Alphonſi.*

de l'armée ſouffrit ſans murmurer une diſette, dont il n'étoit pas lui-même exempt.

¶ En 1516. les Allemands aſſiégés par les François dans Verone, voïant que Marc-Antoine Colone leur Gouverneur, n'avoit pendant quarante jours fait ſervir à ſa table d'autre boiſſon, que de l'eau, ſouffrirent patiemment la diſette des vivres & celle du vin (1): « Ce qui au commencement, plus que » tout le reſte, avoit abattu le corps & » le courage des Allemands. » Ainſi que Beyerlinck l'a obſervé (2).

§. II. Afin que vos ſoldats ſupportent avec moins de peine quelque fatigue que ce puiſſe être, animez-les par l'eſpérance de voir finir bientôt leurs ſouffrances, & par celle d'une récompenſe certaine.

¶ Annibal du haut de certain ſommet des Alpes, montroit à ſes troupes les fertiles plaines de l'Italie, & leur diſoit, qu'elles alloient être le terme, & la récompenſe de tant de travaux, qu'ils avoient ſoufferts en marchant par ces rudes montagnes (3).

(1) *Jobius*, lib. 18. hiſt.

(2) *Quod imprimis corpora, atque animos Germanorum infregerat, tanta vini penuria erat, ut, &c.* De Mil. & Milit. & in Th. V. h.

(3) Tite-Live, hiſt. Rom.

§. III. Pour animer vos troupes par votre exemple à ſupporter les inccommodités, vous devez les ſouffrir avec un air gai, qui inſpire la conſtance plûtôt qu'une certaine compaſſion, qui dégénére toûjours en abattement : car le ſoldat, qui n'étend pas ſes lumieres au-delà de celles, que pour l'ordinaire un très-mediocre génie lui fournit, ne juge des choſes que par l'extérieur ; & par l'air gai ou triſte, qui paroît ſur le viſage du Chef, il augure que le malheureux état, où il ſe trouve, ſera plus ou moins long.

¶ Guichardin rapporte, que la joïe, que le grand Capitaine fit paroître à Barlete, malgré la famine & la peſte, contribua beaucoup à cette conſtance avec laquelle l'armée d'Eſpagne ſupporta ces malheurs (1).

(1) Hiſt. d'Italie.

CHAPITRE XXX.

Précautions, que le Général doit prendre par rapport aux ordres qu'il donne, ou qu'il reçoit, & touchant les représentations qu'il fait à la Cour.

DANS une action qui ne réüſſit pas, le Général en rejette la faute ſur les ſubalternes, qui ſe ſont mal acquités de leur devoir, & ceux-ci ſur le Commandant, qui n'a pas donné de bons ordres. « Perſonne, *dit Strada*, ne fait retomber ſur ſoi les mauvais événemens »(1); Quinte-Curce, parlant d'Alexandre, lorſqu'après ſon retour d'Arabie, il trouva, que les Tyriens avoient détruits les ouvrages de ſon armée, dit: « Que chacun en rejettoit la faute ſur » les autres, comme cela arrive dans » toutes les choſes, qui ne ſe trouvent » pas bien faites » (2). §. I.

Ce qui me paroît donc de plus à pro-

(1) *Adverſa nemo imputat ſibi.* De Bel. Belg. l. 7.

(2) *Hic quod in adverſis rebus ſolet fieri, alius in alium culpam referebat.* Vie d'Alex. l. 4.

ſement ces repréſentations ; de peu
dans la ſuite ils ne vinſſent à allé
qu'ils vous ont propoſé quelque
de plus, ou de moins. Dans les
tieres d'importance, ce n'eſt pas
de prendre ſur les ordres, que vous
nez, la précaution, que je vie
vous conſeiller. Il eſt encore néc
re de ne pas perdre un moment
voir, ſi on les exécute ; parce
comme je l'ai prouvé ce ſont les
nemens, qui malgré les diſpoſit
qu'on peut avoir faites, décident
ou contre la conduite des Chefs.
qu'une expédition réüſſira mal, il
trouvera perſonne qui veüille vou
culper ſur ce que vous avez don
bons ordres, & que vous aviez
que les ſubalternes les exécuter
ponctuellement. Polybe dit, que
cuſer ſur un, *Qui l'auroit penſé ?* el
excuſe bien frivole ; & Beyerlinck
tend, « qu'il n'y a rien de plus hon
» pour un Commandant, que de
» je n'y penſois pas. » (1).

¶ Ce qui fit manquer la ſupriſe
très-importante Place dans la der
guerre des deux Couronnes conti

(1) *Imperatori nihil magis probroſum, quam
non putabam.* De Mil. & Milit. in Th. Vie

Alliés, fut, que les troupes deſtinées à en ſoûtenir d'autres, qui s'étoient avancées, pour occuper un poſte favorable, ne marchérent pas aſſez tôt; & qu'après avoir occupé ce poſte, les munitions, dont on avoit abſolument beſoin, n'arrivérent pas: cependant le Capitaine Général avoit fort ſagement donné ſes ordres pour l'un & pour l'autre: mais le ſubalterne, qui étoit chargé de les exécuter, ne le fit pas avec l'exactitude, qu'il devoit, & la ſurpriſe, ne réüſſit pas. La diſpute élevée par rapport à qui cette Place doit appartenir, n'eſt pas encore aujourd'hui décidée.

§. II. *Des diſpoſitions avant la guerre, c. 3.*

J'ai parlé de l'obligation, où le Général eſt de demander à la Cour tout ce dont l'armée a beſoin. J'ajoûte, que vous devez garder avec ſoin les copies des repréſentations, que vous aurez faites à ce ſujet, & les réponſes; afin qu'on ne vous attribuë pas, faute d'avoir donné vos avis, ce que quelquefois la négligence des Miniſtres du Souverain peut cauſer de préjudice.

¶ Dans la même derniere guerre des deux Couronnes contre la Ligue, un Gouverneur courut grand riſque de perdre ſa réputation & la vie, pour n'a-

voir pas défendu aſſez long-tems
Place, qui n'avoit pour toute garniſc
que quatre-vingts Invalides; & ce p
vre homme eſſuïa toute la cenſure
troupes, & tous les déſagrémens
Tribunaux, juſqu'à ce qu'il montra
réponſes aux différentes repréſentatio
que par le canal d'un Miniſtre il av
faites à la Cour ſur le mauvais état
ſa Place.

§. III. Vous conſerverez auſſi tous les aut
ordres, que vous recevrez de la Co
afin qu'on ne puiſſe jamais vous ac
ſer d'avoir fait plus ou moins, que
qui vous avoit été preſcrit.

Quelquefois les ennemis, ſans ſc
pule ſur la délicateſſe de la conſci
ce & de l'honneur, pouſſent la ruſe
delà de ce que la Religion & la bi
ſéance permettent, & falſifiant les ſei
des Miniſtres, ils cherchent à tirer av
tage de quelques lettres ſuppoſées,
dreſſées aux Généraux leurs adverſai
qui trompés par ce ſtratagême n'exé
tent pas les véritables ordres de le
Souverains; parce qu'ils ne diſtingu
plus quelles lettres ſont les fauſſes
les véritables, comme vous le ver
De la guerre défenſive, c. 4. par les différens exemples, que je
porterai, en traitant de la *Guerre*
fenſive, pour ſervir à vous précauti

contre ce danger. Un des moïens, ur vous en mettre à couvert, ſeroit donner dans vos réponſes à la Cour, n ſeulement avis de la lettre, que us avez reçuë, mais d'en rappeller en régé le contenu. Cependant j'y trou- un inconvenient : car, ſi vos répon- ſont toûjours en chifres, elles vous cuperont une grande partie de l'année; ſi elles ne le ſont pas, il y a à crain- e, que venant à tomber entre les ins des Partis ennemis, elles ne dé- uvrent les projets de votre Cour.

Vous me direz peut-être, que vous iterez l'un & l'autre de ces deux in- nveniens, en marquant par votre ré- nſe, que vous avez reçuë la lettre un *tel jour*. Je puis répondre, que les iniſtres ordinairement envoïent cha- ie Courrier cinq ou ſix lettres, tou- s ſur différentes affaires. Si par vos ponſes vous ne ſpécifiez pas celles, nt il s'agiſſoit dans ces lettres, la our ne s'appercevra pas, s'il vous en anque quelqu'une des dernieres, ou ut au moins, elle ignorera laquelle us n'avez pas reçuë. Je crois donc, 'il ſeroit important d'établir l'uſage marquer par les dates l'heure, les iarts, & les minutes, & de ne pas ettre deux dates d'un même tems. De

cette maniere, ſi la Cour ne reç
quelqu'une de vos réponſes, l
niſtres connoiſſent quelle eſt la
qui a été perduë en chemin par q
malheur, ou par quelque manége
des ennemis avec les Courriers;
une nouvelle lettre ils vous donn
ordres convenables. Si vous
avis au Miniſtre d'avoir reçû une
qu'il ne vous a pas écrite, il rec
tra d'abord, que c'eſt une lettre
ſée, & vous avertira de ne pas y
ter foi, & d'en envoïer la cop
Cour.

Il ſeroit encore à propos d'établ
les lettres ſur matieres importan
roient au moins deux ou trois lig
chifre, dont il auroit été conven
ces deux petites marques myſtéri
dont je parle en traitant des Eſ
qu'on doit changer ſouvent auſſ
que le chifre : ſur tout, ſi quelqu'
la Secretairie du Prince, ou de la
qui avoit la clef du chifre, ſe ret
mécontentement.

Vous pourrez, par rapport à l
tiére dont je parle, tirer pluſieurs
avertiſſemens du traité des *Eſpion*
l'on donne divers moïens, pour
trer les deſſeins des ennemis, &
ter, qu'ils ne découvrent les vé

REFLEXIONS
MILITAIRES
ET
POLITIQUES.

DES CAMPEMENS.

AVERTISSEMENT.

LE ſujet de ce traité me jette ſi ſur cette pratique ordinaire d guerre, que perſonne n'ignore, qu'il paroît preſque ſuperflu d'y rapporter exemples : ainſi ſans me donner la p d'en aller chercher dans les hiſtoires, laiſſé tous ceux, que ma mémoire ne pas fournis. D'ailleurs pluſieurs poi que je ne touche ici qu'en paſſant traités & prouvés fort au long les autres endroits de cet Ouvrage il eſt néceſſaire d'entrer dans un grand détail ſur ces matieres dont parle ici que briévement, ou que j'o de deſſein prémédité, pour ne pas ber enſuite dans l'ennüeux défau répéter.

REFLEXIONS MILITAIRES ET POLITIQUES.

DES CAMPEMENS.

CHAPITRE PREMIER.

Avis ; lorſqu'on change fréquemment de Camp.

SI vous êtes obligé de changer ſouvent de Camp, il faut, d'abord que vous le pourrez ſans danger, détacher avec une bonne eſcorte pour aller marquer le Camp, le Maréchal de Camp de jour, ou le Quartier Meſtre Général de Camp, les Fourriers des Régimens, §. I.

les Majors Généraux d'Infanterie & d'Artillerie, les Maréchaux de Logis de Cavalerie & de Dragons, un Commiſſaire des Vivres, un Chirurgien de l'Hôpital, un Fourrier du Prevôt de la Compagnie des Guides, un Aide de Camp, ou un ſoldat d'Ordonnance, ou de la Carde de chaque Officier général. La fonction de ce quartier Meſtre Général, ou de ce Maréchal de Camp de jour, eſt d'aſſigner à chaque Officier général, & à chaque corps les maiſons & le terrain, qu'ils doivent occuper, de reconnoître les avenuës, & d'y mettre de petites Gardes, ou de doubles Sentinelles; de peur que votre armée en arrivant ne tombe dans quelque embuſcade.

Dès qu'un Général de jour, ou le Quartier Meſtre aura reçû l'ordre pour aller marquer le Camp, il donnera avis aux Majors Généraux, & Maréchaux de Logis de l'heure & de l'endroit, où ils doivent ſe trouver avec les Fourriers & l'eſcorte; & s'il eſt à propos, que les ennemis ne découvrent pas par avance de quel côté on va établir le nouveau Camp, le quartier d'aſſemblée ſera devant, ou derriere quelque Régiment,

qui par le terrein qu'il occupe, pourra ne pas donner à connoître le chemin, qu'on veut tenir.

Les Majors Généraux, ou les Maréchaux de Logis doivent tenir prêts pour l'heure marquée, & dans le lieu désigné les Fourriers & l'escorte nommée.

Après que le Camp a été marqué, un Fourrier de chaque corps doit retourner sur le chemin, par où vient l'armée; afin que chacun conduise son Régiment au terrein, qui lui est destiné. Il faut faire marcher des Officiers avec ces Fourriers, pour les empêcher de s'écarter, de voler les maisons des champs, & de commettre d'autres désordres.

Si vous êtes supérieur en cavalerie, campez dans un païs de plaine & découvert; si au contraire votre force est dans l'infanterie, choisissez un terrein, où il y ait des hameaux, des haïes, des murailles de jardin, des vignes, des petits bois, des ravins: pourvû que rien de tout cela n'empêche la communication de vos troupes les unes avec les autres. Si vous êtes inférieur en nombre d'infanterie & de cavalerie, postez-vous dans quelque terrein resserré, & fort par §. II.

d'ennemis.

Si vous ne pouvez pas rencor ces avantages, & ſi l'armée ennemi beaucoup plus nombreuſe, & voiſ vous garnirez vos flancs & votre d'artillerie, de charettes, d'affuts d ſerve, de ſacs de farine deſtinés] la proviſion, de chevaux de friſe, batis d'arbres, de pieces de campa &c. quoique vous n'aïez à paſſer qu nuit dans ce camp; parce que ce peut ſuffire pour être battu, ſi l'o prend quelques précautions contre ennemis ſupérieurs en nombre. Tc les fois que vous allez camper dan poſte, qui n'eſt pas fort par ſon te, & qui eſt voiſin des ennemis; poſte eſt éloigné des fourages, porter ce qu'il vous en faut pour

Des occaſions où il faut tâcher d'en ve-

re cavalerie, ordonnez-lui de ne pas déſeller ; ou faites-la camper au centre, ou dans l'endroit le moins expoſé au premier coup des ennemis ; parce que, ſelon la remarque de Xenophon, l'infanterie, qui n'a que ſes armes à prendre, eſt toûjours plûtôt en état de ſe battre, que la cavalerie, dont les ſoldats ont non ſeulement beſoin de tems pour s'armer, & mettre leurs bottes, mais encore pour ſeller & brider leurs chevaux. Dans la même ſuppoſition, que vous craignez d'être attaqué dans votre Camp, ne perdez pas un moment à faire jetter de petits ponts ſur les foſſés, ſur les ruiſſeaux, & de faire applanir tout ce qui pourroit être un obſtacle à vos troupes pour ſe former & communiquer librement les unes avec les autres. Je traiterai plus au long de tous ces points, lorſque j'examinerai quel terrein eſt favorable ou déſavantageux pour combattre, ſelon le nombre, la qualité, le génie, & la coûtume des troupes de chaque Nation.

Des Diſpoſitions avant une bataille.

Des occaſions où il faut éviter le combat c. 4.

Campez toûjours de la même maniere, autant que le terrein le permettra ; parce que vos Régimens, accoûtumés à une même pratique, ſeront moins embarraſſés, & comprendront plus aiſé-

ment ce qu'ils ont à faire, lorſqu'il faut camper, ou décamper. Je donnerai dans un autre endroit la raiſon pour laquelle, il faut camper ſelon l'ordre, qui s'obſerve dans la marche, & marcher ſelon l'ordre, que l'on doit combattre. Suivant cette regle vous mettrez les pieces de campagne, & les munitions néceſſaires pour les ſervir, dans les vuides qu'il y a entre une brigade & l'autre.

En choiſiſſant un Camp il faut faire attention, ſi de ce Camp vous pourrez le lendemain arriver à un autre endroit propre pour camper. Vous devez auſſi tâcher de vous y prendre à bonne heure, pour avoir le tems de reconnoître les poſtes convenables aux Gardes avancées; afin que ſans déſordre, & ſans la confuſion, que la nuit cauſe, vos Régimens campent; afin qu'on puiſſe diſtribuer à chacun le bagage, accommoder le parc des vivres, celui de l'artillerie, le train de l'Hôpital, &c. & afin que vos ſoldats, ſans rien retrancher des heures néceſſaires pour leur délaſſement & leur ſommeil, aïent le tems d'aller au fourage, à l'eau, au bois, & de préparer leur ſoupé.

¶ Hernan Cortez dans la retraite,

qu'il fit avec ſa petite armée depuis le Mexique, juſqu'à Tlaſcala meſuroit ſi bien ſes marches, qu'il faiſoit toûjours halte dans des Temples forts par leurs murailles, ou ſur des montagnes défenduës par leur hauteur (1).

¶ Solis parlant de la marche, que le même Cortez fit, lorſqu'il arriva au Mexique, dit : « Qu'il la commença de » grand matin ; parce qu'il vouloit avoir » une partie du jour pour reconnoître » & fortifier ſon quartier » (2).

(1) Solis, Conq. de la nouv. Eſpagne, l. 4.
(2) Conq. de la nouv. Eſp. l. 3. c. 10.

CHAPITRE II.

Avis, lorſqu'on veut camper long-tems dans le même endroit.

IL faut, qu'un camp, que l'on veut occuper long-tems, ait aux environs des fourages, & du bois en abondance ; qu'il ſoit à portée d'empêcher les courſes des ennemis ſur votre païs ; & qu'il couvre le chemin par où vous devez recevoir vos convois. On peut réuſſir par rapport à cette derniere circonſtan- §. I.

ce, lorſqu'étant ſupérieur ſur mer, ou maître de quelque riviere, qui traverſe la Province où vos convois ſe levent, vous établiſſez votre camp au voiſinage de la mer, ou de cette riviere.

Il doit y avoir dans le camp même des ſources ſuffiſantes d'eau, s'il y a à craindre que les ennemis ne puiſſent couper celle, qui viendroit de plus loin, ou en rompant les aqueducs, ou en détournant ſon cours.

Ne campez pas dans un lieu, qui pourroit être inondé par les ennemis en rompant les digues, ou en ſaignant les rivieres, ou par les torrens du païs, lorſqu'ils groſſiſſent par les pluies, ou par les neiges des montagnes voiſines, qui viennent à fondre.

Siéges, §. 10.

Lorſqu'il y aura des bois fort proches de votre Camp, vous en ferez couper la partie, que vous jugerez à propos; de peur que, ſi les ennemis y mettoient le feu, votre Camp ne fut embraſé; afin que vos Gardes découvrent mieux la campagne, & afin que les Vivandiers, les Fourageurs, que vous détacherez, & tous ceux, qui ſortent de votre Camp, ou qui y entrent, ne ſoient pas continuellement expoſez aux embuſcades des Partiſans.

Par la même apprehenſion du feu, il faut faire couper les brouſſailles, qui ſe trouveront au dedans du camp : mais non pas les arbres ; parce que dans un beſoin on trouve ces faſcines, & ce bois de réſerve. D'ailleurs dans une ſaiſon, & dans une Province, où la chaleur eſt grande, leur ombre n'eſt pas d'un petit ſoulagement pour le ſoldat.

Ne campez pas là où de grands ravins peuvent empêcher la prompte communication de vos troupes ; parce que ſi les ennemis viennent à en charger une partie, il y aura de la difficulté o s du retardement, lorſqu'il faudra que l e autres aillent à ſon ſecours.

Le lieu, qu'on a choiſi pour y camper quelque tems, doit avoir pluſieurs retraites ; afin que, ſi les ennemis en occupent une, vous puiſſiez en prendre une autre, lorſque par quelque accident les vivres, ou les fourages viendront à manquer, ou que l'armée ſera obligée de marcher vers un autre païs ; ainſi garniſſez les défilés, ou les iſſuës du camp, qui vous paroîtront les plus néceſſaires, & que vous pourrez défendre avec moins de monde : ce qui ſervira encore pour la ſûreté de vos convois, que vous ne recevriez pas, ſi les

ennemis ſe rendoient maîtres de ces défilés, ou de ces avenuës.

Il ſeroit mieux de les enfermer dans l'enceinte de la fortification de votre Camp, ſi cela ſe pouvoit ſans embraſſer trop de terrein : car ſans un beſoin preſſant vous ne devez prendre, que celui, qui vous eſt abſolument néceſſaire par rapport au nombre de votre armée ; parce que votre Camp ſera mieux à couvert d'une inſulte, lorſqu'il n'y aura point d'endroit, où il ne ſe puiſſe trouver aſſez de troupes pour le défendre, ſans dégarnir un autre poſte.

Des Siéges, c. 2, & 21.

Il ne faut pas non plus, que l'enceinte du camp ſoit trop étroite ; parce que ce ſeroit cauſer parmi les troupes l'embarras, la confuſion, les maladies, & donner la facilité aux ennemis de le bloquer. Montecuculi dans ſes Mémoires ajoûte, qu'un camp trop reſerré ſeroit beaucoup expoſé aux accidens du feu ; & que les ennemis ne craindroient pas une armée, qu'ils jugeroient par là n'être pas fort nombreuſe. On doit laiſſer entre les tentes & le retranchement un terrein vuide aſſez grand, pour que les troupes deſtinées à ſoûtenir celles, qui garniſſent le retranchement, puiſſent en cas d'attaque s'y former.

Si

Si vous pouvez ſans prendre trop de terrein enfermer quelques hameaux dans le circuit de votre fortification, il faut le faire; parce que vous y pourrez loger les principaux Officiers, les malades, les vivres, & autres choſes, qui ſe gâtent par l'humidité de la terre, ou par l'ardeur du Soleil.

Un autre avantage qu'on peut tirer en enfermant dans le retranchement du Camp, des Villages, des maiſons de campagne & autres bâtimens voiſins, eſt que vous ôtez aux ennemis la commodité de s'approcher à la faveur de ces édifices pour battre vos lignes. Je ſçai, que vous pourriez vous garentir des embuſcades des partis ennemis en poſtant dans ces édifices quelques Gardes, qui ſe mettroient en ſûreté contre les petits détachemens en faiſant des embraſures aux murailles, & en couvrant la porte par un foſſé, un parapet & une paliſſade: mais ſi l'armée ennemie fait ſeulement avancer quatre pieces de canon contre ce poſte, vous ne ſauverez pas la Garde, qu'il ſeroit fâcheux de perdre à la vûë de l'armée: ainſi il ſera plus aiſé de défendre ces édifices en les enfermant dans vos retranchemens.

lès endroits les plus bas, & qui
tront humides ; & quoique cet o
ge ſemble long, l'expérience a a
qu'en emploïant beaucoup d'hon
on trouve en peu de jours de
pour toute l'armée : mais ſi cett
ſe trouve ſalée, & que les troupe
aïent pas d'autre ; il faut indiſpen
ment changer de Camp, pour évit
maladies.

Des occaſions où il faut tâcher d'en venir à un combat, c. 12.

CHAPITRE III.

Suite du même ſujet. Avis, ſur le poſte des différentes Nations, qui ſont dans une armée.

§. I.

IL faut, que le lieu, où vous devez camper long-tems, ſoit aiſé à fortifier, ou qu'il ſoit fort par ſa ſituation. Il ſera aiſé à fortifier, ſi au lieu de roches, de cailloux détachés, ou de ſable mouvant, vous rencontrez un meilleur terrain; ſur-tout s'il eſt aſſez gras, & tenace, pour vous exempter d'emploïer des faſcines & des piquets dans la conſtruction de vos lignes. Lorſque le terrein ne vous fournira pas cet avantage, voïez, ſi à une diſtance raiſonnable, il y a aſſez d'arbres pour vous donner des faſcines, des piquets, des gabions; ces derniers ſont néceſſaires, ſi l'on trouve l'eau à peu de pieds de profondeur, ou lorſque le fond eſt de roche. Je dirai dans la ſuite quel expédient on peut prendre en l'un & l'autre de ces deux cas. *Des Siége c. 4. §. 4. c §.*

Un Camp eſt fort par ſa ſituation, lorſ-

Il eſt fort, lorſqu'en garniſſant &
tifiant un petit nombre d'avenuë
tes, vous fermez le paſſage aux
mis : ce qui arrive dans les vall
l'on ne peut deſcendre que par q
petit ſentier, & ſur les montagn
l'on ne peut monter, que de la
maniere. Comme les montagne
plus ſaines, & qu'elles dominen
ſont par là plus avantageuſes : ſ
lorſqu'on trouve à leur ſommet d
des plaines, où les troupes peu
former ſans embarras.

Des occaſions où il faut éviter le combat, c. 11.

Il y a quelquefois une ſeule
gne, qui domine un terrein, o
roit important de camper, & qui
pas être enfermée dans le retranch
parce qu'après l'avoir étendu p
fermer d'autres poſtes néceſſaires

& d'artillerie ; principalement ſi l'on peut tirer du retranchement à la montagne des lignes de communication pour ſoûtenir ceux, qui la défendent ; parce qu'à la fin on perd les poſtes, qui ſont entierement détachez ; & lorſque les ennemis s'y ſont logés, ces poſtes aident à forcer le retranchement, qui en eſt dominé. *De la guer défenſive, 10.*

On trouve auſſi quelquefois des montagnes acceſſibles de tous les côtés, qui n'ont que peu de plaine à leur ſommet, mais qui ne ſont pas dominées ; & quoique toute l'armée ne puiſſe pas être rangée ſur une ſeule ligne, que vous tirez au pied de ces montagnes, ou un peu plus haut, vous devez pourtant les regarder comme un poſte très-avantageux pour camper, en tirant à une certaine hauteur convenable de la montagne diverſes lignes ſupérieures les unes aux autres. De cette maniere vous avez de toute part un double & triple feu, & une double & triple retraite ; & ſi les ennemis viennent vous charger, vous les battrez aiſément en tombant ſur eux, lorſque la fureur avec laquelle ils grimpent la montagne les aura mis hors d'haleine, & en deſordre.

Le meilleur Camp eſt, celui qui eſt

Des occasions où il faut éviter le combat, c. 4.

sous le canon d'une de vos Places, & qui du côté opposé a des ponts sur une grande riviere : car si les ennemis s'étendent pour investir la place & l'armée par une ligne de circonvalation, afin de vous couper les vivres, ils exposent un de leurs quartiers à être défait, lorsque vous l'attaquerez avec toutes vos troupes, particulierement si vous rompez leurs ponts de communication.

Des embuscades, c. 9. De la guerre défensive, c. 15.

§. II. La principale attention, qu'il faut avoir en choisissant un lieu, où l'on doit camper long-tems, est que ce lieu soit sain : ce qui se rencontre ordinairement dans tous les postes hauts, & éloignés des marais, des eaux croupissantes, ou qui ne coulent que peu sur un fond bourbeux. On peut en excepter les salées, qui, quoiqu'elles ne courent pas, infectent moins l'air : ainsi que les troupes du Roi mon Maître l'ont éprouvé en Sardaigne, y aïant été campées entre les salines & la mer.

On peut connoître si l'air est sain, au visage & à la mine des habitans du voisinage : ainsi nous voïons qu'à Lentini en Sicile, à Oristan en Sardaigne, & en plusieurs autres endroits, où l'air est mauvais toutes les personnes y sont pâles. S. Thomas dans le second chap. du

Livre II. du Gouvernement des Princes dit, « qu'on connoît ſi un païs eſt » ſain, en obſervant ſi les entrailles des » animaux y ſont ſans corruption ; ſi les » jeunes enfans y ont de la vivacité, & » s'il y a un grand nombre de vieillards ».

§. III. Les Ordonnances Militaires, & la pratique ordinaire de la guerre apprennent à chacun, que pour empêcher, que l'air ne ſe corrompe, & ne cauſe des maladies, il faut faire couvrir avec beaucoup de terre & fort loin des tentes les ordures des anciennes cloaques, les chevaux & les chiens morts ; les immondices des boucheries, &c. attention, qui regarde les Majors & les Aide-Majors chacun dans le terrein, que leur Regiment occupe, & généralement les Officiers de jour, le Major Général, & les Maréchaux de Logis. Souvent on charge particulierement le Prevôt du ſoin de la netteté du Camp ; mais ces perſonnes que je viens de nommer ne ſont pas pour cela diſpenſées de faire obſerver un point ſi important pour la ſanté des troupes.

Végèce obſerve, qu'une des principales cauſes des maladies contagieuſes dans les armées eſt la mauvaiſe qualité

ſoier du ris, ou du ſucre. Vous
drez-donc à tout païſan de fai
per du lin ou du chanvre à ſept
lieuës au-deſſus de votre armée
rivieres, ou les ruiſſeaux, qui
à votre Camp; d'y laver du lin
les retenir pour arroſer du ris ou
cre : ſur-tout ſi ces rivieres ne
grandes & rapides; & vous établ
patroüilles, qui battent continue
les bords pour ſe ſaiſir de ceux,
treviendront à la défenſe. Faite
ler les eaux croupiſſantes voiſ
Camp, s'il eſt poſſible de ſai
marais; & ſi cela ne ſe peut pas,
des Sentinelles, qui ne permette
ſonne de boire de ces eaux :
Soldats, pour ne pas faire qua
de plus, boivent la premiere qu'
vent. Par la même raiſon vous

elles ne seront pourtant pas regardées comme inutiles par celui, qui aura fréquenté les armées, sur-tout celles des Espagnols, qui sont aussi avides d'eau, qu'ils sont sobres sur le vin.

§. IV.

Des dispositions avant la guerre, c. 23.

J'ai déjà prouvé, que s'il y a dans votre armée des troupes de différentes nations, en qui vous n'avez pas assez de confiance, vous devez les séparer de maniere, que par tout elles soient inférieures à celles de votre Prince, & les mettre dans les postes, où elles soient moins en état de pouvoir porter quelque préjudice : mais quand vous êtes bien assûré de la fidélité & de l'obéissance des Regimens étrangers, faites camper ensemble ceux d'une même nation, pour éviter les mécontentemens & la confusion, qui peuvent naître du mélange des nations différentes en coûtumes, en langage, en bruits de guerre, &c. Comme la bonne régle exige de camper selon l'ordre, qu'on marche; & de marcher selon l'ordre, qu'on doit combattre : quand les corps de chaque nation se trouveront ensemble, l'émulation les portera à se distinguer des autres par leur propreté dans le camp, par leur vigilance dans les Gardes, par leur régularité dans les marches, & par leur valeur dans le

Des dispositions avant une bataille, c. 7. & 20.

affidées, qu'ils y auront ; afin d
Des Marches, c. 13. chaſſer de quelque poſte fort ; d
de tomber ſur votre armée penc
Des embuſcades, c. 11. confuſion de l'incendie. D'aille
peut arriver, que le feu y pren
quelque accident, comme on l'
vent expérimenté. Pour éviter da
occurrences, que les ennemis ne r
ſent dans leur deſſein, & que le f
faſſe un trop grand ravage, pren
avance les meſures néceſſaires pou
voir laiſſer des eſpaces ſuffiſans
Compagnie à l'autre, & d'un
ment à l'autre Régiment, eû égar
grandeur du terrein, qu'il faut c
J'ai déjà dit, que vous devez au
mencement faire couper la brou
& les bois taillis, là où vous p
craindre, que le feu ne prenne.

pas resté quelque lumiere, ou quelque feu dans les tentes, ou dans les barraques, après que les Soldats se sont retirés pour dormir. Cette patroüille doit se saisir des contrevenans à cette défense, & de ceux, qui mettent le feu à de la paille, aux tentes, ou aux magasins de bois & de fascines, quoiqu'ils disent, que cela est arrivé par accident.

En traitant des *Siéges*, je parlerai des précautions à prendre contre le feu, par rapport au parc de l'artillerie, aux magasins de poudre, aux fascines, aux saucissons, aux gabions de tranchée & de batterie, aux bombes chargées, & à la poudre des batteries; & en donnant les moïens de fournir à un Camp des vivres & des fourages pour plusieurs mois, je dirai de quelles précautions il faut user pour préserver les magasins de foin des accidens du feu.

Des Siéges, c. 13. & 14.

Des occasions où il faut éviter le combat, c. 18.

CHAPITRE IV.

Une armée, quoique ſupérieure à celle des ennemis, ſe doit fortifier dans un camp, qu'elle doit occuper quelque tems.

§. I. DEs que vous arrivez à un Camp, où vous avez deſſein de vous établir pour long-tems, vous vous y fortifierez le mieux que vous pourrez ; quoique vous vous trouviez ſupérieur en nombre aux ennemis ; & que vous n'appréhendiez pas d'être pour lors attaqué. De cette maniére, ſi vous faites un gros détachement, (comme on eſt ſouvent obligé de le faire, même quand on ne s'y attend pas) le reſte des troupes, le bagage, l'artillerie, & les vivres ſeront ſans danger, & la retraite de ce détachement ſera aſſûrée. D'ailleurs, un moindre nombre de Gardes mettra votre Camp à couvert d'inſultes, ce qui ſoulagera beaucoup vos Soldats.

§ Céſar, dans la guerre, qu'il faiſoit contre ceux de Beauvais, qui avoient ruiné le païs, ſe voïant contraint d'en-

voïer fort loin au fourage, & de groſſir par conſéquent les eſcortes de ſes Fourageurs, prit la précaution de bien fortifier ſon Camp ; quoique ſon armée ne fût point ſur la défenſive, & qu'elle fut au contraire venuë pour conquérir ce païs, dont il ſe rendit maître peu après (1).

§ Joſephe fait obſerver combien il étoit difficile de ſurprendre les Romains ; & la raiſon, qu'il en donne, eſt qu'ils ſe fortifioient par tout, où ils campoient (2).

Vous me direz peut-être, que fortifier un Camp, eſt une fatigue pour les troupes, une dépenſe pour le Souverain, à cauſe des outils des Pionniers, qui ſe rompent, ou qui s'uſent, & un préjudice pour le païs, à cauſe des faſcines & des piquets, qu'on coupe ; que, par conſéquent, c'eſt donner lieu, ſans néceſſité, à tous ces inconveniens de ſe fortifier, quand on ſe trouve avec un ſi grand nombre de troupes, que ſans les Fourageurs & les détachemens ordinaires, on eſt encore ſupérieur aux ennemis ?

Je réponds, qu'une fatigue moderée eſt un grand bien pour les troupes, & *Des diſpoſitions avant la guerre, C. 3*

(1) Com. de Céſar.
(2) Guerre des Juifs contre les Romains.

CHAPITRE V.

Des précautions utiles & néceſſaires par rapport au retranchement d'un Camp.

§. I. AYANT établi la néceſſité, où l'on eſt de fortifier le camp, je vais parler de la maniere de le faire, ſans entrer dans ce qui regarde la profeſſion des Ingénieurs, ſurquoi on a tant écrit, que le ſimple abregé, qu'on feroit de quelque bon Auteur, ne laiſſeroit pas d'être fort long. D'ailleurs mon deſſein a été d'écrire pour un Général, & non pas pour les Ingénieurs, dont un Commandant d'armée a toûjours un aſſez grand nombre ſous ſes ordres; & j'ai ſuffiſamment fait voir les inconveniens, qu'il y a, quand un Chef ſe mêle de ce qui eſt de la fonction des ſubalternes.

Qualités d'un Général.

§. II. Lorſque les ouvrages de votre retranchement ſont conſidérables, & qu'il eſt néceſſaire qu'ils ſoient faits promptement, ſi vos ſoldats ſont haraſſés par les fatigues précédentes, ou ſi vous en avez

n pour quelque autre vûë, faites
une quantité de païſans des lieux
ns, qui par leur grand nombre, &
habitude au travail finiſſent en peu
:ms celui, que vous entreprenez.

Lorſqu'en 1695. ou 96. Louis
. Roi de France fit conſtruire une
depuis l'Eſcaut juſqu'à le Lis, &
is Courtrai juſqu'à la mer, il em-
vingt mille païſans, qui en huit
firent ſept mille toiſes d'un foſſé,
ond de douze pieds, & large de
ze, avec un parapet de dix d'épaiſ-
(1).

vous ne pouvez pas avoir des païſ- §. III.
, à cauſe que la guerre a fait pren-
a fuite à ceux du voiſinage, qui
ſous votre obéïſſance; & que les
mis avec leurs troupes mettent ceux
ur païs à couvert; ſervez-vous des
s des Officiers, des vivandiers,
ommes du train des vivres, & de
llerie, & des autres perſonnes, qui
porter les armes ont coûtume de
e les armées; & quoique chacun
e ſoit utile dans ſon miniſtere, on
ra s'en paſſer quelque tems; parce
les ouvrages de campagne s'ache-
ordinairement très-vîte, ou du

moins ſont mis en peu de jours en é
de défenſe.

§ Dans le retranchement, que C
fit conſtruire au camp de Triari à la v
de l'armée de Pharnace, il fit travai
tous les valets de ſon armée; parce q
avoit beſoin, que ſes troupes fuſ
ſous les armes pour empêcher, que c
les de Pharnace, qui étoient proch
n'interrompiſſent le travail (1).

(1) Com. de Céſar.

CHAPITRE VI.

Des précautions par rapport aux vaux, qui ſe font à lavûë des e mis; & derniers avis ſur les ou ges de campagne.

§. I. SI vous vous retranchez à moïenne diſtance des e mis, faites avancer, auſſi d'eux, que vous le pou des Partis, qui vous donnent avis de marche aſſez tôt, pour pouvoir l cevoir en ordre de bataille, s'ils nent pour troubler vos travaux.

Quand les travaux ſe font fort

nnemis, on court riſque, qu'ils
chent de les interrompre pendant
it par de fauſſes alarmes, ou en
uant réellement les Travailleurs. A
d du premier de ces deux dan- *Des Siéges, c. 15. §. 6.*
voïez quel expédient vous pouvez
ire parmi ceux, que je propoſe en
nt des *Siéges*. Pour éviter le ſe-
, qui eſt plus conſidérable, dé-
z à tous les Officiers, & même aux
iers Généraux de s'éloigner des
es, qui ſont ſous leurs ordres;
qu'alors elles ſe trouveront prê-
combattre ſous le commandement
eurs Officiers, & la préſence de
Chefs leur fera avancer le travail
plus de ſoin & d'activité.
s troupes, qui ne ſont pas em-
es aux travaux, ſeront rangées en
lle avec leurs habits & leurs armes.
Cavalerie tiendra ſes chevaux ſel-
Les Travailleurs auront leurs ar-
& leurs cartouches auprès ſous des
lons; afin que la pouſſiere de la
, qu'on remuë, ne les rende pas
les. Comme les ennemis n'ignorent
e déſordre auquel les travaux don-
lieu, & que ce grand nombre
mmes, qui y ſont emploïés n'eſt
ous les armes, il eſt à craindre, qu'ils

tre à couvert d'une ſurpriſe. D
De la guerre défenſive, c. 20. ſi les ennemis ont envie d'en ven
bataille, ils vous attaqueront
que vous aïez mis ſe retranc
en état.

¶ Lorſque Céſar ſe retranch
de la Sambre il fut ſoudaineme
qué par ceux du païs de Haina
Cambreſis, qui au commencen
rent en déſordre les troupes de
mais comme les Officiers avoien
dre précis de ne pas s'éloigner
ils accoururent, ralierent les tro
repouſſérent les ennemis (1).

¶ Quand Nehemias travaillo
tifier Jeruſalem à la vûë des tro
Sanaballat & de Tobie, l'Ecrit
« Que la moitié des jeunes g
» vailloit, & que l'autre moiti

ployés à bâtir les murs, & à porter, à charger les porteurs faisoient ir ouvrage d'une main, & tenoient ir épée de l'autre (1).

e Marquis Perroni dans son *Traité* §. II.
ersel Militaire Moderne ne veut qu'on se serve de païsans pour les aux, où il y a à craindre de la part ennemis. La raison, qu'il en donne, ue les païsans font fort mal un tra-, pendant que dure un danger, au-ils sont peu accoûtumés. Cette ré-on ne me paroît utile, que par rap-aux ouvrages, qui demandent beau-p de perfection : cependant il est ours bon, que quelques pionniers troupes précédent ceux des Villa-, & que quelques autres de ces mê-troupes soient entremêlez parmi ces ans, tant pour empêcher qu'ils ne hapent, que pour leur apprendre ce ls ont à faire.

) *Media pars juvenum eorum faciebat opus; & a parata erat ad bellum, & lanceæ, & scuta, rcus, & loricæ, & principes post eos in omni Juda. Ædificantium in muro & portantium onera, nponentium: una manu sua faciebat opus, & alte-nebat gladium. Aedificantium enim unusquisque o erat accinctus renes. . . . Ego autem & fratres , & pueri mei, & custodes, qui erant post me leponebamus vestimenta nostra.* Esdras, l. 2. c. 4. 6. & 23.

Campana nous apprend, qu'Etien
tori, Roi de Pologne, l'obſerva ut
dans la conſtruction des ouvra
Vielicoluc (1).

Lorſqu'il y a différentes Natio
une armée, on inſpire plus fac
cette émulation, en louant aux un
vail des autres. S'il n'y a qu'u
Nation, vous donnerez des lo
aux Régimens, qui auront plus
leurs travaux, & vous leur fer
ner quelques rafraichiſſemens, p
citer les autres à les imiter. Le
Duc de Vendôme ſe ſervoit fr
ment, & très-utilement de ce
Sur-tout viſitez ſouvent les trav
Joſephe rapporte, que cette
avoit ſervi beaucoup pour finir
de tems ſes ouvrages, lorſqu'

Je dirai en traitant des *Siéges* de *Des Siéges, c. 15. §. 4.*
lle maniere les travailleurs ſe peu-
t promptement couvrir, quand ils
t à portée du fuſil, ou du canon des
nemis; quels ſont les outils, qu'on *Des Siéges, c. 16 §. 30.*
t diſtribuer aux Pionniers, ſelon les
férentes qualités de terrein. C'eſt là
e je donnerai pluſieurs autres aver-
emens touchant l'alignement, & la
nſtruction des ouvrages de campa-
e, & principalement de ceux, qui ſe
nt à la portée du fuſil des ennemis.

CHAPITRE VII.

es différentes précautions à prendre pour la défenſe d'un Camp, déjà retranché, contre une attaque de vive force, & contre les accidens du feu.

TOUTES les fois, que vous §. I.
ſerez en donger d'être atta-
qué dans votre camp, vous
reconnoîtrez le terrein avec
Ingénieur, en qui vous aurez de la
nfiance, & proportionnant le nom-
e de vos troupes à l'étenduë de vos

§. III. On assigne à chaq
portion du terrein
afin que voulant tous
sur les autres, pour
leurs Généraux, ils a
C'est là la pratique
Campana nous appre
tori, Roi de Polog
dans la constructi
Vielicoluc (1).

Lorsqu'il y a
une armée, or
cette émulatio
vail des autr
Nation, v
aux Régim
leurs trav
ner quelc
citer les
Duc d
ment,
Sur-t
Jose
avo
de
C
f

(1) *Scient singuli cui debeant*
Numer. c. 4. v. 27.

du terrein, marcha
cet endroit aban-
nés fit entrer
d'infante-
cours

on ſe ſert §. II.
oſte un bon
angles ſaillans,
r-tout dans ceux,
arraſſés par des bat-
parce que les ennemis
irement ces angles ſail-
les baſtions pour n'être pas
feux, comme ils y ſeroient
nes, pendant qu'il leur faut
foſſé, monter ſur le parapet
r à leur cavalerie. Je propo-
re beaucoup d'infanterie aux
ce que le feu, qu'on fait delà
ile, que celui qu'on fait des
comme l'expérience, fondée
ns ſuivantes, nous l'apprend.
les ennemis s'approchent, il
e ſoldat, qui eſt à la courti-
uvre pour tirer ſur eux; & à
'il s'expoſe davantage, ſa
on tremblement augmentent,
Te de ſes coups diminuë par

. guer. civ. de Catalogne.

trop grand nombre de troupes
roit à un endroit, où les ennen
dant la nuit donnent une fauſſe
le poſte, où peut-être les ennem
la véritable, attaque demeurer
mal garni : mais quand chacun
qu'il doit faire, on empêche la
ſion, que cauſeroient les mou
irréguliers, que les Officiers G
pourroient ordonner; & l'on
retardement, qui provient des
ſur le parti, qu'on doit prendre
tendant que l'on ſçache la réſolu
Commandant en chef (1).

§ Pour avoir négligé de don
pareils ordres, ou de les faire o
le Marquis de Leganés paſſa le
du Comte d'Harcourt, & ſecc
place de Lerida : car le Duc de

loit une autre partie du terrein, marcha à ſon ſecours ; & par cet endroit abandonné le Marquis de Leganés fit entrer dans la Place 1500. hommes d'infanterie, & 800. chevaux avec un ſecours de farine (1).

§. II. Pour la défenſe des lignes on ſe ſert de l'infanterie, dont on poſte un bon nombre aux flancs, aux angles ſaillans, ou faces des baſtions; ſur-tout dans ceux, qui ne ſont pas embarraſſés par des batteries de canon ; parce que les ennemis attaquent ordinairement ces angles ſaillans, ou faces des baſtions pour n'être pas entre deux feux, comme ils y ſeroient aux courtines, pendant qu'il leur faut combler le foſſé, monter ſur le parapet & l'applanir à leur cavalerie. Je propoſe de mettre beaucoup d'infanterie aux flancs ; parce que le feu, qu'on fait delà eſt plus utile, que celui qu'on fait des courtines, comme l'expérience, fondée ſur les raiſons ſuivantes, nous l'apprend.

Lorſque les ennemis s'approchent, il faut que le ſoldat, qui eſt à la courtine ſe découvre pour tirer ſur eux ; & à meſure qu'il s'expoſe davantage, ſa fraïeur & ſon tremblement augmentent, & la juſteſſe de ſes coups diminuë par

(1) Biſacc. guer. civ. de Catalogne.

le mouvement agité de ſon pouls : au lieu que les troupes des flancs tirent toûjours avec une égale commodité ſur les aſſaillans de la face du baſtion oppoſé, ou de cette moitié de courtine plus éloignée, que chaque flanc doit défendre ; & tandis que ceux, qui défendent les courtines voïent à peine les ennemis lorſqu'ils ſe trouvent déjà près du foſſé, les ſoldats des flancs tirent toûjours ſur les ennemis ſans être obligés d'abandonner les meurtrieres, que font les entre-deux de leurs gabions, ou de leurs ſacs de terre.

Les flancs ſont dans la fortification ce que les bras ſont au corps ; & l'expérience nous fait voir, que quoiqu'une Place ait des bréches bien ouvertes à la courtine, & aux faces des baſtions, on ne donne pas l'aſſaut que l'artillerie des Aſſiégeans n'ait ruiné les flancs, dont les bréches tirent leur défenſe. On ne peut pourtant pas ſe diſpenſer de garnir les courtines d'un nombre raiſonnable d'infanterie, pour faire feu de front ſur les ennemis, qui viennent à l'aſſaut. & pour défendre avec la bayonette le parapet contre ceux, qui tâchent d'y monter.

Je voudrois donner pour la défenſe

des lignes trois cens pieds de front à quatre cens hommes d'infanterie, formés par quatre de hauteur; parce que de cette maniere il y a un eſpace ſuffiſant, pour que le rang, qui a fait ſa décharge, ſe puiſſe retirer ſans confuſion par les intervalles des autres; & qu'un de ceux, qui n'ont pas tiré, ſe puiſſe avancer à la banquette. De cette ſorte il reſteroit dans l'intérieur du camp un terrein proportionné; ſuppoſé qu'il fut néceſſaire de ranger l'armée en lignes, en cas que les ennemis euſſent forcé en quelque endroit le retranchement: car alors on ne ſçauroit ſe diſpenſer de ranger d'abord l'armée en bataille; afin que vos troupes ne ſoient pas toûjours pourſuivies en flanc par les ennemis, qui commencent à paſſer le retranchement.

En ſuppoſant, que cela peut arriver: regardez votre retranchement comme diviſé en quatre parties, & prévenez les Généraux qui défendent chacune de ces parties, que ſi les ennemis forcent par un tel côté, ils viennent avec leurs troupes pour ſe former dans l'endroit, que vous aurez jugé à propos, & ainſi reſpectivement aux quatre fronts par où le camp peut être forcé.

On poſte moins de monde à la par-

tie de la ligne, qui eſt couverte pa
riviere, par des marais, des ravins
des défilés, qui rendent l'abord du
difficile aux ennemis. On peut n
ſe contenter d'y placer beaucou
Sentinelles avec quelques Gardes,
le nombre ſera proportionné à la
du terrein. Cependant quelque av
geux qu'il ſoit, il ne doit pas êtr
tiérement dégarni. En traitant des
ches & des *Surpriſes*, je fais voir
y a peu de poſtes imprénables,
que les troupes n'aident pas à ſoû
ce qu'ils ont d'avantageux & de
par leur ſituation, & la moindre i
tion qu'un parti des ennemis fera
votre camp, intimidera extrême
vos ſoldats, qui entendront ce
derriere eux, ou à leurs côtés :
prouverai par les exemples de Dé
thene, de Charles Martel, & de Ch
d'Anjou, en traitant des *Diſpoſi*
avant une bataille.

Des diſpoſitions avant une bataille, c. 10.

§. III. Outre les troupes deſtinées à g
le retranchement, il faut qu'il y ai
vers petits corps de réſerve à une di

défendant la ligne ; ſoit pour char-
r en flanc les ennemis, qui ont com-
ncé de forcer cette ligne. Pour l'une
l'autre de ces fins, il eſt bon que ces
rps de réſerve ſoient poſtés proche
retranchement. Le plus grand nom-
e de ces corps doit être de Cavale-
, afin qu'ils arrivent plus vîte, où le
ſoin les demande. D'ailleurs, ſi vous
compoſiez de beaucoup d'Infanterie,
us vous priveriez du feu, qu'elle au-
it fait pour la défenſe des lignes.

Lorſque par rapport au nombre de
tre armée la tête de votre Camp, qui
ut être attaquée, n'eſt pas beaucoup
enduë ; parce qu'une riviere, la mer,
s marais, des précipices, &c. rendent
s autres avenuës inacceſſibles : ſéparé-
ent de vos corps détachés, & poſtés
oche du retranchement, vous forme-
z au milieu du Camp une ligne, qui
ve d'un grand corps de réſerve ; der-
re laquelle les troupes, qui auront
é forcées par les ennemis, ſe refugie-
nt pour s'y former, & doubler les
ngs.

Il eſt à préſumer, que les ennemis, à
vûë de cette ligne ne continueront
s à pourſuivre vos ſoldats : mais qu'ils
rrêteront au contraire pour reprendre

leurs rangs, qu'ils doivent né
ment avoir rompus en forçant l
chement : car s'ils ne le faiſoient
s'ils ſe débandoient pour piller,
roient grand riſque d'être défai

De la guerre offenſive, c. 19.

troupes de votre ligne; & quand
prendroient la précaution de
pour ſe former, vous pourrez
tre en marchant à eux, avant qu
grand nombre ait achevé de ſ
en bataille.

Des diſpoſitions pendant la bataille, c. 19.

En traitant de ce qu'on doit
rant un combat, je dirai de que
cautions il faut uſer, afin que
dats, qui prennent la fuite ne
pas votre ligne en déſordre,
ment on peut les encourager à
& à combattre de nouveau.

§. IV.

On ne doit communiquer
Officiers Généraux & aux Com
des Brigades les diſpoſitions que

Des Qualités d'un Général, c. 38. §. 12.

de propoſer ; parce qu'il n'y a
choſes plus oppoſées, que la n
& le ſecret ; & il importe, q
dont je parle, ne tranſpire pas ;
les ennemis n'aïent pas connoi

qu'ils n'oſent rien entreprendre dans le doute, où ils ſont des précautions, que vous aurez priſes. C'eſt pourquoi, Xénophon dit, que l'incertitude des ennemis touchant l'endroit, où ils trouveront plus de réſiſtance de la part de vos troupes, les contiendra de telle maniére, qu'ils n'auront pas la hardieſſe de faire aucune entrepriſe contre votre Camp (1).

¶ Je me rappelle, qu'étant en garniſon à Meſſine avec mon Régiment, tous les Colonels, qui y étoient, reçurent une lettre cachetée du Prince Pio, avec ordre de ne l'ouvrir, que lorſqu'ils entendroient ſonner la cloche du château de Matagriphon, & tirer un certain nombre de coups de canon de la Citadelle, qui étoient les ſignaux de l'alarme; & quoi qu'en évacuant la place j'aïe rendu ma lettre fermée, j'ai pourtant ſçû par un autre Colonel, qui ouvrit la ſienne, que par ces lettres on deſignoit aux Colonels l'endroit, où entendant ſonner l'alarme, chacun devoit marcher avec ſon Regiment ſans attendre un autre ordre.

Si les ennemis donnent une fauſſe alarme à votre armée, vous devez penſer, §. V.

(1) Diſcipline de la Cavalerie.

§. 15.

mais vous rendrez leur stratag
tile, ſi après cette fauſſe ala
changez ſecrettement la diſpo
vos troupes.

Vous pourrez auſſi, en faiſ
même donner la fauſſe alarme
les Généraux à poſter les trou
maniere différente à l'ordre,
leur avez preſcript, en cas d'u
donnée par les ennemis: car
Eſpions, qu'ils ont dans vot
les tromperont ſans le vouloir
apprenant, qu'elle eſt la diſtri
vos troupes; & peut-être ils
pas ſeulement trompés par ra
nombre; mais encore par rap
perſonnes deſtinées pour défe
que poſte, en venant en attaqu
ils croiroient trouver des Offi
qui ils ont une ſecrette intellig
parle plus amplement de ce

que la hauteur intérieure du parapet du retranchement, eſt ordinairement d'environ ſix pieds, la banquette compriſe. La hauteur extérieure ſe régle ſelon ſon épaiſſeur : car, ſi le parapet eſt fort large, il faut que ſon talus ſoit plus grand; afin que le Soldat, qui le défend puiſſe, découvrir juſqu'auprès du foſſé. Pour l'ordinaire, le parapet par dehors a quatre pieds & demi ou cinq de hauteur, & la baſe de ſon épaiſſeur eſt de huit pieds. On a coûtume de donner à la banquette trois pieds de largeur, & un & demi de hauteur.

La Berme eſt d'un pied ou deux, ſuivant que le parapet a plus ou moins d'épaiſſeur & de hauteur, & par conſéquent plus ou moins de poids, ſelon que la terre de l'eſcarpe du foſſé ſe rencontre plus ou moins tenace, & propre à ſupporter le poids du parapet ſans s'ébouler. Il ne faut pas, que la Berme ſoit trop large ; afin que les aſſaillans ne puiſſent pas s'y loger commodément, pour faire feu : ainſi en cas que l'eſcarpe ſoit d'un terrain ſabloneux & fort détaché, il vaut mieux le revêtir de faſcines, & lui donner beaucoup de talus, que de faire la Berme trop large.

Chacun ſçait, que le meilleur foſſé

parapet, ne peuvent pas être portatifs. Comme le parapet n pas être exceſſivement haut, par ſon feu ſe feroit par une ligne fc raſante, & que le parapet ſeroit au canon des ennemis, il faudra terre, qu'on tire de trop d'un granc s'étende en eſplanade ſur ſon bo qui ſervira pour augmenter ſa ha & pour mettre le parapet plus à vert des batteries des ennemis. foſſé eſt fort large, il ſe fait à cu c'eſt-à-dire, en ſe retréciſſant fond; afin qu'un grand nombre d lans ne s'y puiſſent pas former.

§. VII. Pour flanquer le retranchement m'attacherois pas aux ſimples ſaillans, dont la défenſe ſe fait angle obtus, & ſur leſquels les

des ravelins devant les courtines; dans la perſuaſion où je ſuis, que je ſerois bien dédommagé de ce peu de fatigue, que je cauſerois à mes ſoldats, par la quantité de ſang, que ces ravelins coûteroient aux ennemis. Je ſuppoſe, que ces ravelins ſeront entourés d'un bon foſſé, & commandés par le corps du retranchement.

Au lieu de ravelins, ou même outre les ravelins, il eſt très-important, qu'il y ait des redoutes détachées: non ſeulement parce que la garniſon, qui les défend, flanque, fait rompre l'ordre, & arrête la premiere furie des ennemis, qui viennent attaquer la ligne: mais auſſi, parce qu'elles empêchent leurs Ingénieurs de s'approcher, pour en reconnoître le fort & le foible.

¶ Ces redoutes ſervirent infiniment au Vicomte de Turenne, lorſqu'en 1658. il étoit devant Dunkerque: car la garniſon d'une de ces redoutes tua le Maréchal d'Hocquincourt, comme il s'avançoit pour obſerver la conſtruction des lignes de Turenne (1).

On comprend aſſez, que les redoutes doivent être ſous la portée du fuſil du retranchement, que leur figure doit

(1) Du Verdier, hiſt. de France.

ne puiſſent pas de-là faire un gra
contre le retranchement : car
même ces redoutes ſeroient miné
ne doit pas toûjours compter ſur l
nes : ſoit parce que venant à s'é
par où l'on ne s'attend pas, elles n
point tout l'effet qu'on en eſpéroi
parce que la ſauciſſe s'éteint, o
la poudre ſe mouille par la contin
des pluïes. Je parlerai en traitar
Siéges de tout ce qui regarde les n
les fourneaux & les fougaſſes.

Des ſieges, c. 14. 16. & 19.

§. VIII. Il ſeroit bon auſſi d'avoir au-d
des angles ſaillans du retranchem
ou deux rangs de fougaſſes pour y
tre le feu, lorſque vos troupes ſe
vent le plus preſſées par l'aſſaut d
nemis ; car ils ſe troubleront au n
ſi la fraïeur ne les fait pas retirer

viennent par des rameaux d'attaque juſqu'auprès de votre Camp, pour ſoûtenir les Mineurs, qui travaillent à les découvrir & à les ruiner; il eſt aiſé de comprendre, qu'il faudra bien du tems & de la fatigue, & qu'il y aura bien des dangers à eſſuïer pour en venir à bout à la vûë de votre armée, qui peut faire de puiſſantes ſorties.

§. IX. Je ſuppoſe, que l'artillerie ſe trouve dans le corps du retranchement, & que les batteries ſeront couvertes de paliſſades fraiſées; afin que les ennemis ne puiſſent pas entrer par les embraſures, quand les canons ont tiré. Je ſuppoſe encore, qu'en cas d'attaque il y a auprès les mulets & les chevaux néceſſaires avec leurs traits, leurs harnois & leur avant-rain; & une Garde pour empêcher les Muletiers ou les Charetiers de s'échapper; afin de retirer dans votre ligne les canons, quand il arrive, que les ennemis forcent par quelque endroit le retranchement. Si vos canons dans cette retraite ſont en danger d'être pris par les ennemis, les Commiſſaires d'artillerie, qui ſervoient les batteries, tiendront toûjours tout prêt ce qu'il faut pour enclouer les pieces: c'eſt-à-dire leurs marteaux de fer, leurs clous

d'acier dentelés, & d'une groſſeur proportionnée à l'ouverture de la lumiere de chaque piece. Comme je parlerai ailleurs de la conſtruction & du ſervice des batteries, je me contente de dire à préſent, qu'il faut qu'il y ait des boulets de leur juſte calibre, quelques autres, dont trois faſſent le poids de celui qui eſt de calibre, & des cartouches avec leurs petits ſacs de balles de plomb, qui ſoient auſſi du poids de ce même boulet; afin de s'en ſervir ſelon que les ennemis ſeront plus ou moins proches. On ſçait, que pour les canons, qui ne ſont pas gros, on ſe ſert de cartouches de parchemin, où l'on met la poudre avec le boulet ou les balles; excepté lorſque les tirs ſe doivent faire de fort loin; parce qu'il faut alors ſe ſervir de bouchon, afin que leur portée ſoit plus grande. Mais comme je n'aime pas dire deux fois la même choſe, je vous renvoie encore aux Chapitres cités à la marge.

Des diſpoſitions avant une bataille, c. 14.

Des Siéges, c. 16.

Des diſpoſitions pendant la bataille, c. 2.

§. X. Je traiterai dans la ſuite de tout ce qui a rapport au fuſil. Je parlerai auſſi de la conſtruction des cartouches & de la qualité de la poudre, qu'on doit donner à chaque Régiment. Je dirai à quelle diſtance l'infanterie doit commencer à faire ſes décharges; quelles balles il faut

Des diſpoſitions avant une bataille, c. 16.

Des diſpoſitions pendant la bataille, c. 1.

mettre dans les fusils, à mesure que les ennemis approchent de plus près : & j'apprendrai la maniere de tirer juste, & de conserver une bonne partie du feu, sans qu'il y ait de l'interruption dans les décharges.

Il faut, que les troupes d'un Camp, qui peut être attaqué, soient instruites par avance de tout ce dont je viens de parler, & que toutes choses soient préparées auparavant ; parce que la plûpart des avis, que je donne, ne pourroient pas être mis à exécution, si les dispositions n'en avoient été faites précédemment. D'ailleurs il n'est guere possible, que les soldats, qui sont pour l'ordinaire très-rustiques, soient capables d'apprendre & d'exécuter dans le même moment.

§. XI.

Il faudra aussi avoir averti les troupes, que toutes les fois qu'elles feront quelque mouvement pour couvrir leurs postes, elles doivent le faire avec beaucoup de silence ; principalement la nuit ; afin d'éviter la confusion, pour ne pas s'intimider par leur propre bruit, & ne pas donner à connoître par là, qu'elles ne sont pas bien disciplinées : ce qui releveroit le courage des ennemis.

Des dispositions pendant la bataille. 1.

Ce silence servira encore pour faire

croire aux ennemis qui viendroient de nuit pour vous ſurprendre, que vous ignorez leur réſolution ; & cet artifice pourroit leur coûter cher, ſi continuant leur marche dans cette ſuppoſition, ils ſe déterminent à vous attaquer. L'exemple des Vallons, que j'ai rapporté en parlant des *Surpriſes* pourra vous en convaincre.

ſurpriſes, o.

XII. Dès que vos partis avancés ſonnent l'alarme pendant la nuit, & que par eux ou par les partis deſtinés à obſerver les mouvemens de l'armée ennemie, vous apprenez qu'elle s'avance ; faites jetter avec vos mortiers vers toutes les avenuës du Camp de grandes balles à feu ; afin qu'à cette lumiere vous puiſſiez découvrir de quel côté les ennemis viennent, & en quel nombre de chaque endroit : & ſi à la faveur de cette même lumiere vous pouvez vous ſervir de vos canons & de vos mortiers, faites-le, en jettant de tems en tems de ces balles à feu, ou globes d'illumination. Vous pouvez auſſi jetter des faſcines de goudron allumées & attachées aux bombes. M. le Duc d'Orleans dernier mort s'en ſervit très-utilement pour brûler les magaſins de faſcines, que les ennemis avoient à Tortoſe.

Il ſeroit bon, lorſque les ennemis ſçavancent de plus près, de paſſer au-delà du retranchement avec de longues perches, de grands falots, ou pots de fer remplis de goudrons allumés. Les falots doivent être ouverts du côté de la campagne, & fermés avec du fer blanc du côté du retranchement; afin que votre infanterie, & ceux, qui ſervent l'artillerie, puiſſent découvrir les ennemis ſans en être vûs. On peut auſſi de cette maniere diſcerner par le nombre des ennemis la véritable attaque des fauſſes; & poſter alors un corps de réſerve plus fort dans l'endroit, où l'on jugera, qu'il eſt plus néceſſaire.

¶ Les Aſſiégés dans Oſtende à la faveur de ces ſortes de falots, & de leurs lumieres trouvérent ces deux avantages dans le premier aſſaut, que l'Archiduc Albert leur donna: car par ces lumieres ils reconnurent les fauſſes attaques de l'Archiduc, dont les troupes furent repouſſées avec beaucoup de perte (1).

Faites mettre de diſtance en diſtance autour du retranchement des faſcines ardentes, ou autres feux d'artifice; afin de mettre le feu aux faſcines, que les

(1) Bentivoglio, hiſt. de Flandres.

on ne ſçauroit douter, que pend
le feu durera, les ennemis n'aïen
coup à ſouffrir, ou qu'ils ne ſoi
cés d'abandonner entiérement l'a

¶ Le Général Taun dans le dern
ge de la Citadelle de Turin, co
çant à manquer de munitions &
mes, pour en défendre les bréc
continuellement jetter dans cet
du foſſé, où étoient ces bréche
quantité de poutres & de ſoli
maiſons ruinées par les bombes
tres bois mêlés avec des faſcin
dronnées; & l'armée des deux C
nes n'aïant pas trouvé le moïen p
pluſieurs jours d'éteindre ce gra
ni de le franchir; le Prince Eug
le tems d'arriver, & de faire entr
la place ce ſecours, qui lui atti

ment divers magaſins, où ſe trouvent les choſes dont je vai faire le détail.

Des mouſquets de Biſcaye & des caiſſons de cartouches propres à ces mouſquets, qui ſont excellens pour tirer ſur les ennemis à une double portée de celle du fuſil. Je voudrois pourtant, que leur platine fut ſemblable à celles des fuſils, pour éviter les inconveniens, que cauſent le vent & la pluïe, dont l'un emporte, & l'autre mouille la poudre des baſſinets; lorſqu'on les ouvre pour metrre le feu à l'amorce avec la méche du ſerpentin. La croſſe du mouſquet doit être comme celle du fuſil; afin qu'elle appuïe mieux à l'épaule, & qu'elle ne faſſe pas tant de mal. Il ſeroit auſſi fort avantageux, qu'il y eût dans un retranchement des mouſquets pour les tirer chargez avec du gros plomb, ou des poſtes, lorſque les ennemis ſont fort proches. Enfin c'eſt toûjours là un renfort d'armes à feu, dont le tranſport ne coute pas beaucoup; parce que l'armée venant à quitter le Camp retranché, on remet ces mouſquets dans les Places, d'où on les avoit tirés.

Des fuſils, des cartouches & des pierres à fuſil. Néanmoins ſi l'infanterie,

au lieu de petites cartouches, avoit de grandes bourſes à l'Allemande, chaque ſoldat porteroit commodément trente ou quarante cartouches ou charges de fuſils & trois pierres; ce qui ſeroit ſuffiſant. On pourroit même s'exempter d'avoir une réſerve de fuſils; parce qu'il n'en créve jamais tant, qu'il en reſte de ceux des ſoldats, qui ſont tués.

Une grande quantité de grenades, & de petits barils de dix à douze livres de poudre chacun, avec leurs lumieres & leurs fuſées plus grandes, que celles des grenades; afin d'y mettre le feu, & les jetter dans le foſſé, lorſqu'il eſt rempli d'ennemis.

Des méches pour mettre le feu aux fuſées des grenades, & des barils.

Des javelots, ou pertuiſanes, qui atteignent de plus loin que les bayonnette, & qui font un plus grand effet contre les ennemis, qui montent ſur le parapet.

Des diſpoſitions avant une bataille, c. 16. Il faut avertir les troupes de ne jamais demander à haute voix des munitions en quelle occurrence que ce puiſſe être.

§. XIV. J'ai déja dit, que ſi les ennemis commencent à forcer le retranchement, il faut, que les corps de réſerve les plus proches du poſte forcé, attaquent en

flanc les ennemis, qui ſont entrés; & que ſi on ne peut pas ainſi les arrêter, toutes les troupes du retranchement doivent venir ſe ranger en bataille derriere votre grand corps de réſerve, pendant qu'il s'avance pour charger.

Dans le même tems que ce premier mouvement ſe fait, & avant de faire le ſecond, il faut qu'une partie de vos meilleures troupes, commandées par ceux de vos Officiers les plus intrépides, ſortent par les portes ou barrieres, qui ſont à côté du poſte attaqué: afin de charger par derriere, ou en flancs les aſſaillans, que cette action imprévûë ne laiſſera pas d'épouvanter.

¶ Ce fut de cette maniere, que Titurius Fabinus Lieutenant Général de Céſar battit les habitans d'Evreux, de Lizieux & de Coutance (1).

¶ Raphael Montaldo Gouverneur de Chio pour les Genois, ne pouvant plus ſoûtenir l'aſſaut, que les Venitiens lui donnoient, fit ouvrir ſubitement une porte, par où ſortirent ſes meilleurs ſoldats, & attaquérent par derriere les troupes de Veniſe, qui ſurpriſes de cette action inopinée abandonnérent l'at-

(1) Com. de Céſar.

taque avec une perte considérable (1).

§. XV. Je prouverai en traitant de la *Guerre défensive*, que le Commandant d'une armée retranchée ne doit point perdre de tems à faire abattre & applanir les murailles & les haïes, qui sont paralleles à son Camp; & combler les chemins, qui sont profonds, lorsqu'ils ne sont pas enfilés par le retranchement; à construire des cavaliers, ou mettre des petites pieces d'artillerie sur les voutes des édifices, qui découvrent les ravins, que le retranchement n'enfile pas, & dont les bords sont trop difficiles à applanir; à démolir les maisons, dont la hauteur commande le retranchement, & à la faveur desquelles les ennemis peuvent s'approcher sans péril; enfin à ruiner les chemins, lorsqu'ils sont étroits, & nécessaires aux ennemis pour leur artillerie & le chariage.

De la guerre défensive, c. 10.

De la guerre défensive, c. 20.

Lorsque je traiterai au long de la maniere d'attaquer un Camp retranché, & que j'approfondirai ce que l'ennemi peut faire, vous pourrez en tirer des réflexions utiles pour la défense de votre retranchement; & vous verrez en parlant *contre les secours des Places*, quand

Des Siéges, §. 11.

(1) Foresti Mapam. hist.

eſt-ce qu'il eſt avantageux ou non de combattre dedans ou dehors du retranchement.

Peut-être que le Lecteur me blamera de ce qu'étant entré dans quelque détail par rapport à la maniere de combattre, j'approfondis ſi peu cette matiere : mais je le prie de faire réflexion, que je traite à fond de cette matiere en parlant *des diſpoſitions avant, pendant, & après une bataille, & de la conduite d'un Général après ſa défaite.*

§. XVII.

Si vous ſortez de votre retranchement avec toute votre armée, afin de pourſuivre les ennemis repouſſés dans l'attaque, vous courez riſque, s'ils ſe rallient & reviennent charger cette partie conſidérable de vos troupes, qui ſortant & défilant par les barrieres, ou qui ſautant en déſordre de deſſus le parapet, n'aura pas le tems de ſe former en aſſez grand nombre ; ſur-tout ſi les ennemis, comme il eſt vrai-ſemblable, conſervent au moins une de leurs lignes rangée en bataille à une petite diſtance de leurs aſſaillans, qui ont été repouſſés : ainſi le plus ſûr eſt de vous contenter de faire continuellement feu ſur les ennemis avec vos fuſils, vos mouſquets & votre canons, lorſqu'ils ſont re-

Des occaſions où il faut tâcher d'en venir à un combat, c. 3.

Des Siéges, c. 12. Des embuſcades, c. 11.

traite de jour ; & de former en même-tems hors des portes, qui ſont à côté de l'endroit où vous faites feu, des détachemens de votre plus legere cavalerie, pour donner ſur l'arriere-garde des ennemis, lorſque votre feu ne les incommode plus ; ſans qu'elle s'engage pourtant ſi fort, qu'il lui ſoit enſuite difficile de ſe retirer à votre camp. Pour la ſoûtenir vous conſerverez votre artillerie en état dans le retranchement, & vous tiendrez un bon nombre d'infanterie dans vos ouvrages extérieurs & vos redoutes détachées.

Si vous vous déterminés à ſortir avec toutes vos troupes pour ſuivre les ennemis repouſſés ; parce que vous remarquez, que leur armée eſt entierement en déſordre ; commencez par détacher, le plûtôt qu'il ſe pourra, des partis de cavalerie, qui ne leur donnent pas le tems de ſe remettre de leur fraïeur, & de ſe ralier. Faites enſuite marcher en bon ordre, quelques eſcadrons pour ſoûtenir ces partis, pendant que le gros de votre cavalerie & votre artillerie legere ſortiront par les bréches, & que votre infanterie paſſera par-deſſus le parapet. Si l'on ne peut pas monter ſur la contreſcarpe, votre infanterie ſurmontera bientôt

bientôt cet obſtacle, en ſe ſervant des échelles, qu'il y aura dans votre armée, ou en applaniſſant une partie du retranchement, où de la contreſcarpe. Ce dernier expédient eſt non ſeulement le plus court; parce qu'il ſuffit de ſaper un peu de terre, ſans prendre la peine d'arracher les faſcines & les piquets qu'il y a au parapet. Il eſt encore le meilleur; parce que conſervant de cette maniere le parapet entier, le Camp demeure toûjours en état de défenſe; ſoit que votre armée ſe voit obligée de revenir l'occuper; ſoit qu'elle veuille ſe mettre à couvert d'une ſurpriſe, que pendant l'abſence du gros de vos troupes un détachement des ennemis peut tenter, qui en marchant par un chemin différent de celui, que tient l'armée, viendroit pour piller le Camp; où par conſéquent vous devez laiſſer quelques troupes pour ſa garde & celle du bagage.

Dans l'endroit où le foſſé ſera étroit & profond, votre infanterie pourra paſſer ſur des planches qu'elle tirera du parc de l'artillerie; ſi, ſelon que le parc ſera éloigné, cet expédient paroît plus prompt, que celui d'applanir la contreſcarpe. De cette maniere le retran-

ces precautions le feu y prend,
nez ordre par avance, que cent
mes par bataillon & par régimen
cavalerie des trois brigades, qui
campées au-devant & au côté de
droit, où eſt l'incendie, accourent pr
tement pour l'arrêter, ou l'éteindre
trois Officiers par cinquante hon
qui auront leurs peles, leurs ſape
leurs marmites, & gameles pour p
de l'eau. Si les ennemis ſont proc
mettez le reſte de l'armée ſous le
mes; parce qu'ils pourroient peut
vous attaquer dans la confuſion
déſordre, où ils croiroient que ſer
vos troupes à l'occaſion de cet ince

CHAPITRE VIII.

Briéves obſervations ſur les Convois & les Fourages de l'armée, qui doit camper pluſieurs jours dans un même lieu.

§. I.

DEs que vous arriverez au Camp, où vous avez deſſein de reſter quelque tems, vous y ferez une bonne proviſion de vivres, pour pouvoir y ſubſiſter, s'il arrive, que les ennemis, ou quelques accidens imprévus retardent l'arrivée de vos convois. Je parlerai fort au long des convois, & de la maniere de faire vos proviſions de vivres, avant que les ennemis le puiſſent empêcher, lorſque je traiterai *des occaſions où il faut éviter le combat.* *Des occaſions où il faut éviter le combat, c. 11. & 12.*

Vous ferez auſſi dans le Camp de grands magaſins de fourages, en commençant à les prendre le plus loin, que vous pourrez du côté où ſont les ennemis; non ſeulement afin qu'ils n'en profitent pas : mais encore afin, qu'après avoir conſumé ceux-là, votre armée

puiſſe avoir recours aux autres, qui ſont plus proches, ou qui ſont derriere vous. Ne touchez pas aux fourages voiſins, ni à ceux, qui ſont dans les magaſins, tandis qu'il y aura du pâturage pour nourrir vos chevaux. Je dirai ailleurs de quelle maniere la diſtribution des fourages ſe doit faire, & quels moïens il faut emploïer; afin que les ennemis faute de vivres & de fourages ne puiſſent pas ſe maintenir près de votre Camp, ni par conſéquent incommoder vos convois, vos Fourageurs, & vos Vivandiers.

r en ceaſions il faut évi- le combat, 12.

CHAPITRE IX.

Précaution pour n'être pas épié dans votre Camp.

§. I. LE Major Lechuga dit, qu'il faut aſſigner hors du Camp des endroits pour les Vivandiers, & leur défendre l'entrée du Camp; afin que les Officiers ennemis, traveſtis en païſans, qui portent quelque choſe à vendre, ne viennen pas le reconnoître (1).

(1) Charge du Meſtre de Camp Général.

Cet expédient ne me paroît pas ſuffiſant, parce que les émiſſaires des ennemis pourront entrer dans le Camp, en ſe déguiſant en ſoldats. D'ailleurs pour reconnoître la fortification du Camp, & en obſerver les défauts, c'eſt aſſez de le §. II.
voir de près par dehors : ainſi je penſe, qu'il ſeroit plus à propos d'imiter Theognide Capitaine Athenien, qui tout d'un coup mit des gardes pour empêcher, que perſonne ne ſortît du Camp, & ordonna enſuite à toute les troupes de prendre leur rang dans leurs corps ; afin de découvrir les Eſpions, qui ne ſe joindroient à aucun des corps, ou qui en s'y joignant ſeroient reconnus pour étrangers ; par ce moïen Theognide fit arrêter tous les Eſpions ennemis.

Si vous voulez mettre cet expédient en pratique, faites défenſe auparavant qu'aucun étranger ne s'introduiſe dans le Camp, à peine d'être traité comme Eſpion. A l'égard des Valets & des Muletiers des Officiers, qui doivent néceſſairement entrer & ſortir ſouvent, il ſera aiſé de reconnoître, s'il y en a quelqu'un parmi eux, qui ne ſoit pas effectivement domeſtique des Officiers, ou qui ne ſoit pas emploïé pour l'artillerie, pour les vivres, &c. en les renvoïant dans les

& même important, que tous
ſans du voiſinage y apportent des
à vendre ; en ſe diſant habitan
tel lieu, il n'eſt pas poſſible de v
s'ils ſont tels, qu'ils ſe diſent, p
même être l'un & l'autre ; ainſi, n
ſtant toutes ces précautions, cet
dient, me paroît peu efficace ;
que les ennemis pourront l'élud
faiſant, que leurs Eſpions ſe n
valets des Officiers, ou qu'ils
dans l'artillerie, ou dans les viv
ne ſert de rien de m'oppoſer, qu
Maîtres, ou ceux ſous qui ils ſe
prendront garde, s'ils ſortent de l
aux heures, que leur ſervice ne
de pas qu'ils y ſoient ; parce q
ennemis pourront avoir à une pet
tance du Camp une perſonne,
charge de recevoir & de porte

guet à toutes les troupes. Alors les Officiers rencontrant dans le Camp des hommes, qu'ils ne connoiſſent pas, leur demanderont le mot du guet, & s'ils ne le ſçavent pas, c'eſt une marque qu'ils ne ſont pas des ſoldats, mais des Eſpions (1).

Pour mettre ce moïen en pratique, il eſt néceſſaire, qu'on ait fait les défenſes, dont j'ai parlé; pour que nul étranger n'entre dans le Camp; il faut auſſi, qu'on ait donné le mot du guet aux valets, à ceux qui ſervent dans l'artillerie, & dans les vivres, & qu'on n'ait pas donné lieu aux ennemis à prendre des précautions, en faiſant paroître trop de ſoupçon à l'égard de leurs Eſpions; de peur qu'ils n'aïent recours, à l'expédient de faire ſervir leurs Eſpions dans quelques corps de l'armée, qui en ce cas recevroient auſſi le mot du guet.

Pour éviter, que les Eſpions ne s'introduiſent dans le Camp, M. de Langé, Lieutenant Général veut, que les Gardes des portes du Camp demandent à tous ceux, qui veulent y entrer, de quels Corps ils ſont, d'où ils viennent, §. IV.

(1) Maximes de Guerre.

& ce qu'ils y vont faire (1). Cela me paroît assez difficile : car pour l'exécuter avec quelque exactitude, il faudroit, qu'il y eût continuellement à toutes les portes des Sentinelles de chaque Régiment, & de ceux, qui servent dans les vivres & dans l'artillerie ; parce que ce seroit uniquement par-là, qu'on pourroit surprendre en mensonge ceux, qui se diroient de quelqu'un de ces Corps.

§. V. Je suppose, qu'il est défendu à toute personne d'entrer, ou de sortir pardessus le retranchement, & qu'on a attention à ne pas laisser contrevenir à cette défense : car, outre que les parapets seroient bientôt ruinés, & les fossés comblés par les ruines, toutes les précautions proposées jusqu'ici deviendroient inutiles, parmi lesquelles vous pourrez faire choix de celles, qui vous paroîtront les plus convenables, selon les occurrences, où vous vous trouverez ; nonobstant les objections alléguées ; parce qu'il y a des occasions, où les expédiens les plus irréguliers sont les meilleurs, à cause que les ennemis ont moins lieu de s'y attendre.

(1) Discipline Milit.

Un

Un moïen plus facile & plus ſûr, pour n'être pas épié dans votre Camp, eſt d'ordonner étroitement aux troupes, & principalement aux Sentinelles & aux Gardes, d'arrêter toute perſonne inconnuë, qu'ils verront ſe promener le long de la ligne, ou s'arrêter pour conſidérer avec une attention particuliere la diſpoſition du Camp. §. VI.

¶ Les Soldats, que Xicotencal envoïa déguiſés en païſans, pour reconnoître le Camp de Cortez, ſous prétexte d'y porter des vivres à vendre, furent arrêtés, & on découvrit leur deſſein; parce qu'un Zempoalen, Allié des Eſpagnols, remarqua qu'un de ces Tlaſcalteques s'approchoit finement, pour obſerver les fortifications & les défenſes du Camp, dont Xicotencal vouloit être inſtruit, pour tenter une ſurpriſe: ainſi que cela ſe vérifia dans la ſuite (1).

Vos Officiers & vos Soldats auront ordre auſſi d'arrêter tout étranger, qui s'informe avec quelque curioſité du nombre de vos troupes, de la diſpoſitions de vos Gardes, du jour qu'on doit ſe mettre en marche, aller au fourage, recevoir un convoi, &c. Faute,

(1) Solis, Conq. de la nouv. Eſp. l. 2. c. 20.

ce en quelle maniére, & en quel
bre vos troupes ſe préſenteron
défenſe du retranchement, lorſqu
mée ennemie l'attaquera.

La plûpart des avis que je d
en taitant des Eſpions, peuven
vous ſervir de précautions, pou
ter d'être épié dans votre Camp.

(1) Hiſt. liv. 2.

CHAPITRE X.

Pour ne pas manquer de Vivandiers dans votre Camp, & empêcher les Maraudeurs d'en ſortir. Avis, lorſque vous campez dans un païs ami.

J'Ai parlé en paſſant des magaſins des vivres & des convois; & j'ajoûte ici, que les uns & les autres peuvent ſuffire pour faire ſubſiſter votre armée: mais non pas pour la faire vivre avec une certaine commodité raiſonnable: car il n'y a dans les magaſins, à la réſerve de certaines choſes pour les Hôpitaux, que ces vivres de munition, qui ne ſont pas fort du goût des Officiers, lorſqu'il n'y en a pas d'autres, & qu'il en faut manger pluſieurs jours de ſuite. §. I.

Les gros convois apportent de tout: mais comme ils ne viennent que rarement, les principaux Officiers, & les plus riches achétent le premier jour tout ce ce qu'il y a de meilleur; ſans que les

autres Officiers, qui ne ſe trouvent pas en argent, en puiſſent faire une bonne proviſion. D'ailleurs, les fruits, les herbages, la glace, & autres choſes ſemblables, qui ſont agréables & utiles à la ſanté, quoiqu'elles ne ſoient pas abſolument néceſſaires, ne ſe conſervent pas long-tems : ainſi il faut avoir recours aux Vivandiers, qui continuellement portent à l'armée ce qui
§. II. ſe trouve dans les lieux voiſins. C'eſt pour cela, que les Commandans d'armée, qui connoiſſent combien les Vivandiers ſont néceſſaires, retranchent de diſtance en diſtance de petites troupes d'Infanterie, pour les eſcorter chaque jour d'un poſte à l'autre ; ou bien ils mettent un gros détachement dans le dernier lieu de la frontiere, où l'on peut ſe rendre ſans craindre les partiſans ennemis, ni les voleurs ; & lorſque pluſieurs Vivandiers y ſont arrivés, ce détachement les eſcorte juſqu'au Camp, & reconduit enſuite ces Vivandiers, & les autres, qui après avoir vendu leurs denrées ſortent du Camp, pour aller faire de nouveaux achats. Mais j'entrerai dans un plus grand détail ſur cette matiére en parlant des *Siéges*.

Des Siéges, 2.

§. III.

Vous ne pourrez pas toûjours emploïer autant de détachemens pour eſcorter les Vivandiers, qu'il y a d'avenuës, par où les vivres peuvent venir. Il n'y aura pas auſſi toûjours à craindre de la part des partis ennemis, & tous les païſans ne voudront pas faire ce détour pour chercher l'eſcorte, lorſque de leur Village à l'armée ils ſçavent une route plus courte. Le danger, qu'il y a alors ſeroit, que vos propres Soldats ne fiſſent fuir les Vivandiers, s'ils les voloient ſur les chemins, ou ſi les Officiers, qui paſſent, leur prenoient leurs voitures. Pour éviter cet inconvenient, qui eſt très-conſidérable, faites publier un ban, par lequel il ſera défendu aux Soldats, à peine de la vie, & à l'Officier, à peine d'être privé de ſon emploi, de commettre aucun de ces déſordres. Beyerlinkc, parlant de Tamerlan, dit : « Que quoiqu'il eût une armée » prodigieuſe, ſon Camp avoit toû» jours grande abondance de toutes » ſortes de vivres; parce qu'il puniſſoit » très-ſévérement les vols & les rapi» nes des Soldats. » (1).

(1) *Tamerlanes ſcitha innumerabilem exercitum ducens, furta & rapinas militum ſeveriſſimè caſtigans,*

De la guerre offensive, c. 29.

En traitant de la *Guerre offensive*, je parle des moïens de familiariſer les habitans d'un païs ennemi, dont vous vous êtes rendu Maître. Ces mêmes moïens pourront vous ſervir ; afin que les païſans d'un païs ennemi, où vous entrez, ne refuſent pas de porter des vivres dans votre Camp.

Une autre attention néceſſaire, pour que les Vivandiers ne ſe dégoûtent pas de venir à votre armée, eſt d'empêcher, que le Prevôt, le Quartier-Meſtre Général, les Majors Généraux, les Majors des Brigades ou des Régimens ne les rançonnent, & n'exigent d'eux des droits trop gros pour les vivres, qu'ils viennent vendre à l'armée ; ou qu'ils ne leur portent trop de préjudice, en mettant aux vivres un prix, auquel les Vivandiers gagnent trop peu. Car il faut conſidérer, que tout eſt cher dans le voiſinage d'une armée ; parce qu'il y a beaucoup d'acheteurs ; & que les troupes bien ſouvent ruinent beaucoup plus de choſes qu'elles n'en achétent ; que les Vivandiers courent riſque de perdre leurs mulets & leur vie, s'ils rencontrent des

caſtra omni genere commeatus refertiſſima ſemper habuiſſe dicitur. De Mil. & Mil. in Th. Vit. h.

partis ennemis : péril qui eſt plus grand dans un païs ennemi ; parce que les courſes des païſans ſont plus fréquentes, & leurs traitemens plus rigoureux, que celui des troupes : ainſi les Vivandiers veulent proportionner leur gain au danger, auquel ils s'expoſent ; & comme ce péril eſt ſans bornes, il n'eſt pas juſte d'en mettre au prix de ce qu'ils vendent.

¶ Notre armée allant faire le Siége de Tortoſe, & marchant dans un païs, qui alors n'étoit pas dans le parti du Roi, on taxa le prix de tous les vivres : ce qui fut cauſe, que les Vivandiers ſe retirérent entierement de l'armée ; & je me ſouviens, qu'au Camp de Flix nous payions un écu un pain de munition de 24. onces.

Enfin, le Général recommandera aux Brigadiers & aux Colonels de païer, & de faire païer ponctuellement tout ce qui s'achétera des Vivandiers, & des lieux qui ont prêté ſerment de fidélité : car autrement, pour quelques jours qu'ils vivent, ſans qu'il leur en coûte, ils en paſſeront pluſieurs, ſans trouver dequoi manger pour leur argent ; parce que les païſans rebutés iront avec leurs effets dans des lieux

éloignés de l'armée. Enfin, ne pas païer eſt une autre ſorte de vol, que le Général ne doit pas permettre: « Vous païerez, *dit le Texte Sacré*, » les vivres en argent, & enſuite vous » mangerez. » (1).

Des premieres démarches d'un Général, c. 18.

J'ai prouvé, que ſouffrir, que vos ſoldats volent, c'eſt porter préjudice à votre conſcience, à votre réputation, & à votre fortune; que c'eſt détruire la diſcipline dans votre armée, & donner occaſion à des ſoulévemens dans le païs, qui eſt ſous vos ordres.

Parce qu'un Commandant, qui étoit de la maiſon de *Merode* *, donna à ſes Soldats une extrême licence, on appelle aujourd'hui *Maraudeurs* ceux, qui ſous prétexte d'aller chercher aux environs de l'armée de la ſalade ou du fruit, volent tout ce qu'ils trouvent dans les villages & à la campagne; & ſi les ennemis viennent charger ſoudainement une armée, dont les Soldats ont ce défaut, ils trouveront de moins pour leur réſiſter tous ceux, qui ſont allés en maraude, & qui n'ont ni le paſſage libre, ni le tems pour pouvoir joindre l'armée, ou qui ne voudront pas s'y rendre.

* L'Eſpagnol nomme *Merodiſta*, celui que nous appellons *Marodeur* ou *Maraudeur*, & que M le Maréchal de Luxembourg appelloit *Merodeur.*

Des ſurpriſes, c. 18.

(1) *Cibos emetis ab eis pecunia, & comedetis* Deuter. c. 2. v. 6.

¶ J'ai vû ſouvent, qu'il manquoit dans les Marches, & dans le Camp des François une troiſiéme partie du nombre effectif des ſoldats pour être allés piller dans les Villages & les maiſons des champs des environs de l'armée. Il eſt vrai, que le moindre Soldat de cette valeureuſe Nation paſſe au travers du plus grand feu des ennemis, & abandonne un riche pillage pour aller à ſes drapeaux, dès qu'il entend ſonner l'alarme.

Les Maraudeurs ruinent en peu de jours un païs, qui pendant long-tems auroit fourni à votre armée de quoi ſubſiſter. Il y a pluſieurs autres inconveniens conſidérables, qui proviennent des vols & des pillages qu'on permet. *De la guerre offenſive, c. 15.*

Les païſans, irrités de ce que les Maraudeurs leur enlevent continuellement quelque choſe de leurs jardins, de leurs vignes, de leurs troupeaux, ou de leurs maiſons des champs, en tuent un grand nombre, ſur-tout lorſqu'on eſt dans le païs ennemi : car alors les habitans forment ouvertement des partis contre les ſoldats, qui ſe détachent de l'armée. Les François ne l'ont que trop éprouvé dans la Catalogne, & les Allemans dans la Caſ-

quel, coureut avertir la troupe
proche de l'autre armée ; & com
connoiſſent des chemins détou
les guets & les ponts, ils cond
un détachement, qui vient fond
les Maraudeurs ; ſur-tout lorſqu'il
dans un païs ennemi ; parce qu
les païſans font paſſer pour un z
ſervice du Prince, ce qui n'eſt
être, qu'un effet de leur venge
ou du moins ils font paroître d'
plus d'activité, que la défenſe de
biens, & l'intérêt de leur Souver
trouvent mieux réunis enſemble.
compte par milliers les priſonniers
Don Joſeph Ballejo, Don Jua
Cerceda, Don Felicien Bracam
& quelques autres de nos fameu
tiſans ont fait dans la derniere g
contre les Alliés, à la faveur

éviter que des maraudeurs ne ſortent de votre Camp. Accordez des Sauve-gardes aux Villages & aux maiſons de campagne, qui ſont à une demi lieuë à la ronde de votre armée; & faites publier un ban par lequel il ſoit défendu à peine de la vie, à tout Tambour, Trompette, Caporal & Soldat, de paſſer au-delà de ces Sauve-gardes, ſans une permiſſion par écrit, ou ſans un Officier, qui commande le parti: ce qui eſt encore utile pour éviter la déſertion.

§ Xenophon s'appercevant, que c'étoit donner lieu à beaucoup de vols de permettre aux ſoldats de ſe détacher de l'armée, ſous prétexte d'aller chercher à manger, prit les meſures convenables pour arrêter ce déſordre (1).

Prenez auſſi les précautions néceſſaires, pour que les ſoldats ne déſolent pas le païs, lorſqu'ils vont faire du bois, ou des faſcines. On trouve de grands avantages à mettre en pratique ce conſeil. *Des Sieges, c. 4.*

Vous comprendrez encore dans le ban ceux, qui prennent de la viande des beſtiaux qu'ils trouveront morts; car autrement trois ou quatre ſoldats

(1) Xenophon, entrep. du jeune Cyrus.

ſe détacheront pour les tuer, & après être revenus au Camp ſans aucune priſe, ils indiqueront à leurs camarades l'endroit où ils pourront trouver ces bêtes mortes; & ces derniers chercheront le moïen d'avoir des païſans pour témoins, comme la chair qu'ils prennent eſt des bêtes qu'ils n'ont pas tuées.

¶ M. le Duc d'Orleans dans le Camp de Maſés de Mora fit pendre un Dragon uniquement; parce qu'on lui trouva deux livres de viande d'une vache, que quelqu'autre Soldat avoit tuée, & qu'il avoit trouvée ſur ſon chemin. Quoique ce châtiment parut ſévere, il fut néanmoins auſſi juſte, que néceſſaire; parce que peu de jours auparavant le Village de Tibiſe avoit été pillé par les Maraudeurs, ſur quatre cens deſquels les Miquelets vinrent fondre; & quelque diligence que les piquets de Cavalerie purent faire pour aller à leur ſecours, ils arriverent trop tard. Les Maraudeurs avoient auſſi éloigné les païſans, qui apportoient au Camp des vivres pour vendre: mais l'exemple du châtiment, dont je viens de parler, arrêta les vols & les pillages, & raſſura les païſans.

§. VI.

Si les expédiens, que je viens de proposer ne suffisent pas pour empêcher les soldats d'aller en maraude, passez de tems en tems inopinément les troupes en revûë; & s'il manque un nombre considérable de soldats, & que le désordre continuë, punissez-le avec rigueur; en châtiant non seulement ceux, qui le commettent; mais encore les Commandans des Régimens & des Compagnies; car sans leur tolérance, ou leur négligence les soldats ne se hazarderoient pas à s'éloigner si souvent de leur Corps.

Après le pillage de Tibise, dont on a parlé, le Comte d'Esteing Lieutenant Général, pour arrêter tous les Maraudeurs, fit avancer sur le chemin, par où ils devoient revenir, des partis avec ordre de se saisir de tout soldat à qui on trouveroit d'autres hardes, que l'habit de son Régiment; & comme les Maraudeurs ne croïoient pas avoir rien à appréhender jusqu'à leur arrivée au Camp, on prit tous ceux, qui s'étoient échapez des mains des Miquelets. Cet expédient est très-bon pour être mis en pratique sur différens chemins, dès que par les revûës, vous vous appercevez, qu'il manque un grand

CHAPITRE XI.

Briéves observations, pour apprendre à bien camper, & sur la maniere de décamper.

§. I. POUR apprendre à bien camper une armée observez chaque terrain, & demandez à des hommes expérimentés dans cet art combien de troupes ce poste pourroit contenir, & quel avantage, ou quelle incommodité on y trouveroit. Par cette fréquente application vous réussirez à acquérir ce que les François appellent *un bon coup d'œil*, qualité infiniment utile à un Commandant pour faire choix à l'instant du terrain le plus favorable, & qu'Annibal a extrémement louée dans Pyrrhus (1). Tite-Live nous apprend, que Philopomene Preteur d'Achaïe parvint à cette connoissance par le même moïen, que je viens de proposer (2).

(1) Tite-Live, hist. Rom.
(2) Tite-Live, hist. Rom.

J'ai

§ J'ai ouï dire à pluſieurs Officiers, qui avoient ſervi ſous le Maréchal de Staremberg, que parmi pluſieurs admirables qualités, qu'on remarquoit dans ce grand Commandant, il avoit celle de connoître en un inſtant le terrain, qui étoit le plus convenable ; & que cependant il demandoit ſouvent là-deſſus l'avis de ceux de ſes Officiers, qu'il croïoit les plus expérimentés, quoiqu'ils ne fuſſent, que ſimples Capitaines ; que pendant la marche il s'entretenoit long-tems avec eux, ſur ce que les endroits qu'il rencontroit pouvoient avoir de favorable ou de déſavantageux pour camper une armée.

§. II.

En traitant des *Retraites des troupes*, je parlerai des régles qu'il faut obſerver, lorſque l'on décampe pour faire retraite ; & en traitant des Diſpoſitions, qui doivent précéder une bataille, vous trouverez les avis convenables, lorſque vous décampez pour marcher contre l'ennemi.

Des diſpoſitions avant une bataille, n. 12.

§. III.

J'ai donné les expédiens, qui m'ont paru propres pour éviter les maladies dans votre armée. J'ajoûte, que ſi nonobſtant les précautions, que j'ai propoſées, vous vous appercevez de quelque marque d'un mal contagieux

vous devez quitter ce Camp, & le changer fréquemment d'un lieu à l'autre, & toûjours dans des endroits élevés, où il y a un grand air : parce qu'il eſt naturel de croire, que l'infection n'eſt venuë dans le premier Camp, que parce que les troupes y ont campé trop long-tems.

§ Vegece, qui fait cette remarque ne trouve pas dans ce cas d'autre expédient, que celui que je propoſe (1).

Lorſque vous jugerez, que les ennemis pourront trouver quelque avantage à venir occuper le Camp, que vous abandonnez, démoliſſez-en bien les fortifications : ce qui s'eſt toûjours pratiqué depuis les anciens Romains. (2) Mais je prie le Lecteur de me permettre de ſortir de la matiere ſterile de ce traité, où je ne ſçaurois entrer dans de plus grandes particularités, ſans les tirer des autres endroits de cet Ouvrage, où il eſt plus convenable d'entrer dans un détail, qui pourroit ici moins ſatisfaire le goût de mon Lecteur.

(1) De Re. Mil.
(2) Joſephe, Guerre des Juifs contre les Rom.

REFLEXIONS MILITAIRES ET POLITIQUES.

DES MARCHES.

AVERTISSEMENT.

DAns les différens Traités de ce Ouvrage je parle des Marches qu'il faut faire, lorſque la guerre eſt offenſive, pour obliger les ennemis à en venir à un combat ; pour les pourſuivre après leur défaite ; pour leur ſurprendre des Places ou des troupes ; pour les faire donner dans des embuſcades ; pour paſſer des rivieres, afin de ſe tenir ſur la défenſive ; & pour faire retraite lorſque l'armée a été battuë, ou qu'elle eſt inférieure à celle des ennemis. Mais comme ces traités renferment encore divers autres ſujets, où l'on a beſoin de quelques régles, qui regardent les Marches, & qu'il faut appliquer aux circonſtances particulieres des différentes occurences qui ſe préſentent ; je renvoïe le Lecteur à ces Traités ſur tout ce qui peut manquer dans celui-ci, où je ne parle que des Marches en général.

REFLEXIONS MILITAIRES ET POLITIQUES.

DES MARCHES.

CHAPITRE PREMIER.

Observations, que le Commandant doit faire par rapport aux Guides de ſon armée.

§. I.

DON Sancho de Londogno remarque fort à propos, qu'il y a peu de fondement à faire ſur les inſtructions, que les païſans, qui n'ont pas ſervi de Guides, donnent ſur la qualité des chemins; parce que leur ignorance, & leur ruſticité ne leur permettent pas

paſſent à pied.

J'ajoûte à la réflexion de Lo
que ſi le Général, au lieu d'u
pagnie de Guides établie dans
ſe ſert des païſans, que dans
lieux le hazard chaque jour lu
te, ſans avoir eu le tems d'
leur inclination, ou leur cap
court riſque, que par ignor
par malice, ils ne le jettent da
ques embarras : car comme u
intelligent, courageux & fid
vous faciliter une victoire,
au contraire ignorant ou i
vous conduira dans quelque
où vous ſerez battu.

¶ Titus-Quintius-Flaminius
voit aucun moïen d'attaquer P
Roi de Macedoine, qui s'étoi
ſur des hauteurs eſcarpées
fleuve Aſpo ou Apſo ; & n'oï

de l'armée Romaine ſur le ſommet de la montagne, que les Macédoniens occupoient, & qui furent ainſi ſurpris & battus (1)

¶ Annibal ſe trouva expoſé à un extrême péril dans le paſſage des Alpes, pour s'être fié à certains Montagnards du païs, qui lui aïant offert de guider l'armée Carthaginoiſe par le meilleur chemin, la conduiſirent par le plus mauvais, & où les habitans de la contrée s'étoient mis en embuſcade contre Annibal (2).

¶ Des guides infidelles, qui vinrent ſe préſenter à Craſſus par un artifice de ſes ennemis, furent cauſe de ſa perte & de celle de ſon armée. *Des ſurpriſes, c. 10.*

§. II.

Pour former la compagnie des Guides, cherchez des hommes, qui connoiſſent, & qui aïent pratiqué le païs, où vous faites la guerre. Ceux qui ont fait long-tems le métier de Partiſans, de Contrebandiers, de Bandis, de Chaſſeurs, & ceux, qui ont été dans des corps deſtinés à prendre les voleurs ſont ordinairement de ce nombre, parce que toutes ces ſortes de gens connoiſſent les routes écartées, les gués,

(1) Monarchie Eccl. de Pineda.
(2) Tite-Live, hiſt. Rom.

les ponts, les bois, les marais, & les autres endroits où l'on peut paſſer, & ceux qui ſont impraticables.

Il eſt important, que les Guides ſoient courageux & prudens; qu'ils ne ſoient pas trop intéreſſez, ni yvrognes. Il eſt aiſé de ſçavoir quelles preuves ils ont donné de leur courage, & de leur prudence, ſi vous les choiſiſſez dans ces profeſſions, dont je viens de parler: alors ils auront déjà l'avantage d'être accoûtumés au péril, à la fatigue, à la ruſe, & au maniement des armes.

Dans le choix des Guides il importe encore de prèndre des perſonnes, qui aïent donné des preuves évidentes de leur fidelité, ou qui ſoient d'une famille & d'un païs où chacun eſt attaché à votre Souverain. A meſure que vous entrez ſur les terres ennemies, que vos anciens Guides ne connoiſſent pas, recrutez-en quelques nouveaux de ces mêmes endroits, & uſez de la précaution de choiſir ceux, que par des crimes énormes, qu'ils ont commis, vous aurez lieu de croire irréconciliables avec leur Souverain; ou prenez des hommes, qui aïent du bien à perdre dans le païs, dont vous vous êtes

êtes déjà rendu maître, ou qui aïent des enfans, des femmes, & autres proches parens, qu'il faut envoïer en lieu de sûreté, où ils seront entretenus & bien gardés; afin qu'ils servent d'ôtages, & répondent de la fidelité de leurs peres, de leurs maris, ou de leurs freres. *Des Espions, c. II. §. 3.*

Choisissez les Officiers de la Compagnie des Guides parmi vos meilleurs Partisans de Cavalerie, quand il faudroit même les avancer, & leur faire quelque autre avantage. Un Ingénieur, qui aura visité tout le païs, & qui en aura dressé la Carte géographique, pourra aussi servir utilement de Capitaine des Guides.

§. III.

Il est à propos de connoître le génie de chaque Guide sur le rapport, que les Officiers, qui les conduisent, ou que ceux de la même compagnie vous en feront; parce que si les Guides péchent du côté de la timidité, & que la Marche soit vers les ennemis, on peut la supposer un peu plus aisée, qu'ils ne la représentent; ou si ces Guides sont avides des occasions & du butin, qu'ils espérent d'y faire, soïez persuadé, que ces chemins, que vous ne connoissez pas, & qu'ils vous pro-

poſent pour une expédition, ne ſont pas tout à fait auſſi bons & auſſi courts qu'ils le diſent.

§ J'ai entendu dire à M. de Sembians, Général des Galéres de Malte, que lorſqu'il s'agiſſoit de ſortir de ce port, on étoit perſuadé, que le tems étoit un peu meilleur, que ne le diſoient les Pilotes, qui avoient leurs maiſons & leurs familles dans Malte. Mais quand les Galéres avoient chargé du blé ou quelque autre choſe dans les ports de Sicile, & qu'on les conſultoit ſur le départ, les Officiers ne doutoient pas, que le tems ne fut un peu moins bon, que les Pilotes ne l'aſſûroient; parce qu'ils ſuppoſoient en eux un empreſſément de retourner à Malte, tant pour y voir leurs familles, que pour y trafiquer les différentes marchandiſes, qu'ils avoient achetées en Sicile; & juſqu'à ce que les Pilotes, les Comites, & les Matelots euſſent emploïé leur argent, ils diſoient toûjours, que le tems étoit contraire.

§. IV. La commune & la bonne pratique eſt, qu'il y ait toûjours dans la Garde du Général un, ou deux Guides avec leurs chevaux équipés pour guider les Détachemens, que les occurrences

obligent d'envoïer ſubitement.

§. V. S'il eſt de quelque conſéquence pour vous d'être inſtruit des plus petites particularités par rapport à un chemin ; examinez différens Guides pour voir, s'ils ſont d'accord ſur les informations, qu'ils vous donnent : car s'ils ne ſont pas conformes, c'eſt une preuve, que quelqu'un d'eux ne dit pas vrai, & vous pourriez être trompé en vous fiant aux uns ou aux autres. Dans cette diverſité de rapport je crois, qu'il eſt néceſſaire, que vous vous informiez des autres Guides, particulierement de ceux, qui aïant pratiqué ce chemin, doivent vrai-ſemblablement le mieux connoître.

Aïant pris l'avis des Guides, ſi vous devez bientôt mettre à exécution l'expédition, que vous méditez, vous retiendrez ces Guides dans votre maiſon, ou dans quelque autre endroit à vûë d'un Officier en qui vous avez de la confiance, qui ne leur permettra pas de parler à qui que ce ſoit : car les Guides ſont pour l'ordinaire des hommes d'une baſſe extraction, qui, s'étant montrés fidelles hier, peuvent aujourd'hui ſe laiſſer ſuborner, & devenir infidelles en communiquant vos

projets aux Eſpions, que les ennemis ont dans votre armée; & ces Eſpions ne tarderoient pas d'en donner avis au Général ennemi. Vous pouvez auſſi en même-tems interroger vos Guides ſur différens chemins ; afin qu'une demande ſi générale ne puiſſe pas leur faire comprendre préciſément quel eſt votre deſſein.

§. VI. A cette premiere raiſon, qui fait voir, qu'il ne faut pas trop vous fier aux Guides, ajoûtez, que la crainte peut leur faire prendre la fuite ; lorſque les ennemis chargent ſur la Marche la troupe où ils ſont. D'ailleurs ſi vous les laiſſez en liberté, ils ne font tout le jour, que ſe promener de l'Avant-garde à l'Arriere-garde, & dans une occurrence inopinée, il peut être de conſéquence, qu'un Guide ſe fût tenu à ſon poſte : ainſi il eſt bon de conſigner chaque Guide à un Officier & à deux ſoldats, qui aïent ſeulement attention, qu'il ne s'écarte pas de la troupe, qu'on lui a aſſignée.

¶ Aſdrubal faute d'avoir pris cette précaution ne trouva pas le gué de la riviere de Metaure, & ſon armée fut battuë par le Conſul Claude Neron (1).

¶ En 1541. les Allemans ſe mirent

(1) Tite-Live, hiſt. Rom.

en Marche pour aller ſurprendre Bude, aïant compté ſur l'intelligence qu'ils avoient avec Bornemiſe, qui en effet leur ouvrit une porte : mais peu après Bornemiſe effrayé s'alla cacher pour éviter le danger : de ſorte que les Allemans, ne ſçachant plus dans l'obſcurité de la nuit comment s'y prendre pour pourſuivre leur deſſein, ou pour ſe retirer, manquérent non ſeulement ſa ſurpriſe, mais ils furent encore fort maltraités dans leur retraite (1).

L'Officier, qui eſt chargé du Guide, ne le laiſſera ni boire avec excès, ni dormir ; ſur-tout lorſqu'on rencontre deux chemins : car ſi le Guide dort, ſon cheval peut prendre celui qu'il ne faut pas, & la troupe ſuivroit le même en ſuppoſant que c'eſt le bon.

§. VII. *Des ſurpriſes, c. 5.*

Par l'exemple de ce qui arriva, lorſqu'on compta de ſurprendre Torto-ſe, vous verrez, que dans toute expédition importante vous devez mener plus d'un Guide ; parce qu'il peut être tué par les premieres décharges. Vous trouverez encore cet autre avantage en ne vous fiant pas à un ſeul Guide, qui eſt, que ſi ſon infidelité le porte à vous conduire par quelque mauvais

(1) Guerres d'Albert Lazzari.

chemin, ou par des détours qui retardent votre Marche, les autres Guides ne manqueront pas de vous avertir, qu'il ne faut pas prendre cette route, & vous éviterez par là d'être trompé.

CHAPITRE II.

Des Officiers des Partis avancés, ou deſtinés à obſerver le mouvement des ennemis.

§. I. UN jour auparavant que votre armée ſe mette en Marche, détachez des Eſpions & des Partis, qui vous donnent des nouvelles ſûres du poſte, que l'armée ennemie occupe, & qui ſe tiennent à portée d'obſerver ſes mouvemens pour vous en donner avis : car autrement, ſi les ennemis venoient à faire une Marche ſecrete, vous vous trouveriez expoſé à un danger conſidérable ; puiſqu'en ſe mettant en embuſcade ſur votre Marche, vous leur préſenteriez le flanc dans le tems, que vous croiriez les avoir en front : ainſi que je l'ai prouvé en traitant

des *Surpriſes* & des *Embuſcades.*

Choiſiſſez pour ces Partis les Soldats, qui connoiſſent mieux le païs ; afin que de quelque poſte, que leurs Officiers les détachent, ils ſçachent le chemin pour vous rencontrer. Il faut auſſi, qu'ils aïent un peu de capacité, pour qu'ils ne vous jettent pas dans l'embarras par la relation qu'ils vous feront de ce qu'ils auront vû, & qu'ils ne changent pas la ſubſtance de ce que l'Officier vous envoie dire par eux. Ils doivent être d'une fidelité reconnuë ; de peur qu'au lieu de vous porter l'avis ils ne paſſent chez les ennemis ; & que vous ne ſoïez par-là expoſé à apprendre trop tard les mouvemens, que l'armée ennemie aura faits. Le meilleur eſt de laiſſer à l'Officier le choix des ſoldats, qu'il voudra avoir avec lui. §. II.

Je ſuppoſe, que les Officiers de ces Partis connoiſſent parfaitement le païs, & que vous les inſtruirez de l'heure à laquelle votre armée ſe mettra en Marche, & du chemin qu'elle tiendra ; afin qu'ils ſçachent où vous adreſſer les avis, qu'ils auront à vous donner ſur les mouvemens, que les ennemis feront. §. III.

Il ſeroit bon, que le Commandant

du Parti portât une montre, du papier & de l'encre; afin de pouvoir vous marquer l'heure à laquelle il obſerve quelque mouvement conſidérable, ſans craindre quelque équivoque dans la relation, que vous feroit un Soldat, chargé de vous porter un avis de vive voix.

Lorſque l'Officier détachera un Soldat pour vous inſtruire de ce qui ſe paſſe, il lui apprendra en ſecret l'endroit, où il doit vous aller trouver, cachant toûjours aux autres, que votre armée ſoit en Marche, afin que les ennemis n'en ſoient pas informés par quelqu'un d'eux, qui déſerteroit. Si ce, dont l'Officier du Parti vous donne avis, eſt d'une grande conſéquence, il dépêchera par différens chemins deux ou trois ſoldats; afin que l'un vienne juſqu'à vous, quoique l'autre par malice ou par malheur tombe entre les mains des ennemis.

Il eſt abſolument néceſſaire de choiſir pour Commandans de ces Partis des Officiers d'une valeur reconnuë, & d'une prudence éprouvée: car il y a des hommes, qui, malgré ce qu'ils voïent de leurs yeux, ſe laiſſent frapper par des imaginations, que leur timidité leur

préſente; ou, qui pour ne pas s'expoſer au danger, ne s'approchent pas autant qu'il le faudroit pour faire une véritable découverte. Il y en a d'autres, qui avides de gloire, ſans aucune prudence, tâchent par toutes ſortes de voyes de perſuader à leurs Chefs d'en venir à un combat. Croire les premiers, c'eſt riſquer de ternir ſa réputation, en ne réüſſiſſant pas dans une occaſion favorable; & ſe régler ſur les avis des ſeconds, c'eſt ſouvent ſe mettre dans le danger de perdre ſon armée.

Quinte-Curce parlant des Eſpions de Darius, dit: « Que lorſqu'ils ne » peuvent pas découvrir quelque choſe » de vrai, la crainte leur fait imaginer » ce qui eſt faux. » (1).

¶ Le Maréchal de Montluc rapporte, que lorſqu'il ſervoit ſous le Maréchal de Briſſac, les François manquérent l'occaſion de battre une partie de leurs ennemis; parce que M. de Caſtegiac aïant été chargé d'aller reconnoître un vallon voiſin, rapporta, qu'il avoit découvert dans ce vallon plus de 400. chevaux; de ſorte que le Ma-

(1) *Ubi explorare vera non poſſunt falſa per metum augurantur.* Vie d'Alex. l. 4.

réchal de Briſſac, appréhendant une groſſe embuſcade, fit halte ; & l'on apprit enſuite, qu'il n'y avoit point de troupes dans ce vallon, & que ce que Caſtegiac avoit vû étoient des païſans & des femmes, qui ſe retiroient à Calais (1).

¶ Me trouvant à Tudelle de Novarre avec mon Régiment, je vis un homme, qui venoit de Borgia, & qui aſſûroit à Don Charles de Saint-Gils, Lieutenant Général, qu'il y avoit des milliers d'ennemis aux portes de Tudelle. Comme on lui répondit, que cela ne pouvoit pas être ; parce que nos Patroüilles n'en donnoient aucun avis, il juroit de toute ſa force, qu'il les avoit vûs, & qu'il s'étoit échappé comme par miracle du milieu d'eux ; & quoique tout cela fût faux, la peur avoit fait tant d'impreſſion ſur cet homme, que prenant les ombres des Oliviers pour des ennemis, il aſſûroit, que les murailles de la porte des Capucins étoient couvertes de Cavalerie ; & je penſe, que ſi nous l'avions preſſé davantage, il ſe fut engagé à nous les faire voir ſur la table, où nous ſoupions.

(1) Com. de Montluc.

¶ Ce qui porta les Turcs à donner la bataille de Lepante, qu'ils perdirent, fut le peu de capacité de Caracoſſa, ou le deſir imprudent, qu'il avoit d'en venir à un combat : car aïant été détaché par le Généraliſſime Ali Bacha, pour aller reconnoître le nombre des vaiſſeaux Chrétiens, il rapporta, qu'il y en avoit beaucoup moins, qu'il n'y en avoit en effet (1).

§. IV.

En traitant *de la Guerre défenſive*, je dirai ce que doivent faire les grandes Gardes, ou les Partis avancés, qui ſont de pied ferme, pour avertir, quand les ennemis approchent : car cette matiére n'eſt pas à préſent de mon ſujet. En parlant *des Retraites*, vous trouverez les avis, qui concernent les Gardes avancées, lorſqu'étant en préſence des ennemis, vous penſez à faire une retraite ſecrette.

(1) Du Verdier, hiſt. des Turcs.

CHAPITRE III.

Des Marches dans un païs, où il y a des Montagnes, des Bois, ou autres Défilés; & dans celui, qui eſt couvert de grandes moiſſons, ou d'herbes fort hautes.

§. I. SI vous marchez par des bois ou des montagnes, qui peuvent cacher un corps conſidérable d'ennemis, vous ferez, non ſeulement battre le chemin vers votre Avant-garde; mais encore ſur les Aîles, qui ſont les endroits, où ſe forment les plus périlleuſes embuſcades; parce qu'alors les ennemis chargent avec leur front votre flanc.

§. II. Lorſque la ſeule Infanterie ennemie ſuffit pour vous battre, ou pour commencer le combat en attendant, que leur Cavalerie, qui eſt en embuſcade ſur le flanc dans un poſte éloigné, arrive; & que vous marchez par des plaines couvertes de grandes moiſſons, de hautes herbes ou de brouſſailles; je crois, qu'il eſt alors encore plus né-

ceſſaire de faire battre ſur les Aîles ; parce que, pour me ſervir des termes de Strada, « Il faut ſe défier davan» tage de quelque embuſcade, plus » l'endroit, où l'on a pû la faire, eſt dé» couvert. » (1).

La raiſon eſt, que les ennemis penſeront, que vous marcherez dans cet endroit avec moins de précaution, & qu'ils auront toute la commodité d'obſerver à loiſir la Marche de votre armée, & de ſortir de leurs embuſcades en ordre de bataille : avantage, qui ne ſe rencontreroit pas dans un terrain, où il y auroit des bois & des ravins : Auſſi Polybe remarque, qu'Annibal choiſit une plaine, comme le poſte le plus propre pour dreſſer une embuſcade à T... Sempronius. Faites attention à ſes paroles, qui font voir, que ce fut par les mêmes raiſons, que j'ai touchées. « Les bois, dit-il, étoient » ſuſpects aux Romains, à cauſe des » embuſcades fréquentes, que les Gau» lois y dreſſoient.... Ils ignoroient, » ſans doute, que les plaines ſont ſou» vent plus propres, que les bois, » pour cacher & pour favoriſer les em-

(1) *Inſidiæ quò magis in aperto fiunt, eò magis cre» dantur poſſe fieri.* De Bel. Belg. Dec. 2.

» buſcades ; parce qu'on peut y voir » venir de loin les ennemis, & que de » tems-en-tems on y trouve des en- » droits, où l'on peut ſe cacher : car » un ruiſſeau qu'on rencontre, pour » peu que ſes bords ſoient élevés ; des » roſeaux & autres herbes, qui croiſ- » ſent dans les marais ; des ronces & » autres choſes ſemblables peuvent ca- » cher l'Infanterie, & ſouvent même » la Cavalerie ; pourvû qu'on ait ſoin » de baiſſer les armes, qui pourroient » reluire, & d'ôter les caſques, ou du » moins les aigrettes, que leur éclat » pourroit faire découvrir. » (1).

§. III. Comme ceux, qui battent ſur les Aîles vont hors du chemin, ils rencontrent ſouvent des foſſés, des murailles de terre, ou des haïes, dont les prairies & les champs enſemencés ſont

(1) *Enim verò Romani Silvas, ob frequentes in iis regionibus Gallorum inſidias, ſuſpectas habebant.... Ignorabant ſanè planitiem ad tegendos, tutandoſque inſidiatores, interdum Silvis opportuniorem eſſe, & quidem & de longè proſpicere advenientes hoſtes licet, & latebras interim neceſſarias habet : nam & inventus rivus cum brevibus ripis, & calami, & herbæ paluſtres, & vepres, aliaque hujuſmodi multa non ſolùm peditem tegere verum etiam equitem ſæpè numero poſſunt : ſi quis fulgentia magis arma parum perſupina ponat, & galeas aut in iis eminentes criſtas capite detractas, contegat.* Polyb.

ntourés, ou quelqu'autre ſemblable bſtacle, qui les oblige à faire un grand ircuit, & quelquefois à revenir ſur urs pas. C'eſt pourquoi, il ſeroit à ropos, qu'ils portaſſent des ſapes & es ſerpes, pour ouvrir un paſſage à urs chevaux, & qu'il y eût avec eux e l'Infanterie, qui alla reconnoître les ndroits, où les chevaux ne peuvent as paſſer.

Ne vous engagez pas à paſſer un défilé, ou une riviere, ſans avoir fait vancer les Partis néceſſaires, pour bien connoître, ſi à l'autre bord de la riiere ou du défilé, il n'y a pas des Troupes ennemies, qui puiſſent charger une partie des vôtres, avant que oute votre armée ait paſſé. Les exemles de Mahomet, de Fabrice Colone, e Luce Valere, des Tencturiens, & 'Iſmaël, pourront vous en convainre. Je ſuppoſe encore que vous ſçaez, que dans le cas, dont il s'agit, n Parti détaché pouvant être ſurpris ar les ennemis, qui ſe ſeront mis en mbuſcade, il faut que le Parti ordiaire marche à la vûë de votre Avantarde. Néanmoins le plus ſûr eſt, que rois ou quatre petits partis ſe ſuivent telle diſtance l'un de l'autre, que l'Ar-

§. IV.

Des occaſions où il faut tâcher d'en venir à un combat, 3. & 8.

lorſque vous n'avez pas aſſez
Des Embuſcades, c. 7. pour achever de le paſſer.
y a pluſieurs de ces défilés pr
uns des autres, vous devez p
tous en même tems, en aſſ
toutes les Brigades le ſien,
qu'à la ſortie elles puiſſent ſe
en un corps, avant que les en
attaquent diviſées.

En traverſant un défilé, le
& les Officiers de différens c
doivent pas ſe mêler les uns
autres, à cauſe de l'embarras
feroit, lorſque chaque Régi
vroit ſe former. Il faut y fair
le ſilence, & empêcher que
pages ne ſe mêlent avec les tr

Si le défilé que vous voule
eſt un pont, ou un gué, je v

garde. Les meilleurs dans ces occurrences ſont ceux de la derniere invention, qui ſe chargent par la culaſſe ; & quoiqu'ils ne péſent guére moins que les autres, & qu'on ne les porte pas ſur des mulets, ils ont néanmoins les avantages, dont je parlerai dans mes *Calculs Militaires*, ſans avoir les défauts des canons courts & chambrés, qu'on tranſporte ſur un mulet, ou ſur un cheval. Je parlerai dans le chapitre 5. de la diſtribution ordinaire des Brigades d'Artillerie : mais ce ne ſera qu'en paſſant ; parce que je me réſerve de traiter au long dans mes *Calculs Militaires*, de tout ce qui regarde l'Artillerie.

Si pour faire paſſer votre Artillerie, ou pour faire marcher votre armée avec un plus grand front, vous trouvez ſur votre chemin des ruiſſeaux ou des canaux ſans pont, qui vous ſont obſtacle, de petits ſentiers à travers les bois, des haïes, ou autres empêchemens, qu'il vous ſoit aiſé de lever, & que l'éloignement de l'armée ennemie le permette, détachez des Pionniers un jour auparavant de vous mettre en Marche, qui avec un Ingénieur, un Officier d'Artillerie, & une bonne

eſcorte ôteront tous ces embarras.

§ Germanicus, voulant paſſer par certains chemins étroits de l'Allemagne, fit avancer Cecinna avec quelques troupes, pour agrandir les ſentiers des bois, pour jetter des ponts ſur les ruiſſeaux, & pour élever un paſſage ſur les marais.

Si le voiſinage des ennemis ne vous permet pas de détacher bien avant des Pionniers, l'Infanterie de votre Avantgarde doit porter des outils, pour raccommoder les chemins le mieux qu'elle pourra; parce qu'il y a des endroits, qui arrêtent infiniment moins pour les applanir, & les rendre pratiquables, que pour les paſſer à la file. Une heure de travail en abrége ſouvent quatre de Marche, ſur-tout lorſqu'il s'agit d'Artillerie, ou de quelque autre chariage fort péſant.

Florentin de Perceval dans ſon Traité *du Parfait Général d'Artillerie* dit, que les petits ponts ſur les ruiſſeaux, qui n'ont que dix à douze pieds de large, ſe font avec des troncs d'arbres, qui ſe trouvent ordinairement auprès de ces ruiſſeaux; que faute de ces troncs d'arbres, ou de groſſes planches, que l'on porte ſur des cha-

rettes, on doit ſe ſervir des poutres, qu'on prendra des édifices les plus proches, ſur leſquels on jettera trois rangs de faſcines bien liées, & par-deſſus du gazon, ou de la terre bien battuë; & alors, quoique les poutres ne ſoient pas bien groſſes, elles ne laiſſent pas de ſupporter le poids du canon. Perceval veut, que chacun de ces ponts ait quinze pieds de largeur; & que ſi le ruiſſeau eſt plus large ſans être fort profond, on jette le pont ſur des chevalets faits de madriers de 10. à 12. pouces de diametre. On comble les bourbiers & les ornieres des charettes, qui ſont fort profondes, avec des faſcines & de la terre par-deſſus: le ſable ſeroit meilleur, ſi on pouvoit en avoir commodément.

Je parle de la conſtruction des ponts ordinaires dans mon traité *des Siéges*, & dans l'explication de mes *Calculs Militaires*. En parlant dans cette même explication des outils des Pionniers, qui doivent ſuivre les Brigades d'Artillerie, on verra quel uſage on en pourra faire pour rompre les rochers, ou pour couper les morceaux de bois, de racines, & de troncs d'arbres, qui rendent les chemins trop étroits pour le

paſſage des charettes, & des afuts de piéces d'Artillerie.

CHAPITRE IV.

Poſte de la Cavalerie en marchant par des défilés. Moïen pour éviter, que les Eſpions ennemis ne comptent le nombre de vos troupes, qui défilent. Avis lorſqu'il faut repaſſer par un chemin difficile.

§. I. TOUTES les fois que vous marcherez par des défilés, poſtez votre Cavalerie au centre, à l'Arriere-garde, ou dans tel autre endroit, auquel ſelon la diſpoſition des ennemis, elle courra moins de danger d'être attaquée; parce que s'ils venoient à la charger, elle-même renverſeroit votre Infanterie, qui dans la plaine, comme chacun ſçait, marche à ſes aîles.

¶ Le Maréchal de Montluc parle avec éloge de la retraite que fit en ſon tems en Piedmont Don Alvaro de Cenda ou de Sende avec un gros de troupes d'Eſpagne: car ſe voïant pour-

ſuivi de près par l'armée Françoiſe, qui étoit ſous les ordres du Maréchal de Briſſac, il fit paſſer dans un défilé ſa Cavalerie la premiere, & ſoûtint avec ſon Infanterie le choc des François; parce que s'ils avoient battu ſa Cavalerie, elle auroit elle-même mis en déſordre ſon Infanterie (1).

§. II. Comme il n'eſt pas aiſé aux Eſpions ennemis de ſçavoir au juſte de quel nombre de troupes votre armée eſt compoſée, à moins qu'ils ne la voïent défiler. Toutes les fois que vous marcherez par des défilés, vous prépoſerez des Officiers pour empêcher, qu'aucun païſan ni aucun homme, qui auroit même l'habit de Soldat, excepté qu'il ne ſoit connu, ne s'arrête auprès de ces défilés; car il pourroit ſous ce déguiſement venir reconnoître votre armée, & vos Officiers ſe ſaiſiront de ceux, qui paroîtront trop attentifs à obſerver dans ces endroits ce qui ſe paſſe. *Des campemens, c. 9. § 6.*

§. III. S'il y a à craindre, que les ennemis, pour vous empêcher la retraite, ne viennent occuper le chemin, par lequel il faut que vous repaſſiez, faites couper & brûler les arbres & la brouſ-

(1) Com. de Montluc.

ſaille, qui pourroit favoriſer les ennemis, pour vous incommoder à votre retour. Mais s'il ſe rencontre dans ce poſte des obſtacles plus difficiles à ſurmonter, faites-le garder par un Détachement, qui ſe retranchera; afin que les ennemis trouvent la même difficulté à en faire déloger vos troupes, que vous en auriez à en chaſſer les leurs.

¶ L'événement a fait voir, que ſi les Conſuls Titus-Veturius, & Spurius-Poſthumius avoient fait garder le paſſage, par lequel ils arrivérent aux Fourches Caudines, ſi fatales aux Romains, ils n'euſſent pas éprouvé le mal-
Ch. 9. heur, dont je parlerai dans la ſuite.

CHAPITRE V.

Des Marches dans un païs de plaine, ou coupé ſucceſſivement par des plaines & des défilés. Des Marches à la vûë de l'armée ennemie, ou d'un de leurs Détachemens, ou d'une de leurs Places. Avis touchant le Bagage, l'Artillerie, les Vivres & les Hôpitaux.

§. I.

LORSQUE vous rencontrez alternativement ſur votre Marche des plaines & des défilés, après avoit paſſé ces derniers, vous rangerez vos troupes pour marcher en bon ordre dans les plaines où vous entrez ; parce que les ennemis pourroient s'être mis en embuſcade ſur les montagnes ou dans les bois, qui ſont un peu plus loin, pour vous attaquer, avant que votre armée, qui avoit défilé, ſe ſoit formée.

Je ſuppoſe, que vous n'entrerez pas avec vos troupes dans des vallons, qu'après que les Batteurs d'eſtrade auront reconnu les hauteurs du front &

pas cacher un nombre con
d'ennemis, il ne ſera pas néc
ranger toûjours l'armée, ap
paſſé un défilé ; parce que
trop retarder la Marche, &
inutilement les Troupes en l
tout un jour en mouvement :
pour faire peut-être une lieuë

§. II. Dans une plaine, où il y a
choſe à craindre de l'armée en
faut marcher avec tout le fr
premiere ligne, ou tout au n
Brigades ou par Régimens, e
& en bon ordre, ſelon que la
de la plaine le permettra ; afi
voir en moins de tems mettre
en bataille : mais ſi vous n'
lieu d'apprehender d'en venir à
bat ; parce que les ennemis
loin, ou qu'ils n'ont pas aſſez

de pierres & de cailloux : ce qui ne ſerviroit, qu'à faire mouiller & fatiguer les Soldats, & à leur faire uſer leurs habits & leurs ſouliers.

Lorſque les ennemis ſont à un côté du chemin, que vous devez tenir, marchez en colonne; parce qu'avec un ſeul mouvement vous vous trouvez en bataille, faiſant face aux ennemis ; & dans tout terrain où cinq hommes de front peuvent contenir, une ligne en colonne peut agir avec ſes Officiers. Enfin la bonne régle générale eſt de diſpoſer la Marche de maniere, que l'armée puiſſe ſe mettre plûtôt en bataille, ſelon le plan que vous vous êtes formé pour un jour de combat, & ſelon l'endroit, où vous croyez rencontrer les ennemis. §. III. c. 2.

¶ Vous verrez dans l'hiſtoire de Flandres, écrite par le Cardinal Bentivoglio, & dans celle du Monde par Céſar Campana, qu'Alexandre Farneſe obſerva cet ordre dans ſa marche, dès qu'il entra en France à la faveur de la Ligue, qu'il avoit faite avec ce Roïaume.

Si vous marchez à la vûë des ennemis, ou ſi vous les découvrez ſur votre Marche, quoique vous ayez det- §. IV.

ſein de la continuer, commencez d'abord par faire faire halte à votre Avantgarde ; afin que les Troupes ſe puiſſent bien réunir à leurs corps. Il eſt bon alors de faire halte dans quelque endroit fort par ſa ſituation, de peur que les ennemis ne chargent les premieres troupes, qu'ils rencontreront, avant qu'elles ſe ſoient réunies. Si l'Artillerie eſt conduite ſur des charettes, on la montera ſur des affuts, & vous donnerez les mêmes ordres, que ſi vous vous prépariez au combat.

Je ſuppoſe, que les Brigadiers & les Officiers des Régimens marchent toujours avec leurs Brigades, & les Officiers Généraux à la tête des Troupes deſtinées à ſervir ſous leurs ordres un jour de bataille ; ſans leur permettre de prendre le devant pour joüir du frais de la matinée, & arriver au nouveau Camp ſans chaleur. On ſçait, que les Officiers de jour, ou qui ſont de garde à l'armée, reçoivent de leur Lieutenant Général l'ordre de la partie de la ligne, dont chacun doit être chargé, pour la parcourir d'un bout à l'autre, & ordonner ce qui eſt néceſſaire.

Lorſque les ennemis ne paroiſſent qu'au-delà d'un bois, un ravin, ou un

défilé, qui eſt à votre flanc, ſi vous ne voulez pas vous arrêter pour les attaquer, laiſſez un Détachement de Soldats d'élite, ſoutenu de quelques pieces de campagne, logées, s'il ſe peut ſur quelque endroit qui domine; afin que ce Détachement y faſſe tête aux ennemis, juſqu'à ce que tout votre Bagage, l'Artillerie, & l'armée aïent paſſé. Vous en uſerez de la même maniere, lorſque vous marcherez à côté d'une Place ennemie pour éviter, qu'une Troupe, ſortie de la Garniſon, ne vienne vous enlever quelques Soldats, ou quelque Bagage, qui ſeroit reſté en arriere.

§. V. Si une riviere, ou quelque autre occurrence vous oblige de paſſer à la portée du canon d'une Place, ou d'un Fort des ennemis, que ce ſoit de nuit, & à l'heure qu'il n'y a pas de Lune, marchez en ſilence, & ſans pipes ni méches allumées, pour éviter une partie du ravage, que l'Artillerie pourroit faire, qui de cette maniere ne ſçauroit tirer fort juſte; & ſi la batterie ennemie eſt par le flanc, elle fera d'autant moins d'effet, que vous marcherez avec moins de front.

¶ Le Général de Montluc propoſa ce même expédient au Maréchal Strozzi,

qui pour venir attaquer auprès de Sienne l'armée d'Eſpagne, commandée par le Marquis de Marignano, ne pouvoit pas éviter abſolument de paſſer à la portée du canon d'un Fort, que Marignano avoit fait conſtruire ſur le paſſage de Strozzi (1).

Toutes les fois que l'on marche par un païs, où il y a du riſque, on place les Vivres & le Bagage, où il y a plus de Troupes entre eux & les ennemis, & où ils ne peuvent pas couper le chemin à votre armée, ni l'empêcher de ſe mettre en bataille en un inſtant.

S'il y a au flanc, qui ne regarde pas les ennemis, une riviere, un marais, un grand canal, ou la mer, on fait marcher les Vivres & le Bagage avec leur eſcorte entre toute l'armée, & une de ſes défenſes.

Les Vivandiers de chaque Régiment marchent avec le Bagage de leur Régiment; & le Bagage de chaque corps doit aller plus ou moins devant ou derriere, ſelon le rang que le corps occupe dans les Lignes; afin de proportionner ainſi le tems de l'arrivée du Régiment au Camp, à celle du Bagage. Par la même raiſon le Bagage des

(1) Com. de Montluc.

Officiers Généraux devroit marcher à la tête des Troupes deſtinées à ſervir ſous leurs ordres, près deſquelles il ſeroit important qu'ils ſe logeaſſent & qu'ils campaſſent toûjours.

Les équipages du Capitaine Général, de l'Intendant, du Major Général, des Maréchaux de Logis de Cavalerie & de Dragons, des Commiſſaires de Guerre, du Prevôt & autres perſonnes du quartier général marchent à la tête du Bagage de toute l'armée, ou à celle de l'Hôpital, qui pour le ſoulagement des pauvres malades doit précéder le Bagage des Troupes; & lorſqu'il n'y a pas à craindre de l'ennemi, l'Hôpital marche avec ſon eſcorte aux heures les plus commodes, ſelon que la ſaiſon & le climat demandent, qu'on le garantiſſe de la chaleur ou du froid.

§. VII. Les Vivres généraux de l'armée marchent après les équipages. Les Officiers des Partis, qui eſcortent le Bagage & les Vivres, ne doivent pas permettre, que les Valets, les Voituriers, les Vivandiers prennent aux autres la place, qui leur a été deſtinée, autrement tout ne ſeroit que diſpute, & confuſion; ni qu'ils s'écartent du chemin,

parce qu'ils ravagent le païs, & que les païſans les tuent, ou les ennemis les font priſonniers.

Il ſeroit bon, que le Commandant de cette eſcorte fût pour le moins Colonel, afin qu'il ſe fit reſpecter davantage; & qu'aïant pris par écrit du Général l'ordre de la Marche de l'Hôpital, du Bagage, & des Vivres, il le remit à un Officier, qui avec un parti ſe tiendra ſur le chemin, juſqu'à ce que ces trois corps aïent achevé de défiler, conformément à ce même ordre. On détache de l'eſcorte les Partis avancés, qu'on juge néceſſaires. Le reſte de l'eſcorte ſe diviſe en cinq parties, dont la premiere eſt pour l'Avant-garde, la ſeconde pour le centre, & la troiſiéme pour l'Arriere-garde, les deux dernieres pour ſe tenir tout le long & par files, l'une depuis la premiere juſqu'à la ſeconde, & l'autre depuis la

§. VIII. ſeconde juſqu'à la troiſiéme.

Lorſque par rapport au chemin, que votre armée tient, celui que vous donnez ſur un flanc aux Vivres, à l'Hôpital, & au Bagage ſe trouve ſi étroit, que de la tête à la queue de ces trois Corps il reſte beaucoup plus d'étenduë, qu'il n'y en a de l'Avant-garde à l'Arriere-

garde de l'armée; s'il ſe rencontre auprès un ſecond chemin, formez dans ces deux chemins deux colonnes; c'eſt-à-dire, un pour le Bagage, & l'autre pour les Vivres, & ajoûtez l'Hôpital à la plus petite.

Je dis la même choſe, lorſque vous faites marcher le Bagage à la tête de l'armée; parce que vous avez les ennemis à votre Arriere-garde; ou lorſque vous le mettez à la queuë; parce que les ennemis ſont vers votre Avant-garde: car en faiſant ainſi marcher le Bagage par pluſieurs chemins il terminera plûtôt ſa marche; & votre armée l'atteindra, quand même le chemin que tient votre armée ſeroit plus difficile: ſur-tout ſi le Bagage, l'Hôpital, & les Vivres marchent par d'étroits défilés, où une charette qui rompt, un mulet qui tombe arrête long-tems toute la colonne, ſi un Officier de l'eſcorte n'accourt vîte pour remedier à cet inconvenient.

On avertira les Commandans des colonnes des Vivres & du Bagage de ne pas tant hâter leur Marche, que ſi les ennemis les attaquent, ils ne ſe trouvent pas à portée d'être ſecourus par votre armée, qui par la même raiſon

reglera ſon pas ſur celui du Bagage & des Vivres. On ſuppoſe que chaque
§. IX. colonne a ſon eſcorte.

Les munitions, l'Artillerie, & les proviſions de ſon parc, dont vous ne comptez pas de vous ſervir ſur la Marche, vont à la tête du Bagage ſur une colonne, ou ſur une ligne ſéparée entre le Bagage & votre armée; ou entre le Bagage & les Vivres choiſiſſant toûjours pour le train de l'Artillerie le chemin le plus commode & le plus ſûr. Chacun ſçait, qu'on comprend dans le train de l'Artillerie les ponts, & toute la réſerve des outils des Pionniers, des Mineurs, & des Ouvriers, comme auſſi le bois, les métaux, les armes & les munitions pour l'Infanterie & la Cavalerie. Les Ingénieurs ſont encore compris dans le Corps de l'Artillerie; & leur bagage, & celui des Officiers de ce Corps marchent avec l'Artillerie.

Avec le train de l'Artillerie il y a en chaque Brigade des Charons, & des Tonneliers, qui mettent ſur une charette leurs outils, les clous & le bois dont ils ont beſoin pour racommoder de tems en tems les barils de poudre, les caiſſons de munition, les charettes de l'Artillerie, les affuts. Ces

Ouvriers mettent encore ſur cette charette une chevre & un cric pour monter les mortiers, & les canons ſur d'autres affuts, lorſque les premiers ſont rompus; il y a auſſi une eſcorte, qui porte des outils de Pionniers pour rétablir les chemins qui ſe gâtent par les premieres pieces qui paſſent, ou qu'on n'a pas eu le tems d'accommoder avant la Marche.

Il y aura encore dans chacune de ces Brigades un ou pluſieurs Commiſſaires d'Artillerie, dont la principale attention doit être celle qui ſuit.

Qu'on éteigne les feux qui ſe trouvent près du chemin où le chariage doit paſſer; & qu'aucune perſonne avec une pipe, ou méche allumée, ni même avec un fuſil, dont le chien de la platine ne ſera pas abattu ſur le baſſinet, n'approche des charettes de la poudre, des bombes & des grenades chargées.

Que de l'une à l'autre de ces charettes il y en ait trois ou quatre, qui ſoient chargées de matieres moins combuſtibles; afin que le feu, qui pourroit prendre par les étincelles, que les fers des chevaux & les rouës font ſortir des pierres, cauſe moins de ravage.

Qu'on racommode ſur le champ, ou

qu'on change un baril de poudre qui se rompt ; & que l'on balie, ou que l'on mouille bien la poudre répandue, avant que les autres charettes passent.

Que sur les charettes de la poudre on ne mette ni pierres à fusil, ni morceaux de fer, qui venant à se choquer par les cahots pourroient faire du feu.

Que l'on couvre avec de la toile cirée ce que la pluie pourroit endommager.

Qu'on ne marche pas si vite, que les chevaux & les mulets, se fatiguent trop, ou que les charettes rompent, ni aussi plus lentement, qu'il ne faut.

Que les Officiers ne surchargent pas avec leurs équipages les charettes du train de l'Artillerie, ni celle sur lesquelles sont les canons & les autres bagages du Roi, en quoi il ne sera pas aisé de réussir.

§. X. On fait toûjours marcher avec les Troupes quelques legers canons montez sur leurs affuts ; & s'il y a quelque apparence d'en venir à un combat sur la Marche, on fait conduire toute l'Artillerie. Vous verrez dans mes *Calculs Militaires*, que je poste une Brigade d'Artillerie entre deux de Troupes de la premiere Ligne. Par-là si l'armée a l'avantage de rencontrer plusieurs che-

mins à une diſtance convenable les uns des autres, au lieu de marcher par le flanc en trois colonnes, ou de front ſur trois lignes, elle marche en autant de diviſions, qu'elle a de Brigades; afin d'arriver plûtôt pour paſſer une riviere, ſecourir un poſte, ou pour occuper un Camp avantageux.

A la tête de chaque Brigade des Troupes les plus proches des ennemis on fait marcher la Brigade d'Artillerie, qui lui coreſpond, & ſi le chemin, que quelqu'une de celles de Troupes tient, ne le permet pas, la Brigade d'Artillerie s'incorporera avec l'autre, qui eſt plus proche; afin de pouvoir prendre ſon premier poſte, lorſqu'un meilleur chemin le lui permettra.

Si l'armée marche de front en bataille, lorſque les ennemis ſont vers l'Avant-garde & proches, les Brigades d'Artillerie iront dans les intervales de celles de Troupes de la premiere Ligne, & quand l'armée marche en bataille, les ennemis à l'Arriere-garde, ces Brigades d'Artillerie ſe placeront dans les intervales de celles des Troupes de la Ligne la plus proche des ennemis; ſoit que la ſeconde ait conſervé ſon rang, ou que la premiere ait occupé ce poſte d'honneur.

valles des Brigades de Trou
Ligne la plus voiſine des enn
obſerver ſi cette Ligne eſt l
ou la ſeconde. Je dis enfin,
gle propoſée pour les Troupe
vir pour l'Artillerie ; c'eſt-à-
le doit marcher dans le poſte
croirez pouvoir vous en ſerv
combat ; car autrement il ſe
tems, & l'on ſe jette dans
& la confuſion ; parce qu'
paſſer l'Artillerie d'un endroi
on coupe le chemin à quel
de Troupes, où l'on rencont
ficultés, qui ne ſe feroient
pas trouvées dans le droit

Les pieces dont j'ai parl
être chargées à ſimple boul
miere couverte d'un boucho
pe, & pardeſſus une plaque

J'ai déjà dit, que les pieces, qui me paroiſſent les meilleures en campagne, ſont celles de la nouvelle invention, qui ſe chargent par la culaſſe, & je le prouverai dans mes *Calculs Militaires*: mais qu'elles ſoient de cette ſorte ou d'une autre, je voudrois que chaque Brigade de canons fut ſuivie de quelques charettes avec cinquante cartouches pour chacun: ſçavoir vingt à ſimple boulet du calibre des pieces; quinze à petits boulets d'une livre, & quinze à bales de mouſquets. Il faut porter ſur les mêmes charettes des bouchons faits de fourage verd: ſur-tout s'il y a de gros canons; parce qu'il ſeroit embaraſſant de pouvoir enfermer le boulet dans le cartouche de la poudre. Je propoſe du fourage verd, à cauſe que la piece s'échaufe moins; & qu'on n'a pas beſoin d'y paſſer ſi ſouvent l'eſcouvillon.

Il faut auſſi, que l'attirail & les hommes, dont je vais parler, ſuivent chaque Brigade de canons.

Des chevilles d'aiſſieu, des armes pour le ſervice du canon, des leviers, de la méche, des rouës de réſerve avec des clous de différentes groſſeurs & façons,

Un quart d'affuts, d'avant-train, de cordes de trait, d'attelles, de colliers de mulets de réſerve, un cric & une chevre.

Des outils de Pionniers pour accommoder les chemins, & pour applanir le terrain, où il faut loger les batteries.

Des marteaux de fer, des clouds d'acier dentelés pour enclouer les canons en cas d'une déroute.

Des caiſſons de cartouches de fuſil à raiſon de vingt coups pour chaque Fantaſſin de la Brigade des pieces; en cas qu'aïant gâté beaucoup de munitions dans une bataille, il faille en avoir d'autres toutes prêtes pour ſuivre l'ennemi, ou pour faire retraite.

Des ſeaux à porter de l'eau pour refroidir les pieces, des fanaux & des chandelles, ſuppoſé que la nuit ſurvienne.

Une corde pour faire tirer le canon par les Soldats, là où les mulets ne peuvent pas ſervir.

Six Canonniers, & un Commiſſaire d'Artillerie pour chaque piece. On ſuppoſe que le Commiſſaire a ſon quart de cercle, & les Canonniers leurs dégorgeoirs, leurs fournimens de poudre pour amorcer, leurs couteaux pour

ompre les cartouches & leurs boute-eux avec leurs méches.

Un Charon & un Tonnelier avec eurs outils, & quelques bois de réſerve pour faire de petits racommodages. Mais toutes ces choſes dont je ne parle ici qu'en abregé ſeront traitées au long dans mes *Calculs Militaires*, ou même par occaſion, en parlant de ce u'il faut faire avant, & pendant une ataille.

Si vous vous mettez en Marche dans le deſſein, ou dans la crainte d'en venir à un combat, vous devez vous munir pour deux jours de pain & d'avoine, que vous ferez porter ſur des mulets, qui ſuivront par tout votre armée vaincuë, ou victorieuſe; ſans être obligé de vous écarter du chemin par lequel vous pourſuivez les ennemis, ou par lequel vous faites retraite, pour y trouver l'un & l'autre. *Des diſpoſitions avant une bataille, &c.* 15.

CHAPITRE VI.

Combien les Marches de nuit ſont périlleuſes, ſur-tout dans un païs qu'on ne connoît pas. Avis lorſque vous ſerez obligé de marcher de nuit.

§. I. COMME il n'eſt pas poſſible, que vos Partis avancés puiſſent la nuit reconnoître s'il n'y a point d'embuſcade ſur les Aîles, quand on eſt dans un païs de Montagnes, vous ne devez marcher que de jour, à moins d'une preſſante néceſſité. A cette premiere raiſon on peut ajoûter, que celui, qui eſt attaqué par des ennemis qu'il ne voit pas, s'imagine toûjours, qu'ils ſont ſupérieurs en nombre, comme je le prouve dans mon traité des *Surpriſes*, par l'exemple de Hernan Cortez.

Des ſurpriſes, p. 19.

§ Tite-Live rapporte, que le Conſul Lucius Cornelius Merula évita de tomber dans une dangéreuſe embuſcade, qui lui avoit été dreſſée par les Gaulois Boys (qui ſont aujourd'hui les

Cremonois) par la coûtume où il étoit de ne pas s'expoſer à être attaqué de nuit ſur ſa Marche, qu'il ne commençoit jamais qu'avec le jour, dont la clarté lui fit découvrir l'embuſcade des Gaulois, qui furent battus ; s'étant perſuadés, que l'armée Romaine donneroit inconſidérément & de nuit dans leur embuſcade (1).

Ce péril augmente, quand même les ennemis ſeroient beaucoup inférieurs, lorſque vous marchez par un païs, que vous ne connoiſſez pas auſſi-bien qu'eux. Il ne ſuffit pas dans une action, que les Guides connoiſſent le terrain ; parce qu'ils ne peuvent pas ſe trouver par tout, ni diſcerner quels ſont les poſtes qu'il conviendroit à vos Troupes d'occuper. D'ailleurs ſi vous êtes battu, les Guides s'échaperont, quelque ſoin qu'on prenne pour les garder ; ou ils s'étourdiront de telle ſorte, qu'ils ne vous rendront plus raiſon de la moindre choſe, que vous leur demanderez ; & dans cet embarras vous ne ſçaurez par où faire votre retraite. Si au contraire vous battez les ennemis vous ne pourrez pas ſur le ſeul avis des Guides pourſuivre les vaincus

(1) Hiſt. Rom.

avec la même ſûreté, que s'il étoit jour, & que ſi le terrain vous étoit connu.

¶ Saluſte donnant la raiſon pour laquelle Jugurtha & Bocchus avoient attaqué Marius de nuit, dit, « Qu'ils » avoient compris, que s'ils étoient » vaincus, la nuit leur ſerviroit à s'échap- » per; & qu'elle ne leur feroit aucun » obſtacle, s'ilsétoient victorieux; par- » ce qu'ils connoiſſoient le païs » (1).

Une des raiſons qui porta Céſar à refuſer d'en venir à un combat avec les Egyptiens, fut, ainſi qu'il le dit lui-même; « Parce que la nuit appro- » choit, & que les Egyptiens connoiſ- » ſoient trop bien un terrain, qui lui » étoit inconnu » (2).

§. II. Si vous marchez de nuit dans un païs, où vous avez à craindre de la part des ennemis, recommandez à vos Guides, qu'avant d'arriver à un défilé, à un bois, ou à un ravin, ils vous en avertiſſent, pour ne pas vous y engager ſans l'avoir fait reconnoître, autant que l'obſcurité de la nuit le peut permettre, & ſans avoir bien réuni vos Troupes.

(1) *Rati noctem, quæ jam aderat, victis ſibi munimento fore; & ſi vicíſſent nullo impedimento; quia locorum ſcientes erant.* Bell. Jugurth.

(2) Com. de Céſar.

Dans ces Marches vous avertirez les Commandans des Brigades, qui avertiront auſſi leurs Corps, que les ennemis peuvent les attaquer cette nuit ; qu'ils doivent par conſéquent tenir leurs armes chargées & amorcées, & être ſur leurs gardes, pour ne pas ſe laiſſer ſurprendre ; « parce qu'on peut éviter une » partie des traits que l'on prévoit.» (1). Mais comme je ne ſçaurois donner les raiſons de ce ſentiment d'une maniére auſſi élegante, que Solis le fait en parlant d'une retraite de Cortez, je rapporterai ces termes, qui ſervent extrêmement à mon ſujet : « Il exagéra » à ſes Soldats, *dit-il*, dans cette occa» ſion la difficulté & les périls de l'en» trepriſe ; parce que le bruit, qui s'é» toit répandu, que les Mexiquains ne » combattoient pas de nuit, avoit fait » trop d'impreſſion, & il étoit néceſſai» re d'inſpirer la défiance pour éloigner » la ſécurité, cette ennemie flatteuſe » dans les actions Militaires, qui porte » les eſprits à la nonchalance, pour les » jetter dans le trouble ; au lieu qu'une » crainte, accompagnée de prudence, » fait qu'on ſe précautionne ordinaire» ment contre une honteuſe fraïeur»(2).

(1) *Telà prævisa minus feriunt.*
(2) Conq. de la nouv. Eſp.

En marchant de nuit par un païs, où il y a des bois, il ne ſeroit pas quelquefois inutile, que vos Partis avancés menaſſent avec eux quelques chiens, qui s'écartent ordinairement d'un côté & d'autre du chemin, & qui aboient, dès qu'ils ſentent de loin la moindre perſonne. Alors ces Partis s'approcheroient, pour reconnoître s'il n'y a point quelque Embuſcade dans cet endroit.

§ Le Roi mon Maître, dans la Place de Porto-Hercolè, dans ſon Château de Mont-Philippe, & dans le Fort de l'Etoile, faiſoit donner du pain de munition à quelques chiens, qui toute la nuit rodoient autour de ces poſtes, & ſervoient, autant que les Sentinelles & les meilleures Patroüilles; parce qu'au plus petit bruit des Partis ennemis, qui ſortoient d'Orbitelle & du Fort Saint-Etienne, ces chiens aboïoient avec tant de force, qu'ils tenoient la Garniſon alerte; & ſi des Détachemens de cette Garniſon alloient en parti, les chiens alloient devant, & découvroient toutes les Embuſcades des ennemis, ou indiquoient le chemin, que les mêmes ennemis prenoient, lorſqu'ils ſe retiroient, après avoir été battus.

§ On mit dans Acrocorinthe 400.

Soldats & cinquante chiens de Garniſon (1). Il paroît que Don François Pinel, & Don Etienne Bellet, ces Généraux ſi habiles, avoient eu connoiſſance de ce trait d'antiquité; puiſqu'ils ſe ſervirent de ce même moïen, lorſqu'ils étoient Commandans dans les Places de Toſcane, pour ſuppléer par là aux Patroüilles dans les petites Garniſons de ces Places.

(1) Plutarque, Vie d'Arato.

CHAPITRE VII.

Avis pour une Marche accélérée; principalement lorſqu'elle ſe fait de nuit.

TOUTES les fois que dans les Marches de nuit vous trouverez deux chemins, laiſſez à cet endroit un Officier juſqu'à ce que toutes les Troupes aïent paſſé, afin qu'elles ne prennent pas l'un pour l'autre; parce qu'il eſt difficile, que chaque Régiment ait ſon Guide; & quand même il l'auroit, ne peut-il pas arriver aiſément, qu'une partie de l'Arriere-garde d'un Corps §. I.

vont par un chemin, peut que
faire prendre l'autre aux Trou
ſuivent, & qui ne s'appercev
leur erreur, que lorſqu'inſenſi
elles ſe ſeront éloignées davan
la pointe ou de l'angle, qui
ſéparation des deux chemins
nous voïons chaque jour, c
ſeulement des Régimens & d
des perdent le chemin, mais en
Colonnes entieres.

§. II. Il faut dans ces ſortes de M
ſur-tout s'il y a des Défilés,
vant-garde aille fort lentem
qu'en entrant dans la plaine,
tende que l'Arriere-garde joig
ce dernier cas, l'Avant-garde
ſer à l'Arriere-garde le terrain
eſt néceſſaire pour ſortir du D
de-là juſqu'au poſte où l'Av

que les Troupes qui ſont reſtées derriere en défilant, ſçachent par où elles doivent joindre.

¶ Lorſque les Grecs marchoient de nuit, connoiſſant le danger qu'il y avoit, que quelques Troupes de l'Arriere-garde ne s'égaraſſent, ils mettoient à l'Avant-garde celles, qui avoient une armure péſante; afin que ce poids les obligea à marcher lentement (1).

Quoique les Marches accélérées ſe faſſent de jour, s'il y a des Défilés, & qu'il ſoit important, que votre Avant-garde ne s'arrête pas, il faut prévenir chaque Colonel, qu'il ait ſoin de laiſſer un Officier dans l'endroit, où l'on commence de perdre de vûë le Régiment, qui doit ſuivre le ſien. Outre cela, il y aura un Guide à chaque Brigade, & le Commandant de cette Brigade ſçaura l'endroit où il doit ſe rendre; parce que ces Officiers, dont on vient de parler, peuvent être faits priſonniers, ou être mis en fuite par quelque Parti ennemi.

Le Capitaine des Grenadiers, ou le Commandant, qui marche à la tête de chaque Corps, le Lieutenant Colo- §. IV.

(1) Xenoph. entrep. du jeune Cyrus.

vent pas permettre, qu'au
ſe détache de la Marche, o
ſon rang, excepté pour ce
ceſſités naturelles; & alors
l'attend pour lui faire joind
pagnie.

Si ce Soldat s'arrête; pa
peut plus marcher de laſſitu
laiſſe un Caporal de confian
tend, que l'Officier, Comm
Parti d'Infanterie & de Cav
y aura à l'Arriere-garde de
mée, arrive avec un Guide p
duire au Camp deſtiné. Ce
ordre de ſuivre au pas des
& de reconnoître les côtés
pour ramaſſer tous les Sold
ſeront écartés par laſſitude,
ou pour dormir. Ces préc
vent auſſi pour éviter la d

nies ; parce que ces Soldats ſe ſont ans doute débandés pour piller, où s conduiſent les équipages de leurs Officiers.

Pluſieurs Soldats parmi certaine Nation s'arrêtent, parce qu'ils ſont vres : mais ils ſeront bientôt en état le pourſuivre leur route, ſi on leur ette tout d'un coup de l'eau ſur le front, & le long des épaules en commençant depuis le cou. Je ne pouvois pas me perſuader, que ce remede eut un effet auſſi prompt, juſqu'à ce que Don Rodrigue de Niela, Capitaine dans le Régiment de Murcie, m'en fit voir l'expérience ſur deux Soldats, qui, couchés par terre étoient inſenſibles à la voix & au châtiment de leurs Officiers.

Après une Marche fort preſſée demandez aux Colonels un état des hommes, qui leur manquent ; & ſi, malgré ce qui a été propoſé, le nombre en eſt conſidérable, faites battre en même-tems toutes les caiſſes, & ſonner toutes les trompettes, ou tirer quelques coups de canon, & allumer du feu ſur les hauteurs, qui peuvent être vûës du chemin, que vous avez tenu dans votre Marche ; afin que les Soldats, qui ſe ſont égarés, ou qui ſe ſont arrêtés par laſ- §. V.

ſitude connoiſſant que votre armée a déjà fait halte, reprennent courage pour arriver, & ne déſertent pas au premier endroit, qui appartiendra peut-être aux ennemis, dans le peu d'eſpoir qu'ils ont de pouvoir finir la Marche, accablés comme ils ſont de ſommeil, de ſoif & de fatigue, ou par la crainte d'être tués par les Partis ennemis, ou par les Païſans, lorſque le païs eſt ennemi.

§ Ce fut ce même moïen, qu'Alexandre mit en uſage pour faire joindre l'armée à pluſieurs de ſes Soldats, qui dans la longue Marche qu'ils avoient faite dans la Sogdie pour arriver au fleuve Oxo, s'étoient arrêtés par laſſitude, ou par l'accablement du ſommeil (1).

S'il ne vous convient pas de donner d'abord à connoître le poſte où vous campez, & par conſéquent de vous ſervir de l'expédient bruïant, que je viens de vous conſeiller; & s'il eſt à craindre, que pendant, que les Soldats tardent à joindre, l'Avant-garde des ennemis ne les faſſe priſonniers, ou que les Habitans mal intentionnés ne les maſſacrent, envoïez un Parti

(1) Quinte-Curce, Vie d'Alexandre.

vec les voitures du train de l'Artille-ie, ou de celui des Vivres ſur le mê-ne chemin, que vous avez tenu, juſ-u'à une certaine diſtance, où vous ugerez, que les Soldats auront com-nencé d'être fatigués, ou de s'égarer. Le Commandant du Parti fera recon-noître les environs du chemin, & ap-peller de tems en tems à haute voix; afin que les Soldats, qui ſe ſeroient égarés, ou endormis puiſſent entendre. Il ordonnera aux Soldats qu'il rencon-trera de ſe tenir dans un lieu élevé, qui puiſſe être vû du chemin, pour y attendre le retour du Parti; & les voi-tures dont on vient de parler ſerviront pour les Soldats, qui ne peuvent plus marcher, ou qui ſont tombés malades pendant la Marche.

De la conduite d'un Général après ſa défaite, c. 3.

En parlant de la conduite, que doit tenir un Général après ſa défaite, vous verrez une autre maniere de ramaſſer les Soldats, qui ſe ſeront écartés de votre armée après un combat où vous aurez été battu, en vous ſervant des Habitans du païs affectionnés à votre Prince, & en vous adreſſant aux Juges de la contrée.

CHAPITRE VIII.

Des Marches ſecretes.

§. I. SI vous voulez vous mettre en Marche pour une expédition ſecrete, & que vos Troupes ſoient en quartiers, ou ſéparées dans quelques autres endroits, écrivez deux lettres à chaque Commandant de ces Troupes. Dans l'une vous lui donnerez les ordres, qu'il doit ſuivre, en lui recommandant de tenir cette lettre ſecrete, & en l'avertiſſant que l'autre eſt feinte, afin qu'il la liſe en public. Vous lui marquerez dans cette derniere, qu'il ſe mette en Marche pour aller paſſer en revûë dans tel endroit, ou pour changer de quartier, & autres choſes, qui ſelon les occurrences pourront paroître vrai-ſemblables.

De cette maniere les Eſpions, que les ennemis auront ſans doute dans les lieux, où ſont ces Troupes, ne pourront pas avec certitude leur faire ſçavoir vers quel côté préciſément la Marche doit être ; ſur-tout ſi elle ſe com-

mence par le chemin, qui paroît mener à l'endroit aſſigné par la lettre, que le Commandant a lûë publiquement, & ſi ce Commandant avec ſon équipage & celui des Officiers ne fait aucun mouvement contraire au bruit, qu'il a répandu; parce qu'il eſt aiſé d'envoïer enſuite chercher ſes équipages, & qu'il n'y a pas un grand inconvenient, que les Officiers s'en paſſent pour deux ou trois jours.

§ Le Vicomte de Turenne, aïant deſſein d'attaquer les Troupes du Duc de Lorraine, fit courir le bruit, qu'il alloit paſſer les ſiennes en revûë; & ſous ce prétexte les aïant fait ſortir de leurs quartiers, ſans rien donner à ſoupçonner à ſes ennemis, il marcha à eux & les joignit à Sintzein, avant que de paſſer le Nekre (1).

Si les Troupes, que vous devez faire mettre en Marche, ſont déjà raſſemblées dans votre Camp, il faudra qu'à l'heure accoûtumée de recevoir l'ordre, vous en donniez un différent de celui, que quelque tems après vous donnerez pour la Marche; parce que vrai-ſemblablement les Penſionnaires, que les ennemis ont dans votre armée,

(1) Du Buiſſon, Vie de Turenne.

les avertiront d'abord de ce premier ordre ; & il ſe peut, que les ennemis raſſurés par cet avis envoïent leur Cavalerie au fourage, ou qu'ils faſſent quelque Détachement, ou que du moins ils ne ſoient pas ſur leurs gardes cette nuit ; juſqu'à ce que par quelque déſerteur, ou par un ſecond avis de leurs Eſpions, ils apprennent votre Marche ; ce qui ſera toûjours plus tard, que ſi vous l'aviez publiée à l'heure accoûtumée de l'ordre. Peu après cet ordre vous pouvez envoïer ſur les chemins un nombre de petits Partis, qui s'étant mis en embuſcade arrêteront tous ceux, qui paſſent ; afin que les ennemis ne reçoivent pas le ſecond avis de leurs Eſpions.

Des premieres démarches d'un Général, c. 20.

¶ Le Prince d'Orange, qui commandoit l'armée des Alliés, voulant en 1692. ſurprendre celle de France campée à Steinkerque, à l'heure accoûtumée de l'ordre donna celui d'aller le lendemain au fourage, & ſous certain prétexte retint les Généraux juſqu'à dix heures du ſoir. En les congediant il leur ordonna de faire marcher les Troupes vers Steinkerque, où le Prince arriva aſſez-tôt pour ſurprendre les François, qui n'avoient pas eu avis de ce

mouvement ; & ſi les Alliés ne réuſſirent pas dans cette occaſion, c'eſt que les Troupes du Comte de Valdek, & quelques autres n'arrivérent qu'une heure après celles du Prince ; ce qui donna le tems aux François de ſe mettre en bataille ; parce que le Prince d'Orange, n'oſa pas les attaquer, pendant que ſes Troupes n'étoient pas toutes raſſemblées (1).

§. III. Pour n'être pas obſervé dans une Marche, que vous faites de jour, prenez là par un païs couvert ; afin que les Partis ennemis ne voient pas de loin la route, que vous tenez. Cependant le meilleur eſt de marcher de nuit, & toûjours par un chemin, où il n'y a point de Village, ni même de maiſons de campagne, ſi cela eſt poſſible. Dans ces ſortes de Marches les Soldats ne doivent pas parler haut, ni allumer du feu pour fumer, ni pour ſe chauffer aux haltes qu'ils font. J'ai dit en parlant des *Embuſcades*, pour quelle raiſon dans les Marches ſecretes, il ne faut pas mener des chiens, des jumens, des ânes, des chevaux hongres, ni même ceux, qui ſans être coupez hanniſſent ſouvent. *Des embuſcades, c. 1.*

(1) Vie de Guillaume III. de Naſſau.

Vous changerez quelquefois de chemins, ſans pourtant vous écarter trop de celui que vous devez tenir ; afin qu'un Soldat, qui déſertera, ou un Païſan, qui s'échapera ne puiſſe pas dire ſûrement aux ennemis, vers quel endroit vous marchez ; & pour en ôter la connoiſſance aux Eſpions, que les ennemis auront dans votre Armée, perſonne ne doit ſçavoir où tend votre Marche, ſi ce n'eſt les Généraux, ou les principaux Officiers, qui conduiſent les Colonnes ou les Brigades.

¶ Si vous croïez, que ces avis devroient être autoriſez par des exemples, vous trouverez dans la guerre Civile de Portugal, que preſque tout ce que je viens de dire fut mis en pratique dans la Marche, qu'un Général Portugais fit pour ſurprendre Valverdé (1).

§. IV. Vous ferez avancer des Partis, qui s'écarteront aſſez pour arrêter tous les Païſans qui ſe trouveront dans les champs ou dans les maiſons à vûë du chemin ; de peur que quelqu'un d'eux venant à s'échaper ne porte aux ennemis la nouvelle de votre Marche. Si

(1) Guerre civ. de Portugal, par le Comte Biſaccioni.

c'eſt de jour, ces Partis ſe travеſtiront en Voïageurs, ou en Chaſſeurs; afin qu'ils puiſſent plus aiſément s'approcher & arrêter toutes les perſonnes, qu'ils rencontrent; & que ceux, qui s'échaperont ne croïent pas qu'ils ont vû vos Partis, mais une Troupe de Voleurs; car je ſuppoſe, qu'ils n'auront pas découvert votre Armée, puiſque vos Partis ſe ſeront avancés fort loin.

¶ Arato, Capitaine Sicionien s'étant mis en marche pour aller ſurprendre Sicion, qu'il ſurprit en effet, envoïa devant quatre Soldats avec un nommé Cafeſia, afin qu'en s'approchant en habits de Voïageurs d'une maiſon de campagne, ils enfermaſſent un Jardinier & des chiens, qui y étoient: le Jardinier, afin qu'il ne portât pas le premier à Sicion la nouvelle de la Marche d'Arato, & les chiens, pour que par leurs aboïemens continuels ils ne la découvriſſent pas.

Vous défendrez ſévérement, que dans la Marche on faſſe courir ces mots, *halte*, *marche*, *à droite*, *&c.* parce que le Roi ne païe les Aides de Camp, que pour aller d'un côté & d'autre diſtribuer les ordres de leur Commandant: car outre que cet abus cauſeroit du §. V.

bruit & de la confuſion, il pourroit arriver, que les ennemis euſſent dans votre armée des hommes affidés, qui fetoient courir la voix dans certaines occaſions, où vous en recevriez un préjudice conſidérable.

§. VI. Je n'ai parlé juſqu'ici, que des Marches ſecretes en général. On trouvera dans la ſuite de cet Ouvrage ce qui doit ſe pratiquer dans les Marches ſecretes, qui ſe font dans différentes occurrences particulieres.

CHAPITRE IX.

Par quel Païs vous devez prendre votre Marche ſelon le nombre & la qualité de vos Troupes.

§. I. SI vous êtes ſupérieur en Cavalerie, choiſiſſez pour votre Marche un païs de plaine, & le plus découvert qu'il vous ſera poſſible; & au contraire ſi votre force conſiſte dans l'Infanterie.

§ Lorſque Phraate, Roi des Parthes pourſuivit Marc-Antoine dans ſa retraite avec un grand nombre de Ca-

valerie, il ſouhaitoit que Marc-Antoine prît la plaine ; afin de pouvoir l'attaquer dans un endroit, où la Cavalerie pût agir librement. Marc-Antoine au contraire, dont la force étoit en ſon Infanterie prenoit toûjours ſa Marche par les Montagnes ; & par là les 40000. chevaux de Phraate ne lui nuiſirent pas beaucoup (1).

§. II. Pour mettre votre Infanterie à couvert par des Montagnes, prenez garde à ne vous pas engager dans de longs défilés, dans des paſſages extrêmement difficiles, que les ennemis ſont à portée de vous diſputer : ſur-tout ſi après qu'ils auront occupé l'iſſuë de ces défilés, ils peuvent encore vous fermer le paſſage, par lequel vous étiez entré : car alors ne vous étant pas poſſible d'aller ni en avant, ni en arriere, ils feroient périr votre armée de faim.

§ Caius Pontius Capitaine des Samnites mit dix de ſes Soldats habillés en Bergers ſur les Montagnes voiſines de l'armée Romaine commandée par les Conſuls Titus-Veturius-Calvinus & Spurius-Poſthumius, & il leur ordonna, que s'ils étoient faits priſonniers, ils diſent, que les Troupes des Samnites

(1) Plutarque, Vie de Marc-Antoine.

étoient devant Lucerie, Place alliée de Rome. Les Romains trompés par cette ruſe ſe mirent en Marche pour l'aller ſecourir, & donnérent dans le piége des Samnites : car comme il y avoit ſur leur chemin un Vallon, qui n'avoit qu'une ſeule entrée très-difficile, & une ſortie très-rude, que les Samnites avoient baricadée, & qu'ils gardoient; dès que l'armée Romaine fut entrée dans le Vallon, les Samnites occupérent de la même maniere cette entrée; de ſorte que les Romains ſe virent inopinément enfermés dans ce Vallon ſans pouvoir ni avancer ni ſe retirer, & furent faute de vivres contraints de ſe rendre, & de ſubir le joug des Samnites, ſans en excepter les deux Conſuls, qui aux dépens du nom Romain rendirent fameux celui des Fourches Caudines, nom de cet endroit (1).

§. III. Vous devez auſſi marcher par des défilés, lorſque vous êtes inférieur en nombre de toute ſorte de Troupes: afin que dans quelque endroit, que les ennemis vous attaquent ſur votre Marche, vous puiſſiez mettre autant de front qu'eux, & éviter le danger

(1) Tite-Live, hiſt. Rom.

d'être envelopé par les flancs.

¶ Lorſque Don Hugue de Cardona ſe mit en Marche en 1503. pour aller ſecourir Terra-Nova, attaquée par les Troupes de Louis XII. Roi de France, commandées par le Comte de Meleto, il conduiſit les ſiennes par des défilés ; parce qu'il étoit inférieur en nombre ; & quoiqu'il fut inveſti ſur ſa Marche, Meleto fut battu (1).

§. IV.

Si inférieur en nombre de Troupes, vous vous voïez forcé de marcher dans la plaine, couvrez vos flancs par les charretes de l'Armée, par des chevaux de friſe, ou autres choſes ſemblables ; principalement lorſque vous n'êtes pas fort en cavalerie.

§. V.

Si vous craignez d'être attaqué ſur votre Marche, & ſi vous avez beaucoup de Troupes armées d'une armure peſante, vous devez rechercher la plaine, où elles ne fatiguent pas exceſſivement. Si les ennemis, en plus grand nombre que vos Soldats, ſont armés de Piques, de Lances, ou de * *Sagayes*, qu'on ne ſçauroit bien manier dans les bois, vous devez les cotoïer. Si vous apprehendez d'être attaqué par des Païſans, il faut marcher

Des diſpoſitions avant une bataille, c. 11.

* Grands dards, dont les Maures ſe ſervent dans le combat.

(1) Guichardin, hiſt. d'Italie.

dans la plaine, & dans un païs découvert. Enfin un terrain, de quelque ſorte qu'il puiſſe être, vous ſera favorable ou déſavantageux, ſelon que vos Troupes, ou celles des ennemis ſeront plus ou moins accoûtumées à ſe battre dans l'un, ou dans l'autre; ſoit par pelotons, ou en une Ligne formée, qui n'agit pas commodément hors de la plaine.

CHAPITRE X.

Des Marches dans un Païs, où l'eau manque pendant quelques lieuës.

§. I. SI vous avez deux ou trois journées de Marche par un païs où l'eau manque, donnez ordre à bonne heure, que chaque Soldat & chaque Officier d'Infanterie s'achete une bouteille de cuir, qui contienne aſſez d'eau pour les deux ou trois jours de cette Marche. Faites encore remplir d'eau une quantité d'outres & de barils, qui ſeront tranſportez ſur des charretes ou ſur des mulets, Il faut que les bouteilles

de cuir des Soldats, & des Officiers de Cavalerie ſoient plus grandes ; afin que l'eau, qui leur reſtera, & celle qui ſe porte dans les outres & les barils ſerve pour faire boire les chevaux. Les Valets, les Vivandiers & les autres perſonnes, qui ſuivent l'armée, auront ordre auſſi de ſe pourvoir de bouteilles de cuir. On aura ſoin de prendre garde, qu'ils en aïent tous, pour ne pas voir enſuite des hommes & des chevaux mourir de foif ſur le chemin. L'exemple ſuivant de Metellus ajoûte une circonſtance à ce que je viens de dire.

§ Le Conſul Metellus dans la guerre contre Jugurtha ſe ſervit fort utilement du même expédient, lorſque pour aller en Thrace, il traverſa un païs, où pendant pluſieurs jours on ne trouvoit point d'eau. Saluſte, qui rapporte ce fait, ajoûte, que Metellus fit laiſſer le bagage, & charger ſur les bêtes qui le portoient les outres pleins d'eau. Cet expédient eſt encore meilleur ; parce qu'autrement ces chevaux ou ces mulets, qui ſeroient chargés des Equipages ne pourroient pas porter la quantité d'eau néceſſaire (1).

§ Le Marquis del Vaſto, qui com-

(1) Bell. Jugurth.

mandoit l'armée d'Eſpagne ſous les ordres de l'Empereur Charles V. uſa de cette précaution dans la Marche, qu'il fit depuis la Golette ; parce qu'il ſçût de Muleaſen, Roi chaſſé du Trône de Tunis, qu'Adrien Barberouſſe avoit fait empoiſonner toutes les eaux, qui ſe trouvoient ſur la Marche, que ſon armée devoit tenir (1).

§ Saluſte nous apprend, que Marius avoit fait auſſi porter de l'eau dans des outres, lorſqu'il marcha à Capſa, s'étant ſervi à cet effet des peaux d'une quantité de beſtiaux, qu'il avoit fait enlever ; & Saluſte ne dit pas, que Marius ſe contenta de donner ordre d'avoir de ces peaux ; mais, « qu'il eût » ſoin que ſon ordre fût exécuté. » (2).

§. II. Afin que l'eau, dont vos Troupes ſe ſeront pourvûës, puiſſe mieux ſuffire : ſi le tems eſt fort chaud marchez de nuit, lorſque cela ſe peut ſans inconvenient ; & repoſez-vous de jour ſous la meilleure ombre que vous trouverez : car moins vos Soldats ſe fatigueront, moins ils auront ſoif, & il ſe conſommera par conſéquent moins d'eau.

(1) Guerre d'Albert Lazari.

(2) *Ex coriis utres ut fierent, curabat.* Bell. Jugurth.

§

¶ C'eſt ainſi qu'agit Iphicrate dans un pareil cas; & c'eſt le conſeil de l'Empereur Leon, dont voici les paroles: « Si vous devez paſſer par des lieux » ſecs & arides, portez avec vous autant d'eau que vous pourrez. Marchez la nuit, depuis le ſoir juſqu'au » matin, & donnez tout le jour au ſommeil & au repos. Ce qui fera, que » les chevaux auront moins de ſoif, & » qu'une moindre quantité d'eau ſera » ſuffiſante. » (1).

¶ Lorſque Pompée marcha contre les Albanois, il uſa de la précaution, que l'Empereur conſeille (2).

(1) *Loca ſicca, atque aridâ tranſiturus, aquam quantam potes tecum perfer: noctuque à veſpera ad mane iter facito: diem autem totum ſomno, requieique dato: ita fiet ut minus jumenta ſitiant, & ſatis idonea tibi aquæ copia ſit. Leo Imp. Apud* Beyerl. de Milit. & Milit.

(2) Dion, h. l. 37. *Apud* Frac. cap. 63.

CHAPITRE XI.

Moïens de ſe mettre en campagne avant les ennemis ; & expédiens pour franchir un paſſage difficile, qu'ils gardent déjà.

§. I. IL y a plus de difficulté, & il en coûte davantage de déloger les ennemis d'un paſſage fort où ils ſe retranchent, que de venir l'occuper, avant qu'ils le gardent. Les moïens qu'il faut prendre, afin de mettre vos Troupes en campagne, avant que le Prince, ou le Général ennemi puiſſe faire la même choſe, ſeront déduits au long en traitant de la *Guerre offenſive.*

De la guerre offenſive, c. 12.

§. II. Pour franchir un paſſage difficile défendu par les ennemis, faites ſemblant de vouloir paſſer par un autre ; afin qu'en voulant vous le diſputer, celui qu'ils occupoient auparavant ſoit libre, ou moins gardé ; & alors faites-le attaquer par un Détachement de votre armée, qui ſe ſera tenu caché près de là.

¶ Ce fut par ce moïen, qu'Alexan-

dre le Grand paſſa l'Hidaſpe, dont l'armée de Porus lui diſputoit le paſſage (1); Nicoſtrate, Capitaine des Etoliens, faiſant mine de vouloir paſſer par un Défilé différent de celui, que les Epirotes gardoient, les attira pour venir s'oppoſer à ce ſecond paſſage; & dès que les Epirotes eûrent ceſſé de garder le premier, les Troupes, que Nicoſtrate avoit laiſſé auprès en embuſcade, s'en emparérent (2).

Lorſque par la ſituation du païs, le deſſein de vouloir paſſer par un chemin différent de celui, que les ennemis défendent, ne peut pas paroître vrai-ſemblable, donnez à entendre, que vous avez en vûë d'attaquer quelque Place, ou quelque Province importante éloignée du poſte, qu'ils gardent. Faites des mouvemens, qui puiſſent faire croire, que c'eſt-là effectivement votre projet; afin que, ſi les ennemis, pour aller ſecourir cette Place ou cette Province, abandonnent le paſſage, qu'ils défendent, il ſoit promptement occupé par votre Détachement, qui dérobera quelques heures de Marche, & qui marchera ſans autre embarras, que celui de

(1) Quinte-Curce, Vie d'Alex.
(2) Alava, dans ſon parfait Capitaine.

quelques voitures chargées de pain, d'avoine, de munitions, & d'outils pour remuer la terre, & couper la faſcine; afin qu'ils puiſſent ſe retrancher, pendant que vous reviendrez vers ce poſte avec toute l'armée.

¶ Lorſqu'Agéſilas retournoit d'Aſie, les Thébains ſe ſaiſirent d'un paſſage, par où il falloit néceſſairement, qu'il continuât ſa Marche. Agéſilas fit ſemblant alors de marcher en droiture à Thébes. A cette nouvelle les Troupes Thébaines accoururent à la défenſe de leur Capitale, & laiſſérent ce paſſage libre à Agéſilas (1).

Des occaſions où il faut tâcher d'en venir à un combat, c. 10.

La Place qui déterminera plûtôt les ennemis à aller à ſon ſecours, eſt celle, qui couvre le chemin de leurs convois, ou un grand païs, dans lequel ſe trouvent les magazins de leur armée, ou leurs équipages, ou le tréſor, ou quelque Prince de conſidération parmi les ennemis alliés.

¶ Xénophon dit, que dans la retraite, que Chiriſophe & lui firent avec leurs Grecs, depuis Babylone juſqu'en Grece, ils tâchoient toûjours de ſurprendre par des chemins cachés les montagnes, qui dominoient les paſſa-

(1) Polien. Maced.

ges, que les ennemis défendoient; parce qu'il leur étoit plus facile de les déloger en les attaquant de haut en bas: ſurtout en laiſſant, comme ils faiſoient, un autre corps de Troupes, qui en même tems attaquoit par le front de bas en haut (1).

On voit dans Tite-Live, que cette maniére de franchir un paſſage difficile, dont parle Xénophon, avoit été pratiquée par quelques Romains, qui par le front amuſoient les ennemis par de continuelles eſcarmouches; afin qu'en les obligeant ainſi de donner-là toute leur attention, ils ne priſſent pas garde aſſez tôt à la Marche du Détachement, qui par un autre côté alloit occuper la hauteur, dont le poſte défendu étoit dominé.

§ Ceſſenius-Gallus, Commandant de la douziéme Légion Romaine, força les Juifs, qui défendoient la montagne d'Azamon en arrivant par un grand détour au ſommet, d'où ils étoient dominés (2).

§ Céſar, à la faveur d'un broüillard épais fit monter la moitié de ſon armée ſur une hauteur, qui dominoit un paſſa-

(1) Hiſt. de l'entrep. de Cyrus.
(2) Joſeph, hiſt. des Juifs contre les Rom.

Soldats, qui étoient reste dans
lon (1).

§. III. Pour mettre en pratique ce
propose, il faut avoir gagné d
des du même païs, qui par des
cachées & inconnues aux en
Ch. 1. vous conduisent sur la hauteu
vous avez dessein d'occuper,
je l'ai prouvé par l'exemple de
nius.

¶ Nous avons vû dans la d
guerre des Alliés contre les deu
ronnes, qu'un païsan mena un
Détachemens au sommet de la
gne de Gibraltar, d'où pour p
cette Place, il auroit fallu seul
que le Détachement, qui étoit
au haut de la Montagne sans
empêchement de la part des en
qui ignoroient ce sentier, eût été

quer, que votre armée ſoit battuë en la ſéparant en deux Corps, il faut pour former le Détachement, dont je viens de parler, que vous ſoïez aſſûré par le nombre de vos Troupes, ou par l'aſſiete du terrain, que chacun de ces deux Corps pourra ſe défendre ſéparément par lui ſeul, en cas que les ennemis viennent charger l'un ou l'autre, lorſqu'ils ne ſont pas à portée de ſe ſoûtenir mutuellement.

Il ſuffira même dans certaines occaſions, que quelques Soldats, & quelques Tambours, commandés par deux ou trois Officiers adroits & valeureux, au hazard qu'ils ſoient faits priſonniers, arrivant la nuit ſur la hauteur, donnent l'allarme par derriere aux ennemis; pendant que le gros de vos Troupes ſe tient en embuſcade à l'entrée du paſſage, aïant feint auparavant de décamper de cet endroit, & de s'en éloigner; parce qu'il eſt naturel, que les ennemis croïant, que toute votre armée eſt, où il n'y a uniquement que votre Parti, accourent avec beaucoup de Troupes à cet endroit, & alors il vous ſera bien plus aiſé de forcer les autres.

¶ Ce fut de cette maniére qu'Iphicrate franchit un paſſage gardé par ſes

ennemis (1). Alexandre ſe ſervit du même moïen pour déloger les Sogdiens, qui avec Ariomazés, s'étoient fortifiés dans un autre (2).

Des occaſions où il faut tâcher d'en venir à un combat, c. 6.

Je parlerai ailleurs des expédiens, qui peuvent être mis en uſage; afin que les ennemis croïent le bruit, qui ſe répand, que votre deſſein eſt de paſſer par un autre chemin, ou d'attaquer une de leurs Places.

(1) Polien. Maced.
(2) Quinte-Curce, Vie d'Alex.

CHAPITRE XII.

Suite des moïens pour franchir un paſſage difficile, gardé par les Ennemis.

§. I. LE Prince d'Orange dans ſon *Annibal & Scipion* dit, qu'on franchit les paſſages difficiles avec de l'argent, en gagnant quelques-uns de ceux, qui les défendent, ou avec la force aidée de l'activité & de la ruſe. Sertorius paſſant en Eſpagne, avoit mis pluſieurs fois en pratique le conſeil du Prince d'Orange. Comme quelques-uns n'approuvoient

voient pas cette maniére de faire la guerre par une eſpéce de trafic, il répondit : « Qu'il n'achettoit pas le paſ» ſage, mais ſeulement le tems, qu'il per» droit à ſe l'ouvrir par les armes. » (1). Par-là on évite encore la perte de beaucoup d'hommes, dont les vies doivent être plus précieuſes à un bon Général, que le plus grand tréſor, n'y aïant pas de meilleure réputation, que celle de ſçavoir les conſerver. *Des Sieges, c. 19.*

§. II.

Si vous avez une intelligence avec quelque Officier des Troupes, qui défendent le paſſage, vous devez convenir avec lui, qu'il vous fera avertir, lorſqu'il ſera de Garde au poſte, que vous avez deſſein d'attaquer ; ou lorſqu'il ſera du Parti avancé. En ce dernier cas il s'écartera du chemin, que vous lui aurez dit, que vous voulez tenir ; afin qu'aucun de ſes Soldats ne s'échape pour donner avis aux ennemis de votre Marche, & qu'ils aïent ainſi moins de tems pour ſe mettre ſous les armes. Mais comme cela regarde les *Surpriſes*, j'y renvoïe le Lecteur,

(1) Monarchie Eccleſ. de Pineda.

CHAPITRE XIII.

Expédiens, pour franchir un paſſage difficile. Avis ſur le chariage de l'Armée dans un Païs, où il y a beaucoup de Défilés

§. I. SI le Paſſage, que les ennemis gardent, & que vous voulez franchir, eſt entouré de bois, qui ſont contigus, faites-y mettre le feu par différens côtés derriere les ennemis; afin que la flâme faſſe ſortir les Troupes ennemies des Poſtes, qu'elles défendent. Je rapporterai pour exemple celui d'Iſcolas, qui aïant beſoin de traverſer avec ſon armée une montagne, que les ennemis occupoient, y fit mettre le feu une nuit, que le vent étoit grand; & les flâmes & la fumée aïant obligé les ennemis de l'abandonner, le paſſage reſta libre à Iſcolas (1).

§. II. Chacun ſçait, que lorſque la difficulté du paſſage conſiſte dans un retranchement mal gardé, il faut le battre avec l'Artillerie, & lui donner l'aſſaut,

(1) Polien. Maced.

lorſque le canon aura fait une brêche ſuffiſante.

¶ Les Turcs ſous Soliman II. dans un certain endroit de la Hongrie appellé Marathon, trouvérent quelques Hongrois, qui à la faveur d'un bois épais, & d'une coupure faite avec des arbres & des charettes leur diſputérent le paſſage, & les repouſſérent pluſieurs fois. Les Turcs ruinérent avec de l'Artillerie le Retranchement, & ils n'eurent plus de peine à forcer les Hongrois

§. III. Il en coûte moins de ſurmonter par un autre côté les grandes difficultés, qui ſe rencontrent dans un chemin extrémement rude, mais qui n'eſt pas gardé, que de vaincre celles d'un autre paſſage médiocrement défendu; parce que le ſang de vos Soldats eſt plus précieux, que la ſueur de vos Pionniers; & il n'eſt pas ſi difficile de rompre un rocher, ou de couper un arbre, qui ne fait point de défenſe, que de forcer une Troupe retranchée, qui fait de la réſiſtance. Sur cette ſuppoſition, ſi les ennemis ne gardent pas un paſſage, qui vous conviendroit, parce qu'ils le croïent naturellement impraticable, dérobez une Marche pour aller occu-

per ſa hauteur avec un nombre ſuffiſant d'Infanterie, pour le fortifier, & le défendre, pendant qu'on ouvre un chemin ; afin que l'Armée, l'Artillerie & tout le train y puiſſent paſſer.

§ François I. Roi de France, voulant en 1515. paſſer en Italie avec ſon armée, y trouvoit de la difficulté; parce que ſes ennemis occupoient les étroits défilés des rudes montagnes, qui en ſéparent les Provinces : mais il y réuſſit en ſuivant le conſeil de ſon Général Trivulce, qui lui repréſenta, qu'il y avoit moins de péril contre les ſeules difficultés du terrain; que contre des ennemis armés dans un Poſte avantageux, & que Sa Majeſté, malgré toute la fatigue qu'il y auroit à eſſuïer, devoit paſſer par les chemins, que les ennemis ne gardoient pas ; parce qu'ils les croïoient impraticables. Il eſt vrai que l'armée Françoiſe ne pût faire paſſer par-là ſon Artillerie qu'avec toutes les peines imaginables ; mais ce fut ſans danger d'être battus (1). Ce même expédient de François I. avoit réuſſi parfaitement à Germanicus contre les Allemans qui défendoient un paſſage difficile (2)

(1) Guichardin hiſt. d'Italie.
(2) Tacite, Ann. l. 1.

¶ Dans mon Traité *des Surprises*, vous verrez par rapport à un autre ſujet, que Céſar avoit fait la même choſe, que François I. puiſqu'il paſſa par un ſeul endroit, que ſes ennemis ne gardoient pas; parce qu'ils l'avoient crû impraticable par la difficulté du chemin, & la quantité de nége qu'il y avoit (1).

J'ai déjà parlé des Marches par rapport aux Vivres, à l'Artillerie, au Bagage, & à l'Hôpital d'une armée. J'ajoûte ici, que ſi on a deſſein de faire la guerre dans un païs, dont les chemins ſont ſouvent trop rudes pour les charettes, & qu'il ne s'agiſſe pas d'aller attaquer des Places, vous devez avoir attention, que tout ſe porte ſur des mulets & des chevaux; & ne faire tranſporter d'autre Artillerie, que celle, qui pourra l'être de la même maniere, juſqu'à ce qu'arrivant dans la plaine les charettes & les affuts puiſſent vous joindre par les détours, que votre armée couvrira, ou par les chemins, que vous aurez fait accommoder. §. V. Ch. 5.

¶ Lorſque le Roi mon Maître alla faire le Siége de Tortoſe, pluſieurs Officiers, qui ne connoiſſoient pas la

(1) Com. de Céſar.

qualité du chemin, & qui ignoroient pour quelle expédition on marchoit, ſe pouvûrent de charettes : mais ils furent obligés de les laiſſer au premier mauvais pas, & reſtérent ſans Equipage, juſqu'à ce qu'on eût trouvé des bâts pour leurs mulets, ou juſqu'à ce que l'armée s'étant avancée pour couvrir les avenuës, leurs charettes purent prendre les détours néceſſaires pour pouvoir arriver au Camp de Tortoſe.

Des diſpoſitions avant la guerre, c. 32 & 34.

J'ai prouvé, que dans un Païs, où il y a de fréquents défilés, vous ne devez pas permettre de trop grands Equipages, quand même on les feroit porter ſur des mulets ; & que dans toute ſorte de Païs les Equipages exceſſifs entraînent beaucoup d'inconveniens.

Des Siéges, c. 3.

En traitant *des Siéges des Places*, vous trouverez quel eſt l'expédient, dont on peut ſe ſervir, lorſque les chemins, même en prenant les détours, ne permettent pas de conduire de la groſſe Artillerie devant une Place, que vous avez deſſein d'attaquer.

CHAPITRE XIV.

Avis de l'Empereur Leon par rapport au fourage, lorſque vous marchez pour aller camper près des ennemis. Réflexion à ce ſujet, & Obſervations pour ne pas donner dans une Embuſcade.

L'EMPEREUR Leon donne pour conſeil, qu'en marchant pour aller camper à la vûë des ennemis, la Cavalerie doit porter du fourage pour vingt-quatre heures, à cauſe de la difficulté, qu'il y auroit d'en aller chercher le jour même que vous arriverez: ſur-tout lorſque les ennemis ſont ſupérieurs en Cavalerie. §. I.

Je penſe, que la même difficulté d'envoïer au fourage ſubſiſtera tous les jours ſuivans, que vous ſerez à la vûë des ennemis: ainſi il y a lieu de croire, que l'Empereur Leon ſuppoſe, que vous devez combattre le lendemain. En ce cas ſa précaution eſt fort bonne; parce que vos chevaux auront de-

Des occaſions où il faut tâcher d'en venir à un combat, c. 13.

quoi manger juſqu'à l'heure du combat, ſans vous expoſer au danger d'aller au fourage ; & ſi les ennemis y envoïent un peu loin, vous pourrez les attaquer, quand les Troupes, qu'ils auront détachées pour cela, leur manqueront.

Des Campemens, c. 1. §. 2.

Cette même précaution de l'Empereur Leon eſt bonne encore, ſi vous avez deſſein de vous éloigner le lendemain des ennemis.

§. II. Pluſieurs Auteurs rapportent divers exemples de quelques Généraux de l'Antiquité, dont les uns avoient découvert les Embuſcades dans les bois & les païs couverts par le vol des Oiſeaux, qui remontoient en l'air, lorſqu'ils paſſoient par-deſſus l'endroit où étoit l'Embuſcade, & les autres par la pouſſiere, qui s'élevoit du poſte, où les ennemis étoient. Pour moi je m'en tiens aux précautions, que dans les premiers Chapitres de ce Traité j'ai conſeillé de prendre par rapport

§. III. à ces poſtes : car ſi à ces marques vous diſcontinuez votre Marche, vous pourrez être très-ſouvent trompé ; parce qu'un ſeul Chaſſeur, ou un Renard fait autant relever le vol des Oiſeaux, qu'une armée ; & un Troupeau de bœufs

éleve autant de pouſſiere, qu'une Troupe d'hommes. Perſonne n'ignore la ridicule avanture, qui arriva en Flandres, où la Marche d'une nouvelle Mariée ſuſpendit celle de toute une armée. Ainſi tout ce qu'on peut faire par rapport à ces marques, eſt de détacher vers cet endroit des Partis, qui reviennent promptement pour rendre compte de ce qu'ils ont découvert.

§. IV.

Lorſqu'à la vûë du chemin, que les ennemis ne peuvent pas ignorer, que vous êtes le maître de prendre, on trouvera des Troupeaux épars dans la campagne, craignez qu'on ne les y ait conduits exprès; afin qu'une Troupe d'ennemis tombe ſur vous, lorſque vos Soldats ſe ſeront débandés pour les enlever. Ce qui doit s'entendre, lorſqu'il y a au voiſinage quelque lieu propre pour une Embuſcade. En ce cas ne permettez pas, qu'aucun de vos Soldats ſe détache, qu'après que vos Partis auront reconnu la campagne par le front & par les flancs : car autrement vous éprouveriez ce qui arriva à Attinas à l'égard des Bactriens.

Des embuſcades, c. 4.

Vous devez encore craindre quelque Embuſcade, lorſque les ennemis prennent avec précipitation la fuite

Des diſpoſitions pendant la bataille, c. 8.

devant vos Troupes, quoiqu'ils ne ſoient pas inférieurs en nombre, & qu'aucune autre circonſtance les y oblige.

Il faut être auſſi beaucoup dans la défiance, lorſque vous ne trouvez perſonne ſur un chemin, que les Païſans ont coûtume de fréquenter; parce que c'eſt une marque, que les ennemis arrêtent tous les Païſans; de peur, que ſi par hazard quelqu'un avoit découvert l'Embuſcade, il ne vous en donnât avis.

Des embuſcades, c. 3.

CHAPITRE XV.

Pour mettre en peu de tems l'armée en Marche ſans lui rien retrancher des heures néceſſaires à ſon repos. Marche par un Païs ami, lorſqu'il n'eſt pas néceſſaire de la précipiter.

§. I. SI vous voulez, que les Troupes ſe mettent en Marche promptement ; après avoir donné les ordres néceſſaires, & le tems qu'il faut pour les exécuter, paroiſſez à cheval devant votre armée : car lorſqu'on vous verra tout prêt, perſonne ne voudra être le dernier à ſe faire attendre.

§ Céſar ſouhaitoit avec impatience de paſſer de Lilibée en Afrique, & afin que l'armée fut bientôt prête à s'embarquer, il mit le premier ſa tente ſur le bord de la Mer, pour faire connoître qu'il alloit partir, & que rien ne l'arrêtoit plus, que le retardement des Troupes (1).

(1) Com. de Céſar.

Si quelque Brigade, ou quelque Régiment eſt plus pareſſeux que les autres, faites en des reproches au Brigadier, ou au Colonel.

Chacun ſçait, que pour ôter les tentes on donne ordre de commencer à telle heure de battre la *Générale* par le Régiment de l'Aîle, qui doit faire l'Avant-garde, ou toûjours par la droite; de commencer à battre l'*Aſſemblée* par la même Aîle, afin de charger le Bagage; de commencer de la même maniere, lorſqu'on bat pour aller aux *Drapeaux*, ce qui eſt pour ſe former; & afin que les Troupes commencent à marcher, on bat la *Marche*. La difficulté eſt, que les Tambours qui commencent, le faſſent aux heures preſcrites; parce que ſi pour dormir ils retardent de battre, la Marche eſt retardée; & s'ils devancent conſidérablement, ils ne donnent pas aux Troupes le tems néceſſaire à leur repos & à leur ſommeil; & l'on créve les chevaux & les mulets de bât, en leur laiſſant pendant pluſieurs heures la charge ſur le dos. Je me ſouviens d'avoir été repris par le Comte d'Eſtaing; parce que m'aïant donné ordre de faire battre la *Générale* au point du jour, je la fis bat-

tre à minuit, aïant été trompé par la lueur de la Lune couverte de quelque nuage : ainſi le Commandant du Régiment par lequel on doit commencer de battre, remettra une montre aux Officiers de Piquet, dont un d'eux doit être toûjours éveillé, & leur donnera par écrit l'heure à laquelle on doit commencer de battre.

Dans le païs ami ne permettez pas, que les Troupes marchent dans les terres enſemencées : car la Cuerre cauſe aſſez de dommage par néceſſité aux pauvres ſujets, ſans lui porter encore un préjudice, qu'on peut lui épargner. *Des Campemens, c. 10. §. 7.*

§ Annibal marchant dans le Tarentin, dont il aimoit les Habitans, ne ſouffroit pas que les Troupes s'écartaſſent du chemin, de peur qu'elles n'endommageaſſent les terres enſemencées (1).

§ Dans la derniere Guerre, quelques-uns traiterent un certain Général de ridicule, & les autres de cruel, pour avoir refuſé l'offre, que lui fit une Ville de fournir tout le bois néceſſaire à ſon armée : pourvû qu'il ne permît pas qu'on coupât les arbres : ce qui fut cauſe, que les arbres fruitiers des Jar- §. II.

(1) Tite-Live, hiſt. Rom.

dins, où ils étoient campés furent tout ruinés. Action qui irrita davantage les Habitans de ce Païs, que tout ce qu'ils avoient ſouffert pendant pluſieurs années de guerre.

Toutes les fois que vous marchez dans un Païs ami, faites avancer de petits Partis avec des Officiers dans tous les Villages de l'Avant-garde, des Aîles, & de l'Arriere-garde voiſins de la Marche; afin d'empêcher, que les Soldats, qui ſe détachent furtivement, ne les pillent. Vous deſtinerez auſſi quelques autres Partis pour battre la campagne, afin que les Maraudeurs n'enlevent pas les Troupeaux qui y paiſſent. La Compagnie du Prevôt aura dans les Marches la même attention; parce que c'eſt directement à lui de veiller ſur ce déſordre.

§. III. Lorſqu'on Marche par un païs, où il n'y a rien à craindre des ennemis, on diviſe l'armée en trois ou quatre Corps; afin que chacun d'eux allant par différens chemins au Poſte déſigné, les lieux, qui ſont ſur le paſſage ſoient moins foulés, & la Marche plus commode aux Troupes, qui ainſi ſéparées trouveront le fourage, les vivres, & les voitures néceſſaires.

§ Louis XIV. Roi de France donna cet ordre, lorſqu'il fit marcher ſes Troupes contre la Hollande (1). Solis parlant de la ſeconde Marche, que fit Hernan Cortez depuis Zempoala juſqu'à Tlaſcala par un païs, qui étoit alors ami, dit, « Qu'il fit cette Marche par deux différens petits chemins, pour ne pas fouler les peuples, & pour trouver plus facilement des vivres » (2).

J'ai prouvé ailleurs, qu'une armée, eſt fort ſujette aux maladies : ainſi à moins d'une néceſſité ne la faites pas marcher continuellement par le fort du Soleil en Eté, & dans un païs chaud; ni par les néges ou les pluies, ſur-tout de nuit, en Hiver & dans un païs froid. Incommodité qui ſera encore plus grande, ſi dans le Camp, qu'on va occuper, il ne ſe trouve pas du bois, pour que les Soldats ſe puiſſent chauffer & ſécher, ou s'ils arrivent ſi tard, qu'ils n'aïent pas le tems d'en aller couper. *Des premieres démarches d'un Général*, c. 31.

J'ai fait voir, en traitant *des Embuſcades* de quelle importance il eſt, que vos Soldats ne ſe mouillent pas *Des Embuſcades*, c. 60.

(1) Abregé de la Vie de Louis XIV. ou du Verdier, hiſt. de Franc.

(2) Conq. de la nouv. Eſp. l. 4. c. 11.

petits Ponts ſur les Ruiſſeau
combler les Foſſés avec des
afin que le Soldat conſerve
& ſes habits,

REFLEXIONS MILITAIRES ET POLITIQUES.

DES OCCASIONS OU IL FAUT tâcher d'en venir à un Combat ; & comment on peut y obliger les Ennemis.

CHAPITRE PREMIER.

Quelles ſûretés il faut avoir, avant que de prendre la réſolution de livrer Bataille. En quelles rencontres il eſt preſque indiſpenſable de tâcher d'en venir à un Combat.

§. I.

JE ferai voir en traitant des *Occaſions où il faut éviter le Combat*, que la ſupériorité des Troupes, en qualité & en nombre, ni les avantages du ter-

Des occaſions où il faut éviter le combat. c. 2.

rain, ne ſont pas toûjours une ſûreté contre les divers accidens, qui peuvent cauſer une déroute. J'ai prouvé en parlant *des Qualités d'un Général*, que ſi vous êtes défait, on vous en attribuera la faute, quand même vous auriez fait des prodiges de valeur, & donné des preuves d'une ſageſſe conſommée; que ſouvent même ceux, qui dans le Conſeil ont été d'avis de donner la bataille, ſeront les premiers à vous blâmer, ſi vous ne leur avez pas fait ſigner leur ſentiment. Ainſi je ſuppoſe, que pour vous déterminer à livrer le combat, vous en avez l'ordre exprès de votre Souverain, ou la permiſſion d'agir ſelon les occurrences. Dans ce dernier cas, avant de combattre, aſſemblez le Conſeil de vos Officiers Généraux, & faites que ceux, qui ont le plus de réputation, approuvent votre réſolution; afin que leur ſentiment ſerve à vous juſtifier, ſi le ſuccès étoit malheureux. « Ne faites » rien ſans conſeil, *dit l'Eccleſiaſtique*, » & vous n'aurez pas lieu de vous repentir. » (1).

Des Qualités d'un Général, c. 43. §. 3.

Des Qualités d'un Général, c. 49. §. 5.

Des Qualités d'un Général, c. 43 & ſuiv.

J'ai parlé au long des précautions

(1) *Sine conſilio nihil facias, & poſt factum non pœnitebis.* Eccleſiaſticus, c. 32. v. 24.

néceſſaires par rapport au conſeil, que vous demandez & que vous prenez. J'ai prouvé qu'un ſeul homme ne peut pas ſçavoir autant, que tous ceux, dont il prend conſeil. J'ajoûte, que quand même cette étenduë de capacité, que vous poſſéderiez vous ſeul, ne ſeroit diviſée que par partie entre pluſieurs, elle ne laiſſeroit pas d'être plus utile; parce que chacun feroit valoir, avec d'autant plus d'exactitude, la portion, dont il eſt doüé qu'elle ſeroit moins vaſte. Nous voïons, que les terres de pluſieurs pauvres ſont mieux cultivées, que celles d'un puiſſant Seigneur; & que chacun de mille particuliers trouve plus promptement un Livre qu'il cherche dans ſon petit cabinet, que ne fait le Bibliothéquaire d'une Communauté dans ſa grande Bibliothéque. Mais pourquoi recourir à des comparaiſons, lorſque j'en trouve la preuve infaillible dans le Texte Sacré? « Le Seigneur, *dit l'Ecriture*, » tira une portion de l'eſprit qu'il avoit » donné à Moïſe, pour le communi» quer aux 70. perſonnages choiſis, » pour lui aider dans le Gouverne» ment. » (1).

(1) *Deſcenditque Dominus per nubem & locutus eſt*

Il eſt bon auſſi de tenir conſeil, lorſque les ennemis vous mettent dans une néceſſité imprévûë, ou de combattre, ou de faire retraite, & lorſque ſur les dangers, auſquels le combat & la retraite expoſent, on n'a pas le tems d'attendre une déciſion de la Cour.

Vous devez mettre tout en œuvre pour ne pas en venir à un combat, quand même il ſe préſenteroit une occaſion évidente de vaincre, ſi vous avez un ordre exprès de votre Prince de ne pas combattre; c'eſt ce que je prouverai dans la ſuite par des raiſons, qui me paroiſſent inconteſtables. Mais en ſuppoſant, que cet inconvenient ne ſe rencontre pas, voïons dans quelles occaſions il eſt preſque néceſſaire d'en venir à un combat, & dans quelles rencontres on peut ſe promettre un heureux ſuccès. Je me reſerve à parler dans la ſuite des motifs, ſur leſquels pour l'ordinaire on évite de combattre.

Des occaſions où il faut éviter le combat, c. 1.

§. II. Il faut tâcher de livrer bataille, lorſqu'une grande partie de votre armée eſt compoſée de Troupes d'un autre Prince, qui doivent bientôt ſe retirer; ſoit parce que le tems du Traité eſt fini,

ad eum auferens de ſpiritu, qui erat in Moïſe, & dans ſeptuaginta viris. Numer. c. 11. v. 25.

& que leur Souverain ne veut pas le prolonger ; ſoit parce qu'il en a beſoin ſur une autre frontiere, &c. Car dans ce cas les ennemis riſquent beaucoup plus de leur côté, puiſque vous expoſez contre eux des Troupes, que l'on peut appeller Etrangeres, & qui, en quittant dans peu de tems votre ſervice, vous laiſſeroient peut-être hors d'état de réſiſter, ſi vous n'aviez pas auparavant gagné une bataille.

¶ Annibal, qui connoiſſoit l'inconſtance naturelle des Gaulois ſes Alliés, ne perdit point de tems pour attaquer l'armée de Sempronius, qu'il défit dans la bataille de Trébie. Polybe, qui rapporte ce fait ajoûte, que cette victoire cauſa encore plus de joïe aux Carthaginois ; parce qu'on trouva peu d'Eſpagnols & d'Africains ſur le champ de bataille, & que le grand nombre des morts étoit des Gaulois (1).

¶ M. de Lautrech donna en 1522. la bataille de la Bicoque ; parce que les Suiſſes, qui faiſoient une partie conſidérable de l'armée Françoiſe, lui avoient proteſté, qu'ils alloient ſe retirer dans peu de tems, faute de ſolde ; & Lautrech, qui n'étoit pas en état de

(1) Hiſt. liv. 3.

la leur païer, ſe ſervit d'eux dans cette bataille, avant leur départ (1).

Comme il y a lieu de craindre, que les Chefs des Troupes Auxiliaires, ou de celles qui ſont à votre ſolde, ne veüillent pas les riſquer à la veille de ſe retirer, tâchez de les y porter par le point d'honneur, & ſi cela ne ſuffit pas, emploïez les offres & les promeſſes.

§. III. Il faut auſſi tâcher d'en venir à une bataille, lorſque vous ſçavez que les ennemis doivent bientôt renforcer leur armée par un plus grand nombre de leurs Troupes, ou de celles de leurs Alliés, & que vous n'attendez pas un pareil ſecours. Je m'étendrai dans la ſuite davantage ſur ce point.

De la guerre défenſive, c. 9.

§. IV. Vous devez chercher à donner bataille, lorſque vous prévoïez que vos Soldats ſe débanderont dans peu de jours faute de vivres ou d'argent, que vos Déſerteurs iront renforcer l'armée des ennemis, & que votre païs ſera alors expoſé à la merci des ennemis. Au lieu, que ſi vous gagnez la bataille vous pourrez vous avancer dans le païs pour en tirer des contributions; & en attendant, la joie que vos Soldats auront d'avoir remporté la Victoire, leur

(1) Guichardin, hiſt. d'Italie.

ſera ſupporter avec moins de peine la miſére où ils ſe trouvent.

¶ Le Duc de Bourbon, le Marquis de Peſcara, & Don Charles de la Noya, prirent la réſolution d'attaquer devant Pavie l'armée de François I. Roi de France ; parce qu'ils n'avoient point d'argent pour païer les Troupes d'Eſpagne, qui gagnérent cette bataille, & qui ſans cela ſe ſeroient débandées faute de ſubſiſtance (1).

¶ Les Romains ſous le Conſulat de Spureus-Servilius, & d'Aulus-Virginius attaquérent l'armée des Toſcans, quoiqu'elle fut poſtée avantageuſement ; mais comme les Troupes de Rome n'avoient plus de vivres pour long-tems, cette conſidération prévalut, & les Romains gagnérent la bataille (2).

¶ André II. Roi de Hongrie, & les autres Chefs de l'armée Chrétienne voïant, que les proviſions de bouches alloient bien-tôt finir, cherchoient dès lors à quelque prix que ce fût de pouvoir en venir à un combat avec les Troupes Turques commandées par le Sultan d'Egypte ; & ſi l'intention du

(1) Guichardin, hiſt. d'Italie.
(2) Tite-Live, hiſt. Rom.

Roi n'eut pas ſon effet, c'eſt que le Sultan ne voulut jamais abandonner ſon retranchement (1).

§. V. S'il y a à craindre, que les ennemis ne ruinent votre païs, & que vous ne manquiez auſſi de vivres, d'argent, de recruës, & de remontes, tâchez de leur livrer combat auparavant; afin de préſerver votre païs de ce ravage, & d'empêcher leurs conquêtes, pour ne pas vous trouver enſuite dans une plus grande impoſſibilité de leur réſiſter.

§ Si vous ne pouvez pas, diſoit Memnon à Darius, arrêter le paſſage d'Alexandre, en faiſant brûler les vivres & les fourages du païs par lequel il fait ſa marche, avancez-vous pour lui préſenter le combat avant que ſes conquêtes l'aïent rendu plus formidable. Ce conſeil étoit ſage: mais Darius ne le reconnut, que lorſqu'il vit, qu'Alexandre pour lui faire la guerre, ſe ſervoit des forces de l'Aſie qu'il avoit conquiſe (2).

§ Milciade, pour ne pas donner le tems à Darius Iſtaſpe de pénétrer dans le cœur de la Grece, n'attendit pas le ſecours de Sparte: mais s'étant avan-

(1) Foreſti Mapam. hiſt.
(2) Foreſti Mapam. hiſt.

cé

cé dans les campagnes de Marathon, il combattit Darius, & gagna la bataille (1).

¶ Ladiſlas I. Roi de Hongrie ſe reſſouvenant des ravages, que les invaſions des Chunniens avoient cauſés à ſes Provinces, s'avança ſur les confins du Roïaume pour y combattre leur armée commandée par Aco leur Prince (2).

¶ Ladiſlas III. Roi de Hongrie, fit la même choſe (3) & Mathias Corvin aïant éprouvé, que c'étoit ruiner ſon païs, que d'attendre les Turcs en Hongrie, prit la réſolution de leur aller toûjours préſenter la bataille ſur leurs propres terres (4).

§. VI. Suppoſé que faute de vivres, ou par quelque autre motif vous vous voïez obligé de décamper en préſence des ennemis, ſi alors il faut néceſſairement paſſer des gués & des défilés, où votre Avant-garde s'étant une fois engagée, votre Arriere-garde reſteroit expoſées aux inſultes des ennemis, prenez le parti de les attaquer, avant de

(1) Foreſti Mapam. hiſt.
(2) Foreſti Mapam. hiſt.
(3) Foreſti Mapam. hiſt.
(4) Foreſti Mapam. hiſt.

Des occasions où il faut éviter le combat, c. 4. §. 6.

faire retraite. Voïez à ce sujet l'exemple du Vicomte de Turenne.

§ Dorimaque & Scopas, Capitaines des Etoliens prévoïant le danger auquel les dernieres Troupes seroient exposées, si elles s'embarquoient à Rhia à la vûë de celles d'Arato & de Taurion, crurent qu'il y auroit moins de péril à livrer le combat, & ces deux Chefs d'Achaie & de Macedoine furent défaits (1).

§. VIII. Quelquefois l'intemperie du climat, la disette des vivres, l'abondance des fruits, la mauvaise qualité des eaux, le peu d'attention qu'on a de tenir le camp net, la trop grande fatigue, & plusieurs autres accidens causent un grand nombre de maladies dans une armée, qui dans ce cas doit nécessairement changer de Camp, comme je l'ai prouvé ailleurs. Si malgré tout cela les maladies continuent; ou si pour venir camper dans un lieu plus sain & commode, il faut abandonner aux ennemis une partie considérable de Païs présentez-leur le combat, avant que la maladie épidemique vous réduise à l'impossibilité de pouvoir leur résister.

Des Campemens, c. 111. §. dernier.

Ce fut par ce motif, que Bucelin Général de l'armée de Theodebalde

(1) Polyb. hist. l. 4.

Roi de la France Auſtraſienne, donna contre Narſete la bataille de Caſilin (1).

(1) Le Pere Daniel, hiſt. de la Milice Françoiſe, tom. 1. l. 1.

CHAPITRE II.

De certaines Occaſions où il eſt à propos d'attaquer les ennemis, & dont il eſt parlé plus amplement dans les autres Traités de cet Ouvrage.

§. I. *Des premieres démarches d'un General, c. 4. & 5.*

J'Ai prouvé qu'au commencement de la guerre vous devez entreprendre quelque expédition militaire, où vous avez eſpérance de réuſſir; afin d'établir d'abord votre réputation, & de donner à croire, que votre armée eſt ſupérieure en forces, quand même elle ne le ſeroit pas. J'ai dit par quel moïens on peut y parvenir, & quand eſt-ce qu'il ne faut pas le tenter.

§. II. *Des premieres démarches d'un General, c. 9. & 10.*

Si vous vous trouvez en état de riſquer une bataille donnez là, lorſque l'armée ennemie, par la maladie, ou par l'abſence d'un habile Général, eſt com-

les Habitans des autres Villes, &
quérir par votre inaction la ré
d'être ſupérieurs en forces. J'a
par quelles voies on peut facile
mettre en déroute.

Des Revoltes, c. 67.

Il faut porter une armée ſo
livrer bataille, lorſque les autre
ne ſuffiſent pas pour appaiſer l
te, & dans la ſuppoſition que c
pes révoltées ne refuſeront pa
point d'honneur d'accepter c

§. IV.

Des diſpoſitions avant une bataille, c. 4.

Il eſt important d'attaquer l
mis, lorſqu'ils n'ont pas enc
tems de reconnoître le terra
remedier à certains obſtacles,
pêchent la communication de
pes de leurs Lignes, pour ſe
les unes les autres.

§. V.

C. 5.

Des diſpoſitions avant u-

Combattez, lorſque le terr
eſt avantageux. Je fais voir
ſin quel eſt le terrain, qui co

Une armée ſupérieure en Cavalerie ou en Piquiers peut ſe promettre la victoire, ſi la bataille ſe donne un jour de pluie : je dis la même choſe, ſi votre Infanterie ſçait mieux ſe ſervir de la Bayonnette & de toute autre arme blanche, que celle des ennemis. J'ajoûte que vous aurez encore une plus grande certitude de remporter l'avantage, ſi vous avez les *Bataillons renforcez*, que je propoſe dans mon *troiſième plan de Bataille*.

§. VI. *Des diſpoſitions avant une bataille*, c. 8. §. 6.

On peut dans un combat tirer beaucoup d'avantage du Soleil, du vent, & de la Lune.

§. VII. *Des diſpoſitions avant une bataille*, c. 13.

Un plus grand nombre de pieces d'Artillerie, logées & ſervies de la maniere que je le propoſe, doit donner une grande eſpérance de vaincre.

§. VIII. *Des diſpoſitions avant une bataille*, c. 14.

Il eſt avantageux d'oppoſer à certaines Troupes des ennemis quelques-unes des vôtres, que ces Troupes ennemies craignent, ou qui ſont inférieures aux vôtres par la qualité de leurs armes. Je dirai, quelles Troupes il faut oppoſer à celles, qui chargent d'abord avec beaucoup de vigueur, mais qui ne reviennent plus à la charge, quand elles ont été une fois repouſſées ; & comment il faut vous ſervir de vos

§. IX. *Des diſpoſitions avant une bataille*, c. 5. §. 9. & 10. *Des diſpoſitions avant une bataille*, c. 5. §. 11. *Des diſpoſitions avant une bataille*, c. 6.

meilleurs Corps contre cette partie de la Ligne des ennemis où vous ſçavez que ſont leurs plus mauvais Soldats. de tout cela je conclus qu'il y a beaucoup à eſperer d'un combat, lorſque vous avez fait la diſpoſition de vos Troupes ſuivant la connoiſſance que vous avez de l'ordre de bataille des ennemis, qui ignorent le vôtre.

§. X. *Des diſpoſitions pendant la bataille, c. 2. 3. & 4.* Vous pourrez vous promettre un heureux ſuccès d'un Combat, ſi dans une ſaiſon brûlante, & à l'heure de la plus grande chaleur vous le livrez à des ennemis, qui ne ſont accoûtumés qu'à des païs froids, particulierement ſi leurs armes ſont plus peſantes que celles de vos Troupes, s'il ſont moins faits au travail, & plus haraſſez des fatigues précédentes, ſur-tout ſi vous êtes le maître de faire durer le Combat. Dans ce dernier cas vous aurez lieu encore d'attendre une bonne iſſuë de la bataille, ſi vous avez plus de mouſqueterie & d'Artillerie que les ennemis, ſi vos Troupes ſont meilleures au feu que les leurs, & ſi à la faveur de votre grand nombre vous pouvez toûjours remplacer les morts & les bleſſés.

§. XI. Les *Surpriſes*, doivent être regardées comme des Combats avantageux, puiſ-

que des Troupes prévenuës vont en attaquer d'autres qui ne ſont pas ſur leurs gardes. Il eſt vrai que les ſeize premiers Chapitres de mon Traité *des Surpriſes* ne parlent preſque que des ſurpriſes des Places & des Quartiers : mais les XVII. XVIII. XIX. & XX. traitent de la maniere de ſurprendre les ennemis dans leur Camp, dans leurs marches, dans leurs embuſcades, &c.

Ce que j'ai dit des *Surpriſes* doit encore s'entendre des *Embuſcades*, qu'il faut auſſi conſiderer comme une ſorte de Combat avantageux. §. XII.

Si vous avez un pont ſur une riviere que les ennemis paſſent, vous pouvez fondre ſur la partie de leur armée, que vous jugez plus à propos d'attaquer de l'un ou de l'autre côté. La même choſe peut ſe faire, lorſque par des troncs d'arbres, par des Brulots, ou quelque autre machine, que vous jettez ſur les rivieres à la faveur de leur courant, vous avez rompu les ponts des ennemis, & que leurs Troupes reſtent diviſées ſur l'un & l'autre bord. §. XIII. *Des Paſſages des Rivieres, c. 4.* §. XIV. *De la guerre défenſive, c. 15.*

Il eſt important d'attaquer d'abord les ennemis, qui ſe retranchent ſur le paſſage d'une riviere ; afin de ne pas leur donner le tems d'avancer les ou- §. XV. *De la guerre défenſive, c. 4.*

vrages, & pour empêcher par conſéquent, que toute leur armée ne paſſe, lorſque vous jugez néceſſaire de vous oppoſer à ce paſſage.

§. XVI. *De la guerre défenſive, c. 2.* Lorſqu'une flote ennemie fait un débarquement attaquez les premieres Troupes qu'elle met à terre, ou même toute l'armée nouvellement débarquée.

§. XVII. *De la guerre défenſive, c. 2. & 14.* Il faut quelquefois préférer de livrer un combat ſur mer ou ſur terre, pour empêcher que les ennemis ne pénétrent dans l'intérieur de votre païs, ou pour ſecourir une Place maritime.

§. XVIII. *De la guerre défenſive, c. 9.* Lorſque les ennemis ont fait de longues marches, vous devez les attaquer avant que leurs malades ſoient rétablis, que leurs chevaux eſtropiez ſoient remis, & que leurs armes, dont un très-grand nombre ſe trouvera en très-mauvais état, aïent été racommodées. C'eſt ce que je prouve par les exemples des Romains, de Timur & de Dividar.

§. XIX. *De la guerre défenſive, c. 9.* On peut joindre ſecretement deux armées, pour attaquer une des ennemis, ſans que les Troupes de l'autre armée ennemie puiſſent arriver à tems au ſecours de la premiere.

§. XX. *De la guerre defenſive, c. 10.* Si pour ſecourir une Place vous prenez la réſolution de donner bataille aux ennemis, attaquez-les avant qu'ils

ſe ſoient retranchés, ou après qu'ils auront perdu beaucoup de monde pour avancer le Siége.

§. XXI. *De la guerre défenſive, c. 23.*

Il ne faut pas différer d'attaquer des ennemis, qui inférieurs en forces, s'attirent à force d'argent un grand nombre de Déſerteurs, renforçant ainſi leur armée en affoibliſſant la vôtre, ſur-tout ſi les moïens, que j'ai propoſés pour éviter la déſertion, ont été inutilement emploïés.

§. XXII. *Des occaſions où il faut éviter le combat, c. 2. 3. & 18.*

Vous devez moins craindre d'en venir à un combat, lorſque vous pouvez plus ſûrement & plus aiſément remettre votre armée ſur pied, ſi elle étoit miſe en déroute, que les ennemis ne pourroient faire s'ils étoient battus; ou lorſque la victoire vous promet plus d'avantages que les ennemis ne ſçauroient en retirer; ſoit parce que leurs Places ne ſont pas auſſi bien munies, ou qu'ils ne ſont pas en état d'attaquer les vôtres; ſoit parce que ſi vous entrez dans le païs, vous pourrez y exciter une révolte en faveur de votre Prince, ou parce que vous êtes perſuadé, que ſi vous gagnez la bataille vous pourrez détacher quelque Puiſſance de la Ligue ennemie, ou faire entrer dans la vôtre quelque Prince neutre, &c.

§. XXIII. *Des occasions où il faut éviter le combat, c. 4.* *Des dispositions avant une bataille, c. 3.*

Vous risquez moins dans un combat, lorsque vous avez une retraite voisine, & que les ennemis l'ont éloignée, pourvû néanmoins qu'ils en aïent: car il vaut mieux n'avoir point de retraite, que d'en avoir une, qui ne peut sauver que peu de Troupes, tel que seroit un pont ou un étroit défilé; il est bon aussi de combattre sans espérance de retraite, lorsqu'on risque le tout pour le tout.

§. XXIV. *Des occasions où il faut éviter le combat, c. 5.*

Il est avantageux d'en venir à une bataille, avant que les nouvelles Troupes des ennemis soient disciplinées, & aguerries; & que les vieilles, qui depuis long-tems ne font pas la guerre, aïent repris leur ancienne valeur.

§. XXV. *Des occasions où il faut éviter le combat, c. 6. & 7.*

Il y a encore de l'avantage à combattre contre des ennemis, qui craignent extraordinairement vos Troupes; soit à cause de la grande réputation qu'elles se sont acquises, ou parce qu'elles les ont battus dans plusieurs autres rencontres, &c.

§. XXVI. *Des occasions où il faut éviter le combat, c. 7.*

C'est combattre avec avantage que d'attaquer les ennemis dans le moment, que leur armée arrive en présence de la vôtre, que leurs Troupes sont fatiguées d'une longue marche, & que leurs Soldats n'ont pas eu le tems de

manger & de boire, ni de donner l'avoine.

§. XXVII. *Des occaſions où il faut éviter le combat, c. 14.*

Si ſelon le projet, que vous avez formé, ce n'eſt pas aſſez pour vous de gagner une petite victoire, attaquez les ennemis dès le point du jour, & ſi pour réuſſir dans les entrepriſes, que vous méditez, il eſt néceſſaire, qu'il y ait un tems conſidérable depuis la victoire juſqu'à la fin de la Campagne, n'attendez pas pour livrer le combat, que la ſaiſon ſoit trop avancée; afin d'avoir le tems de pourſuivre les ennemis, de remporter une plus ample victoire, & d'exécuter vos deſſeins. Faites le contraire, lorſque ne combattant pas par choix, mais par néceſſité, il vous importe de ne pas riſquer beaucoup dans le combat. Je vous donne pour conſeil d'attaquer les ennemis de nuit, & par ſurpriſe.

Des occaſions où il faut tâcher d'en venir à un combat, c. 5. §. dern.

§. XXVIII. *De la conduite d'un General après ſa defaite, c. 9.*

Lorſque votre armée aïant été battuë, vous voïez que les ennemis ſe ſont débandé pour le pillage & pour pourſuivre les fuyards; ſi alors vous pouvez rallier la moitié de vos meilleures Troupes, venez la nuit ſuivante fondre tout d'un coup ſur l'armée ennemie, ſur-tout ſi vous apprenez par vos Eſpions, que les ennemis ſans défiance,

& ſans être ſur leurs gardes la paſſent à boire, comme il arrive ordinairement.

§. XXIX. *es Retraites s troupes, 13.*

Enfin on peut combattre avec avantage, ſoit en faiſant volte-face contre les ennemis qui vous pourſuivent dans votre retraite par des défilés ; ſoit en mettant votre Arriere-garde en embuſcade pour attaquer l'Avant-garde des ennemis qui vous pourſuivent par un païs, où il y a des bois, & des colines capables de cacher votre embuſcade ; ſoit en faiſant jouer un fourneau qui rompe un pont, ou rende impraticable un défilé, que les ennemis doivent néceſſairement paſſer en vous pourſuivant, afin d'attaquer enſuite leurs premieres Troupes, qui auront paſſé ce pont ou ce défilé, &c.

CHAPITRE III.

Occaſions avantageuſes d'attaquer les Ennemis ſur leur Marche, ou lorſqu'ils ſortent d'un Camp retranché.

§. I. *Des diſpoſitions avant la guerre, c. 31.*

QUELQUES ſévéres que ſoient les ordres d'un Général d'Armée, nous voïons qu'un grand nombre des plus braves Soldats ne ſuit pas les drapeaux; parce que leurs Officiers les détachent pour avoir ſoin de leurs équipages, comme je l'ai dit ailleurs.

Quand une armée marche ſans un deſſein déterminé de combattre, il eſt ordinaire, que les Fourriers, pour aller marquer le Camp, quittent la Marche, & quelquefois même la groſſe Eſcorte du Quartier-Meſtre Général, qui ſe ſera avancé pour la même fin: mais ce nombre de gens n'eſt pas auſſi conſidérable parmi certaines Nations, que celui des Maraudeurs, qui dans la marche abandonnent leurs Corps, & s'écartent juſqu'à deux ou trois lieuës

loin, pour piller les lieux ouverts & les maiſons de campagne, & pour enlever les Troupeaux. Ce déſordre ſera encore plus conſidérable, ſi les ennemis marchent dans une de vos Provinces, où la multitude des lieux ouverts, des maiſons de campagne & des beſtiaux, peut exciter davantage leur avidité pour le pillage : il eſt donc à préſumer, que ſi vous tombez tout d'un coup ſur les ennemis dans ces ſortes de Marches, vous ne les trouverez pas en auſſi grand nombre, qu'ils l'étoient dans leur Camp.

§ Jean Huniade apprit, que Sabatin avec l'armée d'Amurat II. marchoit ſans défiance dans la Tranſylvanie, & ſouffroit que ſes Troupes ſe débandaſſent pour piller les lieux voiſins. Huniade fit une marche ſecrette par des bois & des chemins peu connus ; & aïant trouvé l'armée des Turcs beaucoup moins nombreuſe par la raiſon que je je viens de dire, il la défit entiérement (1).

§. II. *Des Surpriſes, &c.*

On peut poſter divers troupeaux de beſtiaux au voiſinage de l'endroit, où vos Troupes en embuſcade attendent l'armée des ennemis, afin que leurs

(1) Suarez, hiſt. des Emp. Ottom.

Soldats en grand nombre ſe débandent pour le pillage. Evitez alors qu'aucun de vos Partis ne ſe préſente pendant leur marche; afin que leurs Maraudeurs s'écartent avec moins de défiance.

§. III. *Des Embuſcades, c. 1. & ſuiv.*

Il y a de l'avantage à dreſſer des Embuſcades dans des endroits, au voiſinage deſquels il y a de l'eau; ſurtout dans un païs & dans une ſaiſon, où la chaleur eſt grande; parce qu'immanquablement les ennemis rompront leurs rangs pour aller boire: & l'on peut former ſi avantageuſement une Embuſcade, que vos Troupes pourront en ſortir preſque en ordre de bataille, pour attaquer avec leur front le flanc des ennemis.

§. IV.

§. V.

Il ſe peut, que le terrain vous fourniſſe la commodité d'attaquer les ennemis ſur leur Marche, lorſqu'une partie de leur armée ſe trouve de l'autre côté d'un gué, d'un pont ou d'un défilé; parce que les Troupes, qui ſont de l'autre côté, ne pourront pas repaſſer aſſez vîte pour venir ſoûtenir celles, ſur leſquelles vous faites main-baſſe.

¶ En 1541. l'armée de Soliman II. défit preſque ſans réſiſtance celle de Don Ferdinand d'Autriche, commandée par Guillaume Rocandolf; parce

qu'il l'attaqua pendant qu'elle paſſoit le Danube (1).

¶ On attribue à Don Raimond de Cardona la perte, que le Pape & les Eſpagnols firent à la bataille de Ravenne, parce que contre le ſentiment de Fabrice Colone, il n'avoit pas voulu attaquer l'armée Françoiſe, lorſqu'une partie avoit déjà paſſé la riviere de Roncho (2).

¶ Annibal défit ſans peine l'armée Romaine commandée par le Conſul C... Flaminius, l'aïant attaquée pendant qu'une partie défiloit entre le lac de Traſiméne & la Montagne, & que l'autre partie étoit déjà entrée dans la plaine (3).

§. VI. Je dois pourtant vous avertir, que ſi vous êtes inférieur en Troupes, vous devez pour cette expédition prendre votre tems bien juſte; parce qu'autrement vous tomberiez peut-être ſur les ennemis, lorſque déjà toute leur armée auroit paſſé; & alors vous vous trouveriez engagé dans un combat, qui pourroit vous être déſavantageux. Ch. 8.

¶ En 1503. les François perdirent

(1) Suarez, hiſt. des Emp. Ottom.
(2) Pocharchi, note ſur Guichardin.
(3) Polyb. hiſt. l. 3.

la

la bataille de Seminara ; parce que M. d'Aubigni ſe flattoit, qu'il pourroit battre l'armée Eſpagnole au paſſage de la riviere : mais il fut trompé dans ſon eſpérance. Etant arrivé, lorſque toute l'armée avoit déjà paſſé, il fut battu lui-même (1).

§. VII. J'avertis encore, que quand on eſt inférieur en Troupes, il faut bien reconnoître, ſi à certaine diſtance du défilé, il n'y a point quelques Régimens en embuſcade, que les ennemis y aïent poſtés, pour vous charger par derriere ou par les flancs, lorſque vous vous trouvez déjà engagé dans le combat avec leur Avant-garde ou leur Arriere-garde.

§ Philippe Roi de Macédoine, aïant pris ſa retraite par le défilé de Thermes, Alexandre de Trichonie, Capitaine des Etoliens, attaqua l'Arriere-garde de l'armée Macédonienne, lorſqu'il la vit engagée dans le défilé. Mais Alexandre ſe vit tout d'un coup enveloppé par les Troupes, que Philippe à ce deſſein avoit miſes en embuſcade derriere une montagne ; & les Etoliens, qui avoient crû ſurprendre les Macédoniens, furent eux-

(1) Guichardin, hiſt. d'Italie.

mêmes ſurpris & défaits (1).

§. VIII. Il y a encore de l'avantage à venir attaquer les ennemis ſur leur Marche, ſi par un chemin plus court, & ſans beaucoup fatiguer votre armée, vous pouvez dans les groſſes chaleurs, & dans le fort du jour, venir tomber ſur les ennemis, fatigués d'une longue marche; ſans donner le tems à leur Général de faire rafraîchir les hommes & les chevaux; ſurtout s'ils n'ont pas fréquemment rencontré de l'eau, & s'ils ſont peu accoûtumés à la chaleur. Il eſt évident qu'ils n'auront pas alors la force de ſoûtenir le combat, ni même de faire retraite.

¶ La veille de la bataille de Nieuport, le Comte Maurice de Naſſau, regardoit comme un grand bonheur de pouvoir attaquer l'armée de l'Archiduc Albert ſur la fin d'une marche, qu'elle avoit faite dans le mois de Juillet, & lorſque les Troupes étoient par conſéquent fatiguées du chemin & de la chaleur; tandis que les ſiennes étoient fraîches & repoſées: ce qui contribua en effet à lui faire remporter la victoire. Par ces mêmes conſidérations, Gaſpard Zapena, Meſtre de Camp,

(1) Polyb. hiſt. l. 5.

Eſpagnol, repréſentoit à l'Archiduc, qu'il ne devoit pas riſquer une bataille, que dans des circonſtances auſſi déſavantageuſes pour lui, qu'elles étoient favorables pour Maurice (1).

§ Mithridate, avec l'armée d'Arthaban, Roi des Parthes, défit facilement les Troupes d'Anileus; parce qu'elles étoient fatiguées d'une longue Marche dans le plus fort de la chaleur, & par un païs où il n'y avoit point d'eau; au lieu que l'armée de Mithridate n'avoit ſouffert aucune de ces incommodités (2).

Il y a de l'avantage à attaquer les ennemis pendant une grande pluïe, lorſque votre armée eſt ſupérieure en armes blanches; parce que les ennemis durant la Marche n'ont pas, comme dans le Camp, la commodité de mettre les fuſils à couvert ſous des pavillons, de garentir de l'eau les fournimens & les cartouches, comme dans les tentes, ni d'eſſuïer les armes à feu, qui auront été moüillées.

Il y a de l'avantage à attaquer les ennemis, lorſqu'ils marchent embarraſſés d'un gros convoi, ou lorſqu'après

(1) Bentivoglio, hiſt. de Flandres.
(2) Hiſt. de Flav. Joſeph.

un pillage, ils emmenent un nombre conſidérable de Priſonniers.

Le dernier & le principal avantage, qu'il y a d'attaquer les ennemis ſur leur Marche, eſt qu'en prenant de juſtes meſures pour la vôtre, vous pourrez les charger dans la plaine, ſur une montagne, dans un bois ou en raſe campagne; ainſi que vous le jugerez plus convenable, ſelon la qualité de vos Troupes & de leurs armes. Au lieu que ſi vous attaquez les ennemis dans leur Camp, il eſt à préſumer, que le terrain vous ſera déſavantageux; parce que le Général ennemi l'aura choiſi favorable pour lui; mais il ſera obligé dans une Marche de prendre le terrain tel qu'il ſe rencontrera, n'étant pas poſſible de le trouver toûjours avantageux.

§. IX. Quand les ennemis ſortiront de leur Camp retranché, pour venir vous préſenter la bataille, ſi vous n'êtes pas loin d'eux, attaquez-les avant qu'ils ſoient tous ſortis, & qu'ils aïent doublés leurs rangs; & quoique la Mouſqueterie & l'Artillerie du Retranchement tirent ſur vos Troupes; comme elles tarderont peu à ſe mêler avec les ennemis, ce péril ne durera pas long-

tems. Si vous battez alors la moitié de l'armée ennemie, il eſt à croire que vous forcerez l'autre moitié dans ſon retranchement.

¶ Les Eques & les Volſques, étant ſortis de leur Camp retranché, pour donner bataille au Conſul Luce Valére, celui-ci les chargea, & les défit ſans donner le tems à toutes leurs Troupes de ſortir, ni de bien ranger en bataille celles qui étoient ſorties (1).

(1) Tite-Live, hiſt. Rom.

CHAPITRE IV.

C'eſt une occaſion favorable d'attaquer les Ennemis, lorſqu'il manque beaucoup de monde de leur Armée. Moïens d'y réuſſir. Avantage de les attaquer, après avoir inondé leur Camp.

ON peut avec quelque avantage attaquer les ennemis le jour, que vous ſçavez, qu'ils ont fait un gros Détachement de leur armée, ou qu'ils ont envoïé une partie conſidérable de Troupes au fou- §. I.

rage : mais alors, ſi vous n'êtes pas ſupérieur, ou du moins égal en Troupes, il faut être bien aſſûré par des avis confirmés de vos Partis & de vos Eſpions, que ce Détachement ou ces Fourageurs ſont ſi éloignés, qu'ils ne pourront pas être de retour à tems pour le Combat. Cette précaution eſt néceſſaire, & vous pouvez voir à ce ſujet l'exemple du Duc de Lorraine à la bataille de Mohas, rapporté au chapitre XI.

¶ Le même Duc de Lorraine, aïant appris en 1675. qu'une bonne partie de la Cavalerie de M. de Crequy étoit allée loin au fourage, attaqua ce jour-là l'armée Françoiſe, qui fut battuë. Cette Cavalerie eût été néceſſaire à M. de Crequy dans cette action (1).

¶ Magne, Chef de l'armée, qui combattoit contre Valdemare ſon frere, Roi de Suede, eut avis que Valdemare avoit fait un gros Détachement pour venir reconnoître ſon Camp. Magne marcha ſur le champ par un autre chemin. Aïant trouvé que Valdemare avoit affoibli ſon armée par les Troupes qu'il en avoit détachées, il l'attaqua, & le défit à la bataille de Tibe-

(1) Hiſt. de Guillaume III. de Naſſau.

dem, ou de Ronlabod (1).

§. II. Si vous ſçavez, que les ennemis ont conſumme tous les fourages voiſins, & ceux qu'ils avoient de réſerve dans leur Camp, vous devez venir camper auprès de l'armée ennemie, & faire porter à votre Cavalerie de la paille ou du foin pour deux jours, pour ne pas vous voir obligé de faire un Détachement pour le fourage le jour, que vos Eſpions vous donneront avis, que les ennemis doivent envoïer au leur.

Lorſque vous ſerez déterminé à donner bataille; avant que les ennemis aïent connoiſſance de votre réſolution, faites ſemblant de vouloir attaquer une Place, ou un poſte important; afin qu'étant obligés de détacher des Troupes pour renforcer les poſtes menacés, vous trouviez leur armée plus foible. Je ſuppoſe, que pour y réüſſir, l'entrepriſe que vous feignez ſera vrai-ſemblable & que vous prendrez toutes les meſures convenables, afin que les Détachemens ennemis ne puiſſent pas revenir pour le Combat, dans le tems qui vous eſt néceſſaire, pour arriver en préſence de l'armée ennemie,

¶ En 1672. le Prince d'Orange aïant

(1) Supplem. de Foreſti.

deſſein d'attaquer les Troupes de France commandées par le Duc de Duras, fit ſemblant de menacer certaines Places ; afin que le Duc, pour en augmenter les Garniſons, eût affoibli ſon armée, lorſque le Prince avoit réſolu de l'attaquer. Il eſt vrai, que M. de Duras ſçut éviter le Combat, en ſe mettant à couvert par des rivieres entre deux (1)

Vous pouvez auſſi faire quelques Détachemens de votre armée, en prenant les précautions, dont je parlerai dans le Chapitre IX. afin que l'armée ennemie faſſe d'autres Détachemens pour obſerver les vôtres, ou pour les charger.

§. III. *Des Siéges, c. I.* Ce que je viens de dire fait voir, ainſi que je prouverai encore mieux dans la ſuite, qu'il ne faut pas que les Soldats, qui vont au bois, à la faſcine & au fourage, ſortent tous du Camp en un même jour, & ſans Officiers ; à moins que le Camp ne ſoit ſi bien retranché, qu'il reſte en état de défenſe, lors même qu'il manque une partie conſidérable de Troupes ; & c'eſt ſur ce fondement que j'ai établi pour *Des Campemens, c. 4.*

(1) Vie du Prince d'Orange, & du Verdier. Hiſt. de France.

principe,

principe, qu'une armée, qui doit camper quelque tems en préſence de l'ennemi, doit ſe fortifier, nonobſtant qu'elle ſoit ſupérieure en Troupes.

Si en rompant en peu de tems les digues, en détournant le cours d'une riviere, ou de quelque autre maniére vous pouvez inonder le Camp des ennemis, faites-le de nuit; afin que le trouble, qui eſt plus grand alors, augmente le déſordre des ennemis; & au point du jour il vous ſera aiſé de battre ces Corps déſunis, aïant eu la précaution la nuit précédente de camper votre armée dans un lieu, qui la mette en ſûreté contre l'inondation, & qui vous laiſſe un paſſage libre pour marcher vers l'ennemi; ou qui leur ferme la retraite, & laiſſe un chemin ouvert à vos convois.

¶ Le Sultan d'Egypte, aïant rompu les digues du Nil, noïa une partie de l'armée Chrétienne, commandée par André II. Roi de Hongrie, & quelques autres Princes, & ôta ainſi au reſte des Troupes Catholiques, le moïen de faire retraite, & de pouvoir ſubſiſter. Pour ne pas périr toutes, elles furent forcées d'accepter la paix aux conditions, que le Sultan voulut leur

accorder. Ce Sultan, pour rendre l'inondation plus conſidérable, avoit ſecrettement fait élever dans certains endroits les digues, afin d'empêcher, que le Nil ne débordât, & ne prît ſon cours par-là, comme il faiſoit toutes les autres années (1).

(1) Foreſti Mapam. hiſt.

CHAPITRE V.

Avantage d'attaquer les Ennemis, lorſqu'ils ſe ſont débandés pour le pillage, ou un peu après; lorſque dans leur Marche, ils ſont embarraſſés d'un grand nombre de Priſonniers, ou d'un gros Convoi; lorſque vous avez des intelligences avec des Officiers des Ennemis, ou avec un nombre de vos Déſerteurs, que vous avez fait paſſer à ce deſſein parmi les Ennemis.

§. I. SI vous pouvez tomber ſur quelque Corps de Troupes ennemies, lorſqu'elles pillent quelque lieu, ſoïez preſque aſſûré de les battre, quand vous au-

riez même moins de monde que les ennemis ; car leurs Soldats ſeront ſi acharnés au pillage, & ſi fort ſéparés les uns des autres dans les endroits les plus cachés des maiſons, qu'en faiſant entrer vos Détachemens en bon ordre par différentes ruës, à peine trouveront-ils quelqu'un qui leur faſſe réſiſtance. Ce qui doit s'entendre dans la ſuppoſition, que les ennemis n'aïent pas hors de ce lieu d'autres Troupes en ordre de bataille, & en aſſez grand nombre pour vous repouſſer, ce que ſouvent ils ne ſçauroient faire faute de monde.

¶ M. de Montpenſier, Général des Troupes de Charles VIII. Roi de France, ſe flattoit de remporter ſûrement la victoire, s'il pouvoit attaquer celles de Don Ferdinand, Roi de Naples, pendant qu'elles ſeroient occupées au pillage de Frangete de Montfort ; aſſûré qu'il étoit, que ce pillage mettroit parmi elles le déſordre & la confuſion (1).

¶ Guichardin blâme le Comte Rangoni, de n'avoir pas attaqué les Impériaux, pendant qu'en 1527. ils pilloient Rome, quoiqu'il leur fût beaucoup in-

(1) Guichardin, hiſt. d'Italie.

férieur en nombre de Troupes, & pour preuve de ſon ſentiment, cet Ecrivain rapporte, que quelques jours après, que le pillage eut commencé, l'occaſion s'étant préſentée de donner une alarme aux Impériaux, preſque aucun Soldat ne vint ſe ranger ſous ſes étendarts, aïant tous continué de piller ce qu'il y avoit encore dans les maiſons(1).

¶ Le Conſul Tibére Sempronius, aïant appris, que trois mille hommes des Troupes d'Annibal pilloient le païs des Gaulois, entre le Pô & la Trébie, fit contre-eux un Détachement, qui les trouva en déſordre & en conteſtations ſur la repartition du butin, & les mit ſans peine en déroute (2).

§. II. C'eſt encore une occaſion favorable d'attaquer les ennemis, lorſqu'ils marchent avec l'embarras d'un gros butin; parce que pluſieurs ſe ſeront écartés, pour aller mettre en ſûreté ce qu'ils ont gagné au pillage, pluſieurs autres feront la même choſe dès le commencement du Combat; & ils ſe trouveront pour la plûpart fatigués du poids de leur priſe, ou plongés dans un excès de vin; qui les met hors d'état de

(1) Guichardin, hiſt. d'Italie.
(2) Polyb. Hiſt. l. 3.

ſe battre : excès, que les Officiers dans un jour de pillage ne ſçauroient empêcher.

¶ Les Conſuls Publius-Servilius & Aulus-Poſthumius, défirent preſque ſans réſiſtance les Sabins ; parce que la plûpart étoient haraſſés, pour avoir marché chargés du butin, qu'ils avoient fait dans les divers lieux, qu'ils avoient ſaccagés ; pluſieurs s'étoient diſperſés dans différentes Villes, & les autres étoient ſi fort plongés dans le vin, que, ſelon Tite-Live, ils avoient à peine la force de fuir (1).

¶ Les Troupes d'Haralde II. Roi de Norvége s'étoient enrichies dans le pillage de Nortumberland. Pour ne pas perdre leur priſe, elles abandonnérent leur Roi, & prirent la fuite dès que Haralde II. Roi d'Angleterre les attaqua (2).

¶ Les François ſous le régne de Childebert I. qui ſe retiroient d'Eſpagne chargés d'un riche butin, furent défaits aux Pyrenées, par Teude, Roi des Goths, & par Teudiſele ſon Général (3).

(1) Hiſt. Rom.
(2) Supplem. de Foreſti.
(3) Foreſti Mapam. hiſt.

§ Bermude II. Roi de Leon, défit l'armée Maure d'Albagib, lorſqu'il ſe retiroit de Galice, embarraſſé des dépoüilles de ce Roïaume, qu'il avoit ſaccagé (1).

§. III. L'embarras des ennemis n'eſt pas moindre pour entrer dans un Combat, lorſqu'ils marchent avec un grand nombre de Priſonniers, qu'ils ont faits; parce qu'ils doivent emploïer beaucoup de Troupes pour les garder, ou ils doivent craindre, que ces Priſonniers ne prennent les armes, que les morts & les bleſſés ont laiſſé diſperſées dans la campagne.

§ Le Conſul Romain, Lucius-Volumnius défit l'armée des Samnites, commandée par Stace Egnace, lorſqu'elle étoit en marche, embarraſſée d'un gros butin & d'un grand nombre de Priſonniers, qui, s'étant déliés prirent les armes qu'ils trouvérent ſur des charettes, & aïant inveſti les Samnites, firent priſonniers Stace Egnace leur Chef (2).

§ Le Prince Jean-Albert de Pologne, avec l'armée de Caſimir IV. ſon pere, battit les Tartares, pendant qu'ils

(1) Foreſti Mapam. hiſt.
(2) Tite-Live, hiſt. Rom.

ſe retiroient de ce Roïaume embarraſſés d'Eſclaves, & chargés de butin (1).

¶ Ladiſlas I. Roi de Hongrie, profita de la même conjoncture contre les Chunniens, qui ſe retirant après avoir ravagé la Tranſylvanie, ne ſe trouvérent pas en état de ſoûtenir le Combat à cauſe de l'embarras de leurs Priſonniers, & des priſes, qu'ils avoient faites dans le pillage (2).

§. IV.

Un gros Convoi eſt auſſi un embarras conſidérable pour les ennemis, lorſque ſur leur Marche on vient tout d'un coup fondre ſur eux, ſur tout dans un terrain reſſerré : car ſi le Convoi eſt obligé de ſe mêler avec les Troupes, elles courent riſque d'être miſes en déſordre par les mulets, les bœufs, & les chevaux épouvantés par le feu & les bleſſures ; & ſi c'eſt dans un terrain étendu, il faut un grand nombre de Troupes pour le couvrir. J'ai déjà rapporté ſur ce ſujet le ſentiment de Germanicus, de Brancace, & de Montecuculi.

Des diſpoſitions avant la guerre, c. 32.

¶ L'embarras d'un gros Convoi fut cauſe, que le Comte Ranuce vit mettre en déroute par les Piſans, un Dé-

(1) Foreſti Mapam. hiſt.
(2) Foreſti Mapam. hiſt.

tachement conſidérable de Venitiens, ou de Florentins qu'il commandoit (1).

§. V. Il y auroit un grand avantage à attaquer les ennemis, ſi auparavant vous aviez pû faire paſſer dans leurs Troupes un nombre aſſez conſidérable de faux Déſerteurs, pour y mettre le déſordre pendant la bataille. J'ai dit, en parlant des *Surpriſes*, quelles précautions il faut prendre; afin que quelques-uns de ces Déſerteurs ne découvrent pas les autres, & qu'ils aïent des Officiers pour les conduire dans l'occaſion.

Des ſurpriſes, n. 15.

§ Un peu auparavant la bataille de Cannes, Annibal envoïa dans l'armée Romaine 400. Soldats, qui feignirent d'être Déſerteurs. Les Romains eûrent ſoin de les déſarmer, & de les mettre à l'Arriere-garde; mais cette précaution leur ſervit de peu: car ces 400. Soldats aïant durant le Combat tiré les poignards, qu'ils avoient cachés entre la chemiſe & la cuiraſſe, chargérent les Romains par derriere, & aidérent beaucoup aux Carthaginois à remporter la victoire (2).

§ Thémiſtocle convînt ſécrettement avec les Ioniens, qu'après avoir fait

(1) Guichardin, hiſt. d'Italie.
(2) Valere Maxim.

ſemblant de paſſer au ſervice de Xerxès, ils prendroient la fuite pendant la chaleur d'un Combat, qu'il avoit réſolu de lui livrer : ce qui fut ainſi exécuté à la bataille de Salamine ; & l'armée de Xerxès épouvantée fut défaite (1).

Afin que vos faux Déſerteurs ne ſoient pas pendant le combat maltraités par vos propres Soldats, il faut qu'ils portent la même marque que vos Troupes doivent avoir durant la bataille ; ils la tiendront cachée, & ils la mettront dès qu'ils commencent à ſe ſervir de leurs armes contre les ennemis ; où bien il faut leur donner par avance un mot de guet, en prévenant vos principaux Officiers, de ne pas traiter comme ennemis ceux, qui leur donneront ce mot de guet.

§. VI. Si vous avez des intelligences avec quelques-uns des premiers Officiers des ennemis, avant de livrer le combat, convenez avec ces Officiers qu'ils feront faire aux Troupes, qui ſont ſous leurs ordres certain mouvement, qui les mette néceſſairement en déſordre, afin qu'ils aïent un prétexte de prendre la fuite avec elles. Dans cette confuſion des ennemis, par le vuide, que

(1) Foreſti Mapam. Hiſt.

ces Troupes en fuite laiſſent, vous ſerez entrer le Détachement, qu'à cette fin, outre les Corps qui forment la ligne, vous avez poſté vis-à vis ces Troupes; & ce Détachement par un mouvement de converſion à droite & à gauche chargera les ennemis en flanc.

¶ Simon, Chef de l'armée des Hebreux attaqua celle des Iduméens aïant compté ſur l'intelligence qu'il avoit avec Jacob, qui commandoit une partie des Iduméens, & qui prit la fuite avec ceux de ſa faction, dès que les deux armées en furent venuës au mains; ce qui cauſa tant de fraïeur aux Iduméens, que Simon les défit preſque ſans réſiſtance (1).

§. VII. Comme je ſuis toûjours dans le ſentiment, que la Religion & l'honneur ne permettent pas de ſolliciter quelqu'un pour le rendre infidelle au Prince qu'il doit ſervir, ne mettez en uſage les expédiens dont je viens de parler, que lorſque vous trouverez, qu'ils peuvent être permis par les circonſtances qui les accompagnent.

De la guerre offenſive, c. 7. §. 2.

§. VIII. Celui, qui attaque de nuit, prend ſes meſures pour profiter de l'obſcurité & du terrain: celui au contraire, qui

(1) Joſeph le Juif.

ſe voit inveſti pendant la nuit, ne ſçait vers quel côté il doit faire avancer plus ou moins de Troupes, ni dans quel endroit il trouvera plus ou moins d'ennemis ; parce qu'il ne diſtingue pas la véritable attaque de la fauſſe, & croïant accourir pour ſoûtenir un Corps de ſes Troupes, il peut rencontrer des Corps ennemis, qui viennent de tailler en pieces les ſiens. Le déſordre & le péril ſeront encore plus grands, ſi l'armée, qui eſt attaquée la nuit, eſt nouvellement arrivée dans un Camp qu'elle ne connoît pas aſſez, ſoit par rapport au terrain, ſoit par rapport aux chemins pour pourſuivre l'ennemi, ou pour faire retraite ; principalement ſi l'autre armée eſt parfaitement inſtruite de toutes ces particularités.

Les Combats de nuit ſont ſur-tout avantageux à une armée, qui eſt inférieure en nombre ; parce que ſes Troupes ne ſont pas intimidées par la vûë d'un plus grand nombre d'ennemis ; & ceux-ci peut-être, ſe confiant ſur la ſupériorité de leurs forces, & ſe tenant moins ſur leurs gardes, peuvent ſe laiſſer ſurprendre, & ſe voïant chargés inopinément ils perdent courage ; parce qu'on ſe perſuade ordinairement,

que celui, qui attaque, doit être le plus fort.

Des occaſions où il faut éviter le combat, §. 14.

En parlant des *Occaſions où il faut éviter le Combat*, je donnerai la preuve de tout ce que je viens de dire; & je ferai voir quelles Troupes doivent tâcher de livrer le combat la nuit, lorſqu'elles prévoient, que bien-tôt elles ſeront indiſpenſablement forcées d'en venir à une bataille. J'ajoûte que ces Combats nocturnes ſont extrêmement avantageux, lorſque les ennemis ont plus grand nombre de ces armes, qui bleſſent de loin; parce que dans l'obſcurité preſque tous les coups de fuſil ſont perdus, & les fléches, les dards, & autres armes à lancer deviennent inutiles.

Vous aurez encore plus d'avantage à combattre la nuit, ſi vos Troupes ſçavent mieux & plus valeureuſement ſe ſervir de l'Epée & de la Baïonette que les ennemis. C'eſt le ſentiment de Frachetta (1); & il prouve ſon opinion par l'exemple de Paul Emile, qui aïant fait attention, que ſes Troupes manioient l'épée avec plus de force & de dextérité que les Macédoniens, réſolut d'attaquer de nuit l'armée de Per-

(3) Semin. des Gouv.

ſée, qui gardoit le paſſage de Pérébie.

Je ferai voir dans la ſuite, que vous devez combattre de nuit, ou lorſque la nuit approche, ſi vous ne voulez pas riſquer de faire une grande perte, & ſi c'eſt aſſez pour vous de mettre tant ſoit peu les ennemis en déroute, pour finir cette campagne, & vous tirer de certains embarras, où vous vous trouvez, & dont vous eſpérez vous garentir la campagne prochaine.

Comme on ne livre les Combats la nuit, qu'en tombant ſur les ennemis par ſurpriſe, ou en les attendant dans une embuſcade; je renvoie ſur ce point le Lecteur à mes Traités des *Surpriſes* & des *Embuſcades*.

CHAPITRE VI.

Afin d'engager les ennemis à une bataille, feignez vous-même d'avoir des motifs de crainte, & des ordres de votre Souverain pour ne pas en venir à un combat.

§. I. J'Ai traité juſqu'ici des occaſions dans leſquelles il m'a paru qu'il ſeroit avantageux de tâcher d'en venir à un Combat; diſons maintenant par quels moïens on peut obliger les ennemis à ne pas l'éviter, & voïons comment on peut y réuſſir par la ruſe & l'artifice, ou en emploïant ſeulement la vive force.

§. II. Faites venir des ordres ſimulés de votre Prince, qui vous défendent de riſquer une Bataille. Montrez ces ordres comme en confiance à des hommes, que vous ſçavez avoir fort peu de ſecret. Si ces ordres feints tranſpirent, & ſi les ennemis les croïent, peut-être ſe hazarderont-ils de ſortir de leurs Retranchemens pour vous pré-

ſenter le Combat, dans la vûë que votre armée venant à le refuſer, ce refus relevera le courage de leurs Troupes, & les fera mieux recevoir dans le païs, où dès-lors on croira qu'ils ont des forces ſupérieures aux vôtres.

¶ Voïez à ce ſujet l'exemple de Pompée auprès de Munda, & celui de Céſar proche de Lugubi. *Des premieres demarches d'un General. c. 5.*

L'exemple de l'Archiduc Albert, que j'ai déjà rapporté fait voir qu'il ſeroit à propos dans pareil cas d'aſſembler un Conſeil de guerre nombreux, d'y préſenter & d'y lire ces faux ordres, comme, s'ils étoient véritables ; d'y faire déliberer ſur la maniere de les accomplir ſans compromettre l'honneur des Troupes, ni riſquer de perdre le païs ; & d'enjoindre à chacun de garder le ſecret, qui parmi tant de perſonnes ne tardera pas long-tems à tranſpirer, comme je l'ai prouvé ailleurs. *Des Qualités d'un General, c. 52.* *Des Eſpions, c. 11.*

Il faut avec adreſſe faire enſorte à l'exemple de Ventidius, que ces faux ordres de votre Souverain viennent à la connoiſſance de quelque Eſpion double, que vous ſoupçonnez ſervir les ennemis contre vous.

On peut encore les tromper par quel-

ques-uns de leurs Priſonniers, que vous laiſſerez adroitement échaper, après qu'ils auront appris les faux bruits que vous faites courir.

Vous pouvez auſſi écrire aux Commandans de vos Détachemens, aux Gouverneurs des Places, ou à vos amis de maniere à faire croire ce que vous voulez perſuader aux ennemis. Il faut envoïer ces lettres par ceux de vos Soldats les moins ſûrs; afin que quelqu'un d'eux venant à déſerter, & à paſſer dans l'armée ennemie, il remette la lettre au Général, & le trompe lors même qu'il croit lui rendre un grand ſervice.

Vous pouvez encore ſous quelque prétexte poſter quatre ou ſix Soldats dans quelque endroit, où ils puiſſent être faits priſonniers; car alors ces Soldats, inſtruits du bruit que vous faites courir, le communiqueront aux ennemis par intérêt ou par crainte, ſur tout ſi quelqu'un d'eux prend parti dans leurs Troupes.

§. III. Pour donner plus de force au bruit qui s'eſt répandu, que vous avez des ordres, ou autres motifs preſſans pour éviter à quelque prix que ce ſoit d'en venir à un combat, campez toûjours ſur

ſur des montagnes, ou dans des Poſtes avantageux; ce qui peut-être obligera les ennemis à faire quelque mouvement; & à s'avancer dans quelque terrain, où il vous ſera aiſé de les attaquer avec avantage. Lorſque vous marcherez par un chemin, qui n'eſt pas deſavantageux aux ennemis, feignez de faire des Marches ſecretes dans la vûë uniquement de conduire votre armée de l'autre côté d'une riviere, de la couvrir par vos Places, ou de camper dans quelque terrain où vous aïez plus de ſûretez de pouvoir éviter le combat; parce que peut-être les ennemis s'avanceront pour vous la préſenter; afin de profiter de la fraïeur, où ils croient que ſont vos Troupes.

§ Orcan, Général de l'armée d'Ottoman ſon pere, voulant engager à une bataille les Troupes qui étoient dans Mauropetra, ſe préſenta devant cette Place avec peu de monde, aïant tenu caché le reſte de ſes Soldats. Peu après il leva le camp avec des marques de précipitation, & y laiſſa un vieillard; afin que ſi les ennemis le faiſoient priſonnier, il leur dît que les Turcs étoient en petit nombre, mal commandés & intimidés. Le Soldat s'acquitta de ſa

commiſſion, ce qui porta les Troupes de Mauropetra à ſortir pour ſuivre & charger Orcan, qui alors les attaqua avec toute ſon armée, & les défit (1).

¶ Amilcar Général des Carthaginois pour attirer à un combat les Rebelles, qui avoient Spendius à leur tête, fit paſſer à leur vûë les Troupes de ſon Avant-garde à l'Arriere-Garde ; afin que les Révoltes cruſſent, que ce mouvement ne pouvoit que mettre ſes Troupes en déſordre, & qu'ils ſe déterminaſſent par là à les attaquer. La choſe arriva, comme Amilcar l'avoit penſé, & les Rebelles de Carthage furent taillés en pieces & exterminés (2).

¶ Othon Crumpein Chef des Troupes de Chriſtierne, Roi de Dannemarc, feignant de craindre l'armée Suedoiſe réuſſit à l'engager à la bataille de Weter, où les Suedois furent vaincus (3).

¶ Cromwel dans le déſir d'en venir à un combat avec l'armée Ecoſſoiſe fit ſemblant de ſe retirer en Angleterre faute de vivres, feignant d'avoir perdu toute eſperance de réuſſir dans les vûës qu'il avoit ſur l'Ecoſſe. Les Ecoſ-

(1) Suarez hiſt. des Emp. Ottom.
(2) Monarchie Eccl. de Pineda.
(4) Supplem. de Foreſti.

ſois, qui s'imaginérent, que l'armée ennemie leur échapoit, ſortirent de leur camp retranché pour pourſuivre Cromwel, qui fit volte-face, & les défit à la bataille de Dumbare (1).

S'il n'y a pas des Places, des Montagnes ou des Rivieres, qui puiſſent rendre vrai-ſemblables ces différens mouvemens, dont je viens de parler, commencez par faire retrancher votre armée; afin que les ennemis ſe hazardent de vous inveſtir, avant que la fortification ſoit achevée: mais alors choiſiſſez un Camp où vous puiſſiez recevoir librement vos convois, avoir facilement les fourages, & d'où vous couvriez les Places les plus importantes de votre Païs; car autrement les ennemis ne penſeroient pas, que vous euſſiez deſſein d'y camper long-tems, & ils vous incommoderoient étrangement en vous coupant les vivres & les fourages; ou ils vous obligeroient à ſortir de vos Retranchemens en aſſiégeant vos Places, principalement celles, qui ſont tellement ſituées, qu'une armée, quoiqu'inférieure, qui s'eſt ſaiſie des Poſtes, ne peut plus être attaquée;

(1) Biſaccioni Guerre Civ. d'Angl.

ainſi que je la dirai en traitant des *Siéges*.

¶ Titurius Sabinus s'étoit retranché dans ſon Camp contre les Rebelles d'Evreux, de Liſieux & de Coutances. Comme il ſouhaitoit d'y être attaqué, il fit déſerter un Soldat, avec ordre de rapporter à Viridorix Chef des Revoltés, que Sabinus & ſon armée appréhendoient extrêmement d'être inveſtis, qu'ils avoient perdus toute eſperance de pouvoir réſiſter : que pour cette raiſon, comme encore pour aller au ſecours de Céſar, qui ſe trouvoit embarraſſé à Vannes, Sabinus avoit réſolu de décamper à la ſourdine, dès qu'il trouveroit l'occaſion de gagner quelques heures de marche dans ſa retraite. Sur le rapport de ce faux Déſerteur les Rebelles attaquérent le Camp de Sabinus, & ils furent défaits (1).

§. IV. Si les ennemis voïant, que vous vous êtes retranché, tiroient delà un motif pour ne pas vous attaquer, & ſi vous n'avez pas aſſez de Troupes pour ſortir de votre Retranchement, & leur préſenter la bataille, où vous voudriez les engager ; faites conſtruire

(1) Com. de Céſar.

une coupure au dedans de ce Retranchement vers le front qui regarde l'ennemi. A la premiere nuit de pluie donnez ordre qu'avec le moins de bruit qu'il ſe pourra on démoliſſe une partie conſidérable de l'ancien Retranchement, afin que les ennemis, qui le lendemain matin s'appercevront de ces ruines, & qui les croiront cauſées par la pluie, n'aïant pas connoiſſance de la coupure, viennent vous attaquer avant que le Retranchement ſoit réparé. Pour les mieux ttomper vous mettrez dès le matin des hommes, qui feront ſemblant de travailler avec beaucoup de hâte aux réparations du retranchement.

Afin que cet artifice ait quelque réuſſite, il eſt néceſſaire dès le jour où l'on a commencé de conſtruire la coupure, de ne laiſſer ſortir perſonne du Camp, de faire doubler pour cela les Sentinelles par des Soldats de confiance, & de prendre toutes les précautions dont j'ai parlé en traitant des *Campemens*. Cette coupure doit être dans tel endroit du Camp, que les ennemis de leurs hauteurs ne puiſſent pas la découvrir avec des Lunettes à longue vûë. On peut auſſi la cacher par un rang de Tentes, qu'on

Des Campemens, c. 9.

abattra à l'approche des ennemis. Le meilleur pourtant ſeroit, que la coupure ſe fit la nuit même auparavant le jour, où le Retranchement doit paroître être tombé : car s'il ſe paſſe quelque tems malgré toutes vos précautions, il ſe trouvera quelque déſerteur, ou quelque Eſpion ; qui portera aux ennemis la nouvelle de ce qui ſe paſſe.

§. V. Lorſque le tems de combattre approche, les Officiers des Corps doivent faire connoître aux Soldats, que toute cette apparence de crainte, qu'on a montrée, étoit feinte pour attirer les ennemis à une bataille : car ſi vous oubliez de prendre cette précaution, vos Troupes n'entreroient dans le Combat qu'avec crainte, ainſi que je le dirai plus amplement dans la ſuite.

Des occaſions où il faut éviter le combat, c. 10.

CHAPITRE VII.

Exemples que l'Hiſtoire fournit pour attirer les ennemis à un Combat par de doubles intelligences d'Officiers de vos Troupes, ou par une fauſſe apparence d'un tumulte ſurvenu dans votre armée.

§. I.

QUOIQUE les expédiens, dont je vais parler, ſoient rapportés par de très-bons Auteurs, il ne me paroît pas qu'ils pûſſent réüſſir aujourd'hui : peut-être même pour les mettre en pratique faudroit-il paſſer les bornes de la ſimple fiction, & uſer de menſonge, ce qui n'eſt jamais permis ; parce que les ennemis ne ſe détermineront pas à une bataille ſur des expreſſions équivoques de quelques-uns de vos Officiers, qui voudront donner à connoître, qu'ils ſont d'intelligence avec eux. Ainſi ne regardez ce chapitre, que comme une narration hiſtorique, à laquelle j'ajoûte ſeulement quelques petits avis, ſuppoſé que vous croïez

pouvoir vous ſervir utilement & honnêtement des exemples ſuivans.

§. II. Selim I. ſe ſervit de quelques-uns de ſes Officiers, pour engager dans un Combat Achmet ſon frere. Ces Officiers promirent à Achmet de combattre pour lui dans la bataille, & de tourner leurs armes contre Selim (1).

Les ennemis foupçonneront moins de tromperie dans leurs intelligences *ſurpriſes.* avec ceux de vos Officiers, qui ont 15. lieu de ſe plaindre des mauvais traitemens, dont vous avez uſé précédemment à leur égard; c'eſt ce que j'ai prouvé par l'exemple d'Artaxerxe avec Zopire.

Mennon, ſouhaitant de combattre ſes ennemis dans un terrain moins fort & moins avantageux, que celui, qu'ils occupoient, tira de ſon Camp la moitié de ſes Troupes, & aïant commencé avec cette partie de ſon armée de faire retraite à la vûë des ennemis, il envoïa un faux Déſerteur, qui leur dit, qu'il étoit ſurvenu un grand ſoulevement parmi les Troupes de Mennon, ce qui l'avoit obligé de ſe retirer avec ceux de ſes Soldats, qui l'avoient voulu ſuivre. A cette nouvelle les ennemis

(1) Juſte-Lipſe exemp. Polit.

abandonnérent

abandonnérent leur poſte pour charger Mennon, qui dès qu'il les vit dans la plaine les inveſtit avec toutes ſes Troupes, & les tailla en pieces (1).

Si vous voulez mettre en uſage ce ſtratagême, faites faire dans votre Camp une grande décharge de mouſqueterie & d'artillerie, accompagnée d'un bruit conſidérable de Tambours, de Trompettes, & de ces cris confus que l'on entend toûjours dans un tumulte, afin que les ennemis croient plus aiſément le ſoulevement. Faites auſſi avancer quelques pas celles des Troupes, qui doivent reſter dans le Camp, pour charger celles qui font ſemblant de fuir, en tirant ſur elles avec la poudre ſeule; & ſi les ennemis ſont proches, il faut que des Soldats des deux côtés tombent par terre, comme s'ils étoient bleſſés; afin que les ennemis, qui obſerveront cette action avec des lunettes d'approche, ſoient mieux perſuadés du tumulte.

§ Les Hebreux, qui défendoient une des Tours de Jeruſalem contre Titus, firent ſemblant d'en venir à un combat entre-eux à la vûë des Romains; afin de les engager à s'avancer dans un ter-

(1) Polien Maced. ſtratag. de guerre.

rain, où ils puſſent les battre. Pour les y attirer quelques-uns des Juifs crioient aux Romains d'approcher, & de venir ſe ſaiſir de la Tour, & en même-tems il paroiſſoit qu'ils déchargeoient de grands coups ſur ceux qui s'y oppoſoient, & qui à l'inſtant tomboient par terre, comme s'ils étoient morts (1).

Cette partie des Troupes, qui feint de s'être ſoulevée, doit faire ſemblant de forcer la Garde chargée des Priſonniers en quelque extrêmité du Camp, & elle les mettra en liberté, afin qu'ils portent aux ennemis la nouvelle du ſoulevement, qui devient plus croïable par ce grand nombre de Priſonniers, que par ce ſeul Déſerteur que Mennon envoïa. D'ailleurs, un tel Déſerteur court toûjours riſque d'être pendu, s'il aſſûre certainement, que le tumulte eſt véritable.

¶ T... Didius, voulant perſuader à ſes ennemis, qu'il alloit les attaquer, afin qu'ils ne diviſaſſent pas leurs Troupes pour empêcher un ſecours qu'il attendoit, donna ordre à ſon armée de ſe préparer pour le Combat, & laiſſa adroitement échaper quelques Priſonniers, afin que la rélation de ces Priſonniers

(1) Joſeph, guerre des Juifs contre les Rom-

ſit ajoûter foi à l'artifice, qui réuſſit effectivement (1).

(1) Beyerl. de Milit. & Milit.

CHAPITRE VIII.

Avis, lorſqu'une Riviere, qui ſépare les deux armées, eſt le ſeul obſtacle qui empêche les ennemis d'en venir au Combat où vous voudriez les engager.

LORSQUE par les moïens, que je viens de propoſer, ou par quelques autres vous pouvez porter les ennemis à chercher d'en venir à une bataille, à laquelle vous ſouhaiteriez les engager; & lorſqu'une riviere, qui paſſe entre les deux armées, & dont le gué eſt difficile, eſt le ſeul obſtacle qui les empêche d'exécuter leur deſſein, & de vous attaquer : ſi vous êtes plus fort en Cavalerie que les ennemis, ne la fatiguez que le moins que vous pourrez. Après vous être retranché le long des gués, en affectant d'avancer le travail avec beaucoup de hâte, vous ferez retraite une nuit à la ſourdine, en aban- §. I.

donnant une partie de l'équipage de moins de valeur, & en prenant toutes les meſures néceſſaires, afin que le lendemain les ennemis ſe perſuadent, que votre fauſſe fraïeur eſt véritable. Cette nuit vous ferez la marche, que vous jugerez convenable par rapport à ce que je vais dire ; vous laiſſerez de petits Partis dans l'endroit où vos Gardes étoient poſtées ; & ſi les Sentinelles de ces Gardes faiſoient courir la voix des unes aux autres, ces petits Partis feront la même choſe ; afin que tout cela perſuade mieux aux ennemis, que vous apprehendez, qu'ils ne vous pourſuivent dans votre retraite.

Vous laiſſerez auſſi divers Soldats, traveſtis en Païſans, & qui ſçauront la langue du Païs ; afin que ces Partis & ces Païſans obſervent à quelle heure préciſément les ennemis commencent à paſſer la riviere, & par combien de gués. Si les ennemis ne paſſent pas cette nuit la riviere, vos Soldats déguiſés ſe retireront avant le jour ſur les montagnes voiſines, portant avec eux des outils à travailler la terre, comme s'ils étoient des hommes de la campagne. Ces Partis, poſtés où étoient vos Gardes, ſe retireront à la même

heure dans les ravins & dans les bois d'alentour, & logeront leurs Sentinelles dans quelque endroit, où elles puiſſent découvrir, ſans être découvertes. Les uns & les autres vous donneront avis de tout ce qu'ils auront obſervé, & ceux qui vous les porteront prendront les chemins & les ſentiers, qui ne ſont pas vûs des ennemis.

Outre cela dans l'endroit où vous avez fait halte, & ſur le haut de quelque montagne d'où l'on puiſſe découvrir la riviere, vous poſterez quelques Officiers intelligens, qui tout le jour regarderont avec des Lunettes d'approche, pour obſerver, ſi les ennemis paſſent la riviere, & de quelle maniere. De cette ſorte vous ſçaurez à quelle heure il ſera tems de détacher votre Cavalerie à grand pas, pour aller charger cette partie des ennemis, qui aura paſſé ſelon la diſtance, qu'il y a depuis la riviere à l'endroit où eſt votre Cavalerie, qui pourra, s'il eſt néceſſaire, mettre en croupe un pareil nombre d'Infanterie d'élite.

Si les ennemis ne paſſent pas la riviere dans tout ce premier jour, ces Partis dont j'ai parlé, qui s'étoient re-

tirés dans leurs embuſcades, en ſortiront dès qu'il ſera nuit, pour ſe venir poſter en grand ſilence auprès de tous les gués ; ſans néanmoins s'approcher ſi fort, qu'ils puiſſent être découverts: car quoiqu'ils s'arrêtent à une certaine diſtance, ſi les ennemis viennent à paſſer, ils feront tant de bruit, qu'il pourra aiſément être entendu de loin. Ces Soldats traveſtis en Païſans reviendront auſſi à la même heure des montagnes où ils s'étoient retirés pour ſe tenir auprès des maiſons de campagne, qui ſont au voiſinage de la riviere. Les uns & les autres ſeront fort attentifs à obſerver les ennemis, & à venir ſucceſſivement vous donner avis, ſuppoſé qu'ils paſſent la riviere. En ce cas ſi ces Partis & ces Soldats déguiſés voient entrer les ennemis dans les gués, qu'ils ſont chargés d'obſerver, ils avertiront auſſitôt les Partis des autres gués ; afin que ſur cet avis ils puiſſent ſe retirer ſans confuſion. Il ſeroit même bon, s'il eſt poſſible, qu'en ſe retirant pour venir joindre l'armée, ils ne fuſſent pas apperçûs des ennemis, pour ne pas leur donner à ſoupçonner, que votre Camp n'eſt pas loin.

Afin que ſur les avis de l'heure à la-

quelle les ennemis ont commencé de paſſer, & par combien de gués ils paſſent, vous puiſſiez faire un calcul juſte du nombre des Troupes, qui auront paſſé, lorſque votre Cavalerie arrivera pour les charger; vous auriez dû, dès le premier jour que vous êtes arrivé ſur le bord de cette riviere, & avant que les ennemis s'en fuſſent approchés, vous être informé combien de gués elle avoit dans cet endroit, & avoir fait paſſer par tous ces gués pendant une heure toute l'Infanterie & toute la Cavalerie, qui à la legere, & avec toute la diligence poſſible auroit pû paſſer. Par là il vous ſera aiſé de faire un calcul fort juſte, en diſant: ſi dans une demi heure il a paſſé tant de Soldats par chaque gué, combien en aura-t-il paſſé par tant de gués dans un tel nombre d'heures, qui ſe ſont écoulées depuis que les ennemis ont commencé à paſſer, juſqu'à ce que vous aïez pû en recevoir avis, & que votre Cavalerie puiſſe arriver pour tomber ſur eux. Sur quoi il faut auſſi avoir attention, ſi la riviere eſt plus ou moins groſſe qu'elle ne l'étoit, lorſque vous avez éprouvé les gués: précaution, que les ennemis croiront, que vous avez priſe feu-

lement pour vous fortifier le long de ces gués ; & peut-être même la connoiſſance, que vous leur avez donné par le paſſage de vos Troupes, que ces gués ſont pratiquables, leur fera prendre la réſolution de paſſer par ces mêmes gués pour vous pourſuivre dans votre retraite.

Prenez votre retraite vers des montagnes, des ravins, & des bois ; parce que les montagnes vous ſerviront pour y poſter des Sentinelles, qui découvriront la campagne ; & les ravins & les bois pour y mettre en embuſcade l'Infanterie ; afin de ſoûtenir votre Cavalerie, s'il arrivoit qu'elle fût chargée ; & afin auſſi que les ennemis n'apperçoivent pas ſi-tôt votre Cavalerie, qui vient les attaquer ſur le bord de la riviere. Comme c'eſt la Cavalerie, qui doit agir dans cette action, il lui ſera avantageux de trouver la plaine en venant fondre ſur les ennemis. Les Officiers & les Soldats, que vous laiſſerez auprès de la riviere, doivent être choiſis parmi ceux, que vous reconnoiſſez pour les plus fidelles, pour éviter qu'ils ne déſertent, ou que la crainte, s'ils ſont faits priſonniers, ne leur faſſe découvrir aux ennemis la commiſſion,

dont vous les aviez chargés. Le bagage, qui aura ſuivi votre Marche, doit être mis en ſûreté loin de vous de peur qu'il ne vous embarraſſe dans l'action. Si vous croïez, que la premiere Marche de votre retraite ne ſuffira pas pour engager les ennemis à paſſer la riviere, faites deux ou trois Marches, mais ſi courtes, que votre Détachement puiſſe en peu de tems faire la contre marche néceſſaire pour cette expédition. Je ſçais parfaitement, que tout ce que je viens de dire ſervira de peu contre un ennemi prudent & ruſé; parce qu'il ne ſe déterminera jamais à paſſer la riviere pour vous pourſuivre, qu'il n'ait auparavant fait avancer des Partis fort loin, & juſqu'à cette diſtance, qui ne lui donne plus lieu de craindre une contremarche, que vos Troupes pourroient faire en peu d'heures: mais comme il y a des Généraux ſages, il y en a auſſi d'intrépides, ou de peu aviſés; & ſi je ſuis incapable de donner des régles aux premiers, mes avis ne ſeront peut être pas inutiles aux ſeconds.

¶ N'étant pas poſſible aux Tenturiens & aux Uſipétes de paſſer le Rhin, ſi bien il étoit gardé par les Habitans de Gueldre, ils décampérent & firent

ſemblant de ſe retirer. Trois jours après les Habitans de Gueldre paſſérent la riviere pour obſerver leurs ennemis; & alors la Cavalerie des Tenturiens & des Uſipétes aïant fait en une ſeule nuit tout le chemin des trois jours de Marche précédens, ceux du païs de Gueldre furent ſurpris & mis en déroute, & leurs ennemis ſe rendirent maîtres des deux bords du Rhin (1).

§. III. Si vous croïez, que la crainte du voiſinage de l'armée ennemie ne paroîtra pas aux ennemis un prétexte ſuffiſant pour vous obliger à décamper, faites courir le bruit, que vous avez reçû des ordres de votre Souverain pour aller commettre des actes d'hoſtilité dans un autre païs, ou de marcher vers quelque autre frontiere, qui vrai-ſemblablement pourroit paroître avoir beſoin de vos Troupes.

¶ Iſmael, Roi de Perſe, étant campé en préſence des Tartares, n'y aïant entre deux que la riviere de Sachiedan, ſe fit adreſſer divers Couriers avec des lettres, qui lui marquoient la néceſſité où il étoit de retourner au plûtôt dans ſa Capitale pour des affaires très-importantes. Aïant témoigné beaucoup

(1) Com. de Céſar.

de chagrin de ce que ſa retraite alloit laiſſer libre le paſſage de la riviere aux Tartares, il ſe mit en marche : mais dès qu'à une demie journée il apprit, qu'une partie de l'armée ennemie avoit paſſé la riviere, il revint ſur ſes pas, & tombant ſur les Tartares il les tailla en pieces.

CHAPITRE IX.

Expédiens, pour engager les ennemis à vous attaquer, en leur perſuadant, que vous avez moins de Troupes, que vous n'en avez réellement.

LOrsqu'un véritable, ou un ſuppoſé ſoûlevement dans un païs éloigné, l'incurſion des ennemis dans une autre Province, ou quelques autres motifs peuvent faire croire, que vous vous trouvez forcé de détacher des Troupes de votre armée ; après avoir attendu le tems néceſſaire, pour que ce bruit ſe ſoit répandu parmi les ennemis, vous ferez à leur vûë un gros Détachement avec armes & bagage, & vous donne- §. I.

rez ordre au Commandant, que dans la nuit, & avec le plus de ſilence qu'il ſe pourra, il rejoigne l'armée ; ou que ſous prétexte de manquer de chariage, de vivres, ou autres choſes il faſſe halte dans quelque endroit, d'où il puiſſe arriver aſſez-tôt pour le Combat, ſi les ennemis oſent le préſenter dans la confiance, que leur donnent ces Troupes, dont ils croïent que vous manquez.

§ Charles V. Duc de Lorraine, voulant en 1687. attirer à une bataille l'armée des Turcs, fit à leur vûë divers Détachemens, les uns vers Siclos & Sigeth, & quelques autres qui paſſérent le Danube ; mais avec ordre à tous de ne pas s'éloigner plus d'une lieuë ; afin que ſi les Turcs, voïant l'armée Impériale avec ces Troupes de moins, ſe hazardoient de ſortir de leurs Retranchemens, ces Détachemens, que les ennemis croiroient plus éloignés, puſſent ſe trouver au Combat : ce qui arriva comme le Duc de Lorraine l'avoit penſé : car les Turcs par ces motifs ſe déterminérent à donner la bataille de Mohats, où ils furent défaits (1).

§. II. Afin que les ennemis, que vous vou-

(1) Vie de Charles V. Duc de Lorraine.

lez engager inceſſamment dans un Combat, n'aïent pas connoiſſance du retour de votre Détachement, ou de quelque ſecours de Troupes, qui vous arrive ; ce Détachement & ces Troupes n'approcheront de votre Camp, que la nuit ; elles ne dreſſeront que le moins de Tentes qu'il ſe pourra, & dans l'endroit qui peut le moins être apperçû des ennemis. Vous mettrez un grand nombre de petites Gardes avancées pour éviter, que quelque Déſerteur n'en donne avis aux ennemis. Vous ferez croire à vos propres Troupes, que les Régimens, qui vous ſont nouvellement arrivés, ſont extrêmement diminués, & les Colonels ne détruiront pas ce bruit juſqu'au jour de la bataille, où pour animer alors davantage vos Soldats, ils publieront que leurs Régimens ſont complets & fort nombreux.

Pendant que les ennemis continuent de prendre les précautions pour pouvoir éviter le Combat, vous ne devez point, pour quelque occaſion que ce puiſſe être, faire ranger vos Régimens en ordre de Bataille ; ou s'ils ſe forment, que ce ſoit avec peu de monde ; afin que les Eſpions, que les ennemis ont parmi vos Troupes, ſe perſuadent, que

vos Régimens ſont peu nombreux. Le meilleur ſeroit, ſi les Officiers & les Soldats, qui viennent de renforcer votre armée, pouvoient s'accommoder dans les Tentes des autres, qui ſont déjà dreſſées. En ce cas on mettroit les Soldats avec les Soldats, les Capitaines avec les Capitaines, &c. ou chaque Régiment laiſſeroit une partie de ſes Tentes à ceux qui ſont nouvellement arrivés, où ils logeroient ſans rien changer au précédent alignement. On ne doit point, après avoir reçû ce ſecours, faire entendre un plus grand bruit de Tambours & de Trompettes, ni faire paroître plus de Drapeaux & d'Etendarts qu'auparavant. Enfin il faut uſer de toute ſorte de précautions, pour empêcher, que les ennemis ne découvrent rien de tout ce ſtratagême.

Des Campemens, c. 9.

¶ Les Conſuls Marcus-Livius & Marcus-Claudius Neron mirent en pratique tout ce que je viens de conſeiller, lorſqu'ils voulurent attirer à un Combat les Carthaginois commandés par Aſdrubal Barchinus, qui par la ruſe des Conſuls ne ſçut pas, que l'armée de Claudius avoit joint celle de Livius campée en préſence d'Aſdrubal (1).

(1) Tite-Live, hiſt. Rom.

Si après avoir reçû ſecretement ce ſecours, vous ne pouvez pas attaquer les ennemis, parce qu'ils ſe trouvent dans un terrain trop avantageux; & s'il vous importe de leur cacher, que vous avez reçû ce renfort de Troupes, lors même que faute de vivres ou de fourages, ou par quelque autre motif vous êtes obligé de décamper de leur préſence; ne prenez votre Marche que la nuit; & ſi vous êtes forcé de marcher de jour, conduiſez vos Troupes fort ſerrées; afin que votre armée paroiſſe moins nombreuſe. Pour éviter, qu'en paſſant des défilés les Eſpions ennemis ne puiſſent compter le nombre effectif de vos Troupes, poſtez-y des Officiers de confiance, qui ne permettront à qui que ce ſoit d'en approcher, comme je l'ai déjà dit en traitant des *Marches*. §. III. *Des Marches*, c. 4.

Pour engager un Parti des ennemis à un Combat, où vous aurez de l'avantage; faites leur voir un matin un Détachement de Cavalerie inférieure en nombre à celle qu'ils ont: faites marcher la vôtre par un païs de plaine & découvert; afin que les ennemis ne puiſſent pas craindre quelque embuſcade, & où il ſoit croïable, que votre §. IV.

Cavalerie s'eſt avancée pour enlever des Troupeaux, ou pour faire du fourage. Pour rendre la choſe plus vraiſemblable votre Détachement menera avec lui quelque petit Troupeau, ou quelques Soldats commenceront à fourager.

Chaque cheval portera en croupe un Fantaſſin, qui habillé de la même couleur que le Cavalier, poſera ſon fuſil le long du mouſqueton de ce dernier ; afin que la lueur de deux armes ne donne pas à connoître, qu'il y a deux hommes ſur chaque cheval. Les petits Partis, qui s'avanceront pour eſcarmoucher, ne porteront aucun Fantaſſin en croupe ; & s'il faut paſſer auprès de quelque Tour, & autre poſte, où les ennemis ont des Sentinelles ; le rang, qui couvre l'Arriere-garde, n'aura aucun Soldat en croupe, lorſque les ennemis ſont à diſtance de pouvoir diſtinguer, s'il y a de l'Infanterie, ou non.

Il eſt à préſumer, que les ennemis voïant, que votre Cavalerie eſt inférieure en nombre à la leur, viendront vous charger, & qu'alors votre Cavalerie ſoûtenuë par votre Infanterie les mettra en déroute : mais pour éviter

vous

vous-même d'être défait en voulant vaincre ; dès que vous appercevrez la Cavalerie ennemie, faites étendre ſur les Aîles des Officiers, qui avec des lunettes d'approche obſervent, ſi les ennemis n'ont pas auſſi de l'Infanterie en croupe. En ce cas, comme je les ſuppoſe ſupérieurs en Cavalerie, vous ferez retraite, avant de vous voir forcé d'en venir à un Combat. Ce ſtratagême peut mieux réuſſir avec une Place de guerre, où il y a un gros Détachement de Cavalerie, comme il arrive ordinairement dans les principales Places de la frontiere : car il eſt preſque impoſſible, & trop dangereux de le mettre en pratique avec une armée, à moins que la vôtre ne fut à portée de pouvoir ſoûtenir votre Détachement, ainſi que je l'ai dit en parlant des *Embuſcades.* *Des embuſcades, c. 3.*

¶ Lorſque Sextus Pompée commandoit dans Cordouë, Céſar détacha devant cette Place une partie de ſa Cavalerie avec de l'Infanterie en croupe. La Garniſon de Cordouë croïant, qu'elle n'auroit à combattre, que contre un Corps de Cavalerie, qui n'étoit pas conſidérable, fit un Détachement de ſa Cavalerie, qui étoit

plus nombreuſe, pour charger celle des ennemis. Céſar la laiſſa avancer, & lorſqu'elle fut proche, il fit mettre pied à terre à ſon Infanterie, & le Détachement de Cordouë fut taillé en pieces (1).

L'Infanterie peut auſſi marcher à pied entre les rangs de la Cavalerie, qui la couvriront par l'Avant-garde, par les flancs, & l'Arriere-garde; ainſi que l'enſeigne Xénophon dans ſa *Diſcipline de la Cavalerie.*

(1) Com. de Céſar.

CHAPITRE X.

Comment on peut forcer les Ennemis de donner Bataille, ou en excitant les plaintes de leurs Peuples, ou en faiſant le Siége d'une de leurs Places.

§. I. J'Ai traité dans les quatre chapitres précédens, des moïens d'attirer les ennemis à un Combat par la ruſe : mais comme elle ne ſuffit pas toûjours dans

la guerre, voïons comment on peut par les hoſtilités & par la force, les obliger de donner Bataille.

Si vous commencez de ravager le païs ennemi, les Peuples porteront leurs cris & leurs plaintes juſques au Général & au Prince, qui vraiſemblablement, pour ne pas faire trop de mécontens, pour les ſecourir, ou pour ne pas laiſſer ruiner une Province, qui ne ſçauroit dans la ſuite par les Tributs augmenter le Tréſor Roïal, ni fournir la ſubſiſtance à l'armée, prendront la réſolution de livrer une Bataille.

¶ Cléoméne, Tyran de Sparte, pour engager à un Combat Antigonus, Roi de Macédoine, qui ſe trouvoit à Argos, ravagea tout le païs, juſques aux murailles de cette Ville, dans la vûë d'irriter les Habitans contre Antigonus, s'il ne ſortoit pas de la Place pour défendre leurs biens; & en effet, ils commencérent de murmurer, & de ſe plaindre de lui, dès qu'ils virent qu'il refuſoit d'aller repouſſer leurs ennemis (1).

¶ L'Empereur Julien commit tant d'hoſtilités & de ravages dans le païs

(1) Polyb. hiſt. l. 3.

des Perſes, que pour tâcher de s'en garantir, ils livrérent la Bataille, où l'Empereur Julien les tailla en piéces (1).

¶ Le Conſul Junius Sceva, en brûlant les lieux ouverts & les terres enſemencées des Veſtins, les détermina d'en venir à un Combat, où ils furent défaits (2).

¶ Les Gaulois, voïant que le Milanez, qu'ils habitoient, étoit ravagé par les Conſuls C. Flaminius, & L. Furius, réſolurent de riſquer une Bataille (3).

§. II. Vous réüſſirez plus aiſément dans votre deſſein, ſi le Général ennemi eſt d'un génie impétueux & hautain; & en ce cas vous témoignerez extérieurement du mépris pour lui, attribuant à une lâcheté l'inaction, où il reſte en voïant ravager ſes Provinces.

¶ Annibal, pour forcer le Conſul Flaminius d'en venir à un Combat, brûla & ravagea la campagne, & les lieux ouverts, qui étoient ſous l'obéiſſance de Rome. Flaminius, homme d'un caractére ardent & hautain, ſans

(1) Tite-Live, hiſt. Rom.
(2) Dolce, hiſt. des Emp. Othom.
(3) Polyb. hiſt. l. 2.

attendre l'autre Conſul Cneïus-Servilius, qui devoit le joindre, ſe hâta d'attaquer Annibal, & livra la Bataille de Traſiméne, où les Romains furent défaits (1).

§. III. Pour obliger les ennemis à une Bataille, lorſqu'ils tâchent de l'éviter en ſe couvrant par des Rivieres & par leurs Places, ou en campant dans un terrain ſi fort & ſi avantageux, que vous ne ſçauriez ſans témérité les attaquer ; aſſiégez-leur une Place, qui leur ſoit abſolument néceſſaire pour aſſûrer leurs Convois, pour couvrir une grande étenduë de leurs païs, où dans laquelle ſont les magaſins de l'armée ennemie, le tréſor, les équipages, un Prince recommandable parmi les ennemis, ou une Garniſon, qu'il leur fâcheroit extrêmement de perdre. Quelqu'une de ces circonſtances pourra porter le Général ennemi à donner une bataille pour ſecourir cette Place.

¶ Céſar n'aïant pû en venir aux mains avec Scipion, qui à la faveur des montagnes évitoit de combattre, aſſiégea Thapſo, Place importante, & & dont Scipion chériſſoit particulierement le Gouverneur, nommé Virgile,

(1) Monarchie Eccleſ. de Pineda.

homme diſtingué dans ce Parti, & qui avoit avec lui un gros nombre des meilleures Troupes. Scipion, qui avoit ſçû juſqu'alors rendre inutiles tous les ſtratagêmes de Céſar, voïant ſon ami Virgile expoſé à ſe perdre dans cette Place, préſenta la Bataille, qu'il avoit auparavant toûjours refuſée, & il fut vaincu (1).

¶ Les Romains, après avoir été battus dans trois Batailles par Annibal, réſolurent d'éviter la quatriéme: mais ils furent contraints d'accepter le Combat, dès qu'Annibal eut pris la citadelle de Cannes, où étoient les munitions & le proviſions de guerre & de bouche, qui devoient ſervir à l'armée Romaine (2).

¶ Mithridate, pour obliger Triarius, Capitaine Romain d'en venir à une Bataille, lui aſſiégea une Place, où les Romains avoient leurs équipages; afin d'engager Triarius, pour ne pas les perdre à donner le Combat (3).

Je ſuppoſe, que vous n'attaquerez pas une Place ſi fort ſupérieure à vos forces, & à votre attirail de guerre,

(1) Com. de Céſar.
(2) Polyb. hiſt. l. 3.
(3) Dion, hiſt. l. 35. *apud Frack.* c. 82.

que les ennemis aſſûrés de ne pas la perdre, laiſſent détruire devant elle votre armée, ſans en venir pour cela à un Combat, où ils ne s'engageront, que lorſque le péril des Aſſiégés les y obligera.

Vous ne forcerez pas non plus les ennemis d'accepter le Combat, en n'attaquant que des poſtes de peu d'importance; parce qu'il leur coûtera moins de les laiſſer prendre, que de riſquer une Bataille pour les ſecourir. C'eſt ce que je prouverai plus au long, lorſque j'examinerai quelles ſont les Places des ennemis qu'il faut attaquer, pour empêcher l'armée ennemie d'aſſiéger les vôtres, ou d'entrer dans votre païs ouvert, ou pour vous dédommager dans une Province des ennemis de ce que vous perdez dans une de votre Prince: ce qui eſt encore un avantage des Siéges, que je viens de propoſer, quand même vous ne réüſſiriez pas dans votre fin principale, qui étoit d'attirer les ennemis à un Combat. Saluſte parlant de Marius nous apprend, que pour obliger Jugurtha d'en venir aux mains, il crut, qu'il devoit agir de maniere, que Jugurtha y fût forcé

De la guerre défenſive, c. 21.

pour la défenſe des ſiens (1).

Des Sieges, c. 6. En traitant des *Siéges* & des *Blocus*, j'examinerai quelles ſont les Places dont la priſe eſt plus avantageuſe & plus aiſée ; & je ferai voir par les exemples de Charles Emmanuel, Duc de Savoye, de Philippe Roi de Macédoine, & du dernier Duc de Vendôme, comment on peut pendant quelques heures cacher la priſe d'une Place, afin que l'armée ennemie, que vous voudriez engager à un Combat, continuë ſa marche pour venir ſecourir cette Place.

Des Sieges, c. 20.

(1) *Conſul ut ſtatuerat oppida caſtellaque munita adire partim vi, metu, aut premia oſtentando avertere ab hoſtibus, primò mediocria gerebat, exiſtimans Jugurtham ob ſuos tutandos in manus venturum.* Bell. Jugurth.

CHAPITRE XI.

Comment on peut deloger les ennemis d'un terrain avantageux, ou d'un paſſage difficile, pour pouvoir enſuite leur livrer Bataille.

§. I.

L'Experience a fait voir dans tous les païs, où la guerre a été portée, qu'il y a des Camps, dont la ſituation eſt ſi avantageuſe, que l'armée, quoiqu'inférieure, qui l'occupe, aſſûre ſes Vivres & ſes Convois, & eſt toûjours libres d'éviter le Combat : j'ai dit ailleurs quelles ſont les circonſtances, qui rendent un terrain fort par ſa ſituation. Ainſi, ſi vous pouvez avant les ennemis, mettre en campagne un Corps raiſonnable de Troupes, tâchez d'abord d'aller occuper le premier ce terrain. Mais ſi les ennemis, s'en ſont emparés, & ont négligé de le munir; parce qu'ils ne voïent pas, qu'ils aïent lieu de craindre d'être attaqués, prenez bien vos meſures pour leur dérober une Marche, afin de les déloger de ce poſte, & vous en rendre maître.

Des Campemens, c. 2. & 3.

De la guerre offenſive, c. 2.

Des Marches, c. 8.

§. II. Si les ennemis ſe ſont fortifiés ſur un paſſage difficile, qui vous empêche de les attaquer, j'ai fait voir en traitant des *Marches*, comment vous pouvez le franchir, & pour ne pas tomber dans une ennuïeuſe répétition, j'y renvoïe le Lecteur.

Des Marches, c. 11. 12. & 13.

J'ai déjà dit, que pour chaſſer les ennemis d'un poſte fort, entouré ou coupé par des bois, il faut faire mettre le feu à ces bois, dans un tems que la chaleur de la ſaiſon a rendu la brouſſaille ſéche, en vous ſervant pour cela de 20. ou 30. Païſans de confiance, & qui connoiſſent ces bois; ſans leur découvrir ce à quoi vous voulez les emploïer, juſqu'à une nuit où ſe ſera élevé un grand vent. Alors vous leur ordonnerez d'aller mettre le feu chacun à un côté du bois; & afin que votre ordre ſoit ponctuellement exécuté, vous conſignerez chacun de ces Païſans à deux de vos Soldats, qui les accompagneront. Comme il y a à craindre, que quelqu'un parmi un ſi grand nombre, ne tombe entre les mains des Partis ennemis, on doit les prévenir d'alléguer pour excuſe, d'avoir été priés par ces Soldats, qu'ils nommeront des Déſerteurs, pour les guider

Des Marches, c. 13. §. 1.

juſqu'au Camp. Si les Païſans exécutent ponctuellement votre ordre, les ennemis courront riſque d'être brûlés, ou du moins d'être mis dans une confuſion, & un déſordre extrême par le feu & la fumée, qu'ils trouveront de toute part à meſure qu'ils entreront dans le bois; & s'ils ſont contraints de ſortir en raſe en campagne, vous pourrez les attaquer. On peut voir à ce ſujet l'exemple d'Iſcolas. *Des Marches, C. 13. §. 11.*

Si vous ſçavez diſtinctement le nom de chaque poſte de la circonférence du bois, il ſera bon d'aſſigner à chaque Païſan l'endroit, où il doit exécuter votre ordre. En ce cas, aucun de ces Païſans ne doit ſçavoir, que vous chargez un autre d'une pareille commiſſion; afin que celui d'entre eux, qui pourroit être pris, ne découvre pas par méchanceté ou par crainte tout votre projet aux ennemis, qui auroient peut-être encore le tems d'en empêcher l'effet, en détachant promptement divers Partis à l'entour du bois. Il ſera donc néceſſaire de tenir, ſous différens prétextes, tous ces Païſans ſéparés dans les maiſons des Officiers Généraux, qui ne leur permettront pas de ſortir; afin que les uns n'aïent pas mê-

me le ſoupçon, que les autres ſe trouvent dans le Camp. Mais ſi vous n'avez pas cette connoiſſance diſtincte du bois, il faudra abſolument, que ces Paiſans conférent entre eux, pour convenir du chemin que chacun prendra, & de l'endroit où il s'arrêtera pour mettre le feu.

Si vous croïez, que vous ne devez pas charger des Paiſans de cette commiſſion, parce que la Province ne vous eſt pas affectionnée, vous pourrez vous ſervir de vos Partiſans, qui connoîtront bien le bois, où l'armée ennemie campe. Il eſt aiſé de comprendre, qu'il faut mettre le feu à cette partie du bois, qui ſe trouve entre le Camp & le vent, & attendre pour cette expédition, que le vent ſoit violent.

Quand même le Camp des ennemis n'auroit pas des bois voiſins, on peut y mettre le feu par le moïen des Vivandiers, des valets, ou des Soldats de l'armée ennemie, que les perſonnes affidées, que vous y avez, auront gagnés, ou par ces faux Déſerteurs, dont j'ai parlé, qui dans la même nuit, à la même heure, & au même inſtant, mettront le feu à diverſes Tentes & à des fourages bien ſecs : mais il ſeroit

Ch. 5.

encore mieux, & plus noble de le faire exécuter par vos Partis, qui par les moïens, dont j'ai parlé en traitant des *Surpriſes*, pourroient arriver juſqu'à l'armée ennemie, & la ſurprendre. Vous tirerez d'autant plus d'avantage de cette expédition, que les ennemis auront dans leur Camp plus de matiére combuſtible, comme par exemple, s'ils y ſont logés dans des barraques, & s'il y a de grandes réſerves de foin, paille, &c. De quelque maniére que ce puiſſe être, il faut toûjours avoir le vent derriere ; afin que la flâme & la fumée, portées contre les ennemis, faſſent plus de dégat, & que vos Troupes ſoient moins expoſées au déſordre & au danger du feu.

Des Surpriſes c. 17.

CHAPITRE XII.

Autres moïens d'obliger les Ennemis d'en venir à un Combat, en les reſſerrant dans leur terrain, & en leur coupant les vivres ou l'eau.

§. I.

Des occaſions où il faut éviter le combat, n. 13.

JE prouverai dans la ſuite, qu'en campant auprès des ennemis, on a plus de facilité de combattre le gros de leur armée, lorſqu'elle a fait des Détachemens conſidérables pour le fourage, ou pour quelque autre motif; que ces Détachemens qu'on charge, & les eſcarmouches ont coûtume d'engager inſenſiblement l'armée ennemie à un Combat; que l'on peut plus aiſément alors attaquer les ennemis, lorſqu'ils tentent de faire une retraite furtive, & lorſque la faute des vivres & des fourages, ou quelques autres occurrences les obligent de changer de Camp. Enfin camper auprès des ennemis, c'eſt avoir une grande facilité de les tailler en pieces, ſi dans leur retraite ils ont quelque défilé à paſſer;

Des occaſions où il faut éviter le combat, c. 4.

c'eſt ce que je ferai voir par l'exemple du Vicomte de Turenne, & du Comte de Montecuculi.

Plus vous reſſerrerez les ennemis par une ligne de votre armée, moins ils auront de commodité de recevoir leurs convois, ou de faire retraite, lorſque la faute des vivres ou quelque autre néceſſité les forcera de décamper: car ce n'eſt pas la même choſe de vouloir fermer les paſſages de trois lieuës de circonférences, ou ceux ſeulement d'une lieuë: ainſi autant que le terrain le permettra, approchez le plus qu'il ſe pourra votre ligne du Camp ennemi, en la fortifiant par de bonnes Redoutes. §. II. *Des Campemens*, c. 7. *Des Siéges*, c. 13.

¶ Céſar rapporte dans ſes Commentaires, que Pompée, pour éviter d'être inveſti auprès de Durazzo, n'avoit trouvé d'autre expédient, que d'étendre davantage ſon terrain, comme il le fit effectivement, aïant conſtruit vingt-quatre Fortins, qui embraſſoient quatre lieuës de païs, afin qu'il ne fut pas ſi aiſé à l'armée ennemie de lui fermer tous les paſſages, ſoit pour la retraite, ſoit pour recevoir ſes convois. *Des occaſion, où il faut éviter le combat*, c. 12.

¶ Gilimer, dernier Roi des Vandales en Italie, après avoir été battu par

Beliſaire près de Carthage, ſe retira avec le reſte de ſes Troupes ſur les hauteurs du Mont Papua : mais Beliſaire, s'étant ſaiſi de tous les paſſages des environs de ce poſte, obligea Gilimer de ſe rendre faute de vivres, après l'avoir tenu inveſti pendant trois mois (1).

Vous ne réüſſirez point dans ce que je viens de propoſer, excepté que les ennemis n'aïent une très-petite armée, & un Camp très-reſſerré, ou que le terrain qu'ils occupent, inacceſſible par pluſieurs côtés, ne vous donne la facilité de pouvoir fermer les autres paſſages : car autrement, il vous faudroit embraſſer une fort grande étenduë de païs par une Ligne de circonvallation ; & comme la hauteur de la Ligne ſe trouve par là diminuée, de quelque côté, que les ennemis fiſſent une irruption imprévûë, ils forceroient votre Ligne.

Si les ennemis n'ont dans leur Camp d'autre eau, que celle, que les courans des ruiſſeaux ou des petites rivieres y conduiſent, tâchez d'abord de les couper, & d'en détourner le cours ; parce que dans les lieux fort

(1) Foreſti Mapam. hiſt.

élevés, ce n'eſt pas un expédient ſuf- §. III.
fiſant, que celui de faire ouvrir des puits, qui eſt même inutile ſoit dans un terrain ſalé, dont les eaux ſeroient amères, & cauſeroient des maladies; ſoit dans un terrain rempli de roches; parce qu'il n'eſt pas facile de creuſer autant qu'il faut, pour trouver l'eau pour toute une armée.

¶ Les Clites, qui s'étoient fortifiés ſur les montagnes, appellées Cadra & Davara, furent contraints, par la ſoif, de ſe rendre à M.... Trebellius, qui commandoit les Troupes de Tibére (1).

¶ L'armée de Pompée ſe touvant inveſtie par celle de Céſar, & Pompée n'aïant d'autre eau dans ſon Camp, que celle qu'y conduiſoient des ruiſſeaux, qui venoient de loin; Céſar les ſaigna tous, & en détourna le cours. Pompée eût alors recours à l'expédient de faire ouvrir une quantité de puits, ce reméde lui ſervit de peu; parce que la chaleur étant exceſſive, ces puits tariſſoient d'abord, & ſon armée ne ſouffrit guére moins de la ſoif, qu'elle auroit pû ſouffrir du tranchant des épées de ſes ennemis, puiſque la diſette d'eau cauſa une maladie

(1) Tacite, ann. l. 6.

contagieuſe, qui fit périr un très-grand nombre de Soldats (1).

§. IV. Si la ſituation du terrain eſt telle, qu'il ne vous ſoit pas poſſible de garder & de fermer une avenuë par où les ennemis peuvent recevoir une partie de leurs vivres, détachez des Troupes pour ruiner le païs ouvert, d'où ils tirent ces vivres, & intimidez par des châtimens ſévéres, les Vivandiers, & les Païſans des lieux de votre obéiſſance, qui portent des vivres & des denrées au Camp des ennemis : puniſſez même leurs propres Vivandiers d'une maniére très-rigoureuſe, ſans en venir pourtant juſqu'à la tyrannie.

¶ Dans le Conſeil que Charles VIII. tint à Verceil, le Prince d'Orange diſoit, qu'il ne falloit déloger l'ennemi, qui campoit dans un terrain fort, qu'en lui coupant ſes vivres & ſes convois (2).

¶ Don Jean d'Autriche, aïant aſſiégé Barcelone, & voïant qu'il ne pouvoit empêcher les ſecours, que de petites barques y introduiſoient fréquemment, fit mourir tous les Patrons de ces barques qu'il pût prendre, & en-

(1) Com. de Céſar.
(2) Guichardin, hiſt. l. 2. Franch. c. 68.

voïa tous les Matelots aux Galéres. Ce châtiment intimida ſi fort les autres, qu'ils n'oſérent plus s'expoſer à ce danger; & quoique le reméde fut violent, on reconnut qu'il étoit néceſſaire; puiſque la Place commença dès-lors à être réduite à une ſi grande diſette de vivres, qu'elle ſe rendit contre l'attente des Catalans & des François (1).

(1) Biſacc. hiſt. de la G. C. de Catalogne.

CHAPITRE XIII.

Précautions à prendre contre les Ennemis, qui ſe voïant dans un danger prochain de périr faute de vivres, d'eau ou de fourage, &c. peuvent prendre la réſolution d'attaquer l'armée, qui les a inveſtis.

§. I. SI les ennemis, que vous avez inveſtis, ſe trouvent dans un péril prochain de périr faute de vivres, d'eau, &c. vous devez craindre, que dans cette extrémité ils ne faſſent un dernier effort, & que dans leur déſeſpoir, quoiqu'inférieurs en forces, ils ne tentent de ſurprendre votre Camp, moins dans la vûë de vaincre, que pour tâcher de

§. II. s'ouvrir un paſſage : ainſi à meſure que vous les réduirez à une plus grande extrêmité, augmentez les défenſes de votre retranchement & la vigilance de vos Troupes ; & ne vous aviſez pas de ſortir de votre Ligne pour les charger, ou pour les pourſuivre, lorſque par quelque ſurpriſe ils auront forcé vo-

tre Retranchement, & ſe ſeront ouvert une retraite : car puiſqu'ils étoient réduits à périr faute de ſubſiſtance, ils s'eſtimeront heureux de ſe voir attaqués dans un poſte, que le voiſinage de la retraite leur rend avantageux.

¶ Lorſque Veſpaſien, Commandant des Troupes de l'Empereur Néron, faiſoit le Siége de Jotapat ; les Aſſiégés, qui manquoient de vivres, & qui avoient réſolu de ne pas ſe rendre, inſultoient en déſeſpérés continuellement les Romains par leurs fréquentes ſorties, & tâchoient à tout moment de les engager dans des Combats ſanglans. Veſpaſien défendit à ſes Troupes de ſortir des tranchées pour pourſuivre celles de Jotapat ; parce qu'il penſoit, que rien ne pouvoit être plus agréable aux Aſſiégés, qui n'avoient plus le moïen de ſubſiſter, & qui avoient toûjours une retraite sûre dans la Place, que d'accepter leurs Combats, où ils ſe feroient un plaiſir de décharger leur rage ſur les Aſſiégeans. C'eſt ainſi que le rapporte Joſephe, qui étoit alors Gouverneur de cette Place (1).

§. III.

Si les ennemis, aïant perdu toute eſpérance de pouvoir ſubſiſter, ſe déter-

(1) Joſeh. Guer. des Juifs contre les Rom.

minent à en venir à une véritable attaque, & ſi les défenſes de votre Retranchement ne ſont pas fort bonnes, il faut céder à leur premier effort, c'eſt-à-dire leur ouvrir un vuide par où ils puiſſent ſe retirer, & les pourſuivre d'abord après dans leur retraite, quand la fuite leur étant libre, ils ne combattront plus avec la même furie qu'ils l'auroient fait, lorſqu'ils étoient inveſtis. J'en donnerai dans la ſuite les raiſons & les preuves.

Occaſions il faut éviter le combat, §. 7.

Afin que vos Troupes ne s'intimident pas en voïant les ennemis forcer votre Retranchement; avertiſſez-les par avance que c'eſt de deſſein prémedité, que vous leur ouvrirez un paſſage; & rangez en bataille quelques-unes de vos Troupes de maniere, qu'en faiſant un quart de converſion il ne ſoit plus poſſible aux ennemis d'enfoncer le reſte, & de pourſuivre leur victoire par les Aîles.

Si votre Retranchement eſt bon, & votre armée nombreuſe, & ſi les ennemis qui viennent vous attaquer s'éloignent conſidérablement d'un terrain avantageux qu'ils occupoient, vous pouvez en même-tems que vous défendez votre Ligne, détacher des Trou-

pes pour leur couper la retraite, ou pour les charger en flanc.

¶ Lorſque le Tribun Placide avec les Troupes de l'armée de Veſpaſien marcha contre les Juifs, qui s'étoient fortifiés ſur la Montagne d'Itaburin, il ne les attaqua point dans ce poſte, quoiqu'ils tâchaſſent de l'attirer à un combat. Au contraire feignant de craindre il prit la fuite, & quand il vit, que ds Juifs pour le ſuivre avoient abandonné la Montagne, il fit volte-face, & fondit ſur eux en même-tems qu'il détacha quelque Cavalerie pour leur couper le retraite, & il les défit entierement (1).

§. IV.

Il faut attaquer les ennemis même dans un terrain fort & avantageux pour eux, lorſque leur armée aïant plus de moïens de ſubſiſter que la vôtre, elle ſe trouve ſi fort diminuée par les maladies & les déſertions, que malgré l'avantage du poſte, vous croïez qu'ils ne pourront pas vous réſiſter.

¶ Cerialis, Tribun de la cinquiéme Legion de Veſpaſien fut détaché contre les Troupes de Samarie, qui s'étoient retranchées ſur la Montagne de Garizin. Cerialis les inveſtit par une

(1) Joſeph. Guer. des Juifs contre les Rom.

Ligne qui leur coupoit la retraite & l'eau ; & lorſque la diſette d'eau eut beaucoup diminué ce Corps de Samaritains par les maladies & les déſertions, Cerialis les attaqua, & les défit fort aiſément (1).

(1) Joſeph. Guer. des Juifs contre les Rom.

CHAPITRE XIV.

Afin que les ennemis n'évitent pas un Combat en feignant d'avoir reçû un ſecours de Troupes, ou en faiſant ſecretement retraite.

§. I. QUELQUEFOIS il ſuffit aux ennemis de pouvoir éviter pendant deux ou trois jours le Combat, ſi pendant ce tems-là, ils doivent recevoir un renfort de Troupes, ou ſi vous êtes obligé de faire un Détachement de votre armée pour une autre frontiere, qui en a un extrême beſoin. En ce cas ils feignent d'avoir reçû ce ſecours, & pour le mieux perſuader ils étendent davantage le front de leurs Tentes, font paroître un plus grand nombre de Drapeaux,

les occaſions il faut éviter le combat,

peaux, allument la nuit plus de feux, & marchent de jour avec plus d'étenduë & moins ſerrez. Mais vous ne vous laiſſerez point tromper par ces apparences, ſi pour découvrir la vérité vous vous ſervez de bons Eſpions, qui ne ſe connoiſſent point les uns les autres; ſi vous détachez des Partis pour prendre langue; & ſi vous prenez avec les Priſonniers & les Déſerteurs ennemis les précautions dont j'ai parlé en traitant des *Eſpions*. *Des Eſpions*, c. 13.

§. II.

Lorſque vous verrez la nuit dans le Camp ennemi plus ou moins de feux qu'à l'ordinaire, ou que vous vous appercevrez que leurs Partis vont auprès de vos Gardes avancées faiſant beaucoup plus ou beaucoup moins de bruit, c'eſt une marque que l'armée fait ſecretement retraite : car quoique cette ruſe ſoit généralement connuë, quelques Généraux la mettent néanmoins en pratique. Mais les Partis qu'ils laiſſent pour entretenir ces feux allumés, & pour continuer le bruit, que les Gardes & les Sentinelles de l'armée faiſoient, ne s'acquittent pas ſi juſte de toute cette manœuvre, qu'ils n'y ajoûtent ou n'y retranchent quelque choſe : ainſi ſi votre deſſein eſt de charger les ennemis dans

leur retraite, ou de les ſuivre de près, dès que vous aurez ces indices, envoïez de tous côtés des Partis & des Eſpions pour obſerver s'il eſt vrai que les ennemis faſſent retraite, & par quel chemin.

¶ L'armée du Corbée Général des Troupes du Beauvaiſis étant campée en préſence de celle de Céſar, & voulant une nuit faire ſecretement retraite, Corbée fit mettre le feu à des petits tas de faſcines & de paille ſur leſquels les Soldats avoient coûtume de s'aſſeoir, & les laiſſérent brûler toute la nuit. Ce ſtratagême, que Corbée croïoit devoir mieux cacher ſa retraite, la fit plus promptement ſoupçonner à Céſar, qui dès lors ſe mit en état de le pourſuivre (1).

§. III. Lorſque les ennemis ont déjà dans leur retraite quelque avantage, en ſuppoſant que c'eſt de jour & par un chemin qu'on peut bien reconnoître pour ne pas tomber dans quelque embuſcade, détachez ſur eux votre Cavalerie ſi elle eſt ſupérieure à celle des ennemis, pour les détenir quelque tems dans le paſſage de certains petits défilés, qui ſe rencontrent preſque dans toute

(1) Com. de Céſar.

ſorte de terrain ; & avec le reſte de l'armée bien rangée en bataille ſuivez leur marche. De cette maniere, ou les ennemis laiſſeront perdre beaucoup de monde de leur Arriere-garde, ou en perdant beaucoup de tems à vouloir à chaque inſtant repouſſer votre Cavalerie, ils donneront lieu à votre Infanterie d'arriver & de les charger.

¶ Ce fut par ce moïen qu'en 1503. le Grand Capitaine réuſſit à arrêter & à mettre en déroute l'armée de France, qui ſous les ordres du Marquis de Saluce avoit décampé pour ſe retirer à Gaëte ; & cette célébre journée fut nommée la Bataille de Garellan (1).

¶ La ſeule Cavalerie de Fabius commandée par Titarius. Varus détint près de Poitiers toute l'armée de Dummac, juſqu'à ce que celle de Fabius, qui étoit conſidérablement éloignée pût joindre (2).

Je prouverai dans la ſuite, qu'il faudroit mettre à l'Avant-garde de la Cavalerie, qu'on détache contre les ennemis, celle qui eſt accoûtumée à combattre à la débandade. *Des diſpoſitions après la bataille, c. 2.*

Quoique votre Cavalerie ne doive §. IV.

(1) Guichardin, hiſt. d'Italie.
(2) Com. de Céſar.

pas s'éloigner ſi loin du gros de votre armée, qu'il y ait à craindre que les ennemis en grand nombre viennent fondre ſur elle : néanmoins ſi du côté vers lequel les ennemis font retraite il y a quelque défilé aiſé à défendre avec peu d'Infanterie, votre Cavalerie menera en croupe un pareil nombre d'Infanterie, pour lui faire mettre pied à terre dans ce défilé. Comme cette retraite ſera plus proche, que celle qu'on ne trouveroit, que juſqu'à votre armée, votre Cavalerie pourra s'avancer d'avantage. Il ne faut pas s'il eſt poſſible, que les ennemis découvrent, que votre Cavalerie porte de
Ch. 9. §. 4. l'Infanterie en croupe. J'ai déjà dit de quelles précautions il eſt néceſſaire d'uſer pour y réuſſir. Cette Infanterie doit auſſi ſe tenir cachée dans ce poſte qu'elle garde ; afin que ſi les ennemis, qui verront votre Cavalerie ſuffiſamment éloignée de votre armée, & qui ne lui croiront pas d'autre retraite s'aviſent de la charger, ils ſoient ſurpris de trouver dans ce défilé cette Infanterie, qui aidée de la Cavalerie, & à la faveur du terrain ſoûtiendra le combat en attendant que le reſte de l'armée arrive. Si les ennemis, pour venir char-

ger votre Cavalerie, qui les ſuit & les harcelle, ne détachent avec leur Cavalerie que peu d'Infanterie, il eſt naturel de penſer, que cette Infanterie ſera battuë par la vôtre, qui les attend dans le défilé; ou bien le gros de l'armée ennemie, qui aura fait halte pour voir quel ſera le ſuccès de ſon Détachement, perdra du tems dans ſa retraite, & donnera lieu au reſte de vos Troupes d'arriver.

Cette Infanterie, que vous aurez fait mettre en croupe de la Cavalerie, peut auſſi beaucoup ſervir pour déloger un Détachement d'Infanterie ou de Dragons, que les ennemis auroient laiſſé dans le défilé, dont je viens de parler; afin d'empêcher que votre Cavalerie n'avance pour incommoder l'Arriere-garde du gros de l'armée ennemie.

§. V. Si les ennemis, voïant qu'ils ne ſçauroient plus éviter d'être joints, font halte ſur quelque montagne, ou en quelque autre poſte fort par ſa ſituation, où il ne vous ſoit pas poſſible de les attaquer, il eſt à préſumer, qu'ils décamperont au plûtôt de là, en prenant les meſures néceſſaires; afin que leur Artillerie, leur Infanterie, & leur Bagage aïent au moins gagné une ou

deux heures d'avantage, lorſque vous apprendrez qu'ils ont fait retraite ; parce que dans un poſte, qu'en ce cas la ſeule néceſſité leur fait choiſi, ils manqueront d'eau, de bois, de fourage, & ils ne ſeront pas à portée de recevoir leurs convois. Ainſi, pour vous trouver toûjours en état de ſuivre l'armée ennemie, n'éloignez que le moins que vous pourrez votre Cavalerie pour le fourage, & ne permettez à aucun Officier, ni Soldat de s'écarter de ſon Corps. Pendant que la Cavalerie ennemie tient ſes chevaux ſellés, la votre doit être de la même maniere : ce que vous devez auſſi faire obſerver la nuit, ou lorſqu'une trop grande diſtance vous empêche de découvrir en quel état la Cavalerie des ennemis ſe tient.

Si derriere ou à côté vous avez quelque poſte bien ſûr, envoïez-y tout le Bagage dont votre armée pourra ſe paſſer, afin de vous trouver ſans cet embarras à quelque heure qu'il faille vous mettre en marche pour pourſuivre les ennemis. Les aïant atteints, campez, & détachez vers tous les côtés des Partis & des Eſpions pour obſerver s'ils ſe retirent. Le jour met-

tez ſur le ſommet des Montagnes des Sentinelles qui découvrent les ravins par où les ennemis pourroient faire défiler leur Infanterie, leur Bagage, & leur gros Canon ; tandis qu'avec leur Cavalerie, quelque peu d'Infanterie, quelques Tentes qu'ils font paroître, & leur legere Artillerie qu'ils tirent ſur votre Camp, ils font ſemblant de ſe maintenir dans le leur.

§. VI.

Lorſque les ennemis ſe voïent près d'être atteints dans la plaine, ils ont coûtume de ranger en ordre de Bataille ſur un grand front, mais ſur peu de hauteur leur Cavalerie avec un peu d'Infanterie légere, & quelques petits Canons, pour leſquels ils laiſſent double train de chevaux ou de mulets pour les tirer ; & par l'Arriere-garde ils font défiler le reſte de leur Infanterie, leur Bagage & leur Artillerie. Pendant ce tems-là ils allument derriere les Troupes rangées en bataille quantité de feux, & tiennent des Partis dans un perpetuel mouvement d'un flanc à l'autre, afin que la fumée & la pouſſiere vous empêchent de voir qu'ils ſe retirent ; & afin qu'en vous donnant par là à croire que toute leur armée eſt formée en bataille vous vous arrêtiez

pour attendre votre Arriere-garde, ſi elle ne marche pas unie avec votre armée.

Dans ce cas faites avancer fort avant des Partis pour obſerver ce qui ſe paſſe derriere les ennemis ; & ſi leur Arriere-garde ſe trouve auſſi éloignée que la votre, vous pouvez avec votre Avant-garde attaquer la leur : mais je ne m'étendrai pas ici à prouver ce dernier point ni le précédent ; parce qu'en parlant des *Retraites & des Diſpoſitions après une Bataille gagnée* ; le Lecteur verra de quelle maniere il faut pourſuivre l'ennemi.

Fin du troiſiéme Volume.